DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE N° 12816 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 12 AVRIL 1986

## Nouvel essai nucléaire au Nevada

**Les Etats-Unis ont-ils « franchi le Rubicon nucléaire », comme les en a accusés l'agence Tass, en procédant, jeudi 10 avril, à un nouvel essai atomique dans le Nevada ? C'est aller un peu vite en besogne, et le mot de « Rubicon », en cette matière, est trop lourd d'implications pour être employé à la légère. Excessive également l'épithète de « criminel » utilisée par la même agence soviétique pour qualifier le « mépris de l'administration envers les appels de l'opinion publique américaine et internationale à se joindre au moratoire soviétique ». Mais il est vrai que le Kremlin est fondé à dénoncer le mauvais traitement que Washington réserve à ses desiderata et à ses propositions : depuis quelques mois, M. Reagan fait la sourde oreille à tout et ne prend guère de précautions pour ménager les susceptibilités de son partenaire.**

**L'essai nucléaire de jeudi était le second effectué par les Etats-Unis depuis le début de l'année et le dixième depuis le moratoire décrété par M. Gorbatchev sur les essais soviétiques en août dernier. Au total, depuis le début de 1985, on dénombre dix-huit explosions américaines contre cinq soviétiques seulement. Et si M. Reagan avait, peut-être à dessein, ajourné sa dernière explosion pour ne pas la faire coïncider avec son entretien avec M. Dobrynine, l'ancien ambassadeur de l'URSS à Washington, il ne s'était pas gêné pour procéder à la précédente, il y a trois semaines, juste avant l'expiration officielle du moratoire de M. Gorbatchev. Ce dernier pourra maintenant autoriser en toute bonne conscience ses militaires à reprendre leurs essais.**

**M. Reagan a donc puissamment aidé le dirigeant soviétique dans son opération de propagande, mais il en avait pris le risque. S'avisant un peu tard – après avoir fait imprudemment miroiter l'image d'un monde à jamais débarrassé des armes atomiques par son initiative de défense stratégique – que la dissuasion nucléaire restera nécessaire pendant de très longues années encore, il estime que les expériences en sont un élément indissociable. C'est grâce à elles en effet que l'on peut non seulement s'assurer de la fiabilité de l'arsenal existant mais aussi le faire bénéficier de « progrès » qui, contrairement à une idée répandue, ne sont pas tous nécessairement négatifs : les centaines d'expériences effectuées dans les deux camps depuis les années 60 ont permis par exemple de réduire considérablement la puissance des charges explosives et de perfectionner les systèmes de sécurité contre ce que l'on appelle l'« emploi non autorisé ».**

**C'est bien pourquoi toutes les puissances nucléaires, y compris la France, tiennent à poursuivre leurs essais. La seule exception est celle de l'URSS aujourd'hui, mais elle n'est probablement qu'apparente. De deux choses l'une en effet : ou bien M. Gorbatchev s'attendait au refus du président Reagan, et il reprend ses essais en ayant marqué un avantage dans la guerre des propagandes ; ou bien il pense vraiment que les arsenaux nucléaires doivent être figés puis éliminés et que la force militaire de l'URSS reposera sur la puissance conventionnelle de l'armée rouge. Mais cette perspective n'est séduisante pour personne, en particulier pas pour les voisins européens de l'empire soviétique..**

**Il reste que l'accumulation des désaccords soviéto-américains à l'heure actuelle fait de plus en plus oublier l'« esprit de Genève ». On ne voit pas quel élément nouveau pourrait surmonter ces contradictions dans l'avenir prévisible et rendre enfin probable le nouveau sommet qui doit en principe se tenir cette année. Si, comme il l'affirme, M. Reagan tient toujours à cette rencontre, il lui faudra faire preuve d'imagination pour avancer vers cet objectif.**

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CHIRAC

## Des milliards de francs promis aux agriculteurs

*M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a annoncé, le jeudi 10 avril, à Brest, au congrès de la FNSEA plusieurs mesures en faveur des agriculteurs : détaxation sur le fuel, primes de restructuration laitière, augmentation de la retraite de base, allègement des taux d'intérêt. Ces mesures et la suppression des montants compensatoires monétaires frappant les exportations françaises représentent plusieurs milliards de francs.*

De notre envoyé spécial

Brest. – Un ministre radieux, des paysans heureux, applaudissant leur ancien président, agriculteur comme eux. A l'arrivée de M. François Guillaume dans la salle du congrès de la FNSEA à Brest, l'émotion est réelle. Accueil par le bon M. Lacombe, le successeur : « *Tu es des nôtres, François. Tu connais nos exigences. Il ne te reste plus qu'à les satisfaire* », dit-il. Réponse du ministre : « *J'aurai pu rester parmi vous et choisir le plus facile. J'ai voulu choisir le plus utile.* »

Le nouveau président de la FNSEA n'a pas vraiment marqué ses distances. Pour l'heure, il fait confiance à « *la chance offerte à l'agriculture* » en crise d'avoir un ministre syndicaliste et agriculteur. Le ministre, lui, fait confiance au gouvernement, qui « *s'est donné pour tâche de redresser l'économie tout en maintenant les acquis sociaux, ce qui oblige à l'amélioration de la productivité dans tous les secteurs où notre compétitivité est insuffisante* ».

A Brest, M. Guillaume a apporté des promesses et de la considération. Bien que rien n'ait été chiffré, ce déplacement-là vaut plusieurs milliards. L'objectif, commun au ministre et à la FNSEA, n'est-il pas de redresser le revenu agricole en 1986 ? Les réformes structurelles sont, elles, renvoyées à une loi d'orientation. Deux des bonnes nouvelles sont chiffrables : l'exonération de la moitié de la TVA sur le fuel et les huiles devrait représenter 640 millions de francs selon les chambres d'agriculture ; la poursuite du plan de restructuration laitière, sans doute des primes au départ, coûterait 400 millions de francs.

Le montant des autres aides est plus difficile à cerner : revalorisation de l'indemnité spéciale montagne, de la prime à la vache allaitante, première étape du relèvement des retraites agricoles (« *abandonné en 1981* ») et surtout réexamen du taux des prêts des agriculteurs endettés.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 37.)

## L'autonomie des universités jugée prioritaire

Les deux partis de la majorité viennent de déposer une proposition de loi sur l'autonomie des universités, destinée à se substituer à la loi Savary sur l'enseignement supérieur, dont M. Chirac avait annoncé l'abrogation dans son discours du 9 avril.

Présentant ce texte, M. Foyer, ancien garde des sceaux, a souhaité que cette proposition « soit examinée d'extrême urgence ».

Pratiquement absente de la campagne électorale, l'éducation semble en passe de redevenir un sujet politique brûlant. Les premières déclarations du nouveau ministre, M. René Monory, aussitôt suivies de celles – divergentes – de sa secrétaire d'Etat, Mme Alliot-Marie (qui se présente elle-même comme un « *ministre-bis de l'éducation* » dans une interview publiée dans *la Lettre de l'éducation*), puis de celles de M. Chirac ont montré qu'il n'existait pas – c'est le moins qu'on puisse dire – une totale identité de vues sur ces sujets au sein du gouvernement. Et tandis que le ministre rendait un hommage inattendu à l'action de son prédécesseur, M. Chevènement, on apprenait la nomination au cabinet de M. Chirac, pour suivre les questions d'éducation, de M. Yves Durand, vice-président de l'UNI, mouvement universitaire de la droite musclée qui a mené une lutte acharnée contre les « *socialo-communistes* » et contre la loi Savary sur l'enseignement supérieur.

Or ce sont les thèses de ce dernier qui viennent d'être reprises avec une solennité particulière dans la proposition de loi déposée par les deux partis de la majorité et signée par une brochette impressionnante d'universitaires, d'anciens ministres de l'éducation, un ancien premier ministre et un ancien président de la République. Cette proposition reprend en effet un texte rédigé par l'UNI, les syndicats autonomes et les Cercles universitaires, qui ne sont pas (en tout cas pour les deux premiers) des mouvements particulièrement modérés.

Cette initiative et les débats qui vont s'ensuivre risquent fort de faire remonter de plusieurs degrés la température au sein des universités. Devant cette offensive, le ministre de l'éducation et celui des universités (qui est connu pour sa pondération) auront fort à faire pour éviter que celles-ci, à peine sorties de trois années de fièvre réformatrice, ne replongent dans un malaise plus grave encore.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire page 11.)



RETOUR TRIOMPHAL DE BENAZIR BHUTTO AU PAKISTAN

## Le défi de la fille du « martyr »

De notre envoyé spécial

Lahore. – « *L'heure de la révolution a sonné ! Vive Benazir ! Le peuple est avec toi ! Zia assassin ! Chien chien des Américains ! Dehors !* » Ils étaient plusieurs centaines de milliers, peut-être un million, jeudi 10 avril sous le soleil brûlant de Lahore, pour accueillir leur pasionaria, Benazir Bhutto, à leurs yeux la seule héritière légitime du pouvoir arraché des mains de son père, il y a huit ans.

Zulfikar Ali Bhutto a été pendu en 1979 par la junte militaire. « *Si je suis assassiné*, avait-il prédit, *je gouvernerai toujours ce pays du fond de ma tombe* ». Sept ans plus tard, la promesse est affichée dans tout Lahore sur d'immenses panneaux multicolores. Après avoir passé tout ce temps en prison, en résidence surveillée ou en exil, la fille du « martyr », trente-deux ans, teint pâle, grosses lunettes et mâchoire volontaire, est venue récupérer son legs et tenir le serment. Pas question, cependant, dans sa bouche, de révolution ni de vengeance. Apparemment décidée mais prudente, Benazir Bhutto, la voix cassée d'émotion, s'est contentée, jeudi, de réclamer avec insistance la démission du président Zia Ul Haq – « *le dictateur doit s'en aller !* » – et la tenue immédiate d'élections générales. Faute de quoi, a-t-elle menacé, son *Parti du peuple pakistanais*, (PPP), qui vient de prouver sa forte capacité de mobilisation, adoptera « *une autre ligne d'action* ».

Poing levé, menaçante, la jeune femme a dénoncé la « *traîtrise* », de l'armée, accusée de « *tuer des innocents dont le seul crime est de réclamer le retour à la démocratie* ». Benazir Bhutto – Cory Aquino même combat ? Ce fut tout au long d'un tumultueux cortège de dix longues heures le message de la foule conspuant dans un même élan d'aversion les noms de Marcos et de Zia Ul Haq, les « *marionnettes américaines* ». Et Benazir elle-même, triomphale face à la marée de ses supporters survoltés, parfois même jusqu'à l'hystérie, ajouta le nom de Duvalier pour rappeler que décidément 1986 était « *une mauvaise année pour les dictateurs !* »

Quelques jours plut tôt, à Londres, où elle s'était exilée depuis 1984, elle s'était dite « *inspirée par la ténacité, la sagacité, le courage et l'intelligence* » de la présidente des Philippines. « *J'espère réussir la même chose au Pakistan* », avait-elle précisé. Elle avait dit aussi qu'elle n'avait pas l'intention de lancer immédiatement « *une attaque frontale* » contre le général Zia Ul Haq. L'extraordinaire vague de sympathie qui l'attendait à Lahore l'a âprement incitée à revoir sa tactique.

Sans doute lui faudra-t-il avancer avec prudence ; le pouvoir pakistanais n'est pas aussi « mûr » pour la chute que l'était celui de Manille – le coup de pouce américain notamment risque, pour le moment, de faire défaut. Mais une chose est sûre : le défi est lancé au président, mis publiquement en demeure de quitter non seulement le pouvoir mais le pays. La tumultueuse ferveur de Lahore – « *même le très populaire Ali Bhutto n'avait jamais réuni pareille masse de supporters* », rappelait un journaliste pakistanais – aura marqué un tournant et démontré que le rêve des opposants n'est pas inaccessible.

Après Lahore, Benazir Bhutto a prévu de tenir des réunions publiques un peu partout dans le pays. Reste à savoir si l'armée et le président Zia continueront de jouer le jeu de la « *démocratie contrôlée* » instituée par eux.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 7.)



BERTRAND POIROT-DELPECH A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## L'irremplaçable écrit

**Notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech a été élu à l'Académie française, jeudi 10 avril, au fauteuil de Jacques de Lacretelle, au second tour de scrutin.**

**Bertrand Poirot-Delpech a obtenu 18 voix contre 9 à Arthur Conte, 3 à Roger Ikor, 2 à Marcel Schneider et 1 bulletin blanc marqué d'une croix.**

Voici Bertrand Poirot-Delpech doublement comblé. Il rêvait, comme la plupart des écrivains normalement constitués, d'être reçu sous la Coupole. Non seulement il va l'être, mais il se trouve pour le moment le benjamin des quarante. Cela sied bien à un homme qui, plutôt que de se laisser vieillir et de se prendre au sérieux, a toujours gardé quelque chose du *Grand Dadais* qu'il fut.

Le comité de rédaction de ce journal était réuni jeudi lorsque B. P.-D. nous a téléphoné pour nous annoncer la nouvelle : notre joie, personne n'en sera surpris, a répondu à la sienne. D'abord parce que l'on prend toujours plaisir à voir un très vieil ami à l'honneur, mais aussi parce que, en accueillant dans son sein, après ces hommes superbes que furent Emile Henriot, Robert Kemp et Pierre-Henri Simon, le troisième des feuilletonnistes littéraires du *Monde*, l'Académie donne à notre maison un petit coup de bicorne qui confirme le redressement de son image. Merci, donc, aux dix-huit qui, en votant « Poirot », ont aussi, de quelque manière, voté *Monde*.

Ce faisant, consciemment ou inconsciemment, ils ont montré leur attachement à la civilisation de l'écrit, en un temps où les feux croisés de l'audiovisuel et des langages informatisés peuvent sembler plus que jamais la menacer. Or le pari que nous avons fait ici et que nous sommes en train de gagner, c'est précisément celui du caractère irremplaçable de l'écrit.

Le hasard fait que Poirot-Delpech lui-même, dans le feuilleton qu'il consacrait tout récemment au capiteux roman de Peter Süskind, *le Parfum*, relevait cette évidence que « *seules l'écriture et la lecture, à l'exclusion de tout autre art* » étaient capables de l'« *exploit* » évidemment peu commun qu'est « *l'exaltation de l'exhalaison* ». La plus belle image visuelle ou sonore ne nous fera jamais sentir l'odeur du printemps, alors qu'il suffit de quelques mots, à un écrivain un peu doué, pour nous en enivrer.

A. F.

(Lire la suite page 13.)

# étranger

## PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE EN IRAN DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU QUAI D'ORSAY

### Téhéran insiste sur le désir de Paris de « normaliser » ses relations

**La France *« désire résoudre les problèmes existant avec l'Iran et normaliser ses relations avec Téhéran »*, a déclaré le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. André Ross, jeudi 10 avril à Téhéran, selon l'agence officielle IRNA. *« La politique régionale et les récentes remarques du premier ministre français »* ont été évoquées lors d'un entretien entre M. Ross et le vice-ministre iranien des affaires étrangères chargé des affaires politiques, M. Hossein Cheikholeslam, a précisé IRNA.**

**M. Jacques Chirac, dans son discours-programme mercredi devant l'Assemblée nationale, avait espéré *« rétablir le dialogue avec l'Iran, grand pays à l'égard duquel la France n'éprouve aucune hostilité »*, tout en soulignant sa volonté de « maintenir les liens solides » avec l'Irak. Il avait aussi indiqué que la France œuvrerait en faveur d'un *« règlement négocié du conflit »* qui oppose ces deux pays.**

**Le secrétaire général a aussi rencontré M. Reza Amrollahi, vice-premier ministre chargé de l'énergie nucléaire, avec lequel il a *« examiné le contentieux financier, notamment au sujet des questions nucléaires »*, ajoute l'agence, qui rappelle les *« inquiétudes »* de la République islamique quant au fait que *« la France n'a pas remboursé le milliard de dollars prêté par l'Iran pour un projet nucléaire »* (Eurodif).**

*Les relations franco-iraniennes* sont-elles entrées dans une nouvelle phase ? Alors que MM. Ross et Bonnefous sont toujours à Téhéran, où la durée de leurs entretiens semble montrer que les discussions sont bien engagées, des diplomates iraniens à Paris ne craignent pas d'affirmer que la volonté exprimée par le nouveau gouvernement de normaliser les relations avec Téhéran leur semble cette fois crédible et qu'il ne s'agit plus seulement de mots. Ils voient dans la venue à Téhéran, le jour même de la présentation par M. Chirac du programme de son gouvernement, du « numéro deux » du Quai d'Orsay, un geste de bon augure, démontrant l'importance que le gouvernement attache à la normalisation de ces relations. Ce voyage est, en tout cas, le premier à niveau aussi élevé depuis la révolution.

C'est là un autre signe aux yeux de Téhéran, confirmant celui qui fut adressé dès le 23 mars, par M. Toubon, secrétaire général du RPR, devant le Club de la presse d'Europe 1 : *« Nous sommes tout à fait prêts à avoir des relations normalisées avec l'Iran*, avait-il dit alors, *pour peu que ce pays agisse dans le cadre des règles fondamentales du droit international.* » Cette réserve n'a guère ému les Iraniens qui y voient une simple figure de style.

Même l'amitié de M. Chirac et du président irakien Saddam Hussein n'inquiète plus, semble-t-il, Téhéran. *« M. Chirac a changé en dix ans,* dit-on. *Qui ne change pas ?* » Et de rappeler qu'il a envoyé un message de félicitations au maire de Téhéran lors de sa prise de fonction.

Les trois conditions posées par l'Iran à la normalisation des rapports avec Paris – le règlement du contentieux Eurodif, l'arrêt du soutien à l'Irak et plus de rigueur à l'égard des opposants au régime de l'imam Khomeiny résidant en France – demeurent. Mais, là aussi, souligne-t-on du côté iranien, des négociations sont possibles. Le contentieux sur le milliard de dollars prêté par l'Iran à Paris ne semble plus, en tout cas, être un obstacle infranchissable, un règlement paraissant en bonne voie. Pour les deux autres conditions qui doivent être traitées globalement, rien n'est impossible, assure-t-on de même source, ajoutant : *« Nous ne demandons pas un rejet de l'Irak par la France mais un traitement plus équilibré des deux parties en conflit. Paris ne doit plus soutenir exclusivement et inconditionnellement Bagdad.* » La condamnation, pour la première fois, par le Conseil de sécurité de l'ONU, le 21 mars dernier, de l'usage d'armes chimiques par l'Irak, condamnation renouvelée mardi par les Douze de la CEE, est considérée comme un premier pas en ce sens. *« De même,* dit-on, *nous ne demandons pas l'expulsion des réfugiés politiques iraniens, mais simplement que Paris ne serve plus de base de lancement d'opérations terroristes en Iran. »*

S'il est encore trop tôt pour déterminer jusqu'où peut aller la normalisation des rapports franco-iraniens – le passé incite à cet égard à la prudence, – force est de constater que Téhéran accorde au nouveau gouvernement une confiance qu'il a toujours refusée au précédent. La normalisation pourrait favoriser la libération des otages français détenus au Liban, nous dit un diplomate iranien. Il souligne, pour s'en féliciter, que le Quai d'Orsay, en demandant que MM. Ross et Bonnefous soient reçus en Iran, n'a pas fait mention de ce problème. Celui-ci aura sans nul doute été évoqué à Téhéran, les Iraniens ne faisant pas mystère de l'« influence » qu'ils peuvent avoir sur les ravisseurs, dès lors qu'on ne leur impute aucune responsabilité dans les agissements de leurs amis et admirateurs.

FRANÇOISE CHIPAUX.

### La police ouest-allemande met à son tour en cause la Libye dans l'attentat de Berlin-Ouest

Les services secrets ouest-allemands semblent avoir accumulé de nombreux indices mettant directement en cause la Libye dans l'attentat – qui fit deux morts, – commis samedi 5 avril contre une discothèque de Berlin-Ouest fréquentée par des soldats américains.

Selon des informations parvenues au journal à grand tirage *Bild*, la police ouest-allemande aurait intercepté, peu avant l'explosion, un message transmis par le Bureau populaire libyen (ambassade) à Bonn à la mission de ce pays à Berlin-Est. *« Nous voulons enfin des résultats »*, disait ce message. Les responsables de la sécurité à Berlin-Ouest n'auraient pu, à quelques minutes près, prévenir le personnel de la discothèque de l'imminence de l'attentat.

D'autre part, quelques jours plus tôt, un diplomate libyen avait été interpellé et interrogé à Berlin par la police ouest-allemande, alors qu'il passait de la partie orientale à la partie occidentale de la ville. Après l'avoir refoulé, les policiers s'aperçurent que l'homme, M. Elamin Abdullah Elamin, était soupçonné d'appartenir à un *« commando de terroristes »*. Cette information a été confirmée par le ministère de l'intérieur à Bonn. Membre du personnel diplomatique libyen à Berlin-Est, M. Elamin avait été muté à Bonn après le meurtre, en juillet 1985, en Allemagne fédérale, d'un opposant au régime libyen. Les deux diplomates libyens expulsés par la RFA mercredi sont soupçonnés d'avoir eu des contacts réguliers avec M. Elamin.

#### Contrôles renforcés

A Berlin-Est, M. Honecker, le chef de l'Etat est-allemand, s'est déclaré, mercredi, favorable à des contrôles renforcés à la limite des deux Berlins. Faisant une allusion indirecte aux récentes actions terroristes, M. Honecker a déclaré : *« Devant de tels événements, nous sommes favorables à ce que la police de Berlin-Ouest obtienne l'autorisation des autorités d'occupation compétentes d'exercer des contrôles à la frontière entre Berlin-Ouest et la RDA. »*

Aux Etats-Unis, le gouvernement serait désormais en possession de *« preuves incontournables »* d'une implication libyenne dans l'attentat de Berlin-Ouest. C'est ce qu'affirme vendredi le *New York Times*. Il rapporte les propos d'un officiel, selon lequel *« la Libye ne serait pas surprise par une attaque »*. Il semble toutefois qu'avant de prendre une décision le président Reagan préfère attendre le retour à Washington de deux de ses collaborateurs, le vice-président Bush, qui se trouvait jeudi au Yémen-du-Nord, et M. Weinberger, le secrétaire à la défense, actuellement en Australie *(voir l'article de notre correspondante)*.

Selon la chaîne de télévision NBC, il ne s'agirait plus aujourd'hui pour les Etats-Unis de s'interroger sur la nature des représailles – une action militaire aurait déjà été décidée, – mais sur leur date. Les porte-avions *Coral Sea* et *America*, qui avaient participé aux affrontements dans le golfe de Syrte, il y a quinze jours, ont quitté respectivement les ports de Malaga (Espagne) et de Livourne (Italie), dans la nuit de mercredi à jeudi, se dirigeant vers la Méditerranée centrale.

Ces préparatifs ont été dénoncés à Moscou, où l'agence Tass a accusé, jeudi, les Etats-Unis de *« préparer une nouvelle provocation militaire contre la Libye »* et affirmé que M. Reagan avait donné le *« feu vert »* pour la mise en œuvre de *« moyens efficaces en vue de renverser le colonel kadhafi »*.

A Londres, où ils sont réunis pour quatre jours, les dirigeants de la Fédération internationale des pilotes de ligne ont proposé, jeudi, un boycottage international par l'aviation civile des pays servant d'asile à des pirates de l'air et à des saboteurs. Les propositions de la Fédération, qui regroupe soixante mille membres, visent *« tout Etat accusé »* de prendre des mesures de sécurité insuffisantes sur ses aéroports. – *(AFP, Reuter.)*




LE SORT DES OTAGES DU LIBAN

### Une organisation inconnue a revendiqué l'enlèvement de Michel Brian

De notre correspondant

Beyrouth. – L'enlèvement de l'enseignant français Michel Brian, disparu mardi soir à Beyrouth-Ouest, a été revendiqué jeudi 10 avril par un groupe inconnu à ce jour, « l'Organisation islamique Seffine ». Voulant manifestement donner la preuve qu'elle détenait bien le professeur, cette organisation a fait parvenir à un journaliste libanais de Beyrouth-Ouest la photocopie de son permis de séjour et a donné des précisions exactes sur ses lunettes et celles du compagnon qui se trouvait avec lui quelques minutes avant sa disparition. *« Il est en bonne santé. Nous ferons connaître nos conditions plus tard.* (...) *Nous diffuserons un second communiqué quand nous aurons terminé son interrogatoire »*, précise l'organisation Seffine, dont le nom se réfère à une bataille qui, en 657, opposa chiites et sunnites.

Les collègues de M. Brian au Collège protestant ont décidé une grève de deux jours et, avec le corps enseignant de cinq autres écoles – trois françaises, une américaine et une libanaise, – ont constitué un comité pour « poursuivre l'action de mobilisation du corps enseignant, à Beyrouth-Ouest ». Les élèves ont lancé un appel à la solidarité aux écoliers et étudiants des autres établissements de Beyrouth.

Le rapt a été dénoncé par le premier ministre, M. Rachid Karamé, ainsi que par une assemblée des personnalités musulmanes sunnites de Beyrouth-Ouest réunies à un déjeuner chez l'un d'eux, M. Rachid Solh, en l'honneur de l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff.

Les dernières vingt-quatre heures ont été marquées, en outre, par un attentat à la voiture piégée à Saïda qui a fait trois morts et trente-cinq blessés dans cette ville musulmane du Sud *(le Monde* du 11 avril), deux jours après celui de Jounieh, en secteur chrétien, qui a fait onze morts et quatre-vingt-dix blessés. D'autre part, la journée de jeudi a vu une reprise de la guerre chiito-palestinienne des camps, après une courte pause consécutive à un nouvel accord conclu à Damas entre la milice chiite Amal et les Palestiniens pro-syriens, prévoyant une force de police constituée de milices pro-syriennes du secteur musulman autres que les belligérantes.

LUCIEN GEORGE.

● *Un nouveau chef pour la FINUL.* – Le général finlandais Johan Edwin Birger Gustav Haegglund vient d'être nommé commandant de la Force intérimaire des Nations unies au Liban en remplacement du général irlandais William Gallaghan. Cette nomination intervient alors que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a recommandé, jeudi 10 avril, le renouvellement pour six mois du mandat de la FINUL, en dépit, a-t-il dit, des difficultés qu'elle rencontre sur le terrain et de la grave crise finanière l'affectant. – *(AFP.)*

### M. Jean-Bernard Raimond : les ravisseurs auront affaire au seul gouvernement

M. Jean-Bernard Raimond a déclaré, le jeudi 10 avril, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, que les ravisseurs des otages français détenus au Liban n'auront en face d'eux qu'un *« unique interlocuteur »*, le gouvernement, s'exprimant à travers ses représentants diplomatiques. Le ministre des affaires étrangères a ajouté que, de ce problème, le pouvoir avait *« une approche d'ensemble dont le gouvernement garde en main tous les fils »*. *« Les ravisseurs*, a-t-il dit, *ne trouveront en nous ni complaisance ni faiblesse. Ils doivent être conscients de notre détermination. »*

Le ministre des affaires étrangères n'a pas exclu un réaménagement du dispositif culturel et diplomatique français au Liban, compte tenu de l'attention qu'il porte à la sécurité de nos compatriotes. Il a fait référence à la disparition de l'enseignant Michel Brian.

A propos du Tchad, M. Raimond a exprimé une position qui se situe dans le droit fil de la politique conduite par les deux gouvernements socialistes précédents : soutien au gouvernement légitime, défense d'un pays agressé, action en faveur de la réconciliation nationale autour du président Hissène Habré. Il a soutenu le bien-fondé de l'opération Epervier menée récemment par les troupes françaises.

A propos de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal, le ministre des affaires étrangères a indiqué que la France ne renégociera pas le traité d'adhésion mais qu'elle se réserve la possibilité de demander l'adaptation de certaines modalités d'application des actes d'adhésion.

NOUVELLE DISSIDENCE CHEZ LES PALESTINIENS

### Le général Abou Zaïm et six officiers sont exclus du Fath

De notre correspondant

Amman. – Trois ans après la dissidence du colonel Abou Moussa, M. Yasser Arafat est de nouveau confronté à un mouvement d'insubordination au sein de son organisation, le Fath, principale composante de l'OLP. Cette fois encore, il s'agit de militaires et, ironie du sort, l'instigateur de ce mouvement est l'un *des hommes dont Abou Moussa et* ses partisans réclamaient la destitution pour cause de *« corruption »* en 1983 : le général Atallah Atallah, alias Abou Zaïm, chef d'état-major adjoint des forces palestiniennes et responsable des services de renseignements militaires de l'organisation.

A l'époque, M. Arafat l'avait défendu contre vents et marées. Il se voit aujourd'hui contraint de l'exclure du Fath avec six autres officiers. Mesure annoncée par l'un des proches collaborateurs du chef de l'OLP, Abou Iyad, à Koweït, et confirmée de source officielle palestinienne à Amman, jeudi 10 avril.

Depuis le discours du roi Hussein annonçant la rupture de la coopération politique entre Amman et la direction de l'OLP, le 19 février dernier, Abou Zaïm mène campagne dans les milieux palestiniens de Jordanie contre M. Arafat et son entourage. Il accuse notamment le chef de l'OLP d'*« abus de pouvoir »* et lui impute la responsabilité de la rupture. Outre la poignée d'officiers qui l'ont suivi, il a trouvé un appui en la personne du général Naïm Al Khatib, commandant en chef de la brigade Bader de l'Armée de libération de la Palestine, stationnée dans le royaume. Le général Khatib s'était distingué au lendemain du discours du roi Hussein en se rendant au palais royal en délégation avec un certain nombre de ses hommes pour apporter son soutien public au souverain hachémite.

M. Arafat a proposé à maintes reprises au général Abou Zaïm de le rencontrer, d'abord à Tunis, puis au Caire et à Koweït, pour tenter de *régler leur différend à l'amiable*, et a essuyé trois refus. Mardi dernier, il a dépêché à Amman le frère d'Abou Zaïm, Abou Hajem, pour une médiation de la dernière chance. Cette fois, il proposait à l'officier rebelle de le rejoindre à Bagdad. Sans plus de résultat. *« Il n'est pas question que j'aille seul à Bagdad, ce n'est pas une affaire personnelle entre moi et Arafat »*, nous a déclaré, jeudi, le général Atallah.

#### Une réputation de dur

Membre du conseil révolutionnaire du Fath, du conseil supérieur militaire de l'OLP et du Conseil national palestinien, le général réclame la convocation du congrès du Fath, qui ne s'est pas réuni depuis 1980. Abou Zaïm et ses supporters affirment vouloir amener le chef de l'OLP à reconsidérer sa position sur un règlement pacifique du problème palestinien.

Toutefois, dans les milieux palestiniens à Amman, tant les partisans de M. Arafat que ses adversaires ne dissimulent pas leur profonde méfiance à l'égard du dissident. Outre les commentaires peu flatteurs que l'on entend sur sa fortune et sur la façon dont il l'a amassée, ainsi que sur son comportement lorsqu'il était déjà chef des services de renseignements militaires de l'OLP à Beyrouth, il est fréquemment accusé par ses détracteurs d'avoir des liens suspects avec certains régimes arabes – l'Arabie saoudite, l'Egypte et le Maroc notamment.

De là à conclure que sa rébellion a été « encouragée » par les autorités *jordaniennes pour donner quelques* « maux de tête » à M. Arafat après la rupture de la coopération entre Amman et l'OLP, il n'y a qu'un pas que beaucoup n'hésitent pas à franchir. Il est vrai qu'Abou Zaïm paraît jouir d'une étrange liberté de mouvement ou, pour le moins, de privilèges généralement refusés aux dirigeants de l'OLP, comme celui de se déplacer dans sa luxueuse Mercedes noire, accompagné d'une escorte imposante d'hommes armés de fusils d'assaut Kalachnikov.

*Dans les milieux* gouvernementaux d'Amman, on dément toute implication dans cette affaire. *« C'est un différend purement palestinien entre gens du Fath »* : telle est la réponse que l'on obtient généralement quand on évoque la question avec un responsable jordanien. L'intéressé dément, lui aussi, catégoriquement, bénéficier d'un quelconque soutien des autorités jordaniennes. Quoi qu'il en soit, les milieux palestiniens à Amman estiment que le mouvement du général Abou Zaïm n'ira pas très loin. Reste à savoir quelle va être sa réaction à la mesure d'exclusion du Fath qui le vise.

E. JARRY.


**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE** S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.

# PROCHE-ORIENT

## CRISE DÉSAMORCÉE EN ISRAËL

## M. Modaï évincé du ministère de l'économie... et gratifié de celui des affaires étrangères

De notre correspondant

Jérusalem. – La cohabitation, en Israël aussi, s'invente chaque jour. A cette nuance près qu'ici l'ingéniosité politique est au pouvoir depuis dix-neuf mois déjà. Il suffit, pour continuer à vivre ensemble, d'un peu d'imagination, d'un brin de réalisme et surtout – bien sûr – de n'avoir pas le choix.

A partir de là, tout est possible. Même le plus vertigineux des redressements de situation. Les dirigeants israéliens l'ont démontré avec brio, jeudi 10 avril, à un public trop habitué aux volte-face pour s'en ébahir tout à fait. Plus d'un éditorialiste penaud a dû regretter son commentaire apocalyptique écrit dans la nuit. En Israël, le pire n'est jamais sûr. L'union nationale, selon toute vraisemblance, survivra donc une fois de plus.

Les idées les meilleures étant souvent les plus simples, celle qui devrait garantir le salut de la coalition tient du jeu d'enfant. Elle fut soufflée à l'oreille de M. Avraham Shapira, chef du parti orthodoxe Agoudat Israel et médiateur autodésigné de la « crise Modaï » par le ministre du commerce et de l'industrie, M. Ariel Sharon. Ce dernier n'a pas manqué de le faire savoir. Son bon sens de baroudeur allié à la subtilité de son compère talmudiste ont fourni la solution de la crise. Elle a pour nom permutation.

Rien de bien original, dira-t-on, puisque M. Shimon Pérès, premier ministre, et son adjoint, M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, doivent justement – on l'a assez répété – échanger leurs fonctions dans six mois lors de la *rotatzia*. Mais la permutation dont il est question aura lieu, elle, tout de suite et à l'intérieur du Likoud. M. Shamir donnera la diplomatie à M. Itzhak Modaï qui lui laissera, en retour, les finances. Celles-ci devraient revenir à M. Pérès en octobre quand M. Shamir prendra la tête du gouvernement. A ce tour de passe-passe, chacun trouve son compte. Non seulement M. Modaï reste au gouvernement, mais à un poste prestigieux qu'il convoitait de longue date et qui lui permettra de se faire mieux connaître à l'étranger. Pour M. Shamir, l'avantage est double. Un peu las, peut-être, d'un emploi qu'il occupe depuis six ans, il pourra se familiariser avec les dossiers de l'intendance avant de redevenir premier ministre. Surtout, il « sauve » à la fois la *rotatzia*, dont il est le grand bénéficiaire, et son trône au Likoud.

### Déception chez les travaillistes

M. Pérès obtient raison en dépossédant M. Modaï des finances. Il fait triompher sa conception de la solidarité ministérielle, consolide son autorité et se réserve à partir d'octobre la maîtrise de l'économie qui lui conférera une puissance beaucoup plus grande que la conduite d'une diplomatie largement accaparée, dans le système israélien, par le chef du gouvernement. Diaboliquement habile, la « petite idée » d'Ariel Sharon !

Les ministres travaillistes ont accepté ce compromis sans trop barguigner. Côté Likoud, la plus vive opposition est venue de M. David Lévy, vice-premier ministre, rentré du Canada quelques heures plus tôt. Selon lui, le remaniement ministériel ne peut que multiplier d'ici à octobre les sources de conflit entre les principaux personnages du cabinet. Il voit, curieusement, dans l'issue de la crise *« un diktat de M. Modaï »*. En fait, on a appris que M. Sharon avait, dès lundi, rencontré secrètement le premier ministre pour lui offrir sa solution, laquelle fit ensuite son chemin.

Mais les plus mécontents – du moins initialement – se trouvaient jeudi au Parti travailliste, parmi tous ceux qui se voyaient déjà en pleine campagne électorale. Pour la rupture de l'union nationale, ils devront attendre. *« C'est une honte,* déclarait l'un d'eux, M. Michel Bar Zohar. *Quoi ? M. Modaï aux affaires étrangères ? Il est récompensé de son indiscipline. M. Shamir aux finances ? Lui qui n'a jamais eu la moindre expérience dans ce domaine. »* Mais les grognards du travaillisme sont vite rentrés dans le rang. Avant d'achever ses travaux, le quatrième congrès du parti a réaffirmé sa promesse d'honorer l'alternance, par plus de trois mille voix contre huit.

### La moins mauvaise solution

Que s'était-il passé pour que triomphe une nouvelle fois le désir de cohabitation ? Rien d'extraordinaire, sinon le constat par tous que la survie de l'union nationale demeurait la moins mauvaise solution. Côté Likoud, la perspective d'une bataille électorale n'enchantait personne au moment où le parti est en convalescence. M. Sharon a d'emblée joué l'union pour empêcher M. Lévy de défier à nouveau M. Shamir. La droite doutait aussi de la fidélité de certains partis religieux et n'était pas sûre de trouver une majorité pour retirer la confiance à un gouvernement travailliste monocolore. Enfin, et surtout, le Likoud veut la *rotatzia* et souhaite voir sa patience payée de retour.

Côté travailliste, M. Pérès a senti le danger de passer à nouveau pour un dirigeant « non crédible » aux yeux d'un public voyant dans la « crise Modaï » un simple prétexte au divorce d'avec le Likoud. Soucieux de relancer la croissance économique et désespérant sans doute d'une « percée » sur le front diplomatique, le premier ministre s'intéresse de plus en plus à la gestion du pays et supportait mal que son parti ne contrôlât aucun ministère économique important. Cette anomalie prendrait donc fin en octobre.

MM. Pérès et Shamir devaient se rencontrer ce vendredi pour mettre la dernière main au compromis qui serait soumis dimanche pour approbation au conseil des ministres. *« Sauf nouveau coup de théâtre »*, selon la formule consacrée...

J.-P. LANGELLIER.

# DIPLOMATIE

## LA VISITE DE M. WEINBERGER EN AUSTRALIE

## Un grand débat sur la « défense émancipée » s'est ouvert à Canberra

**En visite en Australie, le secrétaire américain à la défense M. Weinberger s'entretient avec ses alliés de la crise provoquée entre Washington et la Nouvelle-Zélande par la décision du gouvernement de M. Lange d'interdire toute escale de navires à propulsion et/ou armements nucléaires dans les ports néo-zélandais. Cette affaire a, en effet, des conséquences sur l'alliance tripartite régionale de l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis).**

**Mardi dernier, à la veille de l'arrivée de M. Weinberger, le gouvernement de Canberra, sollicité depuis un an par Washington, avait écarté toute possibilité d'une participation officielle à l'initiative de défense stratégique (IDS) américaine. Par ailleurs, un rapport préconisant une plus grande autonomie de la défense australienne fait actuellement l'objet d'un débat dans la presse.**

De notre correspondant

Sydney. – M. Weinberger arrive à Canberra la semaine même où son collègue australien, M. Kim Beazley, se penche sur le « rapport Dibb » qui, témoignant d'un profond changement de mentalité chez les nouveaux stratèges locaux, exhorte l'Australie à tout faire dans les dix années à venir pour se doter d'une défense pleinement autonome et capable d'agir *« hors du parapluie américain »*.

Ce rapport, annoncé *« confidentiel »* mais déjà connu pour l'essentiel, semble refléter les vues du ministre de la défense, vues que certains ici n'hésitent pas à qualifier de *« révolutionnaires »*. Il y a tout juste un an, M. Beazley, benjamin et étoile montante du cabinet travailliste, confiait à M. Paul Dibb, chercheur au Strategic and Defence Studies Center de l'Université nationale de Canberra, la tâche de prévoir une restructuration de l'armée en fonction d'un nouveau concept : la défense continentale ou encore « l'Australie forteresse ». Désormais, pour les stratèges australiens, il s'agit d'abord d'assurer la défense du continent, sans pour autant tomber dans l'isolationnisme.

L'heure n'est plus où les forces armées du pays étaient conçues pour intervenir sur des théâtres lointains et se battre dans les « guerres des autres » : les Anglais, puis les Américains. L'ère de la *« défense avancée »* paraît bien terminée.

Les revers des Etats-Unis au Vietnam, l'énonciation par M. Nixon de la « doctrine de Guam », réaffirmée en 1984 par M. Weinberger lui-même dans le contexte des événements du Liban et de la Grenade, ont conduit l'Australie à réviser les fondements de sa politique en matière de défense. Le message est clair : on ne peut plus attendre des Américains qu'ils assurent la sécurité de leurs alliés sur les territoires de ceux-ci.

L'idée depuis une dizaine d'années fait son chemin. Restait à remodeler les forces armées en conséquence et à convaincre un peuple que hante un profond sentiment d'insécurité. Le *« rapport Dibb »* s'attelle à ces deux tâches.

### Les Américains « moins nécessaires »

Aujourd'hui encore, les Australiens redoutent une *« menace »* extérieure. Se sentant incapables d'assurer leur propre défense, ils recherchent la protection d'un grand et puissant ami. Ces deux dernières années, le pacte de l'ANZUS est devenu plus cher encore à leurs cœurs (77 % des Australiens étaient favorables en 1985 au maintien de leur pays au sein du pacte, contre 71 % en 1983). En 1981, 64 % des personnes interrogées souhaitaient que l'Australie ait sa propre arme nucléaire. Aujourd'hui, les pacifistes constituent entre 10 % et 20 % de l'électorat.

Australiens, rassurez-vous, dit en substance le rapport Dibb : pour les dix années à venir, aucune menace ne pointe à l'horizon. Au pis, vos forces armées auront à faire face à des *« troubles »*, des *« raids »* sur la frontière nord du continent, la seule vulnérable.

Et, d'ici à dix ans, les forces armées, réorganisées, plus légères et plus mobiles, ayant consolidé leur avance technologique sur les autres armées de la région, devraient être prêtes à repousser tout agresseur sans sortir des douves océanes qui protègent « l'Australie forteresse ».

Ce programme menace-t-il l'alliance américano-australienne ? Non, répondent les stratèges : sans alliance, pas d'accès à la technologie et aux renseignements américains dont nous avons besoin pour bâtir la « défense émancipée ».

Certains, toutefois, anticipent : l'ANZUS aura-t-il encore une raison d'être quand l'Australie pourra garantir pleinement, avec des armes conventionnelles, sa propre sécurité ? Et quand, ce faisant, elle aura fini par exorciser sa peur ?

M. Andrew Mack, spécialiste des problèmes de l'ANZUS, qui dirige le Peace Research Center de l'Université nationale, fait remarquer que la relation de dépendance qui a longtemps lié les Australiens aux Américains a commencé de s'inverser. On sait aujourd'hui que certaines bases américaines en Australie sont vitales pour l'arsenal nucléaire des Etats-Unis (1). Mais les Américains, eux, dans le contexte d'une défense qui se limite à la protection du continent, pourraient devenir de moins en moins nécessaires aux Australiens.

D'ailleurs, depuis quelque temps déjà, quand les Australiens parlent de *« menace »*, ils songent d'abord à celle que fait peser sur eux, dans l'éventualité d'un conflit nucléaire, la présence sur leur territoire des bases de l'allié américain.

SYLVIE CROSSMAN.

(1) Voir *le Monde* du 2 avril. A ce propos, une erreur s'était glissée dans la première phrase de l'article. Il fallait lire : *« Trois cent mille personnes ont manifesté »*, et non pas *« trois cents »*.

### LE PREMIER MINISTRE NÉO-ZÉLANDAIS SERAIT PRÊT A NÉGOCIER UN TRANSFERT DES TURENGE

Sydney *(Reuter)*. – Dans une interview que diffuse ce vendredi 11 avril la chaîne de télévision australienne SBS-TV, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, déclare qu'il pourrait autoriser les faux époux Turenge à purger leur peine dans un territoire français d'outre-mer. *« Je crois que nous avons la possibilité de négocier un différent type de détention en France ou ailleurs »*, a-t-il déclaré, selon la transcription du texte de l'interview téléphonique communiquée par SBS-TV. Pressé de préciser sa pensée, M. Lange a ajouté : *« La France a un tas de territoires. »*

Le premier ministre néo-zélandais déclare encore qu'une libération des deux agents français, impliqués dans le sabotage du *Rainbow-Warrior* dans le port d'Auckland, ne serait pas chose facile. *« Je crois que ce serait réellement très difficile, mais au moins, ceci* [l'offre de rapatriement] *montre que nous n'agissons pas simplement pour le plaisir d'être têtus »*, a-t-il dit. *« Les deux agents ne devraient pas être traités d'une manière différente de celles des Néo-Zélandais condamnés dans un pays étranger et renvoyés chez eux »*, a ajouté M. Lange.

● *M. Gorbatchev va se rendre à Berlin-Est.* – Les rumeurs concernant la présence de M. Gorbatchev au congrès du Parti communiste est-allemand (SED) ont été confirmées jeudi 10 avril dans les milieux diplomatiques de Berlin-Est. Ce sera la première fois qu'un numéro un soviétique assistera à un congrès du parti frère de RDA. Celui-ci doit se dérouler du 17 au 21 avril prochain à Berlin-Est. – *(AFP.)*

● *Le président des Comores reçu par M. Mitterrand.* – Le président des Comores, M. Ahmed Abdallah, qui est en visite privée en France, a été reçu, jeudi 10 avril, par M. Mitterrand. Il a également rencontré M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches, enfin M. Jacques Foccart, conseiller du premier ministre pour les affaires africaines.

# AMÉRIQUES

## Brésil

## La réussite des « élèves » de Celso Furtado

De notre correspondant

Brasilia. – M. Celso Furtado est un homme *« orgueilleux »*. Orgueilleux, dit-il, d'être brésilien. L'économiste de réputation mondiale, devenu ministre de la culture du gouvernement Sarney en février 1986, estime qu'avec la politique suivie depuis l'an dernier, et surtout avec le traitement de choc inauguré il y a un mois et demi, le Brésil est en train de s'en sortir *« tout seul, sans l'aide de personne »*. Car personne, précise-t-il, n'a jamais rien fait pour les pays endettés et en crise comme le sien. *« Le discours de Mitterrand* [d'aide au tiers-monde] *(le Monde du 15 octobre) a été un beau discours, mais sans effet. Il n'a pas changé le comportement du Club de Paris. »*

M. Celso Furtado est d'autant plus orgueilleux qu'il voit ses idées enfin mises en pratique et ses « élèves » au pouvoir. Il a passé toute sa vie (il a actuellement soixante-cinq ans) à défendre une certaine idée du développement.

### « Choisir »

Il a été le premier président de la Sudène (l'organisme chargé du développement du Nordeste) avant de devenir, en 1962, le ministre de la planification du gouvernement Goulart, renversé deux ans plus tard par les militaires. Il a passé les vingt et un ans du règne des généraux à approfondir sa critique du « modèle » brésilien.

*« J'ai lutté pendant trente ans,* dit-il, *pour que le Brésil devienne une nation industrielle. Il l'est finalement devenu, mais tout son effort aurait pu être détruit s'il avait suivi les recettes du FMI. En appliquant une politique récessive et en ouvrant ses frontières, il se serait dissous dans la communauté économique internationale. Un pays comme le nôtre doit choisir. Ou bien il bâtit son propre système économique, ou bien il n'est qu'une rallonge du système international. »*

L'Argentine s'est *« dissoute »* avec la politique appliquée par M. Martinez de Hoz, ministre de l'économie sous le régime militaire. Le Chili a fait de même sous le règne du général Pinochet. *« Les théories du FMI sont valables pour les pays à inflation modérée,* poursuit M. Furtado. *On refroidit l'économie, et l'inflation se résorbe. Mais certainement pas pour le Brésil qui avait une inflation « incrustée », un phénomène difficile à comprendre de l'extérieur. Une baisse continue de la demande dans un système comme le nôtre qui était « ligoté » de l'intérieur et toute l'économie s'écroulait. »*

C'est pourquoi M. Furtado estime que le président Sarney et son ministre des finances, M. Dilson Funaro, ont suivi une stratégie correcte en reprenant la croissance et en refusant la tutelle du FMI : *« Personne ne peut nous donner de leçons sur la façon de nous gouverner. »*

Le plan cruzado, à son avis, est en train de réussir au-delà de toute espérance : *« Il y a moins de goulets d'étranglement que je n'aurais cru. »* Ses auteurs sont de *« jeunes économistes »* que M. Sarney a eu le *« courage politique »* d'écouter et en qui M. Furtado voit des *« élèves »* parce qu'ils se sont imprégnés de ses idées.

Autre mérite du chef de l'Etat aux yeux du ministre : sa volonté de donner une dimension culturelle au développement brésilien, de ne pas se contenter de progrès quantitatifs. Le choix d'un économiste pour occuper le ministère de la culture n'a pas, *a priori*, d'autre explication.

CHARLES VANHECKE.

## Etats-Unis

### LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS LIBÉRALISE LA LÉGISLATION SUR LE CONTROLE DES ARMES A FEU

La Chambre des représentants s'est prononcée, jeudi 10 avril, à une large majorité, pour une libéralisation de la législation sur le contrôle des armes à feu, adoptée en 1968 par un Congrès qui était à l'époque sous le coup des assassinats du pasteur noir Martin Luther King et de Robert Kennedy, le frère du président John Kennedy. Le texte de loi, dont les auteurs sont MM. James McClure, un républicain de l'Idaho, et Harold Volkmer, un démocrate du Missouri. La nouvelle législation maintient toutefois une clause interdisant l'achat de fusils et de révolvers dans un Etat qui n'est pas celui de résidence.

Ce vote représente un succès pour la puissante Association nationale des propriétaires d'armes à feu (NRA), qui reçu récemment le soutien de M. Edward Meese, le ministre de la justice, au grand dépit des groupements professionnels de policiers qu'inquiète la prolifération des armes à feu dans le pays. On compte aux Etats-Unis quelque 70 millions de propriétaires d'armes à feu (pour une population de 250 millions d'habitants). Près de 19 000 personnes sont tuées par balle chaque année.

La nouvelle loi autorise le transport d'armes à feu d'un Etat à un autre, à condition qu'elles ne soient pas chargées, lève certaines obligations faites aux armuriers en matière d'enregistrement des actes de vente et, d'une façon générale, rend plus difficiles les contrôles et les enquêtes de police sur les marchands d'armes.

Il est probable que la nouvelle législation entrera en vigueur prochainement, le Sénat s'étant déjà prononcé l'an dernier en faveur d'une libéralisation. Le texte qu'il avait approuvé étant différent de celui adopté jeudi par la Chambre, il va être amené à voter une nouvelle fois sur un projet identique à celui qui a obtenu l'accord des représentants. Sa décision ne fait toutefois guère de doute.

M.L.

*(Publicité)*

# IRAN

# Soutien mondial au plan de paix du Conseil national de la résistance d'Iran

## (Déclaration du 13 mars 1983 de M. Radjavi)

Plus de **5 000** ministres, vice-ministres, dirigeants de partis politiques et députés de 45 pays d'Asie, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie ont condamné la «politique belliciste du régime moyenâgeux de Khomeiny» et soutenu «le plan du 13 mars» de M. Radjavi, président du Conseil national de la résistance et dirigeant de l'Organisation des Modjahédines du peuple d'Iran. Ils ont demandé à l'ONU et à tous les Etats membres de «soutenir ce plan, qui représente une base adéquate pour mettre fin au conflit».

### APPEL POUR LA PAIX DANS LE CONFLIT IRAN-IRAK

*Malgré la ferme volonté de paix manifestée par le peuple iranien et malgré les efforts de la communauté internationale, destinés à mettre fin aux hostilités, le régime de Khomeiny persiste à poursuivre la guerre Iran-Irak, afin de réprimer la résistance nationale du peuple iranien qui ne cesse de se développer. Six ans après son déclenchement, du côté iranien, la guerre a fait plus d'un million de tués et de blessés, plus de trois millions de sans-abri et des milliards de dollars de dégâts économiques. En poursuivant cette guerre, le régime de Khomeiny cherche à créer l'instabilité dans la région pour se maintenir coûte que coûte au pouvoir. Son bellicisme et ses actions terroristes à l'étranger menacent non seulement la paix régionale, mais également la paix mondiale. Toute initiative allant dans le sens du désir de paix du peuple iranien peut être déterminante pour mettre fin aux hostilités.*

*Le plan de paix présenté le 13 mars 1983 par Monsieur Massoud Radjavi, dirigeant de la résistance iranienne, a non seulement reçu l'approbation générale du peuple iranien, mais il a également été soutenu par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (voir résolution 849 du 30-9-1985), le Parlement européen (voir document B2-527/86 du 11-6-1985) et par plus de 3 000 partis, organisations et personnalités politiques. Près de trois ans après la proclamation de ce plan de paix, le régime Khomeiny a une nouvelle fois prouvé son opposition à la volonté de paix du peuple iranien et de l'opinion internationale, en lançant son offensive du 10 février.*

*Etant convaincus que les pressions et le soutien des instances internationales et des organisations et personnalités politiques importantes peuvent mettre un terme à ce conflit meurtrier entretenu par la politique belliciste de Khomeiny :*

*– nous soutenons le plan du 13 mars 1983 de M. Radjavi, président du Conseil national de la résistance et dirigeant de l'OMPI, pour aboutir à la réalisation d'une paix équitable et durable ;*

*– nous demandons aux Nations unies et à tous les pays membres de soutenir ce plan, qui représente une base adéquate pour mettre fin au conflit.*

*Note :* **Le 21 mars 1983, dans sa réponse officielle adressée à M. Radjavi, le gouvernement irakien a reconnu le plan de paix du Conseil national de la résistance comme une base acceptable pour les négociations de paix.**

## FRANCE

### Personnalités politiques et parlementaires

**Abelin Jean-Pierre** (dép. PE, vice-prés. CDS, dép. AN-UDF) ; **André René** (dép. AN-RPR) ; **Ansquer Vincent** (dép. AN-RPR) ; **Alloncle Michel** (sén. RPR) ; **Audinot André** (dép. AN-NI) ; **Authié Germain** (sén. PS) ; **Barbier Bernard** (sén. UREI) ; **Bassinet Philippe** (dép. AN-PS) ; **Bastie Pierre** (sén. PS) ; **Baudis Dominique** (dép. PE, maire de Toulouse, UDF) ; **Bayard Henri** (dép. AN-UDF) ; **Beaumont René** (dép. AN-UDF) ; **Bécam Marc** (dép. AN-RPR) ; **Begault Jean** (dép. AN-UDF) ; **Belcour Henri** (sén. RPR) ; **Benard-Mousseaux Jean** (sén. UREI) ; **Benoit René** (dép. AN-UDF) ; **Bergelin Christian** (dép. AN-RPR) ; **Bergeron André** (secrétaire général CGT-FO) ; **Bercher G.** (sén. GD) ; **Berrier Noël** (sén. PS) ; **Bialski Jacques** (vice-prés. Gp. socialiste, Sénat) ; **Général Bigeard Marcel** (dép. AN-UDF) ; **Billardon André** (dép. AN-PS) ; **Blanc Jacques** (dép. AN-Bur. pol. UDF) ; **Blanc Jean-Pierre** (sén. UC) ; **Bleuler Pierre** (dép. AN-UDF) ; **Blum Roland** (dép. AN-UDF) ; **Boeuf Marc** (sén. PS) ; **Bollengier-Stragier Georges** (dép. AN-UDF) ; **Bonduel Stéphane** (sén. GD) ; **Bonhomme Jean** (dép. AN-RPR) ; **Bonnet Alain** (dép. AN-MRG) ; **Borel André** (dép. AN-PS) ; **Bouloux Jean-Marie** (sén. UC) ; **Bouquerel Amédée** (sén. RPR) ; **Bourg-Broc Bruno** (dép. AN-RPR) ; **Boyer Jean** (sén UREI) ; **Boyer Louis** (sén UREI) ; **Braconnier Jacques** (sén. RPR) ; **Branger Jean-Guy** (dép. AN-UDF) ; **Brantus Pierre** (sén. UC) ; **Briane Jean** (dép. AN-UDF) ; **Brives Louis** (sén. GD) ; **Brocard Jean** (dép. AN-UDF) ; **Brochard Albert** (dép. AN-UDF) ; **Caiveau Louis** (sén. UC) ; **Cambolive Jacques** (dép. AN-PS) ; **Cartelet Michel** (dép. AN-PS) ; **Castex Marc** (sén., UREI) ; **Cazalet Auguste** (sén. Bur. pol. RPR) ; **Cazalet Robert** (dép. AN-UDF) ; **Ceccaldi-Pavard Pierre** (sén. UC-Sec. du Sénat) ; **Chanfrault Guy** (dép. AN-PS) ; **Chapuis Robert** (dép. AN-Secr. nat. PS) ; **Charles Bernard** (sécr. nat. MRG) ; **Charles Serge** (dép. AN-RPR) ; **Charretier Maurice** (dép. AN-UDF) ; **Charropin Jean** (dép. AN-RPR) ; **Chasseguet Gérard** (dép. AN-RPR) ; **Chauveau Guy-Michel** (dép. AN-PS) ; **Chauvin Adolphe** (sén. UC) ; **Chevallier Daniel** (dép. AN-PS) ; **Chinaud Roger** (dép. PE-UDF, conseiller pol. PR) ; **Chouat Didier** (dép. AN-PS) ; **Chupin Auguste** (sén. UC) ; **Chupin Jean-Claude** (dép. AN-PS) ; **Clément Pascal** (dép. AN-UDF) ; **Coffineau Michel** (dép. AN-PS) ; **Colin Georges** (dép. AN-PS) ; **Colombier Georges** (dép. AN-UDF) ; **Correze Roger** (dép. AN-RPR) ; **Costes Marcel** (sén. PS) ; **Coste-Floret Alfred** (prés. dém. chr. dép. PE-RPR) ; **Couepel Sébastien** (dép. AN-UDF) ; **Courtot Raymond** (sécr. gén. PLE) ; **Cousin Bernard** (dép. AN-RPR) ; **Couve Jean-Michel** (dép. AN-RPR) ; **Cozan Jean-Yves** (dép. AN-UDF) ; **Crépeau Michel** (prés. d'hon. MRG, dép. AN) ; **Crucis Michel** (sén. UREI) ; **Daunay Marcel** (sén. UC) ; **David Jean-Paul** (pré. PLE) ; **Delatre Georges** (dép. AN-RPR) ; **Delelis André** (sén. PS) ; **Delfosse Georges** (dép. AN-UDF) ; **Delmar Pierre** (dép. AN-RPR) ; **Delmas Lucien** (sén. PS) ; **Dehoux Marcel** (dép. AN-PS) ; **Delevoye Jean-Paul** (dép. AN-RPR) ; **Derosier Bernard** (dép. AN-PS) ; **Desanlis Jean** (dép. AN-UDF) ; **Desbrière Bernard** (sén. PS) ; **Dessein Jean-Claude** (dép. AN-PS) ; **Deschaux-Beaume Freddy** (dép. AN-PS) ; **Destrade Jean-Pierre** (dép. AN-suppléant bur. exécutif PS) ; **Dhaille Paul** (dép. AN-PS) ; **Didier Emile** (sén. GD) ; **Donnez Georges** (dép. PE,vice-prés. UDF, prés. dél. PSD) ; **Dreyfus-Schmidt Michel** (sén. PS) ; **Durand Adrien** (dép. AN-UDF) ; **Durr André** (dép. AN-RPR) ; **Eeckhoutte Léon** (sén. PS) ; **Elby Henri** (sén. UREI) ; **Estier Claude** ; **Fangaret Alain** (dép. AN-UDF) ; **Faure Maurice** (sén. GD prés. d'honneur MRG) ; **Ferrari Gratien** (dép. AN-UDF) ; **Feron Jacques** (dép. AN-CNIP, adjoint au maire de Paris) ; **Fèvre Charles** (dép. AN-UDF) ; **Fontaine Nicole** (dép. PE-UDF) ; **de la Forest Louis** (sén. UREI) ; **Fournier Bernard** (prés. UJP) ; **Fourre Jean-Pierre** (dép. AN-PS) ; **Galland Yves** (dép. PE, secr. gén. PR, adjoint au maire de Paris) ; **de Gastines Henri** (dép. AN-RPR) ; **Gaudin Jean-Claude** (président du groupe UDF à l'AN) ; **Geng Francis** (dép. AN-UDF) ; **Gengenwin Germain** (dép. AN-UDF) ; **Gérin Alfred** (sén. UC) ; **Germon Claude** (dép. AN, suppléant bur. exécutif PS) ; **Gonelduff Jean-Louis** (dép. AN-RPR) ; **Goldet Cécile** (sén. PS) ; **Gougy Jean** (dép. AN-RPR) ; **Goulet Daniel** (dép. AN-RPR) ; **Gouteyron Adrien** (sén. RPR) ; **Gouze Hubert** (dép. AN-PS) ; **Guermeur Guy** (dép. PE-RPR) ; **Guillaume Robert** (sén. PS) ; **Guillaumot Paul** (sén. UREI) ; **Hanoun Michel** (dép. AN-RPR) ; **Huchon Jean** (sén. UC) ; **Hunault Xavier** (dép. AN-UDF) ; **Husson Roger** (sén. RPR) ; **Jarrot André** (dép. AN-RPR) ; **Jeandon Maurice** (dép. AN-DD) ; **Jouany André** (sén. GD) ; **Julia Didier** (dép. AN, délégué nat. RPR) ; **Kasperelt Gabriel** (dép. AN, bur. pol. RPR) ; **Kerguelis Aimé** (dép. AN-UDF) ; **Koehl Emile** (dép. AN-UDF) ; **Labbé Claude** (président d'honneur groupe RPR-AN) ; **Laborde Jean** (dép. AN-PS) ; **Lachenaud Jean-Philippe** (dél. gén. UDF) ; **Laignel André** (dép. AN, secrétaire national PS) ; **Lamant Jean-claude** (dép. AN-RPR) ; **Lambert Michel** (dép. AN-PS) ; **Léchenaud France** (sén. GD) ; **Lecuir Marie-France** (dép. AN, suppléante bur. exécutif PS) ; **Le Foll Robert** (dép. AN-PS) ; **Legras Philippe** (dép. AN-RPR) ; **Léonard Gérrd** (dép. AN-RPR) ; **Lepercq Arnaud** (dép. AN-RPR) ; **Lienemann Marie-Noëlle** (dép. PE, bur. exéc. PS) ; **Lengiet Edmond** (sén. GD) ; **Léonard Gérard** (dép. AN-RPR) ; **Leroux Ginette** (dép. AN-PS) ; **Lombard Maurice** (sén. RPR) ; **Louet Henri** (dép. AN-RPR) ; **Louvot Pierre** (sén. UREI) ; **Machet Jacques** (sén. UC) ; **Madelin Jean** (sén. UC) ; **Madrelle Philippe** (sén. PS) ; **Mallet Jacques** (dép. PE-UDF) ; **Marchand Philippe** (dép. AN-PS) ; **Mathieu Serge** (sén. UREI) ; **Mathieu Gilbert** (dép. AN-UDF) ; **Mauger Pierre** (dép. AN-RPR) ; **Mayoud Alain** (dép. AN-UDF) ; **Médecin Jacques** (dép. AN-RPR) ; **Mercier Louis** (sén UC) ; **Meric André** (prés. Gp. soc. au Sénat) ; **Mestre Philippe** (dép. AN-UDF) ; **Micaux Pierre** (dép. AN-UDF) ; **Michel Jean-François** (dép. AN-UDF) ; **Millon Charles** (dép. AN-UDF, premier vice-président de l'Assemblée nationale) ; **Miossec Charles** (dép. AN-RPR) ; **Mirondot Michel** (sén UREI) ; **Missoffe Hélène** (dép. AN-RPR) ; **Mouchel Jean** (dép. PE-RPR) ; **Moulinet Louis** (dép. AN-PS) ; **Mouly Georges** (sén. GD) ; **Moutoussamy Ernest** (dép. AN-app. C) ; **Moyne-Bressand Alain** (dép. AN-UDF) ; **Narquin Jean** (dép. AN-RPR) ; **Natiez Jean** (dép. AN, sec. nat. adj. PS) ; **Noé Pierre** (sén. PS) ; **Oehler Jean-André** (dép. AN-PS) ; **Olivier Henri** (sén. UREI) ; **Paccou Charles** (dép. AN-RPR) ; **Paecht Arthur** (dép. AN-UDF, bur. pol. PR) ; **Parmantier Bernard** (sén. PS) ; **Perbet Régis** (dép. AN-RPR) ; **Perrein Louis** (sén. PS) ; **Pery Nicole** (vice-prés. PE-PS) ; **Pluchet Alain** (sén. RPR) ; **Portier Henri** (sén. RPR) ; **Puaud Philippe** (dép. AN-PS) ; **Rausch Jean-Marie** (sén. UC) ; **Rayual Pierre** (dép. AN-RPR) ; **Revet Charles** (dép. AN-UDF) ; **Richard Alain** (dép. AN-PS) ; **Richard Lucien** (dép. AN-RPR) ; **Rigaud Jean** (dép. AN-UDF) ; **Rigou Michel** (sén. GD) ; **Rossi André** (dép. AN, dép. PE-UDF, vice-prés. PR) ; **Ruet Roland** (sén. UREI) ; **Sainte-Marie Michel** (dép. AN-PS) ; **Schiele Pierre** (sén. UC) ; **Sordel Michel** (sén. UREI) ; **Soucaret Raymond** (sén. GD) ; **Stasi Bernard** (dép. AN, vice-prés. CDS) ; **Stirn Olivier** (dép. AN-PS) ; **Sutra de Germa Georges** (dép. PE-PS) ; **Tavernier Yves** (dép. AN-PS) ; **Thome-Patenôtre J.** (dép. PE-RPR) ; **Tranchant Georges** (dép. AN-RPR) ; **Travert René** (sén. UREI) ; **Vayssade Marie-Claude** (dép. PE-PS, prés. commision juridique PE) ; **de la Verpillière Guy** (sén. UREI) ; **Vidal Marcel** (sén. PS) ; **Vivien Alain** (dép. AN-PS) ; **Vuillaume Roland** (dép. AN-RPR) ; **Vivien Robert-André** (dép. AN-RPR) ; **Voilquin Albert** (sén., vice-prés. Gp. UREI au Sénat) ; **Wagner Robert** (dép. AN-RPR).

### Personnalités du monde littéraire artistique, culturel et social

**Andrevon Jean-Pierre** (écrivain) ; **Armand Chantal** (écrivain) ; **Barth maurice** ; **de Beauvoir Simone** (écrivain) ; **Berriot Karine** (écrivain) ; **Berruer Pierre** (journaliste) ; **Berthet Jean-Claude** (dessinateur, écrivain) ; **Bianciotti Hector** (écrivain) ; **Billon Alain** (journaliste, ancien député) ; **Bourin Jeanne** (historienne) ; **Briac Aurelia** (écrivain) ; **Bricard Isabelle** ; **Buttin Maurice** (avocat) ; **Castelot André** (écrivain) ; **Duc de Castries** (écrivain) ; **Cassel Laurent** (écrivain) ; **Chaffanjon Arnaud** (historien) ; **Chiflet Jean-Loup** (éditeur) ; **Deforges Régine** (écrivain) ; **Desilliers Jean-Pierre** (écrivain) ; **Dieuzaide Michel** (photographe) ; **Docteur Dumont** ; **Duneton Claude** (écrivain) ; **Engelmajer Lucien** ; **Ernst** (dessinateur, écrivain) ; **Ferniot Jean** (journaliste) ; **Général Gambiez Fernand** (membre de l'Institut) ; **Goepfert Brice** (dessinateur) ; **Gos Roland** (dessinateur, écrivain) ; **Hawkins** (humoriste) ; **Hagede** (écrivain) ; **Houteer Gérard** (journaliste, ancien député) ; **Ikor Roger** (écrivain) ; **Jacquard Albert** ; **Jannin Frédéric** (dessinateur, écrivain) ; **Jouffa François** (journaliste) ; **Journiac Emma** ; **Prof. Jouve Edmond** ; **Judenne Roger** (écrivain) ; **Lacarrière Jacques** ; **Lainé Pascal** (écrivain) ; **de la Gorce Francine** (écrivain) ; **Lagorce Guy** (écrivain) ; **Lapeyroune M.** (chercheur) ; **Lacoste Yves** (écrivain) ; **Lacotte Daniel** (écrivain) ; **Landry Bernard G.** (écrivain) ; **Leduc Victor** (écrivain) ; **Lentz Serge** ; **Limonon E.** (écrivain) ; **Plem** (caricaturiste) ; **de Maletroit Jean** (écrivain) ; **Massin Brigitte** (écrivain) ; **Matzneff Gabriel** (écrivain) ; **Michelet Cl.** (écrivain) ; **Munier Gilles** ; **Nogues Jean-Come** (écrivain) ; **Ouvrard Hélène** ; **Perrault Gilles** (écrivain) ; **Queffelec Yann** (écrivain) ; **de Rivoyre Christine** ; **Saint-Prot Charles** (journaliste) ; **Sezafran Maurice** (écrivain) ; **Schwartz Laurent** (mathématicien) ; **Teitgen Francis** (avocat), **UNEF-ID** ; **Villemot G.** ; **Vincent Jean-Didier** (écrivain) ; **Wiaz** (dessinateur) ; **Père Wresinski Joseph** ; **Xenakis Françoise** (journaliste)...

**et 31 autres personnalités.**

## GRANDE-BRETAGNE

**Alton David** (superviseur du groupe libéral du Parlement) ; **Anderson Donald** (porte-parole affaires étrangères groupe travailliste Parlement) ; **Archer Peter** (porte-parole des affaires de l'Irlande du Nord, Parti travailliste). **Association des Nations unies** (UNA). **Lord Avebury** (président groupe des droits de l'homme du Parlement) ; **Beith Alan** (vice-président Parti libéral et porte-parole des affaires étrangères du parti. **Confédération des travailleurs des transports publics** (TGWU). **Lord Ennals** (député Chambre des Lords et président Association Nations unies) ; **Fox Marcus** (vice-président groupe conservateur du Parlement (comité 1922)) ; **Lord Gladwyn** (porte-parole des affaires étrangères du groupe libéral de la Chambre des Lords) ; **Greenway Harry** (vice-président commission de l'éducation du groupe conservateur au Parlement) ; **Healey Denis** (porte-parole des affaires étrangères du Parti travailliste, membre du *shadow cabinet*) ; **Hough Nevill** (président Parti travailliste) ; **Johnson Smith Sir Geoffrey** (vice-président comité défense groupe conservateur au Parlement) ; **Kaufman Gerald** (porte-parole des affaires intérieures du Parti travailliste) ; **Lloyd Ian** (président comité énergie au Parlement, (conservateur) ; **Orme Stan** (porte-parole énergie Parti travailliste, membre *shadow cabinet*). **« Pax Christi ».** **Rippon Geoffrey** (député conservateur, ex-ministre des finances) ; **Seear Baroness** (leader groupe libéral de la Chambre des Lords) ; **Steel David** (leader Parti libéral) ; **Tuffin Allan** (secrétaire général Confédération travailleurs communications (UCW) ; **Lord Underhill** (vice-président groupe travailliste à la Chambre des Lords) ; **Wall Sir Patrick** (président Assemblée Atlantique nord) ; **Whitty Larry** (secrétaire général Parti travailliste).

**et 930 autres dirigeants politiques, députés et personnalités politiques.**

## ITALIE

### Ministres et vice-ministres

**Baraucchi Paolo** (vice-ministre de l'intérieur) ; **Borruso Andrea** (vice-ministre du travail) ; **Carpino Antonio** (vice-ministre de la justice) ; **Ciampaglia Alberto** (vice-ministre du planning économique et du budget) ; **Corti Bruno** (vice-ministre des affaires étrangères) ; **Costa Raffaele** (vice-ministre de l'intérieur) ; **Costi Silvano** (vice-ministre du commerce maritime) ; **De Lorenzo Francesco** (vice-ministre de la santé) ; **Giacometti Delio** (vice-ministre de la participation de l'Etat) ; **Leccisi Pino** (vice-ministre du travail) ; **Melillo Savino** (vice-ministre des transports) ; **Nicolazzi Franco** ministre des travaux publics et secrétaire général du Parti social-démocrate) ; **Nonne Giovanni** (vice-ministre des finances) ; **Romita Pier Luigi** (ministre du planning économique et du budget) ; **Sanese Nicola** (vice-ministre de l'industrie et du commerce) ; **Signori Silvano** (vice-ministre de la défense) ; **Vizzini Carlo** (ministre des affaires régionales)

### Autres signataires

**Aniasi Aldo** (vice-président du Parlement) ; **Azzaro Giuseppe** (vice-président du Parlement) ; **Benvenuto Giorgio** (secrétaire général Union italienne du travail (UIL)) ; **Biondi Alfredo** (secrétaire général du Parti libéral (PLI) ; **Bodrato Guido** (secrétaire général adjoint du Parti démocrate-chrétien) ; **Cresco Angelo** (vice-président du groupe socialiste au Parlement) ; **Fontana Giovanni** vice-secrétaire général du Parti démocrate-chrétien) ; **Gitti Tarcisio** (vice-secrétaire du groupe démocrate-chrétien du Parlement) ; **Gunnella Aristide** (vice-président général du Parti républicain (PRI)) ; **Mancino Nicola** (président du groupe démocrate-chrétien au Sénat) ; **Marini Franco** (secrétaire- général de la Fédération italienne syndicale des travailleurs (CILS)) ; **Napolitano Giorgio** (président du groupe communiste au Parlement) ; **Piccoli Flaminio** (président du Parti démocrate-chrétien) ; **Pizzinato Antonio** (secrétaire général de la Confédération générale italienne du travail (CGIL)) ; **Scotti Vincenzo** (secrétaire général adjoint du Parti démocrate-chrétien) ; **Tedesco Tato Giglia** (vice-président du Sénat).

**et 589 autres dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## ALLEMAGNE FÉDÉRALE

**Aigner Heinrich** (président commission du contrôle budgétaire Parlement européen) ; **Bindig Rudolf** (responsable des droits de l'Homme groupe SPD au Parl.) ; **Dressler Rudolf** (memb. comité directeur SPD, dép.) ; **Esters Helmut** (vice-président groupe de travail sur l'économie et les finances SPD Parl.) ; **Ferlemann Erwin** (président synd. impression et papier) ; **Fischer Leni** (dép. Union chrétienne démocrate CDU) ; **Haack Dieter** (dép. SPD, ex-ministre des travaux publics et urbanisme) ; **Harr Ernst** (dép. SPD, président synd. cheminots GdED) ; **Haungs Rainer** (dép. CDU) ; **Hoeffkes Peter W.** (vice-président groupe CSU Parl.) ; **Hoepfinger Stephan** (dép. CSU) ; **Hoff Magdalene** (memb. comité-directeur SPD, dép. Parl. eur.) ; **Jaeger Claus** (dép. CDU Parl., dép. conseil Eur.) ; **Jobst Dionys** (vice-président groupe CSU Parl.) ; **Kansy Dietmar** (prés. groupe de travail sur la construction en bâtiment et l'urbanisme CDU/CSU, Parl.) ; **Lemmrich Karl Heinz** (président commission des transports du Parl.) ; **Lintner Eduard** (porte-parole polit. intérieure groupe CDU/CSU) ; **Meininghaus Alfred** (vice-président commission de surveillance du Parlement) ; **Mueller Guenther** (président comm. agriculture com. eur., dép. Parl. féd.) ; **Rappe Hermann** (dép. SPD, président synd. chimie papèterie et mosaïque) ; **Reuschenbach Peter** (vice-président commission économique du Parlement) ; **Schinzel Dieter** (dép. Parl. eur., président SPD Aix-la-Chapelle, vice-président Ligue germano-arabe) ; **Schoefberger Rudolf** (président SPD Bavière, dép.) ; **Graf von Stauffenberg Franz Ludwig S.** (dép. Parlement Eur. memb. comité directeur Union chrétienne sociale CSU) ; **Vahlberg Juergen** (dép. SPD) ; **Vogel Axel** (vice-président commission des finances du Parlement fédéral) ; **Weber Beate** (vice-président conseil fédéral SPD, président commission de l'environnement et de la santé du Parlement européen) ; **Wittmann Fritz** (dép., président groupe du travail sur les affaires juridiques, CDU/CSU Parl.).

**et 134 dirigeants, députés et personnalités politiques.**

مطابق للأصل

paix du
nce d'Iran
djavi)

députés de 45 pays d'Asie, … iciste du régime moyenâgeux … Conseil national de la résis… demandé à l'ONU et à tous … pour mettre fin au conflit».

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

(Publicité)

## BELGIQUE

### Ministres

**Daloze Amand** (ministre du logement et de la tutelle pour la région wallonne) ; **Geens Gaston** (ministre des affaires communautaires, économie et emploi) ; **Liénard Albert** (ministre de l'aménagement du territoire, eau et vie rurale pour la région wallonne) ; **Luigen Guy** (secrétaire d'Etat à la modernisation, à l'information des services publics, adjoint au premier ministre, sénateur) ; **Mainil Pierre** (secrétaire d'Etat aux pensions, sénateur) ; **Poullet Edouard** (ministre délégué pour. législ. communauté francophone, affaires sociales et tourisme, sénateur) ; **Thys Jean-Louis** (secrétaire d'Etat à la région bruxelloise).

### Autres signataires

**Anciaux Victor** (président de l'Union du peuple, VU) ; **Beysen Edward** (président du groupe PVV à la Chambre des représentants) ; **Clerfayt Georges** (président du Front démocratique francophone, FDF) ; **Cosme Guy** (vice-président du Parti socialiste, PS) ; **Deleuze Olivier** (président du groupe Ecolo-Agalev à la Chambre des représentants) ; **Delruelle-Ghobert Janine** (présidente du groupe réformateur libéral, PRL, au Sénat) ; **Deprez Gérard** (président du Parti socialiste chrétien, PSC) ; **Gabriels Jaak** (président du groupe VU à la Chambre des représentants) ; **Gijs Robert** (président du groupe CVP, sénateur) ; **Henrion Robert** (vice-président du Sénat) ; **Herman-Michielsens Lucienne** (présidente du groupe PVV au Sénat) ; **Houthuys Jef** (président de la Confédération des syndicats chrétiens belges, CSC) ; **Kubla Serge** (président du groupe PRL à la Chambre des représentants) ; **Langendries Raymond** (président du groupe PSC, sénateur) ; **Michel Louis** (président du Parti réformateur libéral, PRL) ; **Swaelen Frank** (président du Parti du peuple chrétien, CVP) ; **Van Den Brande Luc** (président du groupe CVP à la Chambre des représentants) ; **Van Der Biest Alain** (président du groupe socialiste, PS, à la Chambre des représentants) ; **Van Grembergen Paul** (président du groupe VU au Sénat) ; **Van Miert Karl** (président du Parti socialiste, SP) ; **Van Puymbroeck Marcel** (président du groupe Ecolo-Agalev au Sénat) ; **Wauthy Emile** (président du groupe PSC à la Chambre des représentants) ; **Wyninckx Joseph** (président du groupe SP au Sénat)

**et 295 autres dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## SUISSE

**Baumlin Richard** (membre de la commission des relations extérieures du Conseil national) ; **Bossy Jean-Pierre** (président du Parti socialiste genevois) ; **Carobbio Werner** (leader du Parti ouvrier socialiste) ; **Clivaz Jean** (député, président de la Confédération générale des cheminots) ; **Dryer Pierre** (ex-président du Conseil d'Etat du Parti démocrate-chrétien) ; **Dunki Max** (leader du Parti évangélique (EVP) ; **Frei Armin** (vice-président du Syndicat du bâtiment et du bois, GBH, membre du comité exécutif de la Fédération de l'union des travailleurs, PRD) ; **Frey Claude** (vice-président du groupe du Parti radical-démocratique, PRD, au Conseil national) ; **Jaeger Franz** (leader du Parti de l'Alliance indépendante, I) ; **Jaggi Yvette** (député, vice-président du Parti socialiste, PSS, président de section des femmes du parti ; **Kung Peter** (président de la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation) ; **Lenzlinger Martin** (président du Parti socialiste zurichois) ; **Magnin Armand** (secrétaire -général du Parti suisse du travail) ; **Meier Félix** (secrétaire du groupe PSS au Conseil national) ; **Metral Jean-Pierre** (secrétaire-général du PSS) ; **Nebiker Hans Rudolf** (président du groupe Union démocratique du centre, UDC, au Conseil national) ; **Oester Prof. Dr. Hans** (membre de la Commission de l'armée au Conseil national) ; **Ogi Adolf** (leader UDC) ; **Reimann Fritz** (député, président de la Confédération syndicale des travailleurs, SGB) ; **Renschler Walter** (député, secrétaire-général de la Confédération des employés des services publics) ; **Roy Jean-Noël** (conseiller du chef du département fédéral des finances) ; **Riesen Jean** (membre de la Commission des relations extérieures du Conseil national) ; **Robbiani Dario** (président du groupe PSS au Conseil national) ; **Schappi Hans** (président du Syndicat du tissage, de la chimie et papeterie) ; **Vollmer Peter** (vice-président du PPS) ; **Widmer Sigmund** (président du groupe coalition , I EVP, au Conseil national) ; **Walser Erwin** (président de la Confédération des employés de l'industrie du cuir, membre du comité exécutif de la Fédération des syndicats ouvriers)

**et 149 autres dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## ESPAGNE

**Camacho Marcelino** (secrétaire général des commissions ouvrières, CCOO) ; **Carrillo Santiago** (député PCE) ; **De Grandes Pascual Luis** (secrétaire général du parti démocratique populaire, PDP) ; **De Paz Javier** (secrétaire général de la jeunesse, PSOE) ; **Flores Elena** (responsable des relations internationales et membre du comité exécutif, PSOE) ; **Garcia Bloise Carmen** (député, membre du comité exécutif, PSOE) ; **Garcia Royo José Maria** (conseiller du président du groupe PDP au Sénat) ; **Garro José Luis** (responsable des relations internationales du parti Centre démocratique et social, CDS) ; **Guerra Juan Carlos** (vice-président du Sénat) ; **Martinez Miguel Angel** (vice-président de la commission des relations extérieures au Parlement, président de la sous-commission au Proche-Orient, conseiller européen) ; **Martin-Toval Eduardo** (président du groupe PSOE au Parlement) ; **Redondo Nicolas** (secrétaire général de l'Union générale du travail, UGT) ; **Sanchez Montero Simon** (responsable des relations internationales du PCE) ; **Sotillo Marti Vicenti** (président de la commission législative au Parlement) ; **Thorres Boursault Leopoldo** (premier vice-président du Parlement)

**et 181 autres dirigeants politiques, sénateurs, députés et personnalités politiques.**

## PORTUGAL

**Amaral Roberto** (dép. du Parti rénovateur démocratique, PRD) ; **Barbosa Jorge Marais** (directeur international du Parti socialiste démocratique du centre, CDS) ; **Cardia Sottomayer** (dép., membre de la commission permanente du Parti socialiste, PSP) ; **Correia Angelo** (président de la délégation du Portugal à l'Assemblée de l'Atlantique Nord) ; **Couto Torres** (membre de la commission permanente, PSP, président de l'Union générale des travailleurs portugais, UGTP) ; **Jeunesse socialiste démocratique ; Jeunesse socialiste ; Jeunesse socialiste démocratique du Centre** ; **Loureiro Dias** (secrétaire général du Parti socialiste démocratique, PSD) ; **Mateus Rui** (responsable des affaires étrangères du groupe socialiste du Parlement)

**et 125 autres dirigeants politiques et députés.**

## IRLANDE

**Ahern Berti** (dép., vice-président du Fianna Fail, FF) ; **Belton Luke** (président du groupe Fine Gael, FG) ; **Bermingham Joe** (président du groupe travailliste au Parlement) ; **Brady Vincent** (questeur FF au Parlement) ; **Crotty Kieran** (président du groupe FG au Parlement) ; **Donellan John** (ministre-adjoint au bien-être social) ; **Ferris Michael** (vice-président du Sénat, président du groupe travailliste au Sénat) ; **Fitzpatrick Finbar** (secrétaire général FG) ; **Higgins Michael** (sén. président du Parti travailliste) ; **Kavanagh Ray** (secrétaire général du Parti travailliste) ; **Lanigan Mick** (président du groupe FF au Sénat) ; **Lenihan Brian** (vice-président FF) ; **Moynihan Michael** (ministre-adjoint à la pêche, à la forêt et au tourisme) ; **Pattison Seamus** (ministre-adjoint au bien-être social) ; **O'Kennedy Michael** (ex-président de l'assemblée des ministres du Conseil de l'Europe, dép.) ; **O'Sullivan Toddy** (ministre-adjoint à l'environnement) ; **Wall Frank** (secrétaire général FF)

**et 153 autres leaders politiques, sénateurs et députés.**

## AUTRICHE

**Grabher-Meyer Walter** (secrétaire général du Parti libéral d'Autriche) ; **Hoechtl Josef** (porte-parole des droits de l'homme du Parti du peuple d'Autriche, OVP) ; **Prechtel Fritz** (président de l'Union internationale des transports et député socialiste, SPO) ; **Blenk Wolfgang** (président du groupe démocrate-chrétien au Conseil de l'Europe) ; **Nowotny Ewald** (député SPO au Parlement).

## FINLANDE

**Aho Arja** (député du Parti social-démocrate) ; **Arranz Ritta-Liisa** (député du Parti rural) ; **Ehrnrooth Georg Carl** (député et dirigeant Parti constitutionnel) ; **Jokinen Anna-Liisa** (député Ligue démocratique du peuple (SKDL) ; **Kemppainen Arvo** (député SKDL) ; **Rajantie Raija** (député Parti social-démocrate) ; **Soderstrom Hakansson Sten** (député SKDL) ; **Turpeinen Pirkko** (député SKDL)

**et autres dirigeants politiques et députés.**

## SAINT-MARIN

### Ministres

**Della Balda Giuseppe**, (ministre du travail) ; **Della Balda Emilio** (ministre des finances et du budget) ; **Garattoni Antonio** (ministre de l'industrie et de l'artisanat) ; **Maiani Ariosto** ; **Morgantini Fausta** (ministre de l'enseignement et de l'éducation) ; **Pasolini Gastone** (ministre du transport et des relations publiques) ; **Reffi Giordano Bruno** (ministre des affaires étrangères et secrétaire général du Parti socialiste) ; **Rossi Emma** (ministre de la santé et de l'assurance sociale) ; **Selva Alvaro** (ministre de l'intérieur) ; **Stolfi Fiorenzo** (ministre du commerce et du tourisme.

### Autres signataires

**Boscaglia Carla** (président du groupe parlementaire démocrate-chrétien) ; **Busignani Patrizia** (secrétaire générale du parti de l'Union socialiste) ; **Casalis** (secrétaire général du Parti social-démocrate) ; **Gatti Gabrielle** (secrétaire générale du Parti démocrate-chrétien) ; **Ghiotti Gilberto** (secrétaire général du Parti communiste)

**et 47 autres dirigeants politiques et députés.**

## PAYS-BAS

**Beckers-de Bruijn Ria** (lead. politique radicaux PPR, président du groupe PPR à la première Chambre) ; **Blaauw Jan Dirk** (vice-président de l'Union européenne occidentale UED, président du groupe libéral de l'UED, dép. UUD) ; **Bukman Piet** (président du Parti démocrate-chrétien, CDA, président du Parti populaire de l'Europe) ; **Christiaanse Jan** (président du groupe CDA à la deuxième Chambre) ; **Dales Ien** (président de la commission émancipation féminine à la première Chambre, ex-ministre du travail et des Affaires sociales) ; **De Boer Joop** (président de la commission des affaires étrangères du groupe CDA et vice-président de la commission des affaires étrangères de la première Chambre) ; **De Rijk L. M.** (vice-président de la deuxième Chambre) ; **De Vries Bert**) (président du groupe des démocrates chrétiens, CDA, à la première Chambre) ; **Den Uyl Joop** (dirigeant du Parti travailliste, président du groupe PvdA à la première Chambre, président de la confédération des Partis socialistes de la Communauté européenne) ; **Dolman Dirk** (président de la première Chambre) ; **Engwirda Maarten** (président du groupe Démocrate 66 à la première Chambre) ; **Feij F.M.** (vice-président de la deuxième Chambre) ; **Kamminga J.** (président du VVD) ; **Kosto Aad** (président de la commission de la justice de la première Chambre) ; **Nijpels Ed** (lead. du Parti du peuple pour la liberté et la démocratie, VVD, président du groupe VVD de la première Chambre) ; **Pont Hans** (président de la Confédération des travaillistes FNV) ; **Stemerdink Bram**, (président de la commission de la défense à la première Chambre, ex-ministre de la défense) ; **Stoelinga-Cosmann Katrien** (président du Conseil des femmes NVR) ; **Stoffelen Piet** (président du groupe socialiste, de l'Union européenne occidental, dép. PvdA de la première Chambre) ; **Ter Beek Relus**, (président de la commission des affaires étrangères de la première Chambre) ; **Van Den Berg Max** (président du Parti travailliste PvdA) ; **Van Den Berg, W.** (secrétaire gén. VVD) ; **Van Der Bergh Harry** (vice-président de la commission politique Cons. européen, dép. PvdA à la première Chambre) ; **Van Der Hek Arie**, (président de la commission économique de la première Chambre) ; **Van Es Andrée** (lead. du Parti socialiste pacifiste, PSP, président du groupe PSP de la première Chambre) ; **Vermeer A. R.** (président du groupe PvdA à la deuxième Chambre) ; **Zoutendijk G.** (président du groupe VVD à la deuxième Chambre).

**et 269 autres dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## SUÈDE

**Abelund Karin** (président de la commission juridique parlementaire et ancien ministre) ; **Andersson George** (député social-démocrate, président de la commission enseignement et éducation) ; **Cars Hadar** (président du conseil des relations extérieures du Parti libéral) ; **Eliasson Ingemar** (président du groupe libéral au Parlement et membre de la commission des relations extérieures) ; **Jonang Gunell** (président de l'Union des femmes au Parti du centre, membre de la commission des relations extérieures du Parlement) ; **Mabrink Bertil** (président du groupe de la gauche communiste et membre de la commission des relations extérieures du Parlement) ; **Marieslo Sigvard** (président de la Fédération travailliste urbaine du Nord et président de l'Union des travailleurs urbains) ; **Mattsson Kejll A.** (dép. du Centre, président de la commission du logement au Parlement) ; **Olsson Karl-Erik** (président de la commission agricole du Parlement) ; **Rosengren Bjorn** (président de l'Organisation nationale des fonctionnaires, TCO) ; **Soder Karin** (lead. du Parti du centre et vice-président de la commission des relations extérieures du Parlement) ; **Stendahl Christer** (Archevêque de Stockholm) ; **Svensson Olle** (président de la commission constitutionnelle du Parlement) ; **Svensson Alf** (président du Parti chrétien-démocrate, KDS) ; **Werner Lars** (lead. Parti de gauche communiste).

**et 172 autres dirigeants, députés et personnalités politiques.**

## NORVÈGE

**Berge Gunnar** (vice-président de la commission des finances du Parlement) ; **Brundtland Gro Harlem** (ex-premier ministre, leader Parti travailliste, membre commission des relations extérieures du Parlement) ; **Buttedahl Johan** (président du groupe centriste, membre de la commission des relations extérieures du Parlement) ; **Cjonnes Kare** (vice-président de la commission agricole) ; **Grimsrud Anne K.** (sec. groupe centriste du Parlement (SP) ; **Holes Odd** (vice-président de la commission des services sociaux du Parlement) ; **Koritzinsky Theo** (lead. Parti socialiste de gauche, membre commission des relations extérieures du Parlement) ; **Rombeck Sissel** (président de la commission de l'éducation du Parlement) ; **Synnes Harald** (président du groupe démocrate-chrétien et membre de la commission des relations extérieures du Parlement) ; **Tveit John** (président de la commission de l'environnement du Parlement).

**et 47 autres dirigeants politiques et députés.**

## DANEMARK

**Albrechtsen Keld** (président du groupe socialiste de gauche au Parlement) ; **Bjerregaard Ritt** (vice-président du groupe social-démocrate au Parlement) ; **Christensen Frode-Nor** (président du groupe centriste démocrate au Parlement) ; **Christensen Steen** (secrétaire général du Parti social-démocrate) ; **Clastager Jens** (secrétaire général du Parti libéral radical) ; **Confédération nationale des travailleurs (LO)** ; **Confédération générale des travailleurs (SID)** ; **Hansen Ivar** (président du groupe libéral au Parlement, ex-ministre des services publics) ; **Fischer Viggo** (dép. du Parti conservateur du peuple) ; **Jorgensen Anker** (ex-premier ministre, lead. du Parti social-démocrate) ; **Kofoed-Svendsen Flemming** (président du Parti chrétien du peuple) ; **Kjolbe Karin** (dép. des îles Féroé) ; **Lund Arne** (dép. du Parti conservateur du peuple) ; **Lynge Arqaluk** (député IA au Parlement du Groenland) ; **Moller Per Stig** (dép. du Parti conservateur du peuple) ; **Olesen Kjeld** (dép., ex-ministre des affaires étrangères) ; **Petersen Gert** (lead. du Parti socialiste du peuple) ; **Rasmussen Henning** (dép., ex-ministre de l'intérieur et de la justice) ; **Strange Ebba** (président du groupe socialiste du peuple au Parlement) ; **Tornaes Laurits** (dép., porte-parole du Parti libéral) ; **Voigt Pelle** (responsable des relations internationales du Parti socialiste du peuple, dép. du Conseil de l'Europe)

**et 80 autres personnalités politiques et parlementaires.**

## GRECE

**Glezos Manolis**, (secrétaire général de l'Union démocratique de gauche) ; **Kharalambidis Mikhalis** (membre du comité central du Parti socialiste) ; **Kirkos Leonidas**, (lead. du Parti communiste de Grèce de l'Intérieur) ; **Mavrodoglou Diamandis** (dép., président de la Fédération des travailleurs en bâtiment et fonctions affiliées) ; **Protopapas Kharalambos** (lead. du Parti socialiste démocratique) ; **Psarodakis Nikolaos** (lead. du Parti démocrate-chrétien) ; **Panagoulis Stathis** (président groupe socialiste unifié au Parlement) ; **Raftopoulos Yorkos** (président de la Confédération générale des travailleurs grecs) ; **Risoyanis Niko** (président du groupe socialiste au Parlement) ; **Stathopoulos Yannis** (député du Parti nouvelle démocratie) ; **Stefanopoulos Konstantinos** (lead. du Parti renouvellement de la démocratie, dép.) ; **Zighdis Yoanis** (lead. de l'Union démocratique du centre

**et 142 autres dirigeants politiques et députés.**

## LUXEMBOURG

### Ministres

**Spautz Jean** (ministre de l'intérieur, de la famille, du logement et des solidarités sociales, leader du Parti chrétien social de Luxembourg, CSV) ; **Krieps Robert** (ministre de la justice, des affaires culturelles et de l'environnement) ; **Berg Benny** (ministre de la santé et de la sécurité sociale) ; **Schlechter Marcel** (ministre des transports, des travaux publics et de l'énergie.

### Autres signataires

**Ballendorf Léon** (président du Parlement luxembourgeois) ; **Thoss Maurice** (président du groupe du Parti ouvrier socialiste au Parlement, LSAP) ; **Bourg Willy** (secrétaire général du Parti CSV) ; **Kieffer Paul**, (membre du comité directeur du Parti chrétien-social, PCS) ; **Jacobs Marie-Josée** (député du Parti chrétien-social) ; **Hubsch René** (député du Parti démocratique) ; **Bodry Alex** (député du Parti ouvrier socialiste

**et 35 autres dirigeants politiques, députés et personnalités politiques.**

## CHYPRE

**Glafcos Clerides** (président du Rassemblement démocratique, DISY) ; **Hadjidemetriou Takis** (secrétaire général du Parti socialiste, EDEK) ; **Sofianos Chrysostomos** (président du Front de renouveau) ; **Kolokas Polyvios** (vice-secrétaire général du Parti démocrate) ; **Zachariades Léandros** (vice-président du DISY) ; **Ioannis Matsis** (secrétaire général du DISY) ; **Mousiouttas Nicos** (membre du bureau politique de EDEK) ; **Christos Christofides** (secrétaire général de l'Union du centre) ; **Papadopoulos Tassos** (président de l'Union du centre)

**et 24 autres dirigeants politiques et députés.**

## ISLANDE

**Agnarsdottir Gudrun** (dép., leader Pari de l'union des femmes) ; **Arnalds Ragnar** (prés. groupe Alliance populaire au Parlement) ; **Bjarnason Gudmundur** (secr. gén. du Parti progressiste) ; **Gestsson Svavar** (prés. du Parti de l'alliance populaire) ; **Gislason Ingvar** (prés. de la Chambre Basse) ; **Gudnason Bjarni** (dép. Parti socialiste démocratique) ; **Gudmundur Einarsson** (prés. groupe de la Fédération sociale démocrate (SDF) au Parlement) ; **Gudnason Eldur** (prés. groupe social-démocrate au Parlement) ; **Gunnarsson Birgir Isl** (vice-prés. du Parlement, prés. de la délégation de l'Islande à l'Assemblée atlantique Nord) ; **Hannibalsson Jon Baldwin** (prés. Parti social-démocrate) ; **Johannesson Kjartan** (dép. Conseil eur., ex-leader Parti social-démocrate) ; **Schram Dr Gunnar** (dép. Parti indépendant) ; **Sophusson Fridrik** (vice-prés. Parti indépendant, prés. délégation de l'Islande à l'Union interparlementaire) ;

**et 15 autres dirigeants politiques et députés.**

## MALTE

**Demarco Guido** (lead. adjoint du Parti nationaliste de Malte, dép.) ; **Bartolo Alfred** (député du Parti travailliste) ; **Bonello Dupuis George** (trésorier du Parti nationaliste, dép.) ; **Buttigieg Scicluna Noel** (responsable des relations extérieures du Parti nationaliste, dép.) ; **Fenech Adami Edward** (lead. du Parti nationaliste de Malte, dép.) ; **Galea Louis** (secrétaire général du Parti nationaliste, dép.) ; **Mifsud Bonnici Ugo** (président du comité exécutif du Parti nationaliste)

**et 29 autres dirigeants politiques, députés et personnalités politiques.**

## GIBRALTAR

**Bossano Joe** (leader du Parti travailliste socialiste, GSLP) ; **Canepa Adolfo** (député du Parti travailliste, GLP-AACR) ; **Hassan sir Joshua** (leader GLP-AACR) ; **Isola Peter** (leader du Parti démocratique) ; **Pilcher Joe** (président GSLP) ; **Piris John** (secrétaire général GLP-AACR) ; **Victory Joe** (secrétaire général GSLP) ; **Zammitt Horace** (député GLP-AACR)

**et 10 autres dirigeants politiques et députés.**

## LIECHTENSTEIN

**Biedermann Josef** (président du groupe du Parti des citoyens progressites, FBP, au Parlement) ; **Gassner Louis** (député du Parti des citoyens progressistes, FBP au parlement, député du Conseil de l'europe) **Dr Walch Dieter** (député du Parti des citoyens progressites, FBP).

## MEXIQUE

**De Romero Aceves Carmen Marquez** (sénateur du Parti révolutionnaire institutionnaliste, PRI) ; **Dermundo Cauhtemoc Amezcua** (leader du Parti socialiste populaire, député au Congrès) ; **Enriquez Carrasquedo Humberto** (secrétaire aux relations extérieures du syndicat des électroniciens) ; **Fernandez Jose Luis** (secrétaire aux relations extérieures du Parti travailleur, PMT) ; **Garrido Abreu Graco Ramirez** (coord. des députés du Parti social travailleurs au Congrès) ; **Gomez Alvarez Pablo** (secrétaire général du comité central du Parti socialiste unifié, PSUM) ; **Gonzales Schmal Jesus** (secrétaire aux relations extérieures du Parti d'action nationale, PAN et député) ; **Guervas Malken Norma Elizabeth** (sén. PRI) ; **Hernandez de Galindo Silvia** (président de la sous-Commission aux relations extérieures du Sénat) ; **Martinez Herberto Castillo** (président du Comité national, PMT, député au Congrès) ; **Martinez Baez Antonio** (sén., délégué du Mexique à la sous-commission de la défense des minorités à l'ONU) ; **Martinez Corbala Gonzala** (président de la commission des droits de l'homme au Sénat) ; **Martinez Verdugo Arnoldo** (président du groupe PSUM au Congrès) ; **Monsivais Ramirez Antonio** (président du groupe du Parti démocratique, PDM, au Congrès) ; **Rincon Gallardo Gilberto** (président aux relations Internationales du comité central du PSUM) ; **Zavala Faustino Alba** (sén. PRI)

**et 127 autres dirigeants politiques, sénateurs, députés, personnalités politiques.**

## BRÉSIL

**Sanford Harold** (premier secrétaire du Parlement) ; **Porto Passos** (vice-président du Sénat) ; **Luceno Humberto** (président du groupe du Mouvement démocratique, PMDB, au Sénat) ; **Moraldo Silva Jose Lourenco** (lead. du Front libéral, PFL) ; **Rossetti Nadyr** (lead. du Parti démocratique des travailleurs du Brésil, PDT) ; **Righi Gastone**, (lead. du Parti des travailleurs brésiliens, PTB) ; **Bom Djalma** (lead. du Parti des travailleurs, PT) ; **Muller Gasto** (vice-président du groupe PMDB au Sénat) ; **Lucena Fabio** (vice-président du groupe PMDB au Sénat) ; **Baptista Lourival** (président de la commission de la santé du Sénat)

**et 140 dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## ARGENTINE

**Dr Bagliai Raul-Edwardo** (président de la commission des finances) ; **Cardozo Ignacio-Luis-Ruben** (secrétaire des affaires extérieures du MNJ et député au Congrès) ; **Devena Dante-Miguel** (président de la commission des services publics au Congrès) ; **Gueiar Diego-Ramiro** (secrétaire général du groupe MNJ au Congrès) ; **Martinez Luis-Alberto** (secrétaire de la commission de l'éducation au Congrès) ; **Nieva Prospero** (vice-président de la commission de la justice au Congrès) ; **Rodrigues José** (vice-président de la commission de l'industrie au Congrès) ; **Vidal Carlos-Alfredo** (président de la commission du commerce au Congrès ; **Salim Luis** (sén., secr. politique du Parti du mouvement nationaliste des épris de justice, MNJ)

**et 67 autres dirigeants politiques et députés.**

## CANADA

**Allmand Warren** (ex-ministre du travail et de l'émigration, député) ; **Caccia Charles** (ex-ministre de l'environnement, député) ; **Corbin Eymard** (sénateur du Parti libéral) ; **Cordiano Joseph** (vice-ministre des sciences et de l'éducation supérieure d'Ontario) ; **Doyon Rejean** (vice-ministre des transports du Québec) ; **Jewett Pauline** (présidente du comité des affaires internationales du Conseil central du Nouveau parti démocratique, NDP) ; **Kaplan Robert** (sénateur, ex-ministre de la justice) ; **Lapointe Renaude** (sénateur, ex-président du Sénat) ; **Munro Lily** (ministre de la culture et de la nationalité d'Ontario) ; **Poirier Jean** (vice-ministre de l'environnement d'Ontario) ; **Ravis Don** (député conservateur, membre de la commission des relations extérieures et de défense du Parlement fédéral) ; **Ray Bob** (leader NDP à Ontario) ; **Rompkey Bill** (ex-ministre des finances et membre du comité des relations extérieures et de défense du Parlement fédéral) ; **Ruprecht Tony** (ministre délégué de l'Etat d'Ontario)

**et 109 autres dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## VÉNÉZUELA

**Alvalez Paz Fernando** (président du groupe parlementaire du Mouvement élu du peuple, MEP) ; **Guevara Leon Carlos** (vice-président du comité de surveillance du Parti social-chrétien, COPEI) ; **Herrera Manuel** (député, COPEI) ; **Hugo Paola Victor** (président du groupe parlementaire du Mouvement socialiste, MAS) ; **Janes Oscar** (député, COPEI) ; **Manuel Liscev Felix** (député COPEI) ; **Paciano Padron** (président du comité de surveillance du COPEI) ; **Russo Oswaldo E.** (député COPEI)

**et 14 autres dirigeants politiques et membre du Parlement.**

## NOUVELLE-ZÉLANDE

**Anderton James Patrick** (ex-président du Parti travailliste et dépendantiste) ; **Clark Helen** (présidente de la commission des affaires étrangères et de défense du Parlement) ; **Knapp G.T.** (président du groupe parlementaire du Parti Crédit social politique, Social Credit Political League ; **Morrison N.J.** (député au Parlement du Parti Crédit social politique).

## COSTA-RICA

**Carazo Rogelio** (député au Parlement) ; **Monge-Zamora Jorge Arturo** (député au Parlement) ; **Vargas Guillermo** (membre de la commission des relations extérieures au Parlement).

**et plusieurs autres dirigeants politiques et députés.**

## ANTIGUA ET BARBUDA

**Millicent Percival** (sénateur).

## PEROU

**Camacho Quispe Maximiliano** (député au Parlement) ; **Gerardo Ballon Ariza** (député au Parlement) ; **Zegarra Luis Ibaneta** (vice-président de la commission des relations extérieures au Parlement).

**et plusieurs autres dirigeants politiques et députés.**

## PANAMA

**Artola Francisco** (Coordinateur auprès des députés de l'opposition et vice-président du Parti panaméen authentique, PPA) ; **Ponce Emiliano** (sénateur PPA) ; **Fernandez Jaime** (député du Mouvement libéral républicain nationaliste au Parlement) ; **Arce Merel David** (député PPA au Parlement) ; **Anguiar Emilliano** (député PPA au Parlement)

**et autres dirigeants politiques et députés.**

## BOTSWANA

**Mmusi Peter** (vice-président de la République de Botswana, président du Parti démocrate).

## AUSTRALIE

**Baldwin Peter** (député du Parti fédéral) ; **Elstob Ronald Charles** (sénateur du Parti travailliste, ALP) ; **Giles Patricia Jessie** (sénateur ALP) ; **Jones Jerry Norman** (sénateur ALP) ; **Maguire Graham Ross** (sénateur ALP) ; **McKiernan James Philip** (sénateur ALP) : **McIntosh Gordon Douglas** (vice-superviseur du gouvernement au Sénat) ; **Morris John** (sénateur ALP) ; **Reynolds Margaret** (sénateur ALP) ; **Robertson Edward Albert** (superviseur du gouvernement au Sénat) ; **Sibraa Kerry Walter** (président de la commission commune des relations extérieures et de la défense au Sénat)

**et 7 autres dirigeants politiques, sénateurs et députés.**

## INDE

**Associations nationales des juristes Inde** ; **Bakht Sikander** vice-président Parti du peuple, BJP) ; **Barasharia RSP** (secrétaire Parti socialiste révolutionnaire) ; **Basu Chita** (secrétaire général du Front avant-garde) ; **Chaubey J.-P.** (secrétaire général de la Fédération nationale des cheminots) ; **Dandavate Promadu** (président du groupe Janata à la Chambre du peuple) ; **Digal Radhakanto** (député du Parti du Congrès (I) à la Chambre du peuple) ; **Ghosh Dipen** (président du groupe PC à la Chambre du peuple) ; **Goswami Biswa** (député au Conseil des Etats du Parti Janata) ; **Kathiravattom Thomas** (député à la Chambre du peuple ; secrétaire général du Parti du Congrès (I), Etat Kerala ; **Kaldate Bapu** (secrétaire général du Janata ; député Conseil des Etats) ; **Ligue populaire pour les droits démocratiques** ; **Malik S.-P.** (député à la Chambre du peuple : secrétaire général du Parti du Congrès (I), Etat Uttar-Pradesh ; **Mohanrangam R.** (président du groupe dravidien, ADMK, à la Chambre du peuple ; **Mushran Ajay** (député du Parti du Congrès (I) à la Chambre du peuple) ; **Purihit Ummeosal** (secrétaire général de la Confédération des travailleurs) ; **Ray Debaprasad** (co-secrétaire au Parti du Congrès (I), député au Conseil des Etats) ; **Sing Ram Bahadur** (député du Janata à la Chambre du peuple) ; **Sani Ambica** (secrétaire-général du Parti du Congrès (S) ; **Yadav Chand** (secrétaire-général du Parti du peuple) ; **Yadav Shandersgit** (leader du Parti Ganivady)

**et 309 autres dirigeants politiques, sénateurs, députés et personnalités politiques.**

## JAPON

**Noburu Yagi** (responsable des relations extérieures du groupe parlementaire du Parti social et responsable des affaires culturelles et éducatives du parti au Parlement) ; **Shogo Ogawa** (responsable des problèmes politiques primordiaux au sein du groupe parlementaire du Parti social) ; **Suzuki Y.** (président du département Europe du Conseil général des confédérations ouvrières du Japon).

## MADAGASCAR

**Edfonaina** (député au Parlement) ; **Jaonbay** (député au Parlement) ; **Manandjara Jules** (député au Parlement) ; **Marojama Razava Babiny Dr Jérôme** (membre du conseil suprême de la Révolution et leader du Parti de l'Union nationale) ; **Rafeno Arison Odon** (député au Parlement) ; **Rakoadou Drainibe Daniel** (député au Parlement) ; **Rakoto Emilien** (député au Parlement) ; **Razafintsalama Bertrand** (député au Parlement).

## PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

**Sinamor Brown** (président de la Chambre des députés).

## KENYA

**Karauri Mathew** (dép. au Parlement) ; **Lung'aho Thomas** (secrétaire général de l'Organisation du rassemblement annuel des amis de l'Afrique orientale).

## FIDJI

**Bavavee Jone** (sénateur, ancien secrétaire général du Parti de l'Alliance) ; **Dabeava Manasa** (sén., membre du Conseil des chefs) ; **Koya Siddiq** (leader du Parti Fédération nationale) ; **Nawalo Walo Rapu Seci** (sén., membre du Conseil des chefs) ; **Qio Jona** (sén., membre du Conseil des chefs) ; **Rakoko Aporosa** (sén., membre du Conseil des chefs) ; **Sharma Harish** (président du Parti Fédération nationale) ; **Singh Hernam** (sén. du Parti Fédération nationale) ; **Vulay Epi Neri** (vice-président du Sénat, président du Conseil des chefs).

## URUGUAY

**Barrios Anza Javier** (dép. du Parti national, PN, et président de la Commision des relations extérieures du Parlement) ; **Batlle George** (leader de la majorité au Sénat) ; **Ciganda Barreix Juan Pedro** (dép. du Parti démocrate-chrétien) ; **Fau Yamandu** (dép. du Parti démocrate-chrétien) ; **Martinez Moreno Enrique** (membre du comité international du Sénat) ; **Morelli Leon** (dép. du Parti national) ; **Negro Carlos Enrique** (dép. du Parti démocrate-chrétien) ; **Pozzolo Luis Bernardo** (sén. du Parti Colorado) ; **Rocha Imaz Ricardo** (dép. du Parti national) ; **Rodriguez Labruna Carlos** (dép. du Parti national)

**et sept autres dirigeants politiques et députés.**

## EQUATEUR

**Zambrano Benitez Ignacio** (président du Parti conservateur) ; **Bonilla Oleas Edelberto** (président du Parti socialiste) ; **Luceno Bolanos Wilfrido** (président du Parti de la démocratie populaire) ; **Plaza Aray Carlos Luis** (vice-président du Parti libéral radical et président de la commission des affaires économiques, agricoles, industrielles et commerciales) ; **Ferand Blum Carlos** (vice-président du Parti démocrate)

**et 16 autres dirigeants politiques et députés.**

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

**Tolentio Dipp Hugo** (président de la Chambre des députés) ; **Mejia Ricart Marcio** (dép. du Congrès national du Parti révolutionnaire dominicain (PRD) ; **Jaquez Eligio** (dép. du Congrès national du Parti PRD) ; **Lara Deopoo Rafael** (dép. PRD) ; **Adames Braulio** (dép. PRD) ; **Cesar Dotel Julio** (dép. PRD) ; **Florian Mahelo** (dép. PRD) ; **Perez Ferrera Maria Elena** (dép. PRD).

## JAMAIQUE

**Fletcher Courtney** (porte-parole des affaires agricoles au Sénat de la Jamaïque) ; **Sinclair Charles Emerson** (sénateur).

**et plusieurs autres dirigeants politiques et députés.**

## ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### Internationale des partis

**Angio Bernassola** (sec. gén. International démocrate-chrétien) ; **Colombo Emilio** (président de l'Union européenne démocrate chrétien, ECDU, ex-ministre des affaires étrangères italien) ; **Giovanni Malagodi** (prés. international libéral) ; **Ian Mikardo** (prés. honneur International socialiste) ; **Lydie Schmit** (prés. Internationale femmes socialistes, vice-prés. de l'Internationale socialiste).

### Parlement européen

**Alber Siegbert** (vice-président du Parlement européen) ; **Arndt Rudi** (président du groupe socialiste au Parlement européen) ; **Cassanmagnago Cerretti Maria Luisa** (vice-président du Parlement européen) ; **Cervetti Giovanni** (président du groupe communiste au Parlement européen) ; **Dido Mario** (vice-président du Parlement européen, vice-président du groupe socialiste au Parlement européen) ; **Giavazzi Giovanni** (vice-président du groupe démocrate-chrétien au Parlement européen) ; **Griffiths Winston** (vice-président du Parlement européen) ; **Haensch Klaus** (vice-président du comité des affaires politiques du Parlement européen) ; **Seefeld Horst** (vice-président du Parlement européen).

### Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

**Alegre Manuel** (chef délégation, Portugal) ; **Bianco Gerardo** (chef délégation, Italie) ; **Budtz Lasse** (vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et chef délégation, Danemark) ; **Elmquist Bjorn** (président du groupe libéral du Conseil de l'Europe et président de la Commission juridique) ; **Giust Bruno** (vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) ; **Van der Werf-Terpstra Anne-Maria** (vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) ; **Verde Joseph** (vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et chef de la délégation, Espagne).

### Autres organisations

**Fathi Abdul-Fattah** (Org. solidarité des peuples Afrique-Asie) ; **Dr. Najieh Abdullah Ebrahim** (Fed. femmes arabes) ; **Dr. Nizar Al Hudeithi** (sec. gén. Union des historiens arabes) ; **Al-Maleki** (sec. gén. Fédér. des juristes arabes) ; **B. H. Attar** (membre comité exécutif de la Confédération démocratique du travail marocain CDT) ; **Dr. El-Hachemi Bennani** (prés. directeur général de l'Organisation arabe du travail) ; **Dr. Frank Blackaby** (Institut international des recherches pour la paix Suède) ; **M. Chaouki** (memb. comité exécutif CDT) ; **Ali Ebrahim** (Organisation unie des confédérations des travailleurs africains) ; **Sey Boa Iesou** (représ. synd. travailleurs mécanique et aérospatiale des Etats-Unis IAM) ; **Fathi Kamel** (Comité international des memb. des conféd. ouvrières) ; **Samir Mohammad Ali Kardan** (sec. gén. Confédération des travailleurs jordaniens) ; **Ziad Khasawneh** (Assoc. des juristes jordaniens) ; **J. Kulakowski** (sec. gén. Confédération mondiale du travail CMT) ; **Fazel Mahmoud Qaroeb** (sec. gén. Confédération des travailleurs irakiens) ; **Nic Nilsson** (Mouvement international Falcon, éduc. de International socialiste) ; **John Pike** (représ. Centre des scientifiques des états-Unis) ; **Bert Schwarz** (codir. Union internationale de l'humanisme et sciences morales) ; **Tony Sorrenti** (sec. dépt 1984 IAM).

**La résistance juste et légitime du peuple iranien pour la paix et la liberté appelle l'ensemble des personnalités et partis épris de paix dans le monde, à soutenir ce texte ainsi que le plan de paix du CNRI afin de mettre fin à la guerre irano-irakienne et préparer le terrain pour une paix durable.**

# EUROPE

## Autriche

### M. Waldheim serait impliqué dans des crimes de guerre en Yougoslavie

*affirme le « New York Times »*

Les documents concernant M. Kurt Waldheim conservés dans les archives de l'ONU ont été transmis le jeudi 10 avril au président de la République d'Autriche, M. Rudolf Kirschschläger.

Selon le *New York Times*, qui cite des sources *« au courant du dossier »*, le nom de M. Waldheim avait été placé sur une liste de personnes recherchées par la commission des crimes de guerre avec la mention « A », une classification réservée aux criminels de guerre contre lesquels la commission estimait qu'un dossier clair avait été établi et qui devraient être poursuivis en justice. Ce dossier est basé sur des documents fournis par la commission yougoslave des crimes de guerre.

M. Waldheim a déclaré jeudi à Vienne qu'il n'attendait aucune révélation de ce dossier. *« Je crois que les documents contiendront les mêmes accusations que celles qui, en 1948, avaient été reconnues fausses. »*

Par ailleurs, le gouvernement israélien a demandé au secrétaire général de l'ONU l'accès à deux autres dosiers de la commission des crimes de guerre, celui de M. Alois Brunner, ancien adjoint d'Adolf Eichmann, qui se trouve actuellement en Syrie, et celui de M. Hermann Klenner, diplomate est-allemand, déjà accusé par Israël d'avoir été membre du parti nazi. — *(AFP, Reuter.)*

## Grande-Bretagne

### L'élection partielle de Fulham confirme la remontée des travaillistes

De notre correspondant

Londres. — Le Parti travailliste a obtenu, jeudi 10 avril, une victoire encourageante dans une élection législative partielle à Fulham, un quartier de Londres. Avec 44 % des voix, le Labour a reconquis dans la capitale un de ses plus vieux fiefs, qu'il avait dû céder aux conservateurs en 1979 au moment de l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher.

Pour significatif qu'il soit, ce succès était prévu depuis des semaines par tous les sondages. Les *bookmakers* n'enregistraient plus les paris que pour la seconde place, que le candidat de la coalition d'opposition centriste, l'Alliance (libéraux et sociaux-démocrates) pouvait espérer disputer à son rival conservateur.

Très confiant, le leader travailliste, M. Neil Kinnock, avait depuis longtemps réservé une table au restaurant de la Chambre des communes pour célébrer ce vendredi l'entrée au Parlement de son protégé, M. Nicholas Raynsford. Ce dernier — c'est là sans doute le principal élément de satisfaction pour M. Kinnock — représente tout à fait le nouveau courant modéré que le chef de file travailliste est en train d'imposer contre la « gauche dure ». Cette dernière, prépondérante au début des années 80, a provoqué la scission qui a entraîné la création du Parti social-démocrate (SDP) et a été tenue pour responsable du raz de marée » conservateur aux élections générales de 1983.

#### Echec des centristes

Alors que, depuis le dernier congrès travailliste, M. Kinnock a ouvertement déclaré la guerre à l'extrême gauche et se trouve actuellement engagé dans une délicate procédure d'exclusion de la tendance trotskiste Militant (opération qui ne va pas sans remous ni résistances), la victoire de Fulham tend à prouver que le leader travailliste est sur la bonne voie. Elle confirme la remontée du Parti travailliste, qui se situe maintenant en tête de la plupart des sondages réalisés à l'échelle nationale.

Les conservateurs, bien qu'ils s'en défendent, ont donné d'emblée l'impression d'avoir fait leur deuil du siège de Fulham. Chargé par Mme Thatcher de redonner aux *tories* un second souffle avant la prochaine grande échéance électorale en 1987 ou 1988, M. Norman Tebbit, président du parti, ne s'est pas montré très déçu. *« En milieu de mandat, les gouvernements perdent toujours des sièges*, a-t-il déclaré. *Nous avons déjà connu ce phénomène avant 1983. »* M. Tebbit estime que le score du candidat conservateur (35 % des suffrages) n'est pas très inquiétant, et il souligne que le parti au pouvoir reste en deuxième position.

Certains partisans du gouvernement redoutaient une prestation plus médiocre après le sensible recul qu'ont connu les conservateurs en 1985 lors de précédentes élections législatives partielles ou lors du scrutin dans les comtés, et surtout après les récents et graves avatars dont a souffert le gouvernement Thatcher : l'affaire Westland et la démission de deux ministres, l'échec de la proposition fort controversée de vendre British Leyland et Land Rover à General Motors et l'abandon, en mars, de la promesse d'une substantielle réduction d'impôts en raison de la baisse du prix du pétrole.

Les plus déçus sont les centristes de l'Alliance, qui n'ont obtenu que 19 % des voix à Fulham et ne progressent pratiquement pas. L'Alliance ne parvient pas à renforcer davantage son image de « troisième force » capable de jouer un rôle d'arbitre au cas assez probable où les deux autres parties ne pourraient gagner une majorité absolue.

FRANCIS CORNU.



## République d'Irlande

### LES RAVISSEURS DE Mme JENNIFER GUINNESS RÉCLAMENT UNE RANÇON DE 20 MILLIONS DE FRANCS

Dublin *(AFP, Reuter)*. — La police irlandaise a révélé, jeudi 10 avril, que Mme Jennifer Guinness, épouse du banquier John Henry Guinness, avait été enlevée mardi par trois hommes dans sa villa de Dublin. Les hommes, masqués et armés, ont exigé le versement d'une rançon de 2,5 millions de livres irlandaises (environ 20 millions de francs) pour sa libération. La police et la famille avaient souhaité maintenir le secret sur cette affaire pendant quarante-huit heures.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Dublin jeudi, l'inspecteur Frank Hanlon a déclaré que les enquêteurs n'excluaient aucune hypothèse quant à l'identité des ravisseurs : simples criminels ou militants cherchant à renflouer une organisation armée républicaine.

On s'attendait depuis des mois que l'IRA commette un enlèvement. L'organisation manque en effet d'argent : le NORAID, l'organisation américaine, donne moins ; des fonds ont été saisis ces derniers mois à Dublin. Deux membres de l'IRA, recruteurs de fonds et d'armes, se sont fait arrêter il y a quelques semaines à Amsterdam.

Pourtant, l'enlèvement de Mme Guinness ne paraît pas avoir été menée avec la maîtrise et la précision dont font preuve les hommes de l'IRA pour ce genre d'opérations (ils ont enlevé plusieurs hommes d'affaires dans le passé et ont été tenus pour responsables, en 1983, de la disparition de *Sherger*, *« le cheval le plus cher du monde »*). Les ravisseurs semblent être restés près d'une heure dans la maison des Guinness. Ils ont renoncé à enlever la fille de Mme Guinness, comme ils l'avaient projeté, et se sont rendus aux supplications de sa mère. Ils sont partis en emportant de l'argent et des bijoux.

L'empire Guinness, évalué à plus de 1 milliard de livres, a été bâti en deux siècles autour de la célèbre brasserie de Dublin. Outre la production de bière, Guinness est également présent sur le marché du whisky. Il a également imposé son nom à travers le monde entier dans l'édition, avec le livre des records (*Guinness' Book of Records*), publié chaque année. Aujourd'hui, l'empire Guinness compte également un secteur bancaire, auquel est notamment rattachée la Guinness Mahon, banque présidée par le mari de Mme Jennifer Guinness.

# A TRAVERS LE MONDE

## CORÉE DU SUD

### Bonn et Londres prônent la démocratisation

Bonn. — Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl a *« encouragé »* le président sud-coréen, M. Chon Doo Hwan, à pratiquer une *« démocratisation approfondie »*, soulignant que la RFA *« suivait avec attention »* la situation des droits de l'homme et des libertés démocratiques en Corée du Sud. Le président ouest-allemand, M. Richard von Weizsaecker, a également fait état de sa *« préoccupation »* en la matière.

Le président Chon, qui poursuit sa tournée en Europe occidentale, est attendu lundi 14 avril à Paris. Lors de son passage à Londres, le premier ministre, Mme Thatcher, et son ministre des affaires étrangères, Sir Geoffroy Howe, l'avaient *« encouragé »* à *« une plus grande démocratisation »* de son régime. — *(AFP.)*

## ÉTHIOPIE

### Près de trois millions de paysans déplacés

Addis-Abeba. — Le président éthiopien, M. Menguistu, a révélé, jeudi 10 avril, que plus de 2,8 millions de personnes ont été concentrées dans de nouveaux villages depuis que les autorités éthiopiennes ont lancé un programme de regroupement des populations rurales dans des villages. Mené à un rythme accéléré depuis février 1985, ce programme prévoit que 30 millions d'Ethiopiens auront été déplacés en 1995. Le chiffre annoncé par M. Menguistu dépasse toutes les estimations faites jusqu'à présent par les organisations internationales. Pour le chef de l'Etat éthiopien, il s'agit d'une *« activité révolutionnaire »* qui contribue à l'amélioration du niveau de vie des paysans.

Le but ultime est, en réalité, la collectivisation des terres. Des mesures coercitives sont employées pour obliger les paysans à quitter leurs habitats traditionnels. Selon de nombreuses organisations humanitaires et sources diplomatiques occidentales à Addis-Abeba, l'ampleur de ce mouvement, qui affecte la quasi-totalité de la population rurale, constitue une menace sans précédent pour l'avenir et la sécurité alimentaire du pays. Les organisations financières internationales craignent, en effet, qu'en privant les paysans d'incitation économique et en ne tenant pas compte des cycles naturels de l'agriculture (l'implantation sur de nouvelles zones est trop massive), les niveaux de production — déjà insuffisants pour nourrir le pays — chutent dangereusement. — *(AFP.)*

## JAPON

### Pas de gouvernement Nakasone III

Tokyo. — Le premier ministre japonais, dans une déclaration faite jeudi 10 avril à la presse, a annoncé qu'il ne solliciterait pas un troisième mandat de président du Parti libéral démocrate (PLD). Si cette intention était confirmée, M. Nakasone perdrait *ipso facto* la direction du gouvernement à l'expiration de son second mandat, dans le courant de l'automne prochain. La Constitution prévoit, en effet, que le président du parti majoritaire à la Diète devient automatiquement chef du gouvernement. Dans l'état actuel des choses, les règlements du PLD ne permettent pas à son président de briguer un troisième mandat. Des rumeurs relatives à une possible exception en faveur de M. Nakasone avaient néanmoins couru depuis des mois. Par ailleurs, à un mois du sommet des pays industrialisés de Tokyo, le premier ministre japonais se rendra ce week-end à Washington. Il y rencontrera notamment le président Reagan. — *(AFP.)*

## RFA

### La « Pravda » en allemand

*Bonn.* — Les Allemands de l'Ouest ont eu droit à leur tour, vendredi 11 avril, à la *Pravda* dans leur langue. L'initiative revient là encore au groupe français Option-Presse, qui avait tenté l'aventure avec succès il y a trois mois en France. Trois cent trente mille exemplaires ont été expédiés en Suisse et en RFA, où ils sont vendus au prix de 4 deutschemarks (13 F). L'éditeur a choisi, cette fois, le numéro du 17 mars 1986, qui comporte notamment de longs articles consacrés à la fin des travaux du congrès du Parti communiste d'Union soviétique, ainsi qu'une analyse du résultat des élections françaises. — *(Corresp.)*

de Fulham
des travaillistes

TRAVERS LE MONDE
RÉE DU SUD
... et Londres prônent la démocratisation
HIOPIE
... de trois millions de paysans déplacés
PON
... de gouvernement Nakasone III
A
« Pravda » en allemand

# EUROPE

## UNE « TÊTE DE TURC » A PARIS

La France, après la RFA et d'autres pays d'Europe du Nord, va-t-elle faire un succès au livre de Günter Wallraff qui vient d'être traduit et publié par les éditions La Découverte sous le titre *Tête de Turc ?* (*le Monde* daté 1er-2 décembre). Cette plongée de deux ans d'un journaliste ouest-allemand dans l'univers des travailleurs immigrés turcs de RFA, effectuée sous un déguisement impénétrable, est plus qu'un best-seller de l'autre côté du Rhin. C'est un phénomène social. Plus de deux millions d'exemplaires vendus, et surtout une mobilisation de l'opinion publique et des autorités sur le problème de la surexploitation des travailleurs immigrés, mis au service des grandes entreprises allemandes par des officines de travail temporaire sans scrupules.

Günter Wallraff était, mercredi 10 avril, l'invité du Centre de perfectionnement des journalistes, en compagnie de Gilles Perrault, qui a préfacé l'édition française du livre. Il a fait le bilan des effets induits par *Tête de Turc*. Commissions d'enquêtes parlementaires, mobilisation de l'appareil judiciaire, mise en place de brigades volantes contrôlant les conditions d'emploi des travailleurs immigrés ont rendu la vie très difficile à ce que l'auteur appelle *« les modernes marchands d'esclaves »*.

Günter Wallraff a également indiqué que les droits d'auteurs du livre sont utilisés pour financer deux initiatives : un lotissement modèle conçu par un groupe d'architectes progressistes pour expérimenter une forme de cohabitation Allemands-immigrés près de Duisbourg, et un cabinet d'assistance juridique gratuite mettant les avocats les plus renommés à la disposition des immigrés en conflit avec leurs employeurs, l'administration ou leurs propriétaires. Günter Wallraff sera, samedi soir l'invité de l'émission de Michel Polac « Droit de réponse » sur TF 1.

L. R.

# ASIE

## Pakistan

## Le défi de la fille du « martyr »

*(Suite de la première page.)*

Jamais, en tout cas, la capitale du Pendjab pakistanais (quatre millions d'habitants) n'avait été le témoin de pareille démonstration d'enthousiasme. Il a fallu dix longues heures au défilé motorisé de l'« héritière » pour franchir les quatorze petits kilomètres qui séparent l'aéroport du parc Iybal où s'est tenu son meeting, sans doute l'un des plus grands, l'un des plus agités de l'histoire pakistanaise. Faisant le « V » churchillien de la victoire, voile blanc sur cheveux bruns, châle rouge, vert et noir — les couleurs du PPP — sur des épaules frêles, longue et mince, rayonnante sous les acclamations, Benazir Bhutto a longuement salué son peuple, sous une interminable pluie de pétales de roses. Juchée comme une madone sur un trône de bois doré, hissée en haut d'un énorme semi-remorque tout enguirlandé, l'héritière du nom magique des Bhutto s'est montrée jusqu'ici à la hauteur des espoirs que beaucoup de Pakistanais placent dans sa famille. *« Tant que le soleil et la lune brilleront, votre nom vivra ! »*, hurlait la foule.

### « Le peuple est à vos pieds »

*« Le peuple est à vos pieds »*, lui ont déclaré ses amis politiques du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD, coalition, fragile, de onze partis d'opposition). *« Non, c'est moi qui suis aux pieds du peuple »*, rétorque-t-elle, souveraine. Et l'assourdissante cacophonie de klaxons, hurlements et applaudissements commencée la veille au soir devant l'aéroport a redoublé d'intensité. Sur fond de tambourins, les militants — des hommes dans leur immense majorité — ont dansé, chanté, crié leur joie, ruisselants de sueur, les yeux injectés du sang de la fatigue et du délire. Quelques femmes isolées, par petits groupes, pleuraient.

Certaines camionnettes surchargées de militants et de journalistes, emportées dans la marée humaine, ont failli plusieurs fois être renversées. De nombreux spectateurs ont frôlé la mort sous les roues des autobus et des camions enguirlandés. Miracle ! malgré ou grâce à l'absence d'intervention des forces de l'ordre — pour la plupart à l'affût dans les jardins publics et ceux des bâtiments officiels, — il n'y a eu ni violences ni victimes.

Benazir avait promis qu'elle ne fournirait pas aux militaires le prétexte habituel du désordre pour un retour à la loi martiale, levée il y a exactement cent jours (1). Par contre, choisissant délibérément d'ignorer la visite controversée de leur pasionaria, la semaine dernière à Washington — *« équilibrée »* en catastrophe par un passage à Moscou trois jours plus tard, — des activistes de la faction anti-américaine du PPP ont brûlé plusieurs bannières étoilées et injurié *« Reagan le chien »*.

L'attitude du mouvement vis-à-vis des Etats-Unis, premier bailleur de fonds et d'armes du pays, la position des partis du MRD à l'égard des forces autonomistes provinciales, la stratégie à adopter pour obtenir le départ du président Zia : tels sont les problèmes que Benazir Bhutto va devoir résoudre avant de lancer ses troupes à l'assaut du pouvoir.

Certains, y compris parmi ses proches amis politiques, la disent *« dictatoriale et autocratique »*, comme l'était son père... Mais jeudi, dans la très ancienne cité moghole, il n'y avait qu'une jeune femme pâle et frêle au milieu d'un océan d'hommes surexcités qui n'attendaient qu'un mot pour partir à l'assaut du pouvoir. Ce mot, Benazir ne l'a pas prononcé. Il n'est pas dit qu'elle conserve longtemps cette attitude responsable. *« Si les choses ne changent pas rapidement à Islamabad »*, nous disait un observateur de la vie politique pakistanaise, *« il n'y a pas trente-six alternatives : ou les jours du général Zia Ul Haq à la tête du pays sont comptés, ou c'est l'expérience de démocratie contrôlée lancée par lui qui risque de prendre brutalement fin »*.

PATRICE CLAUDE.

(1) En trente-neuf ans d'existence, le Pakistan a connu vingt et un ans de loi martiale.

## Inde

● *Affrontements au Pendjab.* — Des fusillades ont opposé, jeudi 10 avril, la police à des extrémistes sikhs en divers points de l'Etat du Pendjab, faisant dix morts. Ces violences semblent marquer le début d'une phase nouvelle dans la crise du Pendjab, théâtre d'affrontements sans merci entre forces de l'ordre et extrémistes. Sept extrémistes et trois policiers ont trouvé la mort dans quatre incidents distincts. Des extrémistes ont notamment pris d'assaut un train de voyageurs à une trentaine de kilomètres d'Amritsar, la ville sainte des sikhs. — *(Reuter.)*

# politique

## Le PSU s'interroge sur son éventuelle dissolution

**Faut-il sauver le PSU ou préparer son enterrement ? Pour abrupte qu'elle soit, cette question sera au centre de la réunion de la direction politique du Parti socialiste unifié, samedi 12 et dimanche 13 avril.**

Après vingt-six ans de combats, dont celui contre la guerre d'Algérie ne fut pas le moindre, le PSU, comme bon nombre de forces de gauche et d'extrême-gauche, est à un tournant de son histoire. Qu'ils s'agisse de la crise interne profonde du PCF, du laminage électoral des « alternatifs », trotskistes ou écologistes, de la faiblesse des effectifs du PSU (environ mille adhérents), les élections législatives du 16 mars ont ouvert une perspective tragique pour une certaine gauche. Toutes ces forces organisées souffrent manifestement de la carence de perspectives face à un PS hégémonique.

« *Dans ce gâchis d'intelligence et de créativité, nos appels à une alternative politique relèvent du surréalisme* » écrit M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national de cette organisation dans la lettre hebdomadaire du PSU. Ne se satisfaisant pas de « *faux-semblants* », il ajoute : « *La défaite, notre défaite du 16 mars, met à nu la crise de la gauche française un temps masquée par l'exercice du pouvoir.* » Elle est cinglante pour le PSU comme le souligne son hebdomadaire *2 A* (autogestion-alternative) dans son dernier numéro. « *Les listes que le PSU soutenait (PSU, Faire ou Alternatives) ont réalisé en moyenne 1,05 % au législatives (7 listes, de 0,26 % de Paris à 2,60 % à Belfort) et 2,08 % aux régionales (15 listes, de 0,38 % en Ille-et-Vilaine à 5,30 % dans le Maine-et-Loire). Ce qui nous ramène,* ajoute l'hebdomadaire *à nos scores de 1981* ». En bonne logique, cette revue remarque que l'évolution vers un système bipartite « *oblige à rééxaminer les orientations du PSU, à réfléchir à nouveau sur la place et l'avenir du courant autogestionnaire* ».

Si tous les dirigeants de l'organisation sont d'accord sur la constat, tous n'envisagent pas l'avenir de la même façon. Faut-il convoquer un congrès de dissolution du PSU puis rebâtir les fondations d'une force « à la gauche de la gauche » ou bien inverser l'ordre des facteurs. Dans cette seconde hypothèse, qui, selon M. Le Scornet a la faveur de « *la majorité des militants qui veulent garder l'outil* », le PSU disparaitrait de lui-même dans une autre gauche recomposée.

Cet opinion n'est pas partagée par M. Bernard Ravenel, un des fondateurs du PSU avec M. Jean Poperen, qui publie une « tribune » intitulée *Un parti résiduel ?* dans le dernier numéro de *2 A*. M. Ravenel avance quatre hypothèses et en écarte, *a priori*, trois. Il suggère d'abord la continuité. « *C'est le choix le plus facile, le moins douloureux, le plus perdant* » affirme-t-il. Il rejette ensuite la poursuite de la tentative amorcée pour les législatives. « *Serrer les rangs (...) pour reconstituer avec les résidus de l'extrême- gauche, un pôle de résistance et de refus* », écrit-il. Il s'agirait alors de la création d'« *une super FGA* » [fédération de la gauche alternative] *en quelque sorte. On a vu.* La troisième hypothèse est un ralliement pur et simple au PS. Considéré comme « *une erreur* » par M. Ravenel, il consisterait à rationaliser le « *contexte politique existant* » et tiendrait pour négligeable, « *l'évolution souhaitable du PS* ».

Reste, pour lui, une seule solution : « *Constater que nous entrons dans une phase chaude de crise-transformation de toute la gauche et que, par conséquent, nous devons affirmer visiblement, crédiblement,* affirme-t-il, *que nous ne voulons plus survivre dans la dimension de petit parti, que nous sommes prêts à renoncer à cette forme de présence pour une présence élargie.* » Comment peut-on écrire plus clairement que l'on souhaite à brève échéance, celle d'un congrès par exemple, son auto-dissolution. M. Ravenel précise sa pensée en indiquant que « *la solution la plus souhaitable serait que se développe à l'extérieur une nouvelle mouvance socio-politique autonome, non sectaire, unitaire, qui permettrait de peser positivement sur une restructuration d'ensemble de la gauche, PS compris* ». Pour M. Le Scornet, cette méthode ferait fi d'un « *sigle qui a une certaine résonance historique* ».

Quoi qu'elle décide – mourir ou survivre sous perfusion – la direction politique du PSU va prendre contact avec toutes les composantes de la gauche (PS, PAC (1), LCR et Verts) « *hormis le PCF pour ne pas cautionner la politique de Marchais* ».

Reste à savoir si cette gauche a une chance de revivre. Comme disait Beaumarchais, cité par M. Jacques Chirac dans son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, « *la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre* ».

OLIVIER BIFFAUD.

(1) PAC : Pour une alternative communiste (ex-PCML).



EN HAUTE-GARONNE

## Crise ouverte au PS

**Le Parti socialiste de la Haute-Garonne est en crise ouverte. Son premier secrétaire fédéral, M. Tony Briançon, vacille sur le seuil d'une éventuelle démission-sanction qui l'obligerait aussi à quitter le comité directeur national du PS. *Le véritable responsable départemental* – et qui se défend de l'être – M. Alex Raymond, ancien président du conseil régional, est mis en cause. Une commission exécutive fédérale, qui promet d'être animée, devrait le lundi 14 avril être l'occasion d'un vaste déballage et, peut-être, le point de départ d'une nouvelle donne pour les socialistes toulousains, dont plus d'un affirme avoir de quoi être troublé, décontenancé ou furieux.**

Longtemps larvé, ce conflit a éclaté après la révélation publique par M. Dominique Baudis de contacts noués par téléphone, dès le lendemain du 16 mars, par M. Alex Raymond avec le Front national, aux fins de discuter avec certains de ses membres des intentions et tactiques mutuelles avant l'élection du président de région. Discussion qui aurait ensuite eu lieu au cours d'une rencontre informelle entre trois membres du PS et deux du FN.

Accusé lui-même d'avoir « *négocié* » avec le Front national – expression qu'il juge absurde puisqu'il a été élu avec ses 3 voix, certes, mais disposait de toute façon d'une majorité absolue (44 voix) sans le concours des amis de M. Le Pen, – M. Baudis, en répliquant aux attaques dont il était l'objet... de la part d'un conseiller régional socialiste, a soulevé le couvercle de la marmite socialiste qui bouillonnait depuis longtemps.

Clairement désigné comme l'auteur de la prise de contact avec le Front national, M. Raymond nie farouchement, après s'être retranché dans le silence, toute initiative de cette nature et toute « rencontre-négociation » avec le Front national. « *Je n'ai jamais rencontré M. Melac* [responsable départemental de la formation de M. Le Pen]... *sauf dans la rue, au sortir d'un bureau de vote, le 16 mars. Je n'ai jamais eu de contact avec le FN. C'est une histoire de cornecul téléguidée.* »

### Acharnement ?

M. Raymond affirme avoir lui-même éconduit poliment un émissaire officieux du FN, venu le voir le 18 mars dans sa mairie de Colomiers, pour régler un problème personnel (« *Je lui ai dit : je ne m'intéresse pas au FN. Si vous aimez si peu Baudis, présentez un candidat contre lui et maintenez-le jusqu'au bout.* »). C'est ce messager qui aurait ensuite appelé le premier secrétaire fédéral de la Haute-Garonne et l'aurait rencontré dans un café, en se faisant accompagner par surprise de M. Melac.

Tout autre est la thèse reconstituée et diffusée, quelquefois par des membres du PS, après l'incident Baudis. M. Raymond aurait, selon cette version, pris l'initiative, utilisé ensuite M. Briançon, qui est généralement considéré comme son homme-lige, pour mener à bien cette rencontre. Il est à ce jour impossible de dresser une liste sûre des participants à cette réunion (peut-être trois membres du PS et deux du FN), tant les versions qui circulent divergent et paraissent parfois inspirées par la logique du règlement de comptes interne au PS.

Seul participant sûr, M. Melac se retranche derrière un secret diplomatique prudent. Tout au plus indique-t-il que le PS a bien pris l'initiative (« *Ils voulaient savoir ce que nous avions l'intention de faire* »), directement, en la personne de M. Raymond, alors que la famille Baudis (père et fils) aurait eu l'habileté d'utiliser un intermédiaire... Telle n'est pas, bien sûr, la version de M. Dominique Baudis.

Ces subtilités et ces péripéties sont en fait monnaie courante, derrière le rideau. Il fallait, pour qu'elles conservent à Toulouse la dimension d'un scandale et provoquent cette crise au PS, un autre contexte.

M. Raymond n'est plus président de région. Il aurait souhaité tenter de le rester. Les négociations internes qui ont abouti à le désigner comme seule tête de liste législative (il réclamait les deux) ont été « sanglantes ». M. Raymond est donc soupçonné d'avoir essayé de conserver jusqu'au bout, au besoin avec l'aide du FN, la présidence de la région. Par personne interposée bien sûr, puisqu'il n'était plus dans la course. Et au détriment du candidat officiel du PS, M. Louis Lareng.

Agé de soixante-dix ans, peu soucieux du fonctionnement des instances du PS ni même d'un semblant de démocratie interne, patron d'un système qui drainait le plus clair de ses forces vives, financières et d'influence, vers la région, M. Raymond ne s'y serait fait, en dehors de ses obligés et autres seconds, que des ennemis : ainsi est-il généralement décrit par ses propres « amis » politiques.

Il faut sans doute ranger dans cette catégorie d'ennemis intimes M. Luc Soubré, secrétaire national du PS chargé de l'éducation. M. Raymond ne fait pas mystère de son peu de sympathie pour ce dernier qui – on peut le supposer – le lui rend bien. C'est aussi le cas de quelques jeunes, impatientés par ce qu'ils décrivent comme la perpétuité féodale de M. Raymond et la réduction du fonctionnement du PS local à une partie de jeu de quilles mortelle pour tout ce qui entrave la bonne stagnation du système et de ses gratifications.

A cette deuxième catégorie appartiennent MM. Gérard Bapt, réélu député le 16 mars, non sans quelques difficultés au moment de la constitution des listes, candidat malheureux à la mairie de Toulouse en 1983, et Jacques Roger-Machart, lui aussi député socialiste de la Haute-Garonne, lui aussi plusieurs fois soumis aux dures lois de la famille socialiste haut-garonnaise. Au demeurant, MM. Bapt et Roger-Machart s-nt eux-mêmes rivaux, chacun envisageant pour son propre compte la conduite de sa carrière et l'évolution du PS dans leur département.

Ce devrait être le cas, encore, de M. Louis Lareng, tête de liste aux régionales, soutenu du bout des lèvres ou sollicité d'avancer à coups de croche-pieds par M. Raymond et ses lieutenants, vers une présidence de région hypothétique puis perdue.

Sera-ce enfin, mais sur le tard, le cas de M. Briançon, décrit comme le fidèle gestionnaire politique du système Raymond jusqu'à ces derniers temps, offert aujourd'hui en victime expiatoire après l'affaire des contacts avec le Front national? M. Raymond jure qu'il « *gueulera* » si l'on s'en prend à M. Briançon sous le prétexte de ces « *histoires à la con* ». Car tout cela n'est au fond, pour l'ancien président de région, que « *ragots et conneries* ».

### Un long aparté

Ragots et conneries qui ont quand même entraîné à l'Assemblée nationale un long aparté entre M. Jospin et les députés socialistes du département et la convocation à Paris de M. Briançon, qui a été entendu par M. Marcel Debarge, responsable du PS aux fédérations.

M. Jospin se serait déclaré « *moralement indigné* » par l'affaire du Front national. Mais son opinion plus générale sur la conduite des affaires du PS, dans tel ou tel département, par d'inébranlables parrains peu représentatifs d'un PS moderne et fonctionnant selon les règles théoriques de démocratie interne du parti n'est pas connue.

En Haute-Garonne, pour ne rien arranger, la pesante atmosphère est encore alourdie par l'épée de Damoclès d'une possible annulation des élections législatives. Le Conseil constitutionnel est en effet saisi de plusieurs recours, dont au moins un a de quoi inquiéter les huit députés de tout bord élus le 16 mars dans le département.

Présenté par un exclu remuant du PS, M. Gérard Houteer, ancien député qui n'a pu présenter sa liste autonome le 16 mars à la suite d'une sombre affaire de fausse double candidature, cette requête s'appuie sur le constat d'un comportement préfectoral qui paraît prêter à de sérieuses critiques juridiques. Si le Conseil constitutionnel retenait ces griefs et allait jusqu'à en conclure que les élections législatives du *16 mars en Haute-Garonne* doivent être annulées et recommencées, le PS toulousain serait inéluctablement conduit à vérifier une nouvelle fois le profond marasme où ses instances dirigeantes sont plongées. Sauf à penser que la réunion du 14 avril conduira à reposer le couvercle. Sur une marmite dûment récurée ou sans autre forme de procès.

MICHEL KAJMAN.

## M. Chirac réunit les ministres à l'hôtel Matignon

M. Jacques Chirac présidera, le dimanche 13 avril, en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, « *une réunion de ministres* » (appelée conseil de cabinet sous la IV[e] République) à laquelle doivent participer, en présence de M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, tous les ministres. Cette réunion doit fixer les grandes lignes du projet de budget pour 1987.

Le premier ministre sera rentré dans la nuit d'Abidjan, où il doit se rendre samedi pour rencontrer le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny. M. Chirac avait indiqué, pendant la campagne électorale, que sa première visite à l'étranger, s'il devenait premier ministre, serait pour M. Houphouët-Boigny et aurait la signification d'un salut adressé à l'ensemble des chefs d'Etat africains.

M. Chirac, accompagné par MM. Michel Aurillac, ministre de la coopération, et Jacques Foccart, chargé des affaires africaines à l'Hôtel Matignon, sera reçu par le président ivoirien dans son village natal de Yamoussoukro pour un entretien suivi d'un dîner. M. Aurillac poursuivra seul son voyage en se rendant au Sénégal.

Le 14 avril, le premier ministre participera, dans la matinée, à la réunion du conseil général de la Corrèze, où il représente le canton de Meymac. Le soir, il présidera, au ministère des affaires étrangères, le dîner offert en l'honneur du président sud-coréen, M. Chon Doo hwan. M. Chirac recevra le chef de l'Etat sud-coréen à l'hôtel de Ville le 15 avril dans la matinée.

## Propos et débats

### M. Le Pors : les institutions

« Les présidents de la V[e] République se trouvent davantage sur la trajectoire historique de Louis XIV, Bonaparte, Napoléon III et Thiers, que sur celle de Descartes, Rousseau, Robespierre et Jaurès. Il faudra bien, un jour, en tirer les conséquences et le plus tôt sera le mieux. » *Telle est la conclusion d'un article de M. Anicet Le Pors consacré aux institutions que publie le dernier numéro des* Cahiers du communisme, *la revue politique et théorique mensuelle du PCF. Dans cet article intitulé « Sur la souveraineté populaire », l'ancien ministre de la fonction publique, membre du comité central, responsable de la commission Etat et libertés du parti souligne que* « nombre de fonctions symboliques ou de représentation peuvent être imaginées » *qui seraient confiées au président de la République. Ce dernier représentant cependant* « assez naturellement l'unité nationale vis-à-vis de l'étranger » *devrait pouvoir rendre les* « arbitrages nécessaires » *dans* « l'éventualité de situations délicates ». *M. Le Pors, qui est également conseiller d'Etat, écrit que* « l'intervention populaire peut être ménagée par la possibilité d'une saisi directe du Parlement de propositions de loi par un certain pourcentage du corps électoral ».

### M. Dumas : grisaille

*M. Roland Dumas a publié dans le* Journal de la Dordogne *du 11 avril une tribune libre intitulée « Gribouille au travail » dans laquelle il accuse M. Chirac de* « préférer ses ambitions et ses calculs personnels aux intérêts des Français ».

*Jugeant que la récente dévaluation est* « une opération politique, voire publicitaire, un pari à court terme pour forcer le destin », *l'ancien ministre des relations extérieures estime que* « l'objectif poursuivi *[est de]* donner un coup de fouet immédiat à la machine économique pour apparaître dans quelques mois comme un héros de la reprise et de l'expansion ».

### M. Lang : guerre civile

*M. Jack Lang, invité du « Grand Forum* Paris-Match-*radios libres », a estimé, à propos de l'ordonnance sur le rétablissement du scrutin majoritaire, que* « le président ne peut que retarder l'événement en demandant que la loi électorale soit discutée à l'Assemblée nationale ». *L'ancien ministre de la culture a jugé que le scrutin majoritaire est* « un scrutin de guerre civile ».

*M. Lang, qui va lancer dans quinze jours une sorte de* « mouvement culturel », *a regretté de* « ne pas avoir été assez ambitieux, assez mégalomane ». « J'ai fait bouger la culture, je voudrais faire bouger la politique », *a-t-il affirmé, en estimant que la situation va évoluer :* « L'hypothèse la plus probable est que la crise vienne de l'intérieur de la majorité actuelle. »

POINT DE VUE

# Ordonnances : signer ou ne pas signer ?

par OLIVIER DUHAMEL (*)

LE premier accroc entre le président, issu de la gauche, et le premier ministre, produit de la victoire de la droite, intervient, comme prévu, sur les dénationalisations, et, comme il était prévisible, sur la procédure des ordonnances. On comprend que Jacques Chirac ait soif d'ordonnances : lorsque la majorité parlementaire tient à quelques voix, et que les partis extrêmes risquent de faire de l'obstruction, il est plus facile de changer la loi dans la quiétude des bureaux ministériels. Cela va de soi, à ceci près que si le gouvernement évite alors les excès des trublions, ou la négociation publique avec sa majorité, c'est pour subir la pression du président. M. Mitterrand veut faire savoir qu'il existe, donc qu'il peut refuser de signer des ordonnances. Le premier ministre réplique qu'il existe aussi, et doit appliquer rapidement sa politique. La nouvelle majorité parlementaire en rajoute et pousse le premier ministre à l'affrontement, en lui demandant d'imposer au président de signer les ordonnances, quelles qu'elles soient.

Les juristes sont priés de donner leur avis. Certains soutiennent que le président a compétence *liée* et ne saurait refuser de signer les ordonnances — soit parce qu'ils sont favorables à la droite, soit parce qu'ils restent fidèles à la tradition parlementaire. D'autres affirment que le président dispose d'un pouvoir discrétionnaire et peut opposer son veto à une ordonnance qui ne lui convient pas — soit parce qu'ils sont favorables à la gauche, soit parce qu'ils sont de tempérament présidentialiste. Mais pour qui veut bien examiner le problème dans le détail et sans *a priori* partisan, les solutions sont un peu plus complexes. Il faut distinguer trois hypothèses.

**1) Les cas où le président doit refuser de signer les ordonnances.**

*« Le président de la République veille au respect de la Constitution »* (article 5). Si une ordonnance ne respecte pas la Constitution, le chef de l'État peut évidemment refuser de la signer ; et, à dire vrai, il se doit de ne pas accepter une inconstitutionnalité. Il devrait par exemple s'opposer à une ordonnance qui établirait des discriminations à l'encontre des immigrés et violerait le principe d'égalité. Cette situation peut aussi se rencontrer à propos de points où la loi d'habilitation n'aurait pas été assez précise. Après le veto présidentiel, le gouvernement retournera devant le Parlement, le cas échéant en proposant le même texte, à charge pour le Conseil constitutionnel, qui pourrait alors être saisi, de dire le dernier mot sur la constitutionnalité de la réforme.

**2) Les cas où le président doit refuser de signer les ordonnances.**

A l'inverse de l'hypothèse précédente, il y aura, dans les ordonnances, des dispositions qui se contenteront de mettre en œuvre les règles fixées par la loi d'habilitation. Ici, la loi votée par le Parlement et contrôlée par le Conseil constitutionnel s'impose à tout le pouvoir exécutif. Si le gouvernement la respecte strictement, on voit mal comment le président de la République pourrait, lui, s'affranchir de la loi. Certes, on comprend que cela lui soit désagréable, mais ni plus ni moins que d'avoir promulgué la loi d'habilitation.

Le débat actuel sur la liste des dénationalisations relève de cette catégorie : si la loi d'habilitation dresse la liste exacte des privatisations et que le Conseil constitutionnel la déclare conforme à la Constitution, le président doit signer une ordonnance la mettant en œuvre.

**3) Les cas intermédiaires.**

La situation est moins évidente pour des dispositions prises par ordonnances qui dépassent la stricte exécution de la loi d'habilitation, sans pour autant violer la Constitution. En vérité, parlementaristes et présidentialistes ne devraient s'opposer que dans cette hypothèse. M. Giscard d'Estaing envisage que le président ne puisse refuser de signer que des ordonnances liées à ses pouvoirs constitutionnels. Mais il pense uniquement aux affaires étrangères et à la défense. Si l'on y ajoute les libertés, dont il rappelait, à la veille des élections de 1978, comme M. Mitterrand aujourd'hui, que le président est le garant, on aboutit à un droit de veto présidentiel très étendu.

Cette solution, favorable au président, ne convainc pas tout le monde, mais s'appuie sur des arguments solides. On invoque souvent à son encontre le fait qu'en droit l'indicatif vaudrait l'impératif. Mais cet adage risque de mener à des absurdités ; ainsi l'Assemblée serait obligée de déposer une motion de censure dès qu'un gouvernement est formé, parce que l'article 49.2 dispose qu'elle *« met en cause la responsabilité du gouvernement » !*

Quant à la comparaison avec la promulgation de la loi, elle plaide aussi pour le droit de refuser de signer les ordonnances. Le président est *obligé* de promulguer les lois parce que telle est la tradition constante depuis la Révolution française, et parce que la Constitution lui fixe un délai de quinze jours. A l'inverse, il est des précédents de chefs d'État refusant de signer des ordonnances, et la Constitution de 1958 n'impose aucun délai au président. De Gaulle voyait d'ailleurs les choses ainsi en disant que le président *« décrète ou ne décrète pas »* les décrets délibérés en conseil des ministres, et, par conséquent, signe ou ne signe pas les ordonnances.

⁂

Au-delà de ces débats juridiques, le problème est, comme toujours, politique. Si MM. Mitterrand et Chirac veulent rompre, la querelle des ordonnances fournira un excellent prétexte à la crise. S'ils veulent cohabiter, ils trouveront une solution. Le plus sage, dira M. Chirac, serait que le président signe les ordonnances car elles se contentent d'exécuter la loi d'habilitation, et que, ce faisant, il ne s'estime pas plus lié politiquement que par une simple promulgation d'un texte voulu par la majorité. Le plus sage, objectera M. Mitterrand, serait que le premier ministre laisse au Parlement le soin de voter les réformes qu'il veut et qui déplaisent trop au président, au lieu de les lui présenter sous forme d'ordonnances. Le plus sage, puisqu'ils veulent pour l'instant cohabiter, serait assurément qu'ils règlent ces questions de procédure entre eux, pour ne pas risquer d'être entraînés à l'affrontement avant de le vouloir vraiment.

(*) Professeur à l'université Paris-X et à l'Institut d'études politiques de Paris.

● *M. Léo Hamon*, ancien ministre, écrit dans le bulletin du club Notre Présence, qu'il préside : *« Il ne s'est trouvé qu'un peu moins d'un Français sur trois pour donner une réponse positive à la recommandation du président de la République invitant en fait à voter pour le Parti socialiste. »* Il sait gré à M. Mitterrand d'avoir *« reconnu loyalement et clairement l'existence d'une nouvelle majorité »* et à M. Chirac de *« la correction de sa démarche »*. M. Léo Hamon ajoute : *« Si le président s'était réservé le pouvoir de bloquer à tout moment des ordonnances intervenues dans le cadre de la mission gouvernementale, la* « responsabilité du gouvernement » *reconnue par le président le 17 mars n'aurait pas eu de sens. »*

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

AUTANT que d'actions ou de mots, la politique vit d'images et s'en gorge. Il en est de simulées, comme celles que bâtissent les publicitaires ; il en est d'authentiques, qui échappent à leurs acteurs. Dans les semaines récentes, la première fût cette tablée du 22 mars, lors du premier conseil des ministres de la « cohabitation » (mot factice autant que ce qu'il décrit) ; tablée en forme de dîner de têtes, dont les figures reflétaient un étonnement qui confinait à la crainte. On eût dit qu'un accusé présidait le tribunal chargé de le juger.

Symétrique de la première, cette image de l'Assemblée écoutant, debout, le « message » que lisait, debout, son propre président, avec une conviction de ton qui le faisait auteur du texte d'un autre.

Debout, cette Assemblée, comme autrefois le Tiers-état haranguait le roi à genoux. Debout ou agenouillée, à deux cents ans de distance, une Assemblée ostensiblement respectueuse mais où l'on médite d'abréger le règne ; en 1789, de ses pouvoirs ; en 1986, de cela et de sa durée.

L'événement pourrait échapper à la volonté des acteurs, se produire sans qu'il ait été décidé par l'un ou l'autre des dirigeants de la nouvelle majorité. Les événements, parfois, se jouent de ceux qui prétendent les conduire.

A l'exception de quelques grincheux rognés dans leurs ambitions, le monde politique, depuis le 16 mars, entretenait une illusion d'harmonie qui aurait marié l'eau et le feu ; situation où le vaincu — M. Mitterrand bien plus que le PS qui ne doit qu'à celui-là, pourtant, d'avoir limité les dégâts — applaudirait à sa défaite ; situation où le vainqueur deviendrait le protecteur de sa victime, le garant de droits qui limitent les siens. Alexandre veillant sur la famille de Darius...

Mais le contenu de la déclaration gouvernementale rappelait à qui voulait l'oublier qu'entre la droite et la gauche il y a des libertés.

Étendre le champ des contrôles d'identité, c'est bien de droite et non de gauche. A la manière des « opérations coups de poing » que lança M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur. En fait de lutte contre la délinquance, elles furent un bide retentissant, à l'exception des embouteillages qui en furent le seul résultat.

L'introduction, dans le droit français, du procédé italien des « repentis » est le fait d'États en déroute, qui cherchent dans la corruption le remède à leur corruption ; ou bien d'une justice du marchandage, qui n'est pas ce que les États-Unis ont inventé de mieux. Ériger cela en système de gouvernement, il n'y a pas de quoi pavoiser.

Entre la droite et la gauche, il y a aussi, au regard de l'argent, une certaine morale. Alors que, jusqu'à présent, les lois d'amnistie présidentielles écartaient de leur bénéfice les agioteurs et les affairistes, le pardon est donné par M. Chirac, premier ministre, à ceux qui, en 1981, ont engagé des passeurs pour mettre leurs lingots et leurs titres à l'abri. De quoi ? De rien, puisque la Bourse a, durant ces cinq années, connu la prospérité que l'on sait. Verra-t-on les fraudeurs déjà condamnés demander le remboursement des amendes auxquelles ils ont été astreints ? Pendant qu'on y est...

⁂

La grand-messe parlementaire des 8 et 9 avril a montré ce qu'avait d'irréel ce rêve de concorde auquel feint de croire M. Giscard d'Estaing, pour mieux toucher, plus tard, les dividendes de l'illusion. Chacun valait son poids. Qu'il était loin, pour le parti socialiste, le triomphant revers des législatives ! Les gloses sur les « pouvoirs propres » du président de la République ont bien vite laissé la place à un « message » courbé devant les faits.

Bouillon clair, le propos du président de la République ? Plutôt un repli sur soi, sous l'auvent de quelques procédures ; des rappels de prérogatives dont le respect s'impose, par exemple celles du Conseil constitutionnel. Ou bien des tentatives d'interprétation de textes, que M. Giscard d'Estaing, arguant de son passé, a eu tôt fait de démolir.

De fait, le premier alinéa de l'article 13 de la Constitution ne prête pas à équivoque. Dès lors qu'une ordonnance a été *« délibérée en conseil des ministres »*, le président de la République la signe. Sous la réserve, bien sûr, d'une inconstitutionnalité *manifeste*, qu'il apprécie mais ne juge pas.

Il est vrai que le même article dit la même chose à propos des décrets. Il est vrai que le Conseil d'État, juge en ces matières, s'est toujours refusé à sanctionner l'*absence* de publication d'un décret, quelles qu'en soient les causes. Même si une telle publication était expressément prévue dans une loi, et de plus assortie d'un délai. Mais c'est que le Conseil d'État voyait dans cette défaillance, fût-elle illégale, un fait de pure opportunité politique dont il ne pouvait se faire le censeur.

### *Images*

IL n'est pas douteux que cette jurisprudence est désastreuse, puisqu'elle entérine une violation de la volonté parlementaire. Mais elle est là, et il n'apparaît pas, aujourd'hui, qu'une autre institution juridictionnelle ait compétence pour la corriger.

Le pourrait-on que cela ne changerait pas forcément grand chose. Il suffirait au gouvernement de prendre un décret juridiquement inattaquable, mais vide de sens. C'est aussi pourquoi, probablement, le Conseil d'État n'a pas voulu se mêler de litiges où le droit n'a guère de part. C'est bien là la géométrie actuelle, aussi maquillée qu'une *« vieille Émilie »* qui fait *« la jolie »*.

C'est un duel absurde que celui où les adversaires se menacent autant qu'ils se saluent à coups d'articles de la Constitution. Les épées aussi servaient à saluer, avant qu'elles ne tuent. C'est une guerre politique dérisoire, et mal engagée quant à son issue, que celle où l'un brandit du papier, cependant que l'autre tient en main les leviers de l'État, des leviers à lui remis par la dernière en date des décisions du suffrage universel.

On le verrait bien si le président de la République refusait de signer une ordonnance au seul motif qu'il en jugerait le contenu inopportun. Certes, le droit ne dit rien pour l'y contraindre, mais rien de plus pour le lui permettre. Il n'y a que le silence pour cette querelle de signature. Hormis ce que dirait le corps électoral.

C'est bien pourquoi le « message » présidentiel ne pouvait être autre que ce qu'il a été. Que pouvait dire M. Mitterrand qui aurait ranimé l'espoir à gauche sans susciter les clameurs à droite ? Il a suffit d'une réserve sur les ordonnances pour que M. Toubon y trouve motif à s'emporter. Si pourtant ce texte de repli contient quelque recette de revanche, elle n'est connue que de son auteur, ou de ceux qu'il a mis dans la confidence. S'il en est.

Mais au plus grand nombre le « message » est apparu comme celui d'un homme qui doit physiquement ressentir que tout lui glisse des mains, que toutes les issues se ferment, qu'il n'est plus libre de choisir son chemin. Un état d'esprit qui fut le sien jadis, après qu'eut été découverte une rocambolesque aventure dans laquelle il s'était laissé embringuer. Un de ces moments de doute sans fond, de démantèlement de soi-même à l'instant de l'épreuve, passée ou à venir, signe aussi des plus grands.

⁂

BIEN qu'il ait toujours ressuscité de ses échecs, M. Mitterrand ne représente plus, pour l'heure, aux yeux des siens, celui qui protège et rassemble, celui qui tient le mors des plus vifs. Les fissures sont là.

La droite vit au péril des siennes. La cohésion de la nouvelle majorité n'est pas en béton armé. Elle est menacée du dedans comme du dehors. Y compris par ces alliés possibles dont elle ne veut pas, aujourd'hui, mais dont M. Louis Pauwels écrivait, dans son dernier éditorial du *Figaro-Magazine* : *« Qu'on le veuille ou non, la vaste formation libérale et conservatrice qui se dessine dans notre pays est composée aussi du parti de M. Le Pen. (...) La modernité réveille les questions posées par le Front national : la sécurité des biens et des personnes, l'avenir de la famille, l'identité culturelle, les valeurs fondamentales. »* En quelque sorte « l'humanisme » tel que le décrivait, mercredi, M. Chirac, qui s'est livré à une pareille énumération.

Mais le seul fait d'être au pouvoir dissuade les membres de la coalition de travailler contre elle. Certes, on sait ce qu'il faut penser du soutien de M. Giscard d'Estaing, ou de la soudaine approbation de M. Barre. Ils peuvent tout dire, ces deux-là et quelques autres, mais pas faire perdre à la droite ce qu'elle vient de récupérer. (Comme disait M. Chaban-Delmas mercredi, sans penser à mal : *« Gagnons nos places. »* Il voulait juste presser les députés de s'installer ! )

A gauche, le pouvoir n'est plus là pour réfréner les ambitieux. La perte de ce pouvoir et le déclin institutionnel du président de la République en multiplient au contraire le nombre. Tous ne sont pas assez fous pour songer à la première place, mais tous veulent se garder en vie, politiquement parlant, se prémunir contre l'oubli. Ils ne le disent pas mais tous en témoignent, parfois inconsciemment. Eux aussi avancent vers l'après-Mitterrand, sous la forme d'un « trop-plein » que de Gaulle prophétisait déjà pour sa propre succession. A cela près que M. Mitterrand devra faire connaître si la sienne est ou non ouverte.

⁂

Que voulait dire, au juste, M. Giscard d'Estaing en indiquant, parmi les valeurs propres à l'UDF, son parti, *« la conscience sociale chrétienne »* ?

# POLITIQUE

## APRÈS LE DISCOURS-PROGRAMME

### La société débloquée

Les mots ont leur importance. Quand M. Chirac parle d'une France qui se sent et se sait appauvrie, d'un pays qui a cédé du terrain par rapport aux autres grandes nations industrialisées, il refait – avec plus de discrétion sans doute, mais l'intention est la même – le coup du bilan. La détérioration des finances publiques est évoquée en même temps qu'est cité M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France – juge impitoyable de l'action de tous les gouvernements de droite ou de gauche, – qui doit remettre à M. Balladur un rapport précis sur l'état des comptes publics.

De même que la France n'était pas du tout le pays à la dérive que les socialistes avaient complaisamment décrit en 1981, de même notre situation actuelle n'est pas mauvaise. Certes, existent toujours des déficits dans le budget de l'Etat, mais ceux-ci ne sont pas propres à la France. Tous les pays industrialisés ont eu à les connaître puisqu'ils résultent des chocs pétroliers, de l'arrêt de la croissance et de moindres recettes fiscales.

La gauche a eu le tort de mal interpréter la situation en 1981 et de commettre l'erreur d'une relance très coûteuse. Mais, dès la mi-1982, le contresens était corrigé et les équipes qui se sont succédé au pouvoir ont bien géré l'argent de l'Etat, même si des artifices de présentation et de calcul ont dissimulé une petite partie des charges publiques. L'important est, en tous les cas, qu'en 1985 le déficit des comptes publics – Sécurité sociale comprise – ait été inférieur à celui de 1984.

#### Consensus

Encore faut-il tenir compte – M. Chirac le fait, mais trop rapidement – de ce progrès que représente pour la France le ralentissement des revenus salariaux. Pendant une quinzaine d'années, ceux-ci ont augmenté beaucoup trop vite. La hantise des événements de mai 1968 et des grandes grèves qui les avaient accompagnées avait paralysé l'autorité de l'Etat dans ce domaine essentiel, permettant à la France de vivre pendant dix ans au-dessus de ses moyens. Cela au détriment de ses capacités de production, les entreprises s'appauvrissant.

La gauche au pouvoir laisse, de ce point de vue, une situation considérablement assainie, puisque les Français semblent maintenant avoir admis que les hausses de revenus ne peuvent pas durablement excéder les progrès de l'économie (production et productivité). Toujours est-il que les entreprises, après avoir beaucoup souffert en 1981, 1982 et 1983, sont en train de rétablir brillamment leurs comptes.

Le plus important est probablement que la gauche au gouvernement, en détruisant les mythes qui encombraient son idéologie, ait profondément transformé les conditions d'exercice du pouvoir. MM. Joxe, Emmanuelli et autres pourfendeurs peuvent bien reprendre – sans modération et sans mémoire – des critiques qu'on croyait dépassées, les socialistes qui ont eu à connaître la pratique gouvernementale, ceux qui sont actuellement aux commandes des entreprises ou des banques, savent que les analyses d'avant 1981 étaient mauvaises parce qu'elles ne tenaient pas compte de l'état du monde et des rapports de force entre les nations.

L'Assemblée nationale et ses charmantes passes d'armes ne disent rien de l'extraordinaire consensus qui a rapproché hommes de gauche et hommes de droite dès lors que ceux-ci sont en charge de responsabilités pratiques, dans les entreprises notamment. A-t-on bien mesuré à quel point s'est transformé le débat sur la réduction du temps de travail, qui était l'une des grandes idées du début du septennat et qui devait être imposée par la loi ? Le contresens a d'abord été formidable, beaucoup s'étant imaginé à gauche qu'il serait possible de moins travailler, de mieux vivre, tout en gagnant autant d'argent. La réponse donnée par les faits a été glaciale : hausse des coûts des entreprises, manque à produire. On n'en a plus parlé et l'on réfléchit maintenant sur la meilleure façon de ne pas laisser reposer les machines. Du temps libre on est en quelque sorte passé au temps plein...

M. Chirac arrive donc à un moment privilégié de notre histoire économique. Certes, des déficits existent comme subsistent d'inquiétants problèmes de fond, ceux posés par notre industrie, comme le montre l'automobile, un de nos points forts pourtant. Mais, outre que la reprise mondiale est là et qu'elle semble devoir durer plus longtemps que prévu avec tous les avantages qu'elle donne à notre pays, la situation intérieure est très largement débloquée. On l'a vu avec la désindexation partielle des salaires et l'intérêt nouveau porté aux problèmes des entreprises.

M. Chirac pourra demain modifier la fiscalité de l'épargne, accorder des avantages supplémentaires aux revenus des actions, ses décisions ne soulèveront plus de tempêtes comme il y a une quinzaine d'années, quand on évoquait l'avoir fiscal. M. Jacques Chaban-Delmas, qui avait eu à en souffrir personnellement, avait parlé à l'époque de société bloquée. Celle-ci ne l'est plus depuis que MM. Jacques Delors et Pierre Bérégovoy – sous MM. Mauroy et Fabius – ont profondément transformé nos habitudes et nos réflexes en matière salariale, fiscale – l'impôt sur les sociétés a été réduit, l'aurait-on oublié ? – et bancaire...

De quoi M. Chirac pourrait-il se plaindre ?

ALAIN VERNHOLES.

### M. Chotard a félicité M. Chirac

M. Yvon Chotard, ancien premier vice-président du CNPF, a « félicité » le premier ministre, M. Jacques Chirac, pour sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale. M. Chotard, qui a démissionné, au lendemain des élections législatives du 16 mars, de ses fonctions au sein du CNPF, s'est borné à déclarer, à sa sortie de Matignon, qu'il avait eu une conversation « informelle » avec M. Chirac.

L'ancien président de la commission sociale du CNPF était accompagné de plusieurs présidents de fédérations de l'organisation patronale, dont MM. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, également démissionnaire de son poste de vice-président du CNPF, à la fin 1985, Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, Francis Lepatre, président de l'Association nationale des industries agro-alimentaires, Jacques Brunier, président de la Fédération nationale du bâtiment, et Jean Dromer, président de l'Association française des banques.

**[MM. Chotard et Giral sont deux opposants déclarés à M. Gattaz, président du CNPF. Ce dernier n'a d'ailleurs toujours pas été reçu par M. Chirac.]**

### Les réactions de l'extrême gauche

Après le discours de politique générale prononcé par le premier ministre à l'Assemblée nationale, mercredi 9 avril, le PSU considère que *« Chirac a fait le discours d'un premier ministre de droite soucieux de satisfaire le libéralisme de ses doctrinaires, attaché à flatter la logique sécuritaire qui a fait son succès électoral »*.

Pour sa part, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) remarque que *« dans le registre Reagan-Thatcher, le chef de file de la nouvelle majorité a fait fort »*. *« L'impression forte qui se dégage de sa prestation*, note la LCR, *est une espèce de synthèse entre les revendications les plus pressantes du CNPF et les mesures les plus brutales d'une droite pressée de prendre sa revanche. Au fond, ce discours réhabilite la lutte de classes. »*

Pour sa part, M. Pierre Bauby, porte-parole du Parti pour une alternative communiste (PAC, ex-PCML), indique que *« Jacques Chirac a défini une politique de réaction dans tous les domaines, qui implique une régression sociale sans précédent »*. *« Si les pouvoirs conservés par François Mitterrand constituent quelques garde-fous, ils ne sont pas à même d'endiguer l'offensive réactionnaire »*, conclut le PAC.

Enfin, le Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT, ex-PCI) remarque que *« toutes les forces politiques institutionnelles sont sur la corde raide »*. *« Au moment où le nouveau gouvernement doit poursuivre la politique anti-ouvrière déjà largement engagée par l'ancienne majorité et les deux gouvernements de la gauche*, ajoute le MPPT, *tous savent que les institutions sont affaiblies sous le poids de contradictions multiples.*

### Sécurité sociale : consultation pour équilibrer les comptes en 1987

M. Jacques Chirac ne s'est pas contenté, dans sa déclaration de politique générale, d'affirmer sa *« volonté farouche de sauvegarder la Sécurité sociale »*, il a pris l'initiative d'annoncer une consultation des partenaires sociaux *« pour examiner avec eux les mesures qui permettent de sauvegarder la protection sociale et de parvenir à un équilibre des comptes en 1987 »*. Même si cette consultation qui devrait être menée par M. Séguin ne prend pas la forme d'une grande table ronde – ce qui n'est pas arrêté, – elle rappelle le projet, sans suite, d'un *« Grenelle de la protection sociale »* lancé, en juin 1983, par M. Bérégovoy et fait écho, sans y répondre tout à fait, aux propositions de la CGC, de la CFTC, voire de FO.

Par là même, le nouveau premier ministre adresse un *double* message. Tout d'abord, si le système est « menacé », il n'y a pas pour autant le feu à la maison Sécurité sociale. Pour 1985, le régime général a dû achever l'année avec un excédent d'environ 6 milliards. Pour 1986, et dans l'attente de l'« audit » de M. de La Genière, les derniers chiffres officiels, ceux de la Commission des comptes, prévoient un déficit du régime général de 9,3 milliards. Une prévision qui pèche sans doute par excès d'optimisme, mais qui ne devrait pas poser de problème majeur si le résultat en fin d'année n'aboutit pas à un déficit supérieur à une vingtaine de milliards, c'est-à-dire aux réserves de trésorerie (1).

M. Chirac indique ainsi implicitement que l'urgence est de *« parvenir à un équilibre des comptes en 1987 »*, une année où, quelle que soit la situation économique, l'entrée en vigueur du nouveau mécanisme de compensation des charges de retraite entre les régimes spéciaux de Sécurité sociale entraînera une surcharge pour le régime général.

Une année aussi où le déficit de la caisse vieillesse risque de se poser avec plus d'acuité. Il n'est donc pas trop tôt pour se mettre à l'ouvrage et recueillir l'avis des partenaires sociaux. En même temps, M. Chirac montre qu'il veut, lui aussi, avancer dans la réforme de la protection sociale pour y introduire, selon des modalités qui restent à préciser, *« plus de responsabilité et de liberté »*.

Dans l'immédiat, le chef du gouvernement n'a dévoilé – timidement – ses intentions que sur la politique familiale, en reprenant le projet cher au RPR d'une *« allocation parentale d'éducation au profit des familles de trois enfants et plus »*. Un projet qui ne sera réalisé que lorsque *« la situation financière le permettra »*, c'est-à-dire au mieux en 1988.

La majorité socialiste, en dépit des réticences qui s'étaient manifestées en son sein, avait déjà créé, en janvier 1985, une allocation parentale d'éducation (de 1 500 F par mois) pour le conjoint prenant un congé lors de la naissance d'un troisième enfant. Le projet de M. Chirac est plus ambitieux et plus difficile à mettre en œuvre – puisqu'il s'agit d'étendre l'allocation aux familles ayant au moins trois enfants en la portant à un demi-SMIC sans conditions d'activité salariée antérieure.

M. Chirac s'est, en revanche, gardé d'évoquer une éventuelle fiscalisation des cotisations d'Allocations familiales – qui représentent 9 % de la partie du salaire inférieure au plafond de la Sécurité sociale, supportée par les seuls employeurs, – idée que M. Mauroy avait un moment envisagée en novembre 1982. Mais en prévoyant d'exonérer de ces cotisations d'Allocations familiales les rémunérations des jeunes accueillis par des entreprises dans le cadre de la formation en alternance, il pose peut-être des jalons pour une réforme plus ambitieuse.

M. N.

(1) M. Séguin avait fait part d'une première estimation faisant état d'un déficit de 24 milliards de francs en 1986 et de 40 milliards de francs en 1987.

### Revenu agricole : baisse en 1985 mais légère hausse depuis 1981

L'agriculture française traverse une grave crise qui se manifeste par la baisse du revenu des paysans, a déclaré M. Chirac. Cela est vrai, puisque, selon les estimations officielles encore provisoires, le pouvoir d'achat du revenu agricole moyen par exploitation (1) aurait baissé de 7,1 % l'année dernière. Les comptes définitifs qui seront publiés prochainement feront apparaître – selon nos informations – une moindre baisse, mais qui atteindrait tout de même environ 5 %.

Cependant, sous la précédente législature, le pouvoir d'achat du revenu brut agricole moyen aura, au total, augmenté : de 5 % à 7 % selon le chiffre qui sera retenu pour 1985. Il est vrai que l'évolution du revenu paysan a été extrêmement irrégulier d'une année à l'autre : + 2,9 % en 1981, + 9,1 % en 1982, – 3,8 % en 1983, + 4,5 % en 1984, et sans doute – 5 % l'année dernière. La très forte augmentation des revenus en 1982 (9,1 %) s'explique en grande partie par les excellents résultats des vignerons, notamment des producteurs de champagne. Ce sont aussi d'excellentes récoltes viticoles, notamment en champagne, qui freinent la chute des revenus en 1983.

Le revenu des paysans avait sans cesse baissé de 1974 à 1980 (à l'exception de 1977) du fait des deux chocs pétroliers qui avaient considérablement renchéri les produits dont se sert l'agriculture, les engrais et le carburant principalement. Il faut remonter à l'ère Pompidou, c'est-à-dire en 1973 et les années précédentes, pour trouver une période d'amélioration continue du revenu paysan.

J. G.

(1) Notion qui ne prend en compte que les revenus tirés par les paysans de l'agriculture et certains tranferts sociaux.

### *Une troisième amnistie fiscale depuis la guerre*

En voulant *« définir les conditions d'une amnistie propre à rétablir la confiance et à favoriser le retour de capitaux dans notre pays »*, le gouvernement accorderait la troisième amnistie fiscale depuis la guerre. La première, portant le nom du président du conseil des ministres d'alors, M. Antoine Pinay, était inscrite dans le budget de l'année 1952. Elle était totale, notamment pour les avoirs à l'étranger et, bien qu'aucune statistique n'ait été relevée, les rentrées de capitaux évadés hors de nos frontières furent assez considérables.

Ces rentrées, en revanche, furent très maigres (600 millions de francs) pour l'amnistie de 1982, puisqu'elle appliquait une taxe forfaitaire de 25 %, assez dissuasive, sur le montant des capitaux rapatriés. A vrai dire, les détenteurs d'avoirs à l'étranger sont peu désireux de les rapatrier dans la crainte de se voir « piégés » par l'instauration, l'alourdissement ou la restauration d'impôts sur le revenu et sur le capital (impôt sur la fortune et les successions).

F. R.

● *La CFDT rappelle ses préoccupations.* – Le bureau national de la CFDT a estimé, le jeudi 10 avril, que, dans le discours de M. Chirac, il y avait un *« déséquilibre certain »* entre la sollicitude dont bénéficient les non-salariés et l'absence d'une telle attention pour les salariés. Il met sur le compte de son action le fait que des *« mesures négatives »* comme la modification du SMIC *« ne figurent plus dans le programme gouvernemental »*. Tout en réaffirmant son opposition à certaines mesures (comme la suppression de l'autorisation de licenciement), la CFDT souligne que *« des dispositions sur l'emploi des jeunes peuvent se révéler positives si les syndicats sont associés »* à leur mise au point. Elle redoute que les mesures annoncées sur la sécurité n'apportent pas suffisamment de garanties pour éviter *« un glissement dangereux »* pour les libertés publiques.

### Logement : la voie étroite

Pour relancer l'activité du *« secteur sinistré du bâtiment et des travaux publics »*, favoriser le développement de l'investissement immobilier et l'accession sociale à la propriété, le gouvernement va devoir résoudre avant l'été quelques problèmes difficiles.

Pour qu'un investisseur privé soit prêt à se lancer dans la construction neuve, il faut d'abord que la rentabilité soit suffisante, c'est-à-dire comparable à ce qu'il peut espérer des autres produits financiers offerts sur le marché. Un loyer mensuel de 10 000 F pour un appartement de 100 m2 neuf, qui aura coûté 1,5 million de francs ne représente que 8 % d'intérêt.

Les bons emplacements sont rares, la charge foncière est élevée et le logement est lui-même en compétition avec les bureaux, jusqu'ici plus séduisants. De plus, pendant les années de croissance folle, le capital investi dans la pierre avait l'avantage de se valoriser très vite, la plus-value réalisée en quelques années compensant largement la faiblesse de la rentabilité apparente. Depuis l'envolée des prix de l'immobilier en 1978-1979, cette valorisation à terme est devenue beaucoup plus lente, les prix ayant tendance à stagner.

Si l'investisseur doit emprunter, il ne peut le faire qu'à des taux quatre à cinq fois supérieurs à celui de l'inflation. Pour que des avantages fiscaux réussissent à gommer ce handicap, il faudrait qu'ils soient tout à fait considérables et donc peu compatibles avec les économies budgétaires inscrites, par ailleurs, au programme du gouvernement.

Enfin, même une fois la loi Quilliot supprimée ainsi que l'impôt sur les grandes fortunes, le capital investi dans la pierre restera beaucoup moins facilement mobilisable que dans les autres formes de placement.

Un des obstacles à cette mobilisation du capital-pierre reste la difficulté des ménages à accéder à la propriété, la différence entre le taux des prêts offerts sur le marché, leur durée et l'évolution des mensualités de remboursement demeurant tout à fait incompatible avec une inflation maîtrisée. Le budget de l'Etat s'épuise depuis la réforme du financement du logement de 1977 à rendre solvables les ménages, et tout le monde s'accorde à penser que l'effort des pouvoirs publics en faveur du logement est à son maximum.

#### Une refonte du financement

S'agissant d'accession sociale à la propriété, les encouragements financiers n'ont pas manqué depuis dix ans sans que cela suffise à rétablir le déséquilibre créé à la fois par les craintes pour l'emploi, le tassement du pouvoir d'achat, la croissance des mensualités de remboursement et la baisse de l'inflation. On ne peut guère aller plus loin.

La réforme de la gestion et la vente d'une partie du parc HLM à leurs occupants, qui mettrait en partie à leur charge l'indispensable remise en état d'immeubles trop longtemps négligés, ne peuvent à elles seules changer le paysage de l'accession à la propriété et assurer la relance de l'activité du bâtiment.

Enfin, *« l'assouplissement des modes de financement de certains équipements de travaux publics »* par le financement privé et le système des péages, vraisemblablement, satisfait tout à fait les professionnels, puisque porteur de commandes. C'est le point le plus concret des déclarations du premier ministre dans ce domaine.

La relance de l'activité intérieure par le BTP, tout en gardant serrés les cordons de la bourse budgétaire et sans abandonner la lutte contre l'inflation passe sans doute par une refonte profonde du financement du logement, au-delà d'une déréglementation déjà engagée, du choc psychologique l'abrogation de la loi Quilliot et de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes. La voie est étroite.

J. D.

### Écoutes téléphoniques : l'éternelle promesse

M. Jacques Chirac a sacrifié mercredi 9 avril, devant les députés, à la règle : il s'engage à *« limiter les écoutes téléphoniques à celles qui sont décidées par l'autorité judiciaire ou exigées par la sécurité de l'Etat »*. Eternelle promesse politique que n'ont jamais omis, aussitôt en place, les pouvoirs qui se sont succédé depuis 1974, avant de se laisser aller progressivement à la douce tentation...

En 1973, sous la présidence de Georges Pompidou et le gouvernement de M. Pierre Messmer, ce sont les centristes qui « montent au créneau », parmi lesquels M. René Monory, aujourd'hui ministre de l'éducation nationale. Ils prennent l'initiative, à l'Assemblée, d'une « commission de contrôle » dont on a, aujourd'hui, oublié jusqu'au souvenir. Ils ne sont pas les seuls : à la même époque, M. Albin Chalandon, alors député UDR et aujourd'hui garde des sceaux, estime *« inadmissible, que* [les écoutes] *soient utilisées, comme cela se fait en France, pour espionner systématiquement ceux qui sont, d'une façon ou d'une autre, mêlés à la vie publique, amis ou ennemis du pouvoir »*.

#### Absolution

Lors de la campagne présidentielle de 1974, c'est au tour de M. Jacques Chaban-Delmas de proposer un contrôle des écoutes téléphoniques. Ministre de l'intérieur de M. Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski assure, en juin 1984 : *« La règle, c'est la suppression des écoutes, avec des dérogations précises. »* A en croire M. Jacques Chirac, la règle suivie fut, en fait, inverse : en janvier 1980, dans un entretien au *Monde*, le président du RPR glisse qu'il *« entend dire »* que les écoutes se développent. Et de citer ce que lui aurait dit : *« Sachez bien qu'on ne dirige pas un Etat en écoutant aux portes »*. Las, en mars 1981, la commission de révision du code pénal estime que les écoutes téléphoniques devraient être autorisées dans un plus grand nombre de cas...

Arrive la gauche. Nouveau ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre assure qu'*« il faut en finir pour toujours avec les écoutes »*. Un rapport est demandé à M. Robert Schmelck, alors premier président de la Cour de cassation. Rapport rendu en 1982, qui absout le gouvernement et ses prédécesseurs, assurant que, *« depuis de nombreuses années, aucune ligne téléphonique appartenant à un parlementaire, à un responsable syndical ou à un journaliste professionnel n'a fait l'objet d'une mesure de surveillance ordonnée ou autorisée par le gouvernement ou l'administration »*. L'essentiel est dans la fin de la phrase : *« ordonnée ou autorisée par le gouvernement ou l'administration »*. Sous entendu : en tant que tels.

Le rapport proposait la création d'une commission indépendante qui pourrait dire ce qu'il en est, en cas de contestation d'un particulier. Proposition enterrée, les écoutes restant un domaine réservé, certes contrôlé par les juges d'instruction, quand elles sont ordonnées lors d'enquêtes judiciaires, mais livrées à la discrétion du pouvoir politique – Elysée, Hôtel Matignon, ministères de l'intérieur et de la défense – s'il s'agit de mystérieuses écoutes administratives ».

Ces écoutes-là ne font l'objet que d'une simple réglementation, jamais publiée au *Journal officiel*, alors que tout ce qui touche aux libertés publiques, dit la Constitution, relève de la loi. En ce domaine, la « sécurité de l'Etat » semble avoir parfois bon dos : selon des informations fiables, la publication dans ces colonnes d'un rapport indûment classé « secret défense » sur l'affaire des Irlandais de Vincennes a provoqué récemment l'installation d'une écoute au domicile d'un journaliste...

L'engagement de M. Chirac serait plus crédible s'il indiquait les voies d'un contrôle indépendant et incontestable. La Cour européenne des droits de l'homme y a récemment invité la France, au détour d'une condamnation solennelle de la pratique... britannique des écoutes téléphoniques.

E. P.

DISCOURS-PROGRAMME

Logement : la voie étroite

Une refonte du financement

...tes téléphoniques : l'éternelle prome...





## DE M. JACQUES CHIRAC

# La majorité souhaite que sa proposition sur l'autonomie des universités soit examinée « d'extrême urgence »

Aussitôt dit, aussitôt fait ! A peine M. Chirac avait-il annoncé l'« *abrogation rapide de la loi d'enseignement supérieur* » que les deux groupes de la majorité déposaient sur le bureau de l'Assemblée une proposition de loi destinée à se substituer à feue la loi Savary. Outre la signature des deux présidents de groupe, ce texte porte celle de tous les universitaires membres de la majorité (y compris M. Raymond Barre), de deux anciens ministres de l'éducation, MM. Alain Peyrefitte et Olivier Guichard, et de M. Giscard d'Estaing.

Présentant cette initiative à la presse, M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux et professeur de droit, a expliqué sa rapidité ainsi : « *Plus de la moitié des universités ont adopté une politique de résistance vis-à-vis de la loi Savary avec notre soutien.* » Il y a donc « *un vide juridique à combler* ». « *Nous souhaitons que cette proposition soit examinée d'extrême urgence* », a ajouté M. Foyer. La propositioin de loi prévoit en effet, que la loi devra entrer en application « *avant le 30 juin 1986* ».

On considère à Matignon qu'il s'agit là d'une initiative importante et qu'il appartient maintenant aux deux ministres concernés de mettre au point un texte définitif s'en inspirant et de procéder aux études et aux consultations nécessaires. La question des délais semble en revanche plus délicate. Si le gouvernement est désireux d'aller vite, on insiste au ministère des universités sur la nécessité de faire un travail sérieux et d'éviter une trop grande précipitation.

La proposition des partis de la majorité est un texte volontairement très court — il compte dix-sept articles — puisqu'il pose comme principe l'autonomie des universités et vise à limiter au minimum l'intervention de la puissance publique. « *La présente loi n'institue pas, après tant d'autres textes, une nouvelle réforme des universités*, peut-on lire dans l'exposé des motifs. *Elle détermine les bases de l'autonomie universitaire afin que la concurrence, l'esprit d'initiative et la responsabilité deviennent désormais les maîtres mots d'un système d'enseignement supérieur entièrement nouveau* ».

Les conséquences de cette autonomie sont en particulier que « *les conditions d'accès à l'Université, le régime des études, les grades et les titres universitaires sont déterminés par les universités et leurs établissements* ». Dans cette optique, les diplômes d'université deviennent la règle et les diplômes nationaux l'exception, la reconnaissance de l'Etat pouvant être attribuée à certains titres par des commissions nationales « *pour les universités qui en font la demande* ».

Le texte indique que les professeurs représentent la moitié des membres du conseil de l'université, et que le président est élu parmi eux.

Cette proposition de loi est la reprise pure et simple d'un texte qui avait été élaboré bien avant les élections par le Groupe d'études pour la rénovation de l'Université française (GERUF), qui rassemble plusieurs organisations d'universitaires de droite : la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, les Cercles universitaires et l'Union internationale interuniversitaire (1).

### La crainte de nouveaux bouleversements

La brusque accélération prise en quarante-huit heures par le dossier universitaire met fin à une incertitude née des premières déclarations de M. Monory depuis son arrivée Rue de Grenelle. Celui-ci avait en effet laissé entendre qu'il ne souhaitait pas entreprendre de nouveaux bouleversements dans l'enseignement supérieur, et l'on avait cru comprendre qu'il se contenterait d'aménagements partiels de la loi Savary sur ses points les plus contestés, notamment ceux qui traitent des différents conseils d'université et du mode de désignation de leurs représentants.

Cette position prudente répondait d'ailleurs aux préoccupations de nombreux universitaires — y compris parmi ceux qui sont favorables à l'actuelle majorité, — qui craignent les remous que ne manquera pas de provoquer dans les universités une nouvelle réforme institutionnelle et qui estiment qu'il y a mieux et plus urgent à faire que de se lancer dans une entreprise aussi périlleuse. Les universités françaises ont suffisamment souffert des réformes de structure qui se sont succédé depuis plus de quinze ans pour ne pas voir avec appréhension survenir de nouveaux bouleversements. Ajoutons que l'attachement au centralisme jacobin n'est pas l'apanage de la gauche. Beaucoup d'universitaires redoutent les conséquences d'un éclatement des universités et la concurrence, qui est le corollaire de l'autonomie.

F. G.

(1) Ce texte a été publié dans une brochure intitulée *la Renaissance*, publiée par le GERUF (professeur Jean Bastié, 18, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris. Tél. : 47-83-31-65 et 46-34-01-30).

## Les syndicats d'enseignants mécontents

Les syndicats d'enseignants ont accueilli avec réticence, voire hostilité, les orientations de M. Jacques Chirac, dans sa déclaration de politique générale (*le Monde* du 11 avril). A propos de la désectorisation et de l'abrogation de la loi Savary, la FEN estime qu'« *on se dirige vers un renforcement de l'inégalité, en fonction de la situation géographique, financière ou sociale* ». Sur la nécessité de prendre en compte le « *mérite individuel* » des enseignants exprimée par le premier ministre, la FEN réplique : « *On nous trouvera en travers de la route si on veut changer le statut.* »

Pour sa part, le syndicat national des enseignements du second degré (SNES, FEN) déclare que « *le plaidoyer pour la reconnaissance du mérite personnel des enseignants est cohérent avec une logique de ségrégation et de tutelle* ». Quant au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC, FEN), il « *réaffirme sa volonté de n'accepter ni remise en cause des acquis récents ou anciens ni le moindre démantèlement du service public* ».

Enfin le SGEN-CFDT « *souscrit à l'idée de reconnaître les efforts des enseignants* », mais s'interroge sur le moyen d'y parvenir. Il suggère l'instauration d'une décharge d'heures, mais « *toujours dans le cadre du statut* ».

Les parents d'élèves, eux, sont partagés sur la désectorisation. Très hostile à ce projet, la FCPE (fédération Andrieu) assure qu'il aboutirait à créer des « *écoles à plusieurs vitesses* » tandis que la PEEP (fédération Schléret) estime que « *le libre choix est un besoin ressenti par le parent de base* » et se déclare favorable à une désectorisation progressive et contrôlée.

### Dans l'enseignement privé

Annonçant sa rencontre jeudi prochain avec M. Monory, le Père Guiberteau secrétaire général de l'enseignement catholique, a déclaré qu'il lui exposerait les « *problèmes concrets urgents et prioritaires de la rentrée 1986* ». Parmi ces problèmes urgents, l'enseignement privé déclare ne pouvoir se satisfaire des quatre cent trente-huit postes nouveaux inscrits au budget, alors que, selon lui, plus de mille cent postes seraient nécessaires pour tenir compte des augmentations d'effectifs à la rentrée 1986.

Interrogé sur la loi Chevènement de janvier 1985, le Père Guiberteau estime qu'elle n'a pas à être modifiée. Les deux problèmes qui se posent actuellement : à son avis, le processus de nomination des maîtres et l'évaluation des crédits limitatifs, n'exigent pas une nouvelle loi, « *le premier relevant de décrets, le second d'une volonté politique plus que d'une législation* ».



# Dans les cabinets ministériels

### • SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**— Directeur de cabinet : M. François-Claude MICHEL.**

Au cabinet de M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. François-Claude Michel vient d'être nommé directeur du cabinet.

[Né le 30 juillet 1928, ce conseiller des affaires étrangères première classe, ancien élève de l'ENFOM, était ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Port-au-Prince depuis février 1983, après avoir occupé de nombreuses fonctions diplomatiques.]

### • ÉDUCATION NATIONALE

**— Directeur de cabinet : M. Bertrand SAINT-SERNIN.**

M. Bertrand Saint-Sernin, agrégé de philosophie, ancien recteur, a été nommé directeur du cabinet de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale.

[Né le 20 décembre 1931 à Brest, M. Saint-Sernin est agrégé de philosophie (1958) et titulaire d'un doctorat d'Etat (1971). Professeur aux lycées de Chambéry et de Rouen, puis au lycée Michelet à Paris de 1957 à 1963, M. Saint-Sernin a été ensuite détaché au ministère des affaires étrangères à titre de consultant à la direction des affaires scientifiques de l'OCDE. Assistant à la faculté de Paris et collaborateur externe du CNRS (1965), il est ensuite maître-assistant à la faculté de Paris (1967) puis à l'université Paris-I et chargé de cours à Paris-IV (1970), puis maître de conférences (1971). Nommé recteur de l'académie de Dijon en octobre 1973, il sera ensuite recteur de l'académie de Nancy-Metz de 1976 à 1982. M. Saint-Sernin est l'auteur d'une thèse sur « Les mathématiques de la décision ».]

**— Directeur adjoint : M. Guy BOURGEOIS.**

M. Guy Bourgeois, ancien conseiller technique de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation et secrétaire général de l'académie de Versailles depuis 1981, a été nommé directeur adjoint du cabinet.

[Né le 14 décembre 1947 à Bregenz (Autriche), M. Bourgeois est polytechnicien (promotion 1967) et énarque (promotion François-Rabelais). Affecté au ministère de l'éducation nationale dès sa sortie de l'ENA en 1973, M. Bourgeois est nommé à la direction des affaires financières. De 1977 à 1980, il est secrétaire général de l'académie de Paris, avant de devenir conseiller technique chargé des problèmes de gestion administrative au cabinet de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation. Depuis décembre 1981, il était secrétaire général de l'académie de Versailles et présidait depuis 1985 l'Association des secrétaires généraux d'académie.]

**— Chef de cabinet : Mme Catherine MAUS.**

Mme Catherine Maus, ancien chef du cabinet de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a été nommée chef du cabinet.

[Née le 31 janvier 1946 à Paris, Mme Maus est licenciée en droit et diplômée d'études supérieures de droit privé et de sciences politiques. Professeur de droit privé au Centre de formation professionnelle et de perfectionnement du ministère de l'économie et des finances (1972-1975). Mme Maus a été chargée d'études auprès du service des relations publiques au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications (1975-1976). En 1976, elle est chargée de mission au cabinet de M. Raymond Barre, premier ministre, avant d'être nommée, de 1978 à 1981, chef du cabinet de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine. Depuis septembre 1983, Mme Maus était secrétaire général du Club des démocrates, fondé à cette date par M. Monory, et directeur général de la publication de *la Lettre de René Monory, diffusée par ce club.*]

### • ENSEIGNEMENT

**— Directeur de cabinet : M. Georges-Auguste SEPTOURS.**

M. Georges-Auguste Septours, et ancien directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), est nommé directeur du cabinet de Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement.

[Né le 29 mai 1938 à Carcassonne (Aude), M. Septours est agrégé d'espagnol. Professeur aux lycées de Toulouse, puis de Perpignan, il a été directeur d'études au centre régional de formation des PEGC de l'académie de Montpellier (1967), puis assistant à l'université de Perpignan. Inspecteur d'académie à Guéret (1970), puis à Arras (1973) et à Lille (1976), il a dirigé les services départementaux de l'éducation du Nord (1979) puis l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) de septembre 1979 à 1982. Depuis lors, M. Septours dirigeait les services départementaux de l'éducation des Yvelines. M. Septours est décoré dans l'ordre national du Mérite.]

**— Chef de cabinet : M. Philippe NAVARRE.**

M. Philippe Navarre, énarque, ancien commissaire adjoint de la République et chargé de mission à la Délégation pour l'aménagement du territoire et l'action régionale (DARTA), a été nommé chef de cabinet.

[Né le 17 octobre 1950 à Carboneras (Espagne), M. Navarre est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (promotion Michel-de-L'Hospital), licencié en droit et diplômé en sciences politiques. A sa sortie de l'ENA, il est nommé sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de Haute-Saône (1979). Il est ensuite secrétaire général de la préfecture de Lozère (1980), puis commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Albertville (Savoie) (1982). Depuis mars 1985, M. Navarre était chargé de mission pour les dossiers du tourisme à la délégation pour l'aménagement du territoire et l'action régionale (DATAR).]

### • FORMATION PROFESSIONNELLE

**— Directeur de cabinet : M. Jean-Claude DUTAILLY.**

M. Jean-Claude Dutailly, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, a été nommé directeur du cabinet de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la formation professionnelle.

Né le 15 décembre 1946 à la Bassée (Nord), M. Dutailly entre à l'Ecole polytechnique en 1965 et à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique en 1968. Nommé administrateur à la direction générale de l'INSEE en 1970, il fait différentes études sur le logement, sur les entreprises, qui le conduiront, en 1981, à prendre la direction de la division « études des entreprises » de l'INSEE jusqu'en 1984. Depuis le 1er janvier 1985, M. Dutailly est chef de la division « programme, budget, contrôle » de l'INSEE. Membre du Club 89 depuis 1982, il est successivement rapporteur de la commission emploi et responsable des problèmes de protection sociale. Elu au conseil national du RPR en 1985, M. Dutailly est également éditorialiste de Radio-Solidarité, radio parisienne proche de la majorité.]

**— Chef de cabinet : Mme Michelle BATAILLE.**

Mme Michelle Bataille a été nommée chef de cabinet.

[Née le 22 décembre 1945 à Limoges, Mme Bataille est titulaire d'un CAPES en éducation physique et sportive. Après avoir enseigné pendant une année, elle occupe, de 1970 à 1978, des postes de chargée de mission dans les cabinets des ministres de la jeunesse et des sports, du tourisme et des PTT et de la défense nationale. De 1978 à 1983, Mme Bataille est chargée de mission à la Mairie de Paris. Chef du cabinet de M. Jacques Toubon depuis 1983 : elle quitte ce poste pour entrer à la direction du RPR comme conseiller technique. Mme Bataille est secrétaire départementale adjointe au RPR du Val-de-Marne.]

### • AGRICULTURE

Outre M. Denis Gautier-Sauvagnac, directeur de cabinet, et M. François Duvert, sous-préfet, chef de cabinet, le cabinet du ministre de l'agriculture, M. Guillaume, est composé de : M. Paul Vialle, ingénieur en chef du GREF, venant de l'INRA, directeur adjoint chargé de la recherche de l'enseignement, du développement et du personnel ; M. Jean-Louis Baril, qui fut sous-directeur à la FNSEA et conseiller de Michel Debatisse au secrétariat d'Etat aux industries agro-alimentaires, conseiller auprès du ministre ; quatre conseillers techniques : M. Hervé de Tréglodé, ingénieur en chef des Mines (industries agro-alimentaires, la qualité, la répression des fraudes et le Crédit agricole), M. Yves Van Haecke, administrateur civil (productions végétales et aménagement), M. Claude Roy, ingénieur en chef du GREF (bois, forêt et affaires sociales), M. Laurent de Gouvion-Saint-Cyr (affaires internationales) ; M. Rudi Roussillon, ancien chef de cabinet de M. Guillaume à la FNSEA, conseiller du ministre chargé de l'information et de la communication ; Mlle Marie-Josée Frichement, qui vient de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, conseiller pour les relations avec le Parlement. Enfin, le cabinet comprend sept chargés de mission officieux.

### • DÉFENSE

M. André Giraud, ministre de la défense, a complété comme suit sont cabinet (*le Monde* des 26 et 29 mars) : chargé de mission auprès du directeur de cabinet : M. Xavier de La Gorce, sous-préfet; chargés de mission auprès du ministre : M. Jacques Chevallier, adjoint à l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, et Hubert Forquenot de La Fortelle, conseiller des affaires étrangères ; conseillers techniques : MM. Philippe Aube-Martin, inspecteur des finances, Robert Fargeas et Patrice Maynial, magistrat; attachée parlementaire : Mlle Bénédicte Bonnet; secrétaire particulière du ministre : Mme Christiane Laplace.

### LE CABINET DE M. CHABAN-DELMAS

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a constitué son cabinet :

*Directeur de cabinet :* M. Christian Le Gunehec ;

*Chargé de mission auprès du président : relations internationales :* M. Pierre Chancogne ;

*Conseillers du président :* MM. Claude de Peyron, Philippe Guilhaume, Pierre Charon, *chargé des relations avec la presse et les moyens d'information ;* Patrick Ollier, *chargé des relations parlementaires ;*

*Directeur adjoint :* M. Daniel Barroy ;

*Conseillers techniques :* MM. Jean-Pierre Grand, Bertrand Duruflé, Jean-Jacques Célérier, Mmes Martine Ract Madoux et Madeleine Lepage ;

*Chargée de mission :* chef du secrétariat particulier, Mme Madeleine Wegiera.

[Né le 2 août 1930 à Auray (Morbihan), M. Le Gunehec est entré dans la magistrature en 1955. Après avoir occupé divers postes au ministère de la justice depuis 1958 et notamment ceux de sous-directeur en 1970 et de directeur en 1974 des affaires culturelles et des grâces, il devient en 1979 procureur de la République à Paris. Il est nommé en janvier 1982 conseiller à la Cour de cassation.]



Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

# culture

## THÉATRE

### « UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE », à la Comédie-Française

# Du Panthéon à l'Olympia

*« Il faudra bien que je saute le pas, tôt ou tard »*, se dit Eugène Labiche, et c'est à un certain M. Tard, directeur d'un tout petit théâtre de la rive gauche, le Théâtre du Panthéon (petit théâtre mais grands hommes), qu'il apporte le manuscrit de sa première pièce, *l'Avocat Loubet.*

*« Revenez le lire mercredi »*, lui dit M. Tard. Labiche est au rendez-vous et se trouve en face de cinq directeurs, muets, graves, en costume noir, du même vieil âge que M. Tard, qui siège au centre. Ils sont assis en rang d'oignons derrière un tapis vert pomme. Labiche pose son chapeau sur un guéridon, près de la porte, s'assied, se met à lire.

Au milieu de la troisième page, l'un des cinq directeurs du tout petit théâtre se lève, va prendre le chapeau de Labiche, se rassied et, la lecture se poursuivant, examine avec minutie le chapeau sur toutes les coutures, l'intérieur surtout. Sans un mot. Puis il le passe à son voisin. Ainsi de suite jusqu'au bout du rang.

Labiche, forcément, suit d'un œil tout ce manège et, de l'autre, avance sa lecture. Mais celle-ci est interrompue. M. Tard lui tend son chapeau : *« Nous vous écrirons »*, lui dit-il.

Congédié et ébahi (car il trouvait sa pièce pas mal), Labiche s'informa : les cinq directeurs du Théâtre du Panthéon étaient cinq marchands de chapeaux de la rive gauche. Labiche avait acheté le sien rive droite. Cette histoire est authentique. C'est elle qui, pour une bonne part, conduisit Labiche à mettre en scène, dans son théâtre, des hommes du même monde que ces cinq juges très spéciaux, des commerçants, des bourgeois. Et il fallait aussi qu'un jour il prît pour protagoniste numéro un d'une de ses pièces un chapeau : un chapeau de femme et d'Italie, c'est plus enjoué.


COURRAULT-ENGUERAND
Roland Anstutz

Aujourd'hui, la reprise du *Chapeau de paille* a été confiée à Bruno Bayen, l'un des écrivains et hommes de théâtre actuels les plus intéressants. Il écrit des pièces très belles, jouées d'habitude chez Antoine Vitez, à Chaillot. Il a lu récemment, sur les ondes de France-Culture, un récit admirable, aventures d'une baleine promenée de foire en foire mêlées à des souvenirs du père de l'auteur, qui était collectionneur de chemins de fer miniatures.

Mais Bruno Bayen a une autre particularité. Il aime mettre en scène les pièces qui ne sont pas de lui. Et là, il a une manie, ou plutôt une sorte de rage : il fait taire lesdites pièces en baissant très vite le rideau dessus. Les spectateurs restent là, devant le rideau baissé. Le système Bayen est de faire construire, par les ouvriers et par les peintres, pour chaque acte de la pièce, parfois pour une seule scène, un décor dont l'architecture est d'une complication extrême. Ce qui exige des quart d'heure, et encore ces ouvriers font-ils vinaigre, car des maçons ordinaires, pour réaliser un tel travail, prendraient deux semaines, facile.

*Pendant que cette industrie a lieu*, derrière le rideau baissé, le public, dans la salle, est invité à écouter des musiques très savantes, avec parfois des cantatrices qui paraissent à l'avant-scène, et, là aussi, ces musiques et ces chants exigent des interprètes un mal fou.

Et puis, le temps presque d'un éclair, les musiciens soufflent, le rideau se lève, nous apercevons le nouveau décor, entendons deux ou trois répliques de la pièce, dites de dos à la va-vite, et le rideau se baisse. Derrière le rideau, les bruits de scies et de marteaux recommencent et, *devant le rideau, les prodiges de musique savante.*

Pour *le Chapeau de paille*, Bruno Bayen a perfectionné son art : les décors de la pièce sont encore plus compliqués et plus difficiles à construire que jamais, mais, en même temps, ils sont invisibles. Le public ne distingue que quelque chose de blanc, de vide.

Quoi qu'il en soit, à la fin de la pièce, *si l'on peut dire*, il y a deux corps de métier qui sont sur les genoux : les ouvriers du décor et les interprètes de l'orchestre. On les emporte sur des brancards. Bayen, ils lui feraient la peau, s'ils osaient. Les acteurs, eux, qui ont peu servi, sont frais comme l'œil. Les spectateurs sortent déphasés.

Labiche, qui était un farceur, aurait peut-être aimé cette mise en scène échafaudage-tintamarre du *Chapeau de paille.* Après tout, c'est une façon de prendre le public au sérieux, de le secouer.

Il y a un côté Jacques Tati chez Bruno Bayen. Une fois, c'était en 1962, Tati s'était mis en tête de donner un spectacle de théâtre. Il avait choisi l'Olympia, parce que c'est grand. Aux premières répétitions, il était seul sur la scène, avec le directeur, Bruno Coquatrix, qu'il appelait « Bubu ».

*« Tu vois, Bubu*, disait Tati, *le public va arriver. Il a l'habitude de traîner un peu dans le hall, les couloirs. Alors je t'amène en trombe huit ou dix cars de CRS, avec leurs matraques, qui foncent dans cette foule. Cris, débandade : le public court vers ses fauteuils, au lieu de flemmarder. » « Des figurants, tes CRS ? »*, demandait faiblement « Bubu ». *« Non, des vrais »*, disait Tati. *« Et quand tes pékins sont tous installés, à leur place, toi tu apparais sur la scène, dans un spot,* poursuivait « Bubu ». *Ils croient que tu viens faire une annonce, que tu viens t'excuser, pour les matraques. Non, pas du tout ! Tu leur dis, avec une voix mauvaise : Tous les spectateurs de l'orchestre montent au balcon, tous les spectateurs du balcon descendent à l'orchestre, et tâchez de ne pas traîner ! »*

C'est à ce moment-là que « Bubu » est tombé pâle : six semaines d'hôpital. Et ne nous dorons pas la pilule : Bruno Bayen, il est pire que Tati, bien plus pervers. On n'ose pas penser à ce qu'il a pu proposer à Jean-Pierre Vincent lors des premières répétitions. Ce qu'il reste de ce *Chapeau de paille*, les coups de marteau derrière le rideau baissé, le survoltage de l'orchestre, les peintres et les musiciens évacués par le SAMU et les spectateurs un peu sur leur faim, c'est sûrement un moindre mal. Pas de quoi crier « Sauve qui peut ! », comme le jeune marié du *Chapeau de paille.*

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance, 20 h 30.

## MUSIQUE

### L'OPÉRA DE SOFIA DU THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES

# *Le réalisme bulgare*

Le dernier opéra de Prokofiev, composé dans les années 40 et que l'auteur (mort en 1953) ne vit pas représenté dans son intégralité, avait seulement été joué en concert à Paris il y a vingt-cinq ans au Théâtre des Champs-Elysées. Grâce à l'opiniâtreté de Georges François Hirsch, son directeur actuel, *Guerre et paix* est enfin monté sur la scène de ce théâtre par les artistes, les chœurs et l'orchestre de l'Opéra national de Sofia (1).

Inspiré du roman de Tolstoï, mais dans les grandes lignes seulement, à cause des exigences réductrices de l'opéra, le livret de Prokofiev et de Mira Mendelson ne présente, dans sa première partie, « La paix », qu'une suite de situations assez assujetties à la convention lyrique pour qu'on se demande s'il était nécessaire d'en chercher l'inspiration chez un écrivain précisément ennemi de tout cela. La seconde partie, où les souvenirs de la paix dans la guerre, offrait des propositions plus originales aux musiciens, justifie mieux son choix ; le caractère épique convient mieux à son inspiration — on songe aux partitions qu'il écrivit à la même époque pour les films d'Eisenstein : *Alexandre Newski* et *Ivan le Terrible*, — les pages chorales sont animées par un souffle indéniable et les personnages du maréchal Koutouzov ou de Napoléon ont une consistance qui manque aux héros principaux : Andreï et Pierre.

A la question de savoir si un ouvrage aussi inégal, exigeant une distribution considérable, valait la peine d'être tiré d'un oubli prêt à le recouvrir des deux côtés du rideau de fer, on serait tenté de répondre par la négative. *Katerina Ismaïlova*, de Chostakovitch, pour prendre un exemple dans le même répertoire, méritait davantage d'être connu du public français qui découvre peu à peu que ce compositeur possède une envergure bien supérieure à celle de son aîné. Ces représentations auront alors le mérite de faire tomber quelques illusions. Mais c'est là une triste raison.

La production de l'Opéra de Sofia n'est sans doute pas faite pour séduire les Parisiens habitués à des mises en scène moins sommairement réalistes. Il est difficile de penser que Boris Pokrovski, l'un des plus célèbres metteurs en scène soviétiques, ne soit pas conscient du caractère résolument conventionnel de sa direction d'acteurs. On peut donc penser qu'il recherche volontairement, pour exprimer la douleur, la joie, la colère, les expressions et les gestes les plus éternels, mais, étant aussi les plus galvaudés, ils manquent presque toujours leur but. Les décors, réduits à quelques éléments, ce qui correspond d'ailleurs aux possibilités limitées du Théâtre des Champs-Elysées, ne brillent pas par excès de luxe. Seuls s'en plaindront les inconditionnels de nos décorateurs à la mode qui ont fait de l'élément visuel le centre d'intérêt des spectacles lyriques.

L'interprétation musicale, d'une excellente tenue dans l'ensemble, aussi bien l'orchestre dirigé par Russlan Raytscheff, que les solistes et les chœurs, font donc tout le prix de ces représentations. C'est l'essentiel, quoi qu'on en dise, et cela augure bien de l'exécution en concert de la *Khovantchina* de Moussorgski, le 12 avril, et du *Requiem* de Verdi, le 14.

GERARD CONDÉ.

(1) Prochaine représentation les 11, 13 et 16 avril à 19 h 30.

## NOTES

### CINÉMA

## « Les Enfants du vent », de Brahim Tsaki

Comme Philippe Garrel et plus récemment Jean Rouch, le metteur en scène algérien Brahim Tsaki défend et illustre un cinéma presque sans paroles; poussant à l'extrême ce qu'on juge volontiers la vocation première du septième art, « parler » par les seules images. La troisième partie des *Enfants du vent, la Boîte dans le désert*, illustre parfaitement ce choix.

Brahim Tsaki suit les gosses d'un village perdu du sud algérien qui, avec des boîtes vides, des bouts de ferraille et de fil de fer, construisent en miniature des instruments aratoires, lointainement copiés des vrais tracteurs, faucheuses et autres rouleaux compresseurs qu'emploient les parents. Formé au *design* et à la photographie, le cinéaste cadre admirablement aussi bien les gestes que les regards, l'émerveillement permanent de ces petits bonshommes dont la soif de vie n'a d'équivalent que l'ingéniosité.

Cet ultime sketch, le plus dépouillé, le plus sincère, résume l'esprit de l'entreprise. Les deux premiers, *les Œufs cuits* sur un petit Algérien (habitant d'Alger) qui vend des œufs, et *Djebel au pays des images*, sur l'omniprésence de la télévision, n'ont pas la même force, l'image s'admire un peu trop. Mais, par rapport à la production nationale, ce film libre surprend, enchante, n'exalte tant l'enfance que pour suggérer tout ce qui ne reviendra plus jamais dans les vies d'adultes.

LOUIS MARCORELLES.

### PHOTO

## Images à la carte

La carte postale constituant, avec le poster, un véhicule privilégié, souvent contestable, mais très prisé par le public, de la vulgarisation photographique, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, désireuse de ravaler l'image de quelques lieux hautement touristiques croulant sous les clichés, les idées fausses et les poncifs, a donné carte blanche à six photographes.

Marc Leméné, qui est l'un des jeunes créateurs les plus inventifs, ne convainc pas dans la lecture d'un romantisme distancié, mais convenu et appliqué, qu'il donne du Mont-Saint-Michel. Les détournements un peu puérils de l'Arc de triomphe, assimilé à une décalcomanie, par Elisabeth Lennard ne valent guère mieux que la vision désuète du château du Haut-Koenigsbourg par Pierre Radisi.

Tout comme Keiichi Tahara, opérateur japonais, dont l'approche du château de Chambord se situe entre l'ancien Châtelet et une version actualisée des Mille et Une Nuits. En revanche, les tours, murailles et donjons de la cité de Carcassonne vues de nuit par le Catalan Manel Esclusa sont admirables de mystère. Enfin, Daniel Boudinet est celui qui maîtrise le mieux les ambiguïtés de la commande. Avec d'habiles ruptures de plans, dans des tons soutenus, énigmatiques et chaleureux, jouant de l'harmonie, de la profondeur et du surgissement des volumes, il restaure à la perfection la solennité monumentale de ce sanctuaire labyrinthique qu'est le Panthéon.

PATRICK ROEGIERS.

★ Caisse nationale des monuments historiques et des sites, cinquante-deux nouvelles cartes postales, tirées chacune à 5 000 exemplaires, diffusées par les éditions Mille, 4 *bis*, impasse du Mont-Tonnerre, 75015 Paris.

### VARIÉTÉS

## Le bonheur d'Edith Butler

Edith Butler a longtemps collecté les chansons de son pays d'origine, l'Acadie. Elle en a reconstitué la mémoire avant de monter sur scène, de jongler avec les sonorités, les instruments et les mots, de raconter des personnages hauts en couleur et la longue marche des Acadiens lors de l'exode de la fin du dix-huitième siècle.

Peu à peu, Edith Butler a cependant senti le besoin de sortir du carcan folklorique, de dire aussi ses propres émotions. A Montréal et dans l'Hexagone qu'elle parcourt depuis trois ans en rassemblant un public de plus en plus large, elle a constitué ainsi, progressivement, un vrai spectacle de music-hall. Animatrice hors pair, elle éclate à présent, rayonnante de santé, dans un concert où s'imbriquent la tradition, parfois rockifiée, et la modernité, les mélodies et les rythmes, les ballades et les blues.

Conteuse pleine de vigueur, elle mène son spectacle à un tempo rapide, joue de l'harmonica, de l'accordéon, du saxophone, partage son bonheur de se baigner dans des musiques diverses, de retourner de temps à autre, sans nostalgie, avec tendresse et drôlerie, dans un univers où les travaux de la terre rythmaient encore les saisons et les jours.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, jusqu'au dimanche 13 avril, 20 h 30.

## Le blues métissé de Bill Deraime

Repris en main par le manager de Bernard Lavilliers, Bill Deraime, victime d'un passage à vide de deux ans, remonte sur une scène (le Casino de Paris) avec une nouvelle image, nette, carrée, sans les ambiguïtés d'autrefois, plus du tout baba-cool.

Après avoir longtemps fait la manche dans les couloirs du métro avec sa guitare et ses blues, Deraime avait connu, au début des années 80, une courte période de succès avant d'être poussé de côté par les vague à l'âme de Charlélie Couture, lui-même aujourd'hui dans la trappe.

Pour ce nouveau départ à près de quarante ans, Bill Deraime s'est mis au goût du jour, a métissé ses blues de rock et de salsa et s'est surtout entouré d'une solide équipe de musiciens qui ont du punch à revendre et prennent un plaisir fou à se baigner dans le blues. Parmi ces musiciens, il y a l'harmoniciste Jean-Jacques Milteau, qui a une manière incomparable de multiplier les riffs en rafales.

Bill Deraime chante des chansons nostalgiques et des titres plus énergiques. Les textes ne sont pas toujours très convaincants : la simplicité des paroles dans le blues n'a jamais signifié l'absence de subtilité et d'humour. Mais certains titres sont très beaux. Et son spectacle mérite le détour.

C. F.

★ Casino de Paris, jusqu'au dimanche 13 avril, 21 heures.

QUE

DE SOFIA AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

*Le réalisme bulgare*

GERARD CONDÉ

TÉS

...heur d'Edith Butler

...métisse de Bill ...

# LETTRES

## L'ÉLECTION DE BERTRAND POIROT-DELPECH A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

# Le pari gagné

*« Elève Poirot-Delpech, cessez donc un instant de ricaner. »* François Mauriac vient de lire *le Grand Dadais*, premier roman d'un journaliste qui tient au *Monde* la chronique judiciaire. Il y a pris suffisamment d'intérêt pour lancer du haut de son « Bloc-notes » cette objurgation amicale à l'auteur. Nous sommes en 1958. Un écrivain sur la trentaine ouvre ses ailes. Déjà, l'Académie française à travers le plus notoire de ses membres a l'œil sur lui.

Un signe ? L'annonce d'une prédestination ? La vie en ses hasards va se charger de rapprocher toujours davantage Bertrand Poirot-Delpech du quai Conti. Au *Monde*, où avec une fidélité exemplaire et une passion souvent manifestée il a fait toute sa carrière, il ne succède qu'à des académiciens. A Robert Kemp d'abord, dont la mort venue, il reprend la chronique théâtrale. Le succès remporté l'année d'avant par *le Grand Dadais* et son prix Interallié, lui a valu cette promotion spectaculaire. Au journal, on ne séparera plus Bertrand Poirot-Delpech de la littérature. Quand en 1972, sonne pour Pierre-Henri Simon, l'heure de la retraite qui coïncidera avec sa fin brutale, c'est à lui qu'on confie le « feuilleton ». Cette tribune que *le Monde* maintient quand la presse parisienne un peu partout l'abandonne, a toujours dans le passé, conféré l'immortalité à son détenteur.

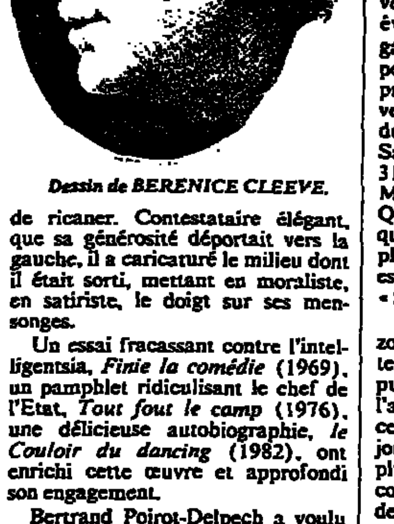
Comment Bertrand Poirot-Delpech ainsi cerné n'y aspirerait-il pas, lui aussi ? Son activité pourtant harassante de critique ne l'a pas détourné d'une création personnelle à laquelle l'Académie a continué de porter attention. Elle l'a manifestée en 1970, en attribuant son grand prix du roman à *la Folle de Lituanie*, le cinquième titre et le quatrième roman publié par Bertrand Poirot-Delpech. Entre elle et cet écrivain, on dirait qu'une connivence existe, tantôt volontaire, tantôt due au destin. Le piquant, dans leurs rapports, c'est qu'ils n'ont pas l'air d'être faits l'un pour l'autre, à moins qu'on ne se méprenne sur les deux, sur le conformisme qu'on prête à la première, sur l'ironie narquoise qui fait le charme du second.

A cheval sur sa grosse moto, avec ses chandails troués aux coudes, sa chevelure de pâtre grec, ses yeux bleux perdus dans le vague ou pétillants de malice, un accordéon entre les bras ou la barre d'un beau bateau dans la main quand il ne tient pas la plume, Bertrand Poirot-Delpech n'a pas ce qu'on croit être l'allure académique. Il reste en lui quelque chose du potache qu'interpellait il y a trente ans François Mauriac : une juvénilité d'imagination, le goût de la farce, l'envie de mettre des moustaches à la Joconde, l'art de saisir et de rendre les ridicules. Ses imitations des gens quand son humeur l'y pousse sont impayables : affaire d'oreille et de regard perçant.

Alors, un joyeux drille, Bertrand Poirot-Delpech ? Ah non ! Trop compliqué, trop déchiré, trop cadenassé pour cela. Sujet à des emportements que jugule vite le même coup d'œil critique, porté aussi bien sur lui que sur autrui. Ils ne s'ennuiront pas avec lui à l'Académie ! On sait bien que c'est ce qu'ils cherchent : l'esprit, la bonne compagnie... et puis le talent. Que recouvre ce mot qui revient avec tant d'insistance quand on parle de Bertrand Poirot-Delpech ? La trouvaille verbale ? La formule heureuse et brillante ? L'art du raccourci qui fait mouche ? L'envol lyrique d'une phrase bien scandée ? En lui une sensibilité aux aguets capte les échos du monde. Une liberté joueuse les associe dans des rencontres inédites. Ecrivain, orfèvre des mots, Bertrand Poirot-Delpech l'est avant tout. Et avec la facilité qui prouve le don.

De là, une œuvre variée, qui ne rend pas son auteur facile à classer. La roman la domine – huit titres sur treize – un roman que l'histoire contemporaine traitée avec une irrespectueuse allégresse semble de plus en plus tenter. Les journées de mai 1968, la figure travestie du général de Gaulle ont été recréées dans *les Grands de ce monde* (1976). Les faux Mémoires d'un grotesque nous ont fait reparcourir dans *la Légende du siècle* (1980) notre époque et croiser, comme dans une parade foraine, nos vedettes politiques et littéraires. *L'Eté 36* (1984), avec une pointe de nostalgie, a ressuscité le Front populaire, ses espoirs et ses leurres.

Tous ces thèmes, auxquels, impavide et railleur, Bertrand Poirot-Delpech s'est attaqué dans ses romans, ne le conduisaient pas droit à l'Académie, qui l'a d'ailleurs fait patienter sur le seuil. Il n'avait pas obéi à Mauriac, il n'avait pas cessé



*Dessin de BERENICE CLEEVE.*

de ricaner. Contestataire élégant, que sa générosité déportait vers la gauche, il a caricaturé le milieu dont il était sorti, mettant en moraliste, en satiriste, le doigt sur ses mensonges.

Un essai fracassant contre l'intelligentsia, *Finie la comédie* (1969), un pamphlet ridiculisant le chef de l'Etat, *Tout fout le camp* (1976), une délicieuse autobiographie, *le Couloir du dancing* (1982), ont enrichi cette œuvre et approfondi son engagement.

Bertrand Poirot-Delpech a voulu prouver que l'humour et le style – toujours ce fameux talent – n'étaient pas l'apanage de la droite. Il remporte aujourd'hui avec son élection ce difficile pari que sa double casquette de critique sérieux et de créateur volontiers bouffon l'a aidé à gagner.

JACQUELINE PIATIER.

[Bertrand Poirot-Delpech est né à Paris le 10 février 1929, d'une famille de médecins et d'universitaires. Comme son nom, ses ascendants se partagent entre les Vosges et Montpellier, où il compte plusieurs ancêtres chirurgiens.

Orphelin de père en 1940, il a été élève du collège Stanislas, puis du lycée Louis-le-Grand, jusqu'en khâgne. Il est entré au *Monde* à vingt-deux ans. Il a assuré successivement la rubrique des étudiants (1951-1955), la chronique judiciaire (1956-1959) et la critique théâtrale, à la suite de Robert Kemp (1960-1972).

En septembre 1972, il a succédé à Pierre-Henri Simon comme feuilletoniste du « Monde des livres ». Il a présidé le Syndicat de la critique dramatique et donné des chroniques théâtrales à la NRF. Il est membre du comité de lecture de la Comédie-Française.

Il a publié plusieurs essais critiques – *Finie la comédie* (1969), *Au soir le soir* (1966), *Feuilletons* (1982) et *Bonjour Sagan* (1985) – une « fiction - reportage », – *Saïd et moi* (1979) – une biographie romancée – *Marie Duplessis* (1978) – et des souvenirs express – *le Couloir du dancing* (1982).

Parmi ses romans, citons *le Grand Dadais* (prix Interallié 1958, adapté au cinéma par Pierre Granier-Deferre), *la Grasse Matinée, l'Envers de l'eau, la Folle de Lituanie* (Grand Prix du roman de l'Académie française 1970), *les Grands de ce monde, la Légende du siècle*. En 1984, paraissait *l'Eté 36*, tiré à plus de 150 000 exemplaires, et mis en scène par Yves Robert pour Antenne 2 (février 1986).]

## L'irremplaçable écrit

*(Suite de la première page.)*

Ecrivain, et plus qu'un peu doué, c'est ce qu'est d'abord Bertrand Poirot-Delpech. Mais plus précisément écrivain français, amoureux d'une langue que l'on n'emploie bien que lorsque quelque sensualité nourrit l'attrait que l'on éprouve pour elle.

François Mitterrand l'a fort bien dit dans son dernier livre : *« Personne n'entend plus un peuple qui perd ses mots. »* Il ne suffit pas, pour préserver le français, d'en faire l'un des bastions de la résistance à l'uniformisation, et donc à la banalisation, de la culture de pousser des cris d'orfraie chaque fois qu'un mot anglais se glisse dans notre vocabulaire. Il faut d'abord et surtout parler et écrire une bonne langue, une langue qui vive, qui invente, qui crée, qui fasse venir l'eau à la bouche. Bertrand Poirot-Delpech est de ceux qui y parviennent sans peine apparente, ce qui implique, bien sûr un travail considérable. De tous les titres qu'il pouvait faire valoir à l'appui de sa candidature, celui-là n'était certes pas le moindre.

Longue immortalité, cher Bertrand...

A. F.

## Un honneur partagé

par BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

On médit des urnes. Leur langage chiffré, sans abolir le hasard, traduit des intentions aussi subtiles que celles d'un seul homme, et réjouissantes comme des bonheurs de plume. Si l'Académie passe pour conférer l'immortalité, c'est qu'à force de scrutins apparemment décousus elle en donne un avant-goût, en faisant cohabiter et se succéder les esprits les plus divers. Sa dernière trouvaille, où j'ai la faiblesse de voir du talent : offrir le fauteuil de l'écrivain Jacques de Lacretelle, ancien pilier du *Figaro* et longtemps doyen de la Compagnie, au feuilletonniste du *Monde*, qui devient son benjamin.

Entendons-nous : l'Académie choisit des individus, non des disciplines, encore moins des journaux. Mais il paraît clair qu'elle honore, à travers moi, notre maison. Elle l'avait fait déjà en accueillant mes prédécesseurs. Elle aurait sans doute fait signe à notre fondateur s'il n'avait cette forme suprême de modestie, ou d'orgueil, de ne pas souffrir les compliments. Pierre Viansson-Ponté aurait siégé sous la Coupole si une atroce maladie ne nous l'avait pris.

Le temps viendra de remercier bien haut l'Académie de l'honneur qu'elle m'accorde, et de célébrer l'auteur de *Silbermann*. En ces heures de joie éberluée, j'ai la conviction que si l'appartenance au *Monde* m'a été comptée, le mérite en revient à ses lecteurs. Nous n'existerions pas sans leur acquiescement à notre formule, sans leur attachement à l'écrit comme source d'information, de réflexion.

L'image, je n'ai rien contre. Je viens d'éprouver le doux vertige qu'il y a à se savoir regardé et écouté, au même instant, par dix-sept millions de contemporains. Mais rien ne remplacera jamais *« Seigneur le mot »*, comme disait Gaston Baty. On n'a pas encore trouvé de moyen plus sûr et plus suave pour apprendre, sentir, vivre plusieurs vies, s'appartenir, servir la raison et la liberté.

Merci à l'Académie de m'inviter à défendre avec elle cet instrument primordial de toute culture ; et à vous d'y croire, plus que jamais !



# COMMUNICATION

## LE CONTRAT DE LA « 5 » DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

# Les débuts difficiles des deux chaînes « multivilles »

**Le 11 avril sera un vendredi noir ou un jour de gloire pour la « 5 ». Le Conseil d'Etat examine en effet les dix-sept recours déposés – notamment par la CLT, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, le Bureau de liaison des industries cinématographiques – contre la chaîne de MM. Silvio Berlusconi, Jérôme Seydoux et Christophe Riboud (1). La décision du Conseil d'Etat est traditionnellement rendue publique dans la quinzaine, mais compte tenu de l'importance de l'enjeu, ce délai devrait être écourté. Le Conseil d'Etat peut soit confirmer le contrat, soit l'annuler, soit demander la révision de certains points. De nombreux pronostics penchent en faveur de l'annulation : pourtant, M. Berlusconi demeure confiant en l'avenir de sa chaîne (*le Monde* du 9 avril). La nouvelle majorité, en revanche, est décidée à revenir sur le contrat de la « 5 », avec ou sans le Conseil d'Etat.**

Quel que soit le sort réservé aux deux chaînes « multivilles », leur lancement depuis plusieurs semaines (la « 5 » a commencé à émettre le 20 février, TV 6 le 1er mars) permet d'esquisser un premier bilan.

Premier trait saillant : malgré la précipitation du pouvoir politique, la mise en place technique des nouvelles télévisions suit à peu près les évolutions prévues. TDF avait garanti que dix millions d'habitants pourraient recevoir la « 5 » dès le premier trimestre, et que de nouveaux émetteurs seraient prêts au deuxième : La Rochelle, Dijon, Saint-Quentin ont été ouverts le 31 mars, mais d'autres, comme Maubeuge, sont encore attendus. Quant à TV6, les problèmes compliqués qu'elle a dû affronter sur le plan technique font que sa réception est d'un quart inférieure à celle de la « 5 ».

Il reste aux téléspectateurs des zones couvertes à apprendre à capter les émissions, y compris en manipulant leur récepteur. Malgré l'appétit d'images supposé chez eux, cette manipulation ne va pas toujours de soi et son apprentissage est plus lent que prévu. Au bout du compte, selon les derniers sondages de Médiamétrie, 20 % des Français captent la « 5 » – soit environ onze millions de personnes –, et 8 % seulement TV6.

Second enseignement : une chaîne de télévision ne s'improvise pas en quelques semaines. Le lancement en un mois de la « 5 » représentait, il est vrai, un tour de force. La curiosité pour ces nouveaux écrans était pourtant bien réelle. Mais, malgré les déclarations de M. Berlusconi – *« nous sommes les premiers par la quantité et la qualité »* – (*le Monde* du 18 février) – les téléspectateurs français ont été quelque peu déçus en découvrant que la « 5 » se contentait jusqu'à la mi-avril (lire notre encadré) de quatre heures quotidiennes de programmes en boucle, principalement adaptés des émissions des chaînes italiennes de M. Berlusconi. La qualité des films offerts dès les premiers jours – entrecoupés de spots dissuasifs – et l'entrée en scène (parfois ratée) de nouvelles stars n'ont pas été jugées suffisamment attrayantes. La déception est nette, même si M. Berlusconi estime qu'il a *« obtenu la sympathie du public »* ; selon Médiamétrie, l'indice de satisfaction des téléspectateurs à l'égard de la « 5 » est passé au fil des semaines de 12 sur 20 à 9,8 sur 20. La nouvelle programmation, élargie, peut-elle inverser cette tendance ?

TV6 a engendré aussi une certaine déception. Elle n'a pas réussi, sinon exceptionnellement, à rompre avec sa boucle de clips. Mais elle n'avait pas promis monts et merveilles, comme la « 5 » et son style de télévision d'accompagnement destinée aux jeunes semble lui octroyer un bon indice de satisfaction auprès d'eux.

Toutefois, l'audience de l'une et de l'autre est faible. La part de marché de la cinquième chaîne, mesurée à partir des téléspectateurs qui peuvent la capter, est passée de 15 % à 11 %, selon Médiamétrie ; par rapport à l'ensemble des téléspectateurs, sa part de marché est comprise entre 2 % et 3 %. Celle de TV6 est encore trop réduite pour être mesurable avec précision, indique Médiamétrie (2). A la décharge des deux chaînes privées, il faut dire que les télévisions du service public, devançant une concurrence qu'elles imaginaient meilleure et plus rapide, se sont bien défendues, en multipliant films et émissions de prestige, et en soignant leurs émissions grand public, comme « Champs-Elysées ».

A cette faible audience répond la prudence des publicitaires et des annonceurs, qui attendaient mieux. L'optimisme affiché par M. Christophe Riboud – qui fait état de 300 millions de francs de recettes publicitaires depuis l'ouverture de la « 5 » (M. Berlusconi en annoncerait 400), – comme la sérénité de M. Maurice Lévy – pour qui *« les résultats commerciaux de TV 6 sont positifs »*, – ne sont sans doute pas dénués d'arrière-pensées avant l'arrêt du Conseil d'Etat. D'éventuelles indemnités seraient en effet calculées sur le chiffre d'affaires prévisionnel des chaînes. Mais les professionnels, eux, après une phase de relatif enthousiasme, sont partagés entre la perplexité et l'attentisme.

Les chaînes privées représentent un risque financier important pour leurs propriétaires. Il se complique lorsqu'elles sont prises dans une spirale où les obstacles techniques et la difficulté à s'imposer sur le plan de la notoriété entraînent une faible audience et donc des ressources publicitaires qui ne permettent pas en retour d'investir dans les programmes nécessaires à la remontée de l'audience.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Le Conseil d'Etat n'examine pas ce 11 avril le recours d'UGC contre le contrat de TV 6, le dossier n'ayant pas encore été instruit.

(2) Là où la sixième chaîne peut être reçue, TV 6 estime que l'audience va de 2 % à 8 %, selon les tranches horaires.

## Des séries américaines à la rescousse

Sans préjuger de l'avenir, les artisans de la grille de programmes de la « 5 » vont de l'avant. Ils ont prévu de rajouter, dès la fin de la semaine prochaine (et selon les jours), une à deux heures à leurs programmes. Non pas en prolongeant la durée globale de diffusion de la chaîne, mais en proposant de nouvelles émissions ou des films en remplacement des rediffusions.

Les jeunes en bénéficieront en fin d'après-midi et les fans de cinéma en fin de soirée. La grille commencera donc à 18 h 30 (ce créneau était jusqu'alors occupé par des reprises), le samedi 19 et le dimanche 20 avril, avec une nouvelle série américaine, « Jaimie », l'histoire d'une superfemme. Et cela continuera, du lundi au vendredi (de 19 h 30 à 20 h 30) avec « A fond la caisse », titre donné à un ensemble de séries d'aventures, américaines elles aussi (une pour chaque jour de la semaine). Le lundi, rendez-vous, donc, avec « Supercopter », le mardi avec « K 2000 », le mercredi avec « Riptide », le jeudi avec « Chips », enfin, le vendredi avec « Tonnerre mécanique ». Une recette classique pour la remontée de l'audience.

L'arrivée de « A fond la caisse » aura pour première conséquence d'avancer d'une heure (18 h 30 au lieu de 19 h 30) la diffusion de « C'est beau la vie ». Cette émission-jeu présentée par Alain Gillot-Pétré – dont plus personne à la « 5 » ne nie la médiocrité – ne sera plus rediffusée qu'une fois par matinée (à 11 h 30) au lieu de trois fois. A quand sa disparition ?

Côté cinéma, ce ne sont plus trois mais cinq films par semaine qui seront proposés. Les responsables des programmes ont opté, ici, pour le genre ciné-club, en choisissant des œuvres des années 50 et 60 et en les présentant sous forme de cycles. Ainsi, le lundi 21 à 23 h 30, début d'un cycle William Holden avec *Un magnifique salaud*, le lendemain, honneur à Jerry Lewis (toujours à la même heure) avec *le Tombeur de ces dames*. Ces films remplacent les rediffusions des soirées cinéma.

Ainsi, depuis son lancement, il y a moins de deux mois, la « 5 » a, petit à petit, étoffé ses programmes. Dès sa première semaine d'existence, elle avait rajouté deux magazines (l'un de sport, « Grand Prix », l'autre scientifique, « Big Bang »). Elle a aussi proposé des émissions spéciales, dont la plus notable a été la retransmission, le 25 mars, de la soirée des Oscars à Hollywood. Sans compter plusieurs directs de compétitions sportives.

On a dit et redit que la qualité et la diversité de la grille laissaient à désirer. Les responsables en sont conscients et l'expliquent par le peu de temps dont ils ont disposé pour la mettre au point. Ils semblent décidés à y remédier, si l'on en juge par les projets qu'ils élaborent pour la rentrée, en particulier dans le domaine de l'information.

ANITA RIND.

## SELON UN SONDAGE IPSOS-*VSD*

# Les Français tiennent aux présentateurs de télévision

Les Français, tout le monde le sait, entretiennent avec leur télévision des relations de répulsion et de fascination. Un sondage publié le 9 avril, réalisé par Ipsos pour l'hebdomadaire *VSD* auprès de huit cents personnes âgées de plus de dix-huit ans, le confirme. Les sondés sont divisés sur presque tout. Deux exceptions nettes cependant : 68 % sont favorables à la suppression de la redevance – ce qui n'est guère surprenant (la même proportion veut une réforme complète de l'audiovisuel), et 70 % (76 % chez les socialistes et 71 % parmi les RPR/UDF) sont hostiles au remplacement des présentateurs des journaux télévisés (20 % favorables) – ce qui est plutôt rassurant, surtout pour les intéressés.

Les autres questions manifestent l'esprit partisan des Français, mais pas toujours en conformité avec les clivages politiques. C'est ainsi qu'à la question sur l'annulation de la concession de la cinquième chaîne accordée à MM. Seydoux et Berlusconi, 44 % répondent « oui » (socialistes : 44 % ; RPR/UDF : 55 %) et 34 % répondent « non » (socialistes : 40 %, RPR-UDF : 27 %). Sur la suppression de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, le cœur des Français balance : 33 % (25 % socialistes, 46 % RPR-UDF) sont pour la disparition, 33 % (54 % socialistes, 29 % RPR-UDF) sont pour son maintien et 34 % s'en lavent les mains.

Quant à la privatisation de certaines chaînes publiques annoncée par le premier ministre, l'hostilité à ce projet l'emporte, toutes tendances confondues : 54 % (74 % socialistes, 37 % RPR-UDF) sont contre la privatisation de TF1, 55 % contre celle d'Antenne 2, et 54 % contre celle de FR 3.

La « chasse aux sorcières », enfin, est mal vue partout. Outre le souhait de maintenir les présentateurs, le remplacement des présidents des trois chaînes du service public (TF1, A2, FR3) est rejeté par 47 % (63 % socialistes, 48 % RPR-UDF), accepté par 27 % seulement (20 % socialistes, 28 % RPR-UDF) et 26 % ne se prononcent pas.

Ce sondage montre que les dispositions de la future loi sur l'audiovisuel sont loin de trouver un écho favorable dans le public, même de droite. Il confirme, en revanche, le sentiment « cohabitationniste » des Français, perceptible dans tous les sondages depuis le 16 mars.

A. W.

## UN PLAN DE LICENCIEMENT AU « NOUVEL ALSACIEN »

***Le Nouvel Alsacien*, quotidien bilingue paraissant à Strasbourg – il possède depuis sa création, il y a cent un ans, une édition en français et une en allemand, – traverse une passe difficile. L'administrateur judiciaire, désigné début mars, a annoncé, mardi 8 avril, au comité d'entreprise de la Société d'édition du Bas-Rhin (SEBA), propriétaire du journal et d'une imprimerie de labeur, le licenciement de soixante-quatorze salariés sur cent douze. Les quatorze journalistes en font partie. Ce licenciement sera effectif le 20 juin.**

**Il fait partie d'un plan de restructuration rendu nécessaire par l'état de la société éditrice. Les dettes de la SEBA sont en effet de 2 millions de francs et sa perte d'exploitation, en 1985, est de 2,5 millions de francs.**

**Mais, d'ici aux licenciements, la direction espère pouvoir poursuivre et conclure les négociations menées avec les investisseurs intéressés. Parmi ceux-ci figure le quotidien régional *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg) auquel *le Nouvel Alsacien* est déjà lié, en partie, par sa régie publicitaire. Pendant ce délai, *le Nouvel Alsacien* continuera à paraître et, le 18 avril, son hebdomadaire *Réalités alsaciennes* sera relancé. Auparavant supplément du quotidien, il sera désormais autonome.**

**Diffusé à dix-huit mille exemplaires en moyenne, de sensibilité centriste et d'inspiration catholique (il fut proche du MRP), *le Nouvel Alsacien* est aussi, selon l'expression de son PDG, M. Bernard Deck, « un *journal cuit au feu de bois* ». Rédigé par une petite équipe, il est encore composé en plomb.**

Y.-M. L.

# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAL DES BLATTES, Amandiers (43-66-42-17), 20 h 45.
TRAVELLING BORDEAUX, Théâtre 14 (45-45-49-77), 20 h 45.
LES TRIBULATIONS DE P. P. GÉDÉON PREUX, Plaine (42-50-15-65), 20 h 30.
ANN BOLEYN, Vincennes, Sorano (43-74-81-16), 20 h 30.
ANTOINE ET CLÉOPATRE, Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), 20 h30.
L'AVION DANS LA TÊTE, Dix-Huit (42-26-47-47), 21 h.
LA POULE D'EN FACE, Poche (45-48-92-97), 21 h 15.
AMPHITRYON, Créteil, maison des arts (48-99-94-50), 20 h 30.
MISS TOOTLIE POOTLIE, Arcane (45-81-05-07), 20 h 30.

### Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, la Tête noire, de Lesage.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
BEAUBOURG (42-77-12-33) Autriche, itinéraire culturel : 20 h 30 ; Cinéma-vidéo : vidéo-information 16 h : Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence, de D. Rimbault ; à 19 h, Que sont mes camarades devenus ?, de S. Avékidian et J. Kebadian ; Vidéo-musique : à 16 h, Les troubadours du métro ; à 19 h, Cendrillon, de Rossini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : 20 h 30 (pour la programmation détaillée, téléphoner Salle Garance au 42-78-37-29) ; Le cinéma italien 1905-1945 : 17 h 30, l'Avvocato difensore, de G. Zambuto ; Concert/Spectacles : 20 h 30, Concert « Styles et effectifs » (Berg, Stravinsky, Schoenberg) ; Théâtre : 18 h 30 : Mademoiselle Else, de A. Schnitzler.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

### Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Bal des Blattes.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous ; 18 h 30 : M. Allin.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Hurlement entre deux rêves.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : L'histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Épée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien : Tempête (43-28-36-36), 20 h 30, dim. 16 h : Passions.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes ; 22 h 15 : les Voisins.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : l'Avion dans la tête.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Camping sauvage.
ESSAION (42-78-46-42), 21 h : Histoires québécoises ; 19 h : Une saison en enfer.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : Une belle journée d'août 1913.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Pour Thomas. — II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit ; Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; tous les jours à 18 h 30 : Compagnie, de S. Beckett.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 22 h 15 : Etranger dans la nuit.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement quoi (dern.).
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 21 h : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Minnie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Architecte et l'empereur d'Assyrie ; 22 h 15, 18 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; II : 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverie.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. — Petite Salle, 18 h 30 : Rainer Maria Rilke ; 20 h 30 : Retour à Florence.
THEATRE 14 (45-45-49-77), 20 h 45 : Travelling Bordeaux.
THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Buffalo ; 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Dernier Show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), 21 h : Un pied dans le cirque.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; 23 h : William corps et âme.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : les Spéléologues.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées. Du merc. au sam. 18 h 30 : D and J Memories.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

### Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), 18 h 30 : M. Allin ; à 21 h 30 : Francis Colinet.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Mouloudji
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Edith Butler.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holyday on Ice.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : Et vint le chant de la canaille.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario ; 22 h 30 : T. Bozzo, P. Diliscia.

### La danse

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), 20 h, mat. : Trahison.



## *Vendredi 11 avril*

### Opérettes Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

### Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : R. Loumbrozo, A. Goldina (Schumann, Brahms, Liszt).
Temple de Pentemont, 20 h 30 : M.A. Girollet (Dowland, Guastavino, Walton).
Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, C.M. Giulini (dir.), Chœurs de l'Orchestre (Schubert, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Guerre et paix, opéra de Prokofiev.
Table Verte, 22 h : P. de Chalendar, P. Gessi (Debussy, Stravinski, Locatelli), (jusqu'au 12).

### Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : Bill Deraime.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), *21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group.*
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : Bozzo Billiez Band.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : La Souris déglinguée.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Claude Bernard, Bagnazourdin.
LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS (15e), 21 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), 20 h 30 : Ado y sus VAllenatos (Salsa).
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gérault.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Michel Perez.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Tin Pan Stompers.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Quintette de Paris.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Grand Orchestre Rido de Bayonne.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Accords perdus.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : René Franc Hot Jazz Sextet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Sal Nistico.

### En région parisienne

ANTHONY, Théâtre F.-Gémier (46-66-02-74) : 21 h : Capriccio.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
BAGNOLET, Gymnase M.-Bacquet (43-61-77-00), à 15 h : Concours chorégraphique.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
CENTRE CULTUREL DE BOULOGNE-BILLANCOURT (46-04-94-46), 21 h : danse : Compagnie Caroline Marcadé : les Insoupçonnables Légèretés.
LA CELLE SAINT-CLOUD, Théâtre (39-69-20-00), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.
CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33), 21 h : Amours-trahisons.
CHATILLON, Théâtre (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
CHELLES, CAC (64-21-20-36), 21 h : les Oiseaux.
CLICHY-LA GARENNE, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), 21 h : Paul Personne.
CRÉTEIL, Maison des Arts (48-99-94-50), 20 h 30 : Amphitryon.
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30) 20 h 30 : Aden-Arabie.
LONGJUMEAU, Théâtre Adam (69-09-40-77), 21 h : G. Montagné.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30 : J.C. Grumberg.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : la Surprise de l'amour.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : Trio Barret-Texier-Romano.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, 42-43-00-59), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 21 h : Charlélie Couture.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : Gilles Vigneault.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (39-50-71-18), 21 h : On m'appelle Emilie.
LE VESINET, CAL (39-76-32-75), 21 h : Chansons et musiques de la Méditerranée.
YERRES, CEC (69-48-38-06), 20 h 30 : Tran Quang Hai et Bach Yen (à Crosnes).

RENCONTRES THÉATRALES

Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16), à 21 h : Silence Chavée.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Petite Lise, de J. Gremillon ; 19 h, les Mauvais Garçons, de S. Hani ; 21 h, la Viaccia, de M. Bolognini.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, Lady Hamilton, d'A. Korda ; 19 h, Portraits of Louisiana Pleasure.

### Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CONSTANCE (Néo-zéland.) (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Hsp.
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).
JUSTICE ET FLIC (Fr.) (*) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Rex, 2e (42-36-83-93). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Grand Miramar, 14e (43-20-89-52).
LINK (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33). V.f. : Le Grand-Bretagne (42-22-57-97).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), H. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ROCKY IV (A., v.o.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SANS ISSUE (A., v.o.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 1er (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

### LES FILMS NOUVEAUX

LES ENFANTS DU VENT, film algérien de Brahim Tsaki. v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio-43, 9e (47-70-63-40).
37°2 LE MATIN, film français de Jean-Jacques Beineix. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) (deux salles) ; *Bretagne, 6e (42-22-57-97* ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ZONE ROUGE, film français de Robert Enrico. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UCG Biarritz, 8e (45-65-20-40) ; UCG Boulevard, 9e *(45-74-95-40)* ; *UCG Gare de Lyon,* 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99)
ZOO, film britannique de Peter Greenaway. v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

### Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40 ; Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 45.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.
LE MÉPRIS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 20.
LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PEAU D'ANGE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), 22 h.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22 44-21), 22 h 15.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 0 h 45, 16 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Samedi 12 avril**

**PARIS**

**Nouveau Drouot, 14 heures** : livres sur la photographie, tapis.

**ILE-DE-FRANCE**

**Compiègne**, 14 heures : livres; **Louviers**, 14 h 30 : atelier de peintre; **Pontoise**, 14 heures : livres.

**Dimanche 13 avril**

**Bernay**, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes; **les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, argenterie, bijoux, objets d'art; **Lyons-la-Forêt**, 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles; **Rambouillet**, 10 heures et 14 h 30 : vins et alcools; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : archéologie; **Versailles - Chevau - Légers**, 14 heures : tableaux modernes, objets d'art, mobilier.

**PLUS LOIN**

**Samedi 12 avril**

**Bergerac**, 14 heures : Extrême-Orient; **La Rochelle**, 14 heures : meubles, objets d'art; **Marseille**, hôtel Cantini, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux; **Marseille-Prado**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux.

**Dimanche 13 avril**

**Beaune**, 14 heures : vins; **Biarritz**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier, objets d'art; **Castres**, 14 heures : tableaux, mobilier, argenterie, bijoux; **Fécamp**, 14 heures : mobilier, objets d'art, argenterie, bijoux.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 12 AVRIL**

« Musée du Grand Orient et histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« Montmartre, cités d'artistes et jardins », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés, jardins secrets alentour. Vie de l'abbaye au Moyen Age », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« Châteaux et églises le long de la vallée de l'Orge en autocar », téléphone : 45-26-26-77.

« Le musée Rodin et l'hôtel de Gontaud-Biron », 10 h 30, devant 77, rue de Varennes.

« Six personnages en quête de hauteur au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta.

## CONFÉRENCES

21, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 h 30 : « La faiblesse de Dieu et la force de l'homme », conférence-débat avec M. Gustave Thibon.

16, rue de la Sorbonne, 15 heures, débat avec Claude Labarraque Reyssac, écrivain, pour son roman Eve endormie, et Philippe Dehay, *sur le thème* : « Le Front populaire a cinquante ans ».

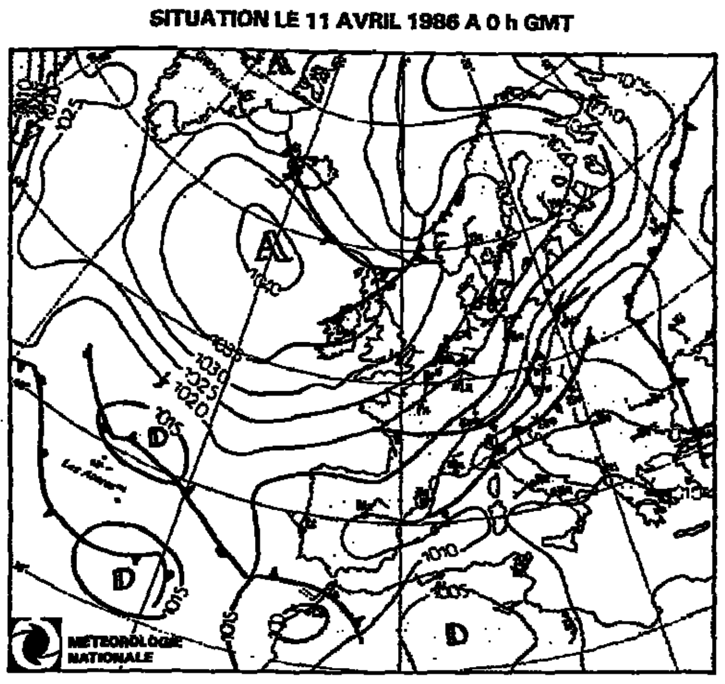
62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'habitat parisien, les maisons et immeubles du Moyen Age au dix-neuvième siècle » (conférence-projection).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « L'Egypte contemporaine »; 14 heures : « L'université gothique, l'art de France hors du royaume »; 16 heures : « De l'académisme au pointillisme, une évolution technique et scientifique »; 20 h 30 : « L'Arménie chrétienne ».

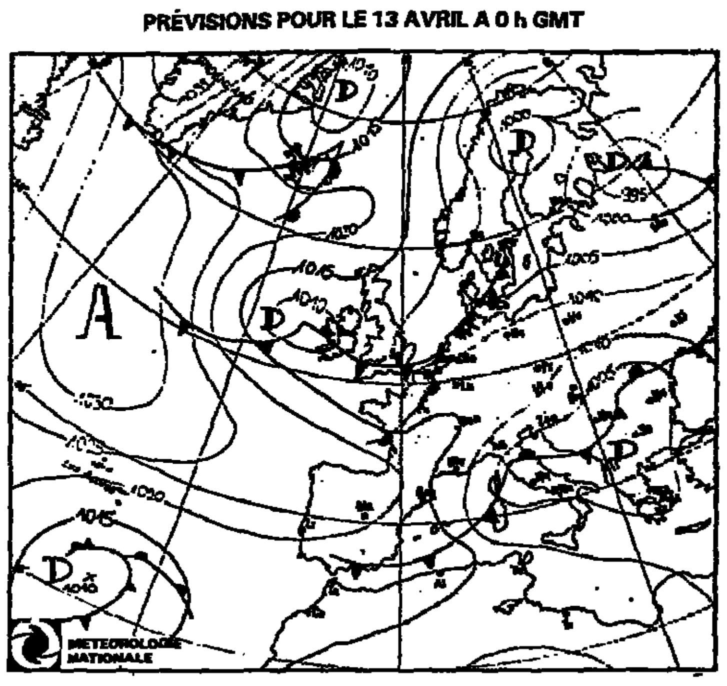
26, rue Bergère, 10 heures à 18 heures, séminaire : « Introduction à la Kabbale », téléphone : 47-70-44-70.

## MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 11 AVRIL 1986 A 0 h GMT**




**PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL A 0 h GMT**




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 avril à 0 heure GMT et le samedi 12 avril à minuit.**

La perturbation en Méditerranée continuera de s'évacuer vers l'est, tandis qu'une dépression se creusera sur les îles Britanniques, associée à une perturbation qui affectera les régions du nord-ouest de la France, où le champ de pression s'affaiblira.

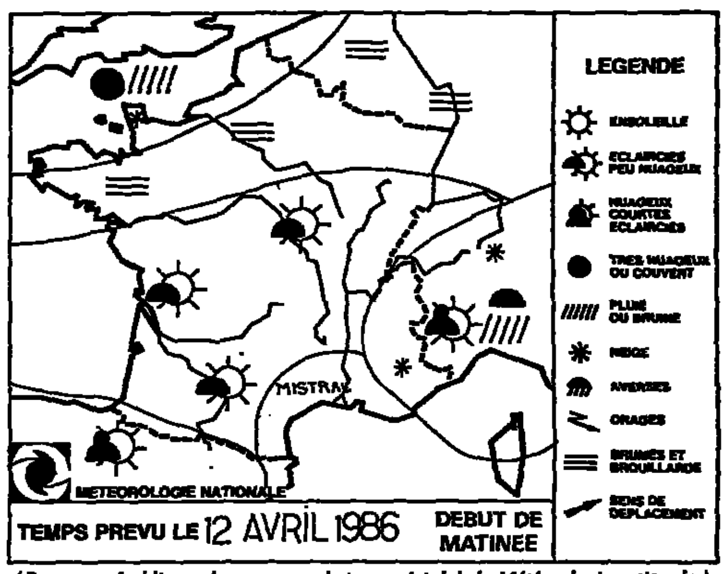
**Samedi 12 avril** : Encore quelques nuages le matin, des Pyrénées orientales au sud du Massif Central, aux Alpes, jusqu'au Jura, où l'on verra quelques averses. En soirée, ce temps variable subsistera encore de la Corse aux Alpes, les averses cessant sur les autres régions, tandis que les éclaircies seront belles.

Ailleurs le temps, le matin, sera en général dégagé, excepté sur les régions allant de la Bretagne au Nord, où le ciel sera déjà très nuageux accompagné de faibles pluies ou neige sur les régions côtières. Cette zone de mauvais temps progressera vers l'intérieur, donnant des nuages, en fin de journée, au nord des régions allant de la Vendée au Bassin parisien et à la Lorraine. Sur celles-ci, on observera quelques faibles pluies. Plus au sud, le beau temps se maintiendra.

Le vent de secteur nord sera faible à modéré. Enfin, il fera encore souvent assez froid, avec des températures de l'ordre de − 3 degrés à + 1 degré sur une grande partie de la France, descendant localement jusqu'à − 5 degrés du Centre-Est au Nord-Est, voisines de 2 à 5 degrés sur les régions méridionales, et de − 1 à + 2 degrés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Les températures maximales seront voisines de 7 à 12 degrés du nord au sud, atteignant 14 degrés sur les régions méditerranéennes.

**Dimanche 13 avril** : Le temps, très nuageux avec de faibles pluies ou bruines éparses, gagnera lentement une grande moitié nord, jusqu'aux régions allant de la Gironde au Jura. Plus au sud, des conditions anticycloniques favoriseront le beau temps souvent ensoleillé. Le vent faible à modéré soufflera de secteur nord-ouest à sud-ouest sur les régions du Nord-Ouest, et de secteur nord-est ailleurs.

Les températures minimales seront en hausse de 2 à 3 degrés sur les régions du Nord-Ouest au Nord, stationnaires ailleurs. Les températures maximales seront en hausse de 1 à 2 degrés.




*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | | TOURS | 10 | 1 | P | LOS ANGELES | 21 | 14 | S |
| AJACCIO | 14 | 9 | A | TOULOUSE | 7 | 3 | C | LUXEMBOURG | 3 | −3 | A |
| BIARRITZ | 9 | 5 | C | POINTE-A-PITRE | 30 | 21 | S | MADRID | 12 | 10 | N |
| BORDEAUX | 7 | 2 | S | **ÉTRANGER** | | | | MEXICO | 29 | 13 | P |
| BOURGES | 8 | 2 | C | ALGER | 17 | 9 | C | MILAN | 14 | 10 | P |
| BREST | 7 | 0 | A | AMSTERDAM | 7 | −2 | * | MONTRÉAL | 7 | 1 | N |
| CAEN | 5 | 1 | C | ATHÈNES | 22 | 14 | N | MOSCOU | 12 | 2 | A |
| CHERBOURG | 5 | 0 | * | BANGKOK | 33 | 25 | C | NAIROBI | 26 | 15 | O |
| CLERMONT-FERR. | 5 | 1 | * | BARCELONE | 13 | 12 | N | NEW-DELHI | 37 | 25 | N |
| DIJON | 3 | 0 | * | BELGRADE | 18 | 9 | P | NEW-YORK | 12 | 4 | S |
| GRENOBLE St-M-H | 8 | 4 | C | BERLIN | 3 | −3 | * | OSLO | 2 | −6 | S |
| GRENOBLE St-Geo | 6 | 2 | C | BRUXELLES | 8 | −2 | N | PALMA-DE-MAL. | 16 | 7 | S |
| LILLE | 8 | −1 | N | LE CAIRE | 30 | 20 | S | PÉKIN | 17 | 4 | S |
| LYON | 6 | 2 | P | CANARIES | 17 | 16 | N | RIO-DE-JANEIRO | 30 | 25 | S |
| MARSEILLE-MAR. | 14 | 5 | N | COPENHAGUE | 2 | −3 | S | ROME | 15 | 11 | N |
| NANCY | 3 | −1 | S | DAKAR | 23 | 18 | S | SINGAPOUR | 30 | 26 | O |
| NANTES | 10 | 2 | P | DJERBA | 28 | 16 | S | STOCKHOLM | 0 | −6 | S |
| NICE | 15 | 10 | C | GENÈVE | 6 | 2 | * | SYDNEY | 21 | 17 | S |
| PARIS-MONTS. | 10 | −1 | N | HONGKONG | 27 | 23 | N | TOKYO | 20 | 13 | P |
| PARIS-ORLY | 9 | 0 | N | ISTANBUL | 24 | 13 | N | TUNIS | 20 | 13 | S |
| PAU | 7 | 4 | C | JÉRUSALEM | 20 | 10 | S | VARSOVIE | 5 | −5 | P |
| PERPIGNAN | 15 | 7 | C | LISBONNE | 16 | 9 | C | VENISE | 16 | 8 | C |
| RENNES | 7 | 2 | C | LONDRES | 6 | −1 | A | VIENNE | 15 | 0 | * |
| STRASBOURG | 4 | −1 | * | | | | | | | | |

| A | B | C | N | O | P | S | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 10 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

**SAVOIE, HAUTE-SAVOIE**

Les Arcs : 145-290; Bonneval-sur-Arc : 80-300; Carroz-d'Araches : 40-170; Chamonix : 5-250; La Chapelle-d'Abondance : 20-90; Châtel : 140-200; La Clusaz : 25-240; Crest-Voland : 45-165; Flaine : 85-300; Les Gets : 30-90; Le Grand-Bornand, 35-200; Les Houches : 10-80: Megève : 25-150; Méribel : 75-250; Morzine-Avoriaz : 10-200; Peisey-Nancroix, 70-190; La Plagne : 165-380; La Rosière : 140-310; Saint-Gervais-Le Bettex : 30-150; Tignes : 220-325; La Toussuire : 50-80; Val-Cenis, 40-200; Val-d'Isère : 150-280; Val-Fréjus : 50-200; Valloire-Galibier, 30-130; Val-Thorens : 200-320.

**ISÈRE**

Alpe-d'Huez : 145-300; Alpe-du-Grand-Serre : 30-100; Chamrousse : 70-100; Le Collet-d'Allevard : 30-80; Les Deux-Alpes : 75-220; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-70; Villard-de-Lans-Corrençon : 20-80.

**ALPES DU SUD**

Auron : 60-150; Isola-2000 : 170-260; Montgenèvre : 110-190; Les Orres : 70-150; Pra-Loup : 40-170; Risoul-1850 : 150-200 : Le Sauze : 20-270; Serre-Chevalier : 40-300; Superdévoluy : 30-200; Valberg : 60-100; Vars : 140-180.

**PYRÉNÉES**

Les Angles : 30-180; Ax-les-Thermes : 20-120; Barèges : 50-150; Cauterets-Lys : 175-370; Font-Romeu : 45-55; Gourette : 70-450; La Mongie : 130-170; Saint-Lary-Soulan : 135-215.

**MASSIF CENTRAL**

Le Mont-Dore : 40-120; Super-Besse : 40-100.

**JURA**

Les Rousses : 20-70.

**VOSGES**

Le Bonhomme : 30-60; La Bresse : 20-80.

**LES STATIONS ÉTRANGÈRES**

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 24

# RADIO-TÉLÉVISION

## A VOIR

### SALSA

Il a cette drôle de façon de se lisser les sourcils, le doigt auparavant mouillé par un petit coup de langue. Dernier regard sur le miroir avant d'aller en scène. Tout est O.K. ? On peut y aller...

Les stars de la salsa ont leur coquetterie. Des « machos », c'est connu, qui aiment les costumes blancs, les vestes un peu ceintrées, les bagues en or. Les salseros sont ringards, d'accord, mais à leur façon. Le mauvais goût, chez eux, est sublimé par l'humour. Et puis, quel talent ! Cheo Feliciano, Eddie Palmieri, Willie Rosario, Ray Barreto... Jean-Pierre Janssen a filmé pour « Les enfants du rock » — une des dernières productions de Patrice Blanc-Francard, on espère que le magazine, dont Bernard Lenoir assure pour l'instant l'intérim, va se poursuivre — quelques-unes des stars adulées de la salsa, cette musique née à Cuba, qui rassemble depuis des décennies la communauté « latino » : Cubains, Portoricains, chicanos, plusieurs millions d'hispanophones.

Les bars avec les paquebots derrière, les doigts qui courent sur le piano, tandis que les trompettes attendent, les pieds qui tricotent des figures aussi folles que compliquées (*« rouge comme la touche, noir comme tes bas, tu bouges bien, bien, Latine de Manhattan, sensuelle et distante »*), les combats de coqs, les salles de boxe du Bronx. De Porto-Rico à New-York, Janssen a suivi Bernard Lavilliers, qui sert d'étrange fil conducteur à une approche impressionniste sur cette musique pimentée.

On aime bien Lavilliers, qui est venu enregistrer avec Barreto, mais il a un peu trop tendance à montrer ses biceps. Heureusement, il y a les ciels qui se déchirent, les gratte-ciel aux teintes buvard et Eddie Palmieri, personnages chaleureux, rondouillard, qui parle si bien de la salsa, de ce *« paroxysme sonore »* qui va jusqu'à l'éclatement final *« où tout s'embrase, explose »* une musique qui marie les harmonies très sophistiquées du jazz aux plus incroyables schémas rythmiques.

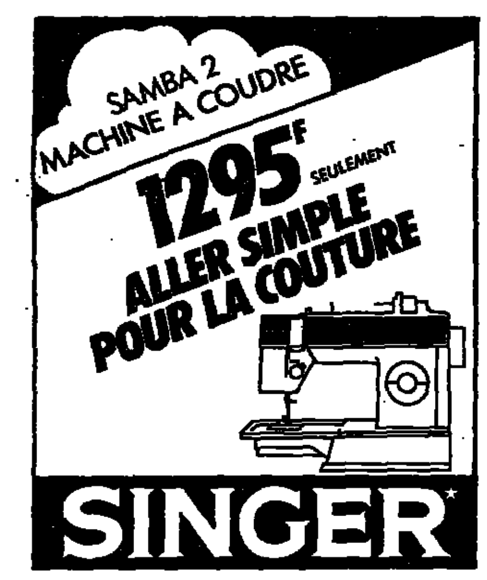
**CATHERINE HUMBLOT.**

★ « Les enfants du rock, la salsa », samedi 12 avril, Antenne 2, 22 h 25.



## Vendredi 11 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1




**20 h 35 Variétés : Ambitions.**
Emission présentée par B. Tapie.
*La première émission a beaucoup fait parler d'elle : huit mille dossiers déposés avant qu'elle ne commence ! Tapie, le Zorro des entreprises, a obtenu 29 % d'écoute avec son jeu. Principe : un candidat présente un projet d'entreprise. Il est confronté à des banquiers, des publicitaires, des juristes, des financiers. En direct du Palais des Sports de Toulouse. Participent à l'émission : Serge July, directeur de* Libération *; Pierre Barret, ancien PDG d'Europe 1, Michel Sardou...*

**22 h 20 Multifoot.**

**23 h 20 Journal.**

**23 h 35 Télévision sans frontière.**
*Spécial Kassav, concert enregistré en Angola.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.**
De L. Lignières et C. Watton, réal. C. Boissol. Avec G. de Capitani, C. Denner, S. Grimaldi...
*Désireux de déstabiliser les services secrets d'Afrique du Sud, Honnicut fait courir le bruit qu'il a été limogé. Une série drôle, légère comme du champagne, aussitôt oubliée.*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Alphonse Boudard* (la Fermeture : 13 avril 1946, la fin des maisons closes), *Alberto Moravia* (L'homme qui regarde), *David Girard* (Cher David), *Gilles Perrault* (pour : « Tête de Turc », de Günter Wallraff).

**22 h 45 Journal.**

**22 h 55 Ciné-club : Viva Villa.**
Film américain de Jack Conway et Howard Hawks (1934). Avec W. Berry, F. Wray, L. Carillo (v.o. sous-titrée. N.).
*Au Mexique, un hors-la-loi qui défend les peones opprimés se met au service de la révolution. Un journaliste américain qu'il a fait prisonnier devient son historien personnel. Un scénario de Ben Hecht (l'auteur de* Scarface) *mêle les événements des années 1910-1925 à la fiction dramatique. Howard Hawks prit une bonne part à la création de ce film terminé et signé par Jack Conway. Composition célèbre de Wallace Beery.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Série : Madame et ses flics.**
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
*Un évêque intégriste et un industriel de l'aéronautique coproduisent un film destiné à favoriser une vente d'armes entre Paris et Istanbul. Mais des manifestations surnaturelles se produisent durant le tournage...*

**21 h 35 Vendredi : Scènes de ménage en Californie.**
Magazine d'André Campana.
*Les ennuis de la vie domestique forment aux Etats-Unis la trame de nombreux feuilletons télévisés. Mais la réalité ne dépasse-t-elle pas la fiction ? Pour s'en faire une idée, deux réalisateurs de San-Francisco — Joe et Harry Gantz — ont interrogé des couples, les ont filmés en pleine scène de ménage. C'est ce que nous montre le magazine.*

**22 h 40 Journal.**

**23 h Espace francophone.**
Le magazine d'expression française de D. Gallet.
*La Polynésie française (cinquième et dernière émission d'une série consacrée à la francophonie dans le Pacifique). Aujourd'hui la francophonie (tour du monde des divers pays qui composent le monde francophone).*

**23 h 50 Prélude à la nuit.**
*« Rondo op. 73 »*, de Chopin, par M. Magin et H. Goraieb, piano.



### CANAL PLUS

21 h, les Nuits de Lucrèce Borgia, film de S. Grieco; 22 h 45, Football : PSG-Monaco; 0 h 35, Mr. Patman, film de J. Guillermin; 2 h 25, Hammett, film de W. Wenders; 3 h 55, le Masque du démon, film de M. Bava; 5 h 20, The Devil in Miss Jones, film de H. Pachard.

### LA « 5 »

**20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road** (et à 23 h 30).

**21 h 30, Arabesque, série de suspense** (et à 1 h 30).

**22 h 30, Grand Prix,** magazine auto-moto.

### TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h); 17 h, Système 6; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Espace communication** : les relations entre l'édition et l'audiovisuel.

**21 h 30 Black and blue** : jeunes musiciens, musiques nouvelles.

**22 h 30 Nuits magnétiques** : la nuit et le moment; le Nicaragua.

**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 00 Concert** (en direct de Stuttgart) : « Scherzo fantastique », de Stravinski; « Concerto pour piano et orchestre nº 1 », de Rachmaninov; « Symphonie pathétique », de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. S. Starr, piano.

**22 h 20 Les soirées de France-Musique** : pêcheurs de perles; à 0 h, musique traditionnelle : année de l'Inde.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**VENDREDI 11 AVRIL**

— *M. Christian Bergelin*, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, participe au « Forum sports RMC-*l'Equipe* » sur RMC, à 18 h 45.

**SAMEDI 12 AVRIL**

— *M. Jack Lang*, député PS du Loir-et-Cher, ancien ministre, commente l'actualité pour l'émission « Samedi, 1 heure », sur Canal Plus, à 13 heures (diffusion en clair).

Les programmes du samedi 12 et du dimanche 13 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »

# société

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

## La prise d'otages et le droit de réponse de Lionel Cardon

Lorsqu'il eut tiré sur le brigadier Hochard dans le bois de Boulogne — premier chapitre de son procès d'aujourd'hui, — Lionel Cardon n'eut qu'un souci : le faire savoir. Dès le matin du 22 novembre 1983, il téléphone à deux reprises à l'AFP pour que nul n'en ignore. Cette agence ne diffusera pas ce qu'il croit être une exclusivité de première importance, lui dont toute la presse parle depuis l'affaire Aran.

En revanche, quand il lit dans le *Quotidien de Paris* un article signé de Mme Annette Kahn qui brosse de lui un portrait fondé sur des éléments donnés à cette journaliste par Me Nicole Dreyfus — partie civile contre lui en 1981, — le voilà dans tous ses états. Le « papier » ne lui convient pas du tout. Il faut qu'il lui apporte une réponse. Il faut qu'il puisse lui-même tout à la fois, faire savoir à Mme Kahn ce qu'il pense d'elle et lui imposer un récit qu'il entend lui dicter.

Tel est donc le mobile de ce qui va se passer le 24 novembre et constituer juridiquement des arrestations illégales suivies de séquestrations et accompagnées d'une tentative de meurtre sur un autre policier. Car, durant les dix heures qui vont suivre, Lionel Cardon après s'être présenté armé rue Nicolo, au cabinet de Me Nicole Dreyfus, après avoir obtenu qu'Annette Kahn se rende elle aussi à cette adresse n'aura pas d'autre revendication que ce droit de réponse.

Au long de la négociation qui s'engagera à partir de midi entre lui et les représentants du parquet et de la brigade de recherche et d'intervention, il ne réclamera à aucun moment les moyens de fuir habituellement demandés dans ce genre de situation.

C'est bien ce qui est ressorti de cette troisième journée de procès, tout au long de laquelle Lionel Cardon, égal à lui-même, a tout à la fois donné sa définition des bons et des mauvais journalistes et livré un récit selon lequel tout cela, au fond, aurait pu très bien se passer, si la présence d'un homme dans l'immeuble n'avait pas été signalée par une locataire au commissariat de la Muette, qui devait dépêcher aussitôt une patrouille.

### La promenade du cocker

Car, pour lui, il ne s'est vraiment « *pas passé grand-chose* ». Certes, il a bien dû expliquer à Me Nicole Dreyfus pourquoi il était là et ce qu'il attendait d'elle. Certes, devant le refus de l'avocate de téléphoner elle-même à Annette Kahn pour qu'elle dise à la journaliste qu'elle souhaitait la voir, il a obligé la secrétaire, Mlle Patricia Overtal, à passer cet appel, certes, encore, il a tenu sous la menace de son arme la femme de ménage, Mme Maria Uranga et l'a peut-être même un peu brutalisée...

Et puis, pourrait-on tenir à l'en croire, pour dramatique cette séquestration qui fut marquée d'une cocasserie peu ordinaire ? C'est que Me Dreyfus est propriétaire d'un cocker. Ce cocker, prise d'otages ou pas, a ses heures de sortie imposées par la nécessité. C'est ce que fit valoir sa maîtresse à l'inquiétant visiteur. On essaya bien de satisfaire l'animal en lui offrant la baignoire, en vain. Alors, Cardon accepta la promenade du chien, mais sous sa houlette et en compagnie des trois *femmes qui durent descendre avec* lui.

Cet incident eut des conséquences qu'il ne pouvait prévoir. En effet, c'est en faisant remonter tout le monde à l'appartement que la femme de ménage, échappant un instant à sa vigilance, put glisser à l'oreille d'une voisine quelle était la situation, et que cette voisine alerta le commissariat sans avoir à ce moment-là qui était l'homme présent dans l'immeuble. Cela se passait à 11 h 54. A 11 h 58, cinq gardiens du commissariat se présentaient. Entre temps, Annette Kahn, croyant que Me Dreyfus, sur la foi du coup de téléphone donné, voulait la voir pour lui livrer des informations exclusives, était arrivée, comprenant qu'elle venait de tomber dans un piège.

On n'eut guère alors le temps de parler. Cardon, en cet instant, assis au bureau de Me Dreyfus, avait fait placer les quatre femmes devant lui. Il n'eut que le temps de sortir *le Quotidien de Paris* et de présenter ses premières doléances.

*« Ne me demandez pas aujourd'hui ce que j'ai pu dire. Mais je vous assure que l'ambiance était tout à fait décontractée. Il n'y a pas eu de menaces. Ça s'est vraiment passé comme en famille.*

— *Evidemment*, dit le président Versini, *avec votre arme sur la table, vous nous feriez croire qu'elles étaient toutes les quatres aux anges.* »

Dans la version de Cardon, c'est une Annette Kahn « *plutôt déconfite sachant qu'elle s'était couverte de ridicule et qu'elle avait fauté* » qui, sans difficulté, acceptait déjà de noter et d'enregistrer tout ce qu'il voulait.

*Dans la relation de la scène* qu'elle rapporta ensuite dans son journal, Mme Kahn a restitué les faits.« *Que me veut-il ?*, écrira-t-elle. *Que je dise que je me suis trompée, que tout le monde s'est trompé à son sujet, bref, qu'il n'est pas ce qu'on dit ?* »

Cependant, la patrouille des policiers est dans l'immeuble, et deux agents se présentent sur le palier du quatrième étage.

Cardon : « *J'ai cherché à comprendre et j'ai compris que c'était pour nous.* »

Le voilà du coup qui entraîne Annette Kahn en la tenant par le cou, son arme à la main, jusqu'à la porte principale. Il discute : « *Non, ça, c'est elle qui le dit, et ça fausse tout. Ça met la panade dans cette affaire.* »

Me Dreyfus a ouvert aux policiers. Cardon est là, qui les aperçoit immédiatement. Ici, comme dans l'affaire du bois de Boulogne, on est de nouveau en présence de deux versions : celle de Cardon qui assure que les agents ont tiré les premiers, ce qu'ont dit d'ailleurs aussi Me Dreyfus et Mme Kanh ; celle des policiers, selon laquelle c'est lui qui fit feu le premier. Ce qui est sûr, c'est que le tir de cinq balles de pistolet-mitrailleur du gardien Visserot n'a touché personne, alors que la balle unique de Cardon devait atteindre au ventre le brigadier Molveau, qui a dû subir une ablation de la rate.

Au passage, on ne manque pas de lui faire remarquer que Mme Kanh, qu'il a classée « *parmi les journalistes qui ne font pas de l'information mais de la crapulerie* », donnait pourtant de cette scène une version qui devrait lui convenir.

### Le temps des palabres

En tout cas, Cardon, la porte refermée, se retrouve avec ses otages. Le temps des palabres commence. Lui, revenu dans le bureau, reprend sa dictée à la journaliste, en vue du papier qu'il attend d'elle. Tour à tour, il laissera partir dans l'après-midi la secrétaire, puis la femme de ménage et, finalement, vers 18 heures, Mme Kahn elle-même. Seule Me Nicole Dreyfus, à laquelle il a pourtant accordé le même droit de s'en aller, s'y refusera, estimant que c'est son devoir de demeurer.

Durant tout ce temps, on a parlementé à n'en plus finir. M. Louis Davenas, substitut à la 8e section du parquet de Paris, M. Robert Bouchery, *alors procureur de la République*, le commissaire Alain Cancès, chef de la brigade de recherche et d'intervention, sont là, tous les trois. Que veut Cardon ? Qu'exige-t-il ? A vrai dire, il n'exige rien, si ce n'est qu'on lui amène de « *vrais journalistes* ». Car il est amer, aujourd'hui, Lionel Cardon : « *Annette Kahn, quand je l'ai laissée partir, m'avait dit : « T'inquiètes pas », et moi, j'y croyais. Je croyais qu'elle ferait bien passer tout ce que je lui avais dit.* »

Pour finir, il changera d'attitude, annonçant qu'il va se donner la mort. Il a mis son pistolet sur sa tempe. C'est dans cette attitude que le trouveront le commissaire Cancès et M. Davenas lorsqu'ils pourront enfin pénétrer dans l'appartement et le convaincre de se rendre. Sa dernière exigence fut seulement d'obtenir de M. Bouchery lui-même la promesse que sa garde à vue serait « *correcte* » et l'assurance, ensuite, d'un procès équitable dans des délais raisonnables.

Ah ! cette promesse, c'est sa référence majeure, son grand argument dès qu'il s'estime contrarié. Il lui reste à entendre maintenant celles qui furent ses prisonnières. Mais qu'il est difficile à suivre dans sa façon de raisonner, de relever des détails qu'il est bien le seul à tenir pour essentiels et qu'il oublie d'ailleurs dans l'instant qui suit la proclamation de leur prétendue importance. Lionel Cardon passe ainsi de l'imprécatioin à l'amusement. « *Un être divers* », a constaté, philosophiquement, M. Versini, tout heureux maintenant de sentir enfin un accusé à peu près à sa main.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## Carnets intimes

Saisi en référé par Lionel Cardon, jeudi 10 avril, M. Jean-Marie Desjardins, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, dans une ordonnance rendue le soir même, a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner la saisie de l'hebdomadaire *VSD*, paru le matin et comportant les *« carnets intimes »* de l'accusé qui comparaît, depuis le 8 avril, devant la cour d'assises.

A l'audience, Mes Gérard Doukhan, Pierre Hardy et Pierre Blazy avaient soutenu que la publication de ce journal intime, effectuée sans l'autorisation de leur client, pouvait par la nature de son contenu influencer les jurés de la cour d'assises. Les avocats avaient également invoqué le droit à une *« zone de vie privée, que l'on doit pouvoir cacher, quelle que soit la personne »*.

De son côté, le défenseur de *VSD*, Me Raymond Illouz, s'était élevé contre ce qu'il avait nommé un « référé-spectacle », et un « référé-moyen de cassation », en émettant l'hypothèse selon laquelle Lionel Cardon aurait lui-même organisé la livraison des documents à *VSD*, *« pour créer un incident »*.

Dans son ordonnance, le magistrat a donné acte à la société éditrice de *VSD* de son engagement à diffuser à l'Agence France-Presse le communiqué suivant : *« Le journal intime de Lionel Cardon qui, selon lui, a été publié par* VSD *sans son autorisation, contient quelques réflexions agressives, mais a été rédigé :*

*— alors qu'il était détenu au quartier de haute sécurité de la prison de Fresnes ;*

*— alors que cela faisait cinq ans qu'il y était enfermé. »*

Ce texte devra, par ordonnance du juge, figurer dans la prochaine édition de *VSD*.

M. P.

APRÈS L'INITIATIVE D'UN GROUPE DE SUPERMARCHÉS

## La vente de lait pour nourrissons sera réglementée

Le groupe Paridoc (Mammouth et Géant Casino) a annoncé la commercialisation — à partir du lundi 14 avril — d'un lait de premier et deuxième âge pour nourrissons produit par les laboratoires hollandais Nutritia. Cette annonce a relancé le débat sur ce que l'on appelle, bien improprement, la parapharmacie. La question est simple : les laits pour nourrissons, tout comme d'ailleurs la vitamine C (*le Monde* des 25 juin et 5 juillet 1985), sont-ils des produits commerciaux comme les autres ? Leur vente doit-elle être réservée aux seules officines ou peut-elle se faire en grande surface ?

« *Au vu des informations disponibles*, indique Mme Barzach, ministre délégué à la santé, dans une « mise au point », *il semble que les laits maternisés qui vont être distribués ont bien fait l'objet des déclarations et contrôles prévus par l'article 9 du décret du 25 mai 1981 et qu'ils ont été estimés conformes aux normes prévues par les arrêtés du 1er juillet 1976 et du 30 mai 1978, qui sont toujours en vigueur.* » Cela étant, les textes actuels du code de la santé publique sur les produits vendus en pharmacie n'étant plus parfaitement adpatés à la situation, Mme Barzach a décidé l'installation d'une commission d'étude en vue d'une mise à jour prochaine des textes. Sur le fond, le ministre estime que les laits maternisés « *ne sauraient être considérés comme un produit banal* ».

### Un pharmacien pour quatre-vingt-six magasins

Du côté du corps médical, les réactions sont encore plus tranchées. Pour la Fédération des médecins de France, il s'agit avant tout de « *réhabiliter le rôle du pharmacien* ». Faisant allusion au fait que le lait Nutritia devrait être vendu de 10 à 20 % moins cher que ceux actuellement commercialisés en pharmacie, ce syndicat estime que « *ce n'est pas en jouant sur les prix, au détriment des garanties, qu'on contribuera à l'amélioration de la santé publique* ». Même tonalité du côté du syndicat des pédiatre qui y voit « *une nouvelle affaire de concurrence déloyale* ». Pour leur part, les syndicats de pharmaciens — même s'ils se sentent désarmés sur le plan juridique — insistent sur le rôle essentiel à leurs yeux du pharmacien en tant qu'éducateur sanitaire et diététique.

A cela, M. Jean-Jacques Fougerat, directeur de Mammouth France, a répondu par avance en recourant aux services d'un pharmacien conseil chargé de répondre par téléphone aux interrogations des consommateurs (1). Ce faisant, M. Fougerat ne se laisse-t-il pas prendre à son propre piège ? En insistant sur l'utilité d'un pharmacien conseil, il rappelle que l'alimentation du nourrisson suppose un minimum de « médicalisation », qu'à l'évidence un seul pharmacien pour quatre-vingt-six magasins ne sera jamais à même d'exercer.

Paradoxalement, le précédent sur la vitamine C commercialisée dans les supermarchés Leclerc et Carrefour semblait poser moins de problèmes d'ordre médical. Or, à l'époque de cette mise en vente, en juin dernier, M. Fougerat avait indiqué qu'il ne souhaitait pas vendre de vitamines dans ses magasins. Comme quoi, en matière de consommation et de marketing, il vaut toujours mieux apparaître novateur que plagiaire, fût-ce au prix d'une entorse, même minime, aux principes les plus élémentaires de la santé publique.

FRANCK NOUCHI.

(1) Autre argument avancé par M. Fougerat : le fait que ces laits se vendent en supermarché en RFA, aux Pays-Bas, en Belgique et dans les pays scandinaves.

## Rayon pharmacie

Les initiatives des grandes surfaces pour commercialiser les produits parapharmaceutiques n'ont guère réussi qu'une fois : lorsque les fabricants et pharmaciens ont dû accepter la vente dans le réseau traditionnel des petits pots d'aliments pour bébés et jeunes enfants. Depuis, les tentations de ce genre, menées notamment par les centres Leclerc, ont échoué.

Avec les laits pour bébés, le problème change de nature puisque les laits maternisés, sans être des médicaments, ne sont pas tout à fait des aliments comme les autres. En particulier, ils ne sont pas totalement substituables entre eux. Et là réside sans doute la difficulté d'une généralisation de la distribution d'une nouvelle marque dans le circuit commercial de détail.

Si une maman achète pour son bébé un lait d'une marque donnée, c'est dans la presque totalité des cas parce que l'enfant a été nourri avec ce lait dès la naissance, à la maternité, ou parce que le pédiatre a conseillé ce lait pour le sevrage. La vente en pharmacie n'a donc que peu besoin d'être soutenue publicitairement, l'effort commercial des fabricants portant sur ces prescripteurs privilégiés que sont les pédiatres et les maternités. Quelle jeune mère prendra le risque de changer l'alimentation de base de son nouveau-né, pour une économie de 20 %, ou même de 30 %, sans l'avis autorisé du médecin ?

Tant que Paridoc ne se sera pas inséré dans le réseau des maternités, en en devenant le fournisseur, il y a peu de chance que son nouveau produit connaisse un réel succès. Autre chose serait la vente en grande surface des laits pour nourrissons déjà existants, actuellement vendus en pharmacie, mais on peut être sûr que l'union sacrée des producteurs de ces laits et des pharmaciens d'officine est, sur ce plan, totale.

A défaut, il restera une opération publicitaire ponctuelle, destinée à faire réagir fabricants, pharmaciens, autorités de tutelle, créant ainsi l'événement et les retombées médiatiques susceptibles d'amener dans les hypermarchés Mammouth de nouveaux clients... qui achèteront autre chose.

JOSÉE DOYÈRE.

## Le ministère de l'intérieur s'interroge sur la nouvelle carte d'identité

Les Français seront bientôt dotés d'une carte d'identité infalsifiable. Le premier ministre l'a annoncé, mercredi 9 avril, à l'Assemblée nationale, et on ignore encore les innovations qui seront apportées à ce titre d'identité qui, de toute façon, ne sera pas obligatoire.

Le ministère de l'intérieur aurait l'intention de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Cela signifierait que le gouvernement envisage d'apporter des modifications au projet de carte informatisée auquel la CNIL avait donné son feu vert en juin 1980. Ce projet avait été abandonné par le gouvernement Mauroy en 1981. Le ministère de l'intérieur s'interroge sur la nécessité de copier le modèle allemand qui permet de connecter les titres d'identité informatisés à des fichiers centraux. La CNIL rend des avis qui ne sont pas obligatoires, mais que le gouvernement a toujours suivi jusqu'à présent.

Le ministère de l'intérieur souhaite, d'autre part, modifier la présentation des titres de séjour infalsifiables, qui ont été progressivement délivrés aux étrangers à partir de 1982. Le format va être réduit et la qualité de la photographie améliorée. Ce nouveau titre de séjour sera remis, par étapes, aux étrangers résidant en France à partir du 15 juin en commençant par Paris.

A BAYONNE

## Un séparatiste basque condamné à cinq ans d'emprisonnement

De notre correspondant

Bayonne. — Le tribunal correctionnel de Bayonne, en condamnant, jeudi 10 avril, un agriculteur, M. Jean-Pierre Sainte-Marie, vingt-trois ans, à cinq ans d'emprisonnement sur les six requis par le ministère public, est, selon la défense, « *entré dans le jeu des nationalistes clandestins* ».

« *L'extrémisme d'Iparretarrak se nourrit de l'extrémisme du ministère public* », avait indiqué Me Maurice Abeberry, lors de l'audience du 27 mars où était jugé M. Sainte-Marie pour sa participation — avouée — à un attentat à l'explosif contre la gendarmerie en construction de Lecumberry, près de Saint-Jean-Pied-de-Port, en novembre 1984. Une « spécialité » pour le prévenu, déjà condamné l'an dernier à quatre ans d'emprisonnement pour un attentat contre la gendarmerie de Mauléon, revendiqué egalement par Iparretarrak.

« *Des fanatiques et des lâches qui sont loin de faire l'unanimité dans les rangs des nationalistes basques et dont le terrorisme nuit à ceux qui recherchent, dans le cadre de la légalité, des objectifs similaires* » : pour le représentant de l'accusation, « *Il importe de mettre hors d'état de nuire ce genre d'individu qui se vante d'avoir perpétré des méfaits dont il n'est même pas accusé... La France reconnaît le droit à la différence et à l'expression des minorités : la violence n'a donc aucune raison d'être.* »

« *Ce droit est limité*, devait rétorquer Me Yann Choucq, du barreau de Nantes. *Il existe des sujets tabous, comme la mise en cause de l'unité nationale, mais lorsque la liberté d'opinion est restreinte, il faut s'attendre à ce qu'elle s'exprime par d'autres moyens.* »

PHILIPPE ETCHEVERRY.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Des juges d'instruction contre la centralisation des dossiers de terrorisme.* — M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon et président de l'Association française des magistrats chargés de l'instruction — qui affirme regrouper le tiers des magistrats d'instruction, — a déclaré, jeudi 10 avril à Lyon, qu'il n'est pas « *convaincu de l'efficacité de la centralisation des dossiers de terrorisme* ».

« *On a l'impression qu'on veut ressusciter la Cour de sûreté de l'Etat* », a ajouté M. Lemonde, qui est chargé du dossier sur le groupe d'Action directe démantelé récemment à Lyon. Citant cette affaire pour appuyer sa position, il a ajouté : « *Sortir cette affaire de Lyon serait une erreur grossière.* » « *Il faut améliorer le fonctionnement des juridictions et donner davantage de moyens aux juges d'instruction.* »

● *Critiques des gardiens de prison contre le projet d'une peine de trente ans.* — Les syndicats de l'administration pénitentiaire critiquent le projet de M. Jacques Chirac d'instituer une peine incompressible de trente ans d'emprisonnement applicable aux condamnés à perpétuité. Le Syndicat national des personnels de surveillance FO estime que cette peine est actuellement « *difficilement applicable* » en raison de la « *dégradation des conditions de travail* » des gardiens qui n'ont pas les moyens de « *garder des bêtes fauves* ». Comme la Fédération nationale des personnels pénitentiaires et de justice (ex-CGT), les gardiens FO réclament le retour à une formule d'incarcération de type « QHS » et davantage de moyens pour les surveillants.

Le Syndicat national des personnels de direction FO met « *en garde les pouvoirs publics contre les troubles graves qui ne manqueraient pas de survenir à brève échéance* ». Le projet du gouvernement est aussi critiqué par la Fédération justice CFDT.

● *Incendie avenue de Clichy à Paris : neuf blessés.* — Une explosion provoquée par une fuite de gaz dans une cave, après un incendie, a blessé neuf personnes, dont deux pompiers qui ont été gravement brûlés à la tête, jeudi 10 avril, vers 15 h 30, 3, avenue de Clichy à Paris.

C'est au moment où les pompiers ont pénétré à l'intérieur de la cave que l'explosion s'est produite. Deux hommes ont été brûlés au deuxième degré, à la tête et au visage. Trois autres de leus collègues ont été plus légèrement atteints. A l'extérieur, sur le trottoir, quatre passants ont été légèrement blessés par des éclats de verre.

L'accident a été provoqué par la fonte de la canalisation de gaz en plomb, après le bref et violent incendie de la cave. Une poche de gaz s'est alors formée, qui a explosé à l'arrivée des premiers secours.

### PREMIÈRE IMPLANTATION EN FRANCE D'UN CŒUR ARTIFICIEL « JARVIK 7 »

Un cœur artificiel de type « Jarvik 7 » a été implanté dans la nuit du 10 au 11 avril sur un jeune homme de vingt-cinq ans. L'intervention a été conduite par le professeur Christian Cabrol, à l'hôpital de la Pitié. Le malade était au stade terminal d'une affection cardiaque qui avait déjà justifié trois opérations et qui entraînait une grave défaillance rénale et hépatique.

Le cœur malade a été retiré, contrairement à ce qui s'était passé le 20 février dernier lorsque l'équipe du professeur Carpentier à l'hôpital Broussais (*le Monde* du 20 février) avait implanté provisoirement un cœur artificiel de type « Pierce » chez un homme de quarante-deux ans en attente d'une greffe de cœur, mais en laissant en place le cœur malade.

Le professeur Cabrol espère, lui aussi, pouvoir procéder à une transplantation cardiaque ultérieure si l'état de son malade s'améliore. Ce cœur artificiel « Jarvik 7 » a pu être acquis grâce à une souscription du *Figaro* et un don du roi du Maroc.

## SPORTS

### FOOTBALL

#### M. JEAN CARRIEU QUITTE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE

M. Jean Carrieu, président de l'Olympique de Marseille, a annoncé, jeudi 10 avril, sa démission de « *toute fonction* » du club marseillais. Cette décision prenant effet le jour même, M. Carrieu a précisé qu'il ne participera pas à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à Marseille samedi 12 avril, et qui doit entériner les modifications statutaires permettant au groupe de M. Bernard Tapie d'obtenir la majorité (huit sièges sur quinze) au conseil de gestion du club.

Dans un premier temps, M. Carrieu avait souhaité conserver « *un rôle restreint* » de « *président général* » du club phocéen, abandonnant la responsabilité de la section professionnelle à M. Bernard Tapie. Finalement, il a préféré quitter complètement l'OM.

● TENNIS : *Masters WCT de Dallas.* — Yannick Noah a été éliminé, vendredi 11 avril, en quarts de finale du tournoi WCT de Dallas par le Suédois Stefan Edberg en trois sets très disputés (6-3, 7-6, 7-6).

# LOISIRS

## Rome pas à pas

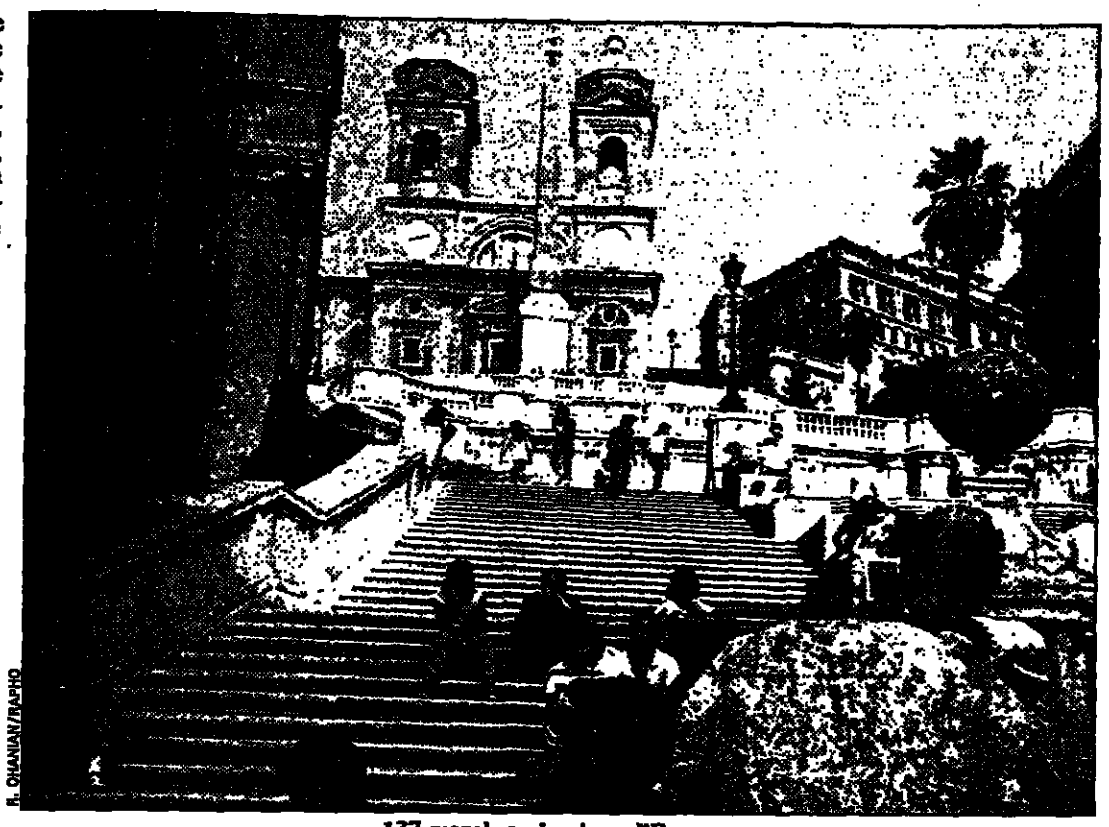
### Au fil des rues, des fontaines, des places, des collines et des statues sans nez.

« *ROME est une mère qui ne te demande rien, et n'attend rien de toi.* » La formule est d'un connaisseur : Federico Fellini. Au cours des vingt-sept siècles d'existence, « sa » ville, qu'on dit éternelle, a tout connu. De la gloire des conquêtes romaines, qui l'a amenée au million d'habitants sous les Antonins, à l'oubli de la période médiévale. Quand la papauté était installée en Avignon, au quatorzième siècle, on ne comptait plus que 35 000 Romains... Depuis, la capitale de l'Italie unifiée a rattrapé son retard. Anarchiquement, il est vrai, puisque la croissance urbaine des années de l'après-guerre n'a été maîtrisée que récemment. Mais on peut se demander, justement, si l'attrait de Rome ne tient pas dans cette capacité d'adaptation aux situations les plus extrêmes.

Dans le hall de l'aéroport de Fiumicino, des carabiniers-adolescents patrouillent, le pistolet-mitrailleur prêt à entrer en action. Après les années noires des Brigades rouges, Rome, comme les autres capitales européennes, subit les conséquences du conflit du Moyen-Orient.

Pourtant cette image s'estompe rapidement derrière la réalité quotidienne. Sur les places, dans les rues, on vit. Avec cette nonchalance mêlée d'exubérance qui dissimule habilement une évidence : Rome fait semblant d'être en vacances. Par coquetterie, ou parce qu'elle pousse à l'extrême le sens de l'hospitalité, la capitale italienne évite de montrer qu'elle est un centre d'affaires important. Ici on travaille aussi, mais, contrairement à Milan et Turin, les cités industrieuses du Nord, on ne le dit pas. Il faut laisser au visiteur le sentiment qu'il se trouve dans un lieu unique où seuls comptent le passé historique, la religion et les arts.

La basilique Saint-Pierre, le Colisée, le mont Palatin, les Forums, le Capitole, le mausolée d'Hadrien... La visite prendrait des semaines. Alors, quand les grands points de repère ne fonctionnent plus et que la richesse de l'histoire donne le vertige, c'est au fil des rues qu'on part à la recherche de Rome. En se laissant guider par les vieux pavés, en s'arrêtant devant les fontaines comme celle du Triton, dessinée par Bernini dans la plus vieille artère de la ville, la via del Tritone. Marcher dans Rome, c'est être, déjà, un peu romain. Cela permet de regarder avec indulgence les touristes qui jettent leur pièce de monnaie dans la fontaine de Trevi (de la main droite, et par-dessus l'épaule gauche pour avoir toutes les chances de revenir...).



R. OHANIAN/RAPHO

137 marches ; la place d'Espagne.

Au printemps, la place d'Espagne conserve un peu de ce charme qui en faisait, au siècle dernier, le point de rencontre des artistes et des écrivains. En mai, les azalées disposées le long des 137 marches menant à l'église de la Trinité-des-Monts confirment la déclaration de Gabriele D'Annunzio : « *Toute la beauté de Rome est contenue dans cet endroit.* » Une beauté baroque, comme la Barcaccia, cette fontaine en forme de bateau qui sombre dans l'Acqua Vergine, « l'eau vierge » amenée par des canalisations construites sous Grégoire XIII au seizième siècle.

Si les « artistes hippy » assis sur les marches pour vendre leurs colliers ont remplacé les poètes qui fréquentaient le Café des Anglais, on peut encore apprécier l'atmosphère de calme et de sérénité du salon de thé Babington. Un endroit où, comme l'écrit Enzo Biagi, « *Tout le monde parle, mais personne ne crie* ». Autour de la place d'Espagne, la via Condotti et la via del Babuino, avec leurs boutiques élégantes, constituent le cœur aristocratique du quartier baroque.

En tournant le dos à la tentation, on n'a d'autres alternatives que l'effort. Les « marches espagnoles », conçues par Mazarin et réalisées grâce à l'argent du roi de France, invitent à partir à l'assaut de la colline dominée par la Trinité-des-Monts. Un peu plus haut encore, la villa Médicis et ses jardins.

Les cris des jeunes skaters qui slaloment autour des boîtes de Coke sur l'asphalte du viale di Villa Medicis sont couverts par le grondement incessant des voitures dans le tunnel tout proche. Le long des allées, des bustes au regard vide assistent au spectacle habituel d'un week-end à Rome. Qui se soucie de Vittorio Montiglio, figé pour l'éternité dans son uniforme militaire, ou de Fausto Cecconi, dont le casque de cuir, style Saint-Ex, révèle qu'il devait être aviateur ?...

Place du Belvédère, sous le regard placide de deux carabiniers à cheval, les badauds se pressent contre la balustrade pour commenter l'agitation qui règne en bas, sur la Piazza del Popolo.

C'est, bien sûr, des hauteurs qu'on apprécie le mieux la beauté de la ville aux sept collines. Le Janicule, à l'ouest du Trastevere, offre un panorama complet sur Rome et ses environs. Du haut de l'énorme mausolée, la statue équestre de Garibaldi domine la ville de toute sa majesté de bronze. Au niveau du sol, parmi les humains, à nouveau des bustes de marbre. Ceux des compagnons d'armes du héros plantés sous les frondaisons. Le nez de ces statues subissent, assez régulièrement, les assauts des plaisantins qui les utilisent comme cibles. Ils sont, tout aussi régulièrement, réparés par le service des parcs de Rome, qui dispose, dans ses dossiers, de la fiche d'identité complète de chaque buste, avec photo de face et de profil. Devant l'Institut finlandais de Rome, pourtant, la statue du « garibaldien » finlandais, Herman Liikanen, monte la garde... sans tête.

Moins élevée que les autres collines, le Capitole a cependant occupé la première place dans l'histoire de Rome. Il en a été le centre politique et religieux, et le demeure encore aujourd'hui puisque le palais sénatorial est le siège de la mairie. Une situation qui semble pourtant compromise par un phénomène auquel la politique est étrangère. Le Campidoglio s'enfonce en effet dans le sous-sol, au point que les spécialistes craignent de le voir s'effondrer.

La colline, minée par les carrières souterraines, ne résiste plus au poids des édifices superposés, depuis des siècles, sur le Tabularium qui abritait, à l'origine, les archives de l'Empire romain. Le Campanile qui domine la place, remodelée par Michel-Ange, s'incline dangereusement. La commission d'enquête chargée d'étudier le phénomène depuis cinq ans a récemment rendu un rapport très alarmiste. Comme Venise il y a quelques années, Rome pourrait bien, un jour, faire appel à la générosité internationale afin d'éviter que le Capitole ne se transforme en roche Tarpéienne...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

● **Office national italien de tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. tél. : 42-66-03-96.**

### Transit studieux

Si Rome n'a pas été faite en un jour, elle peut encore moins être vue en quelques heures. Pour consoler les frustrés qui ne disposent que d'un court moment entre deux avions, la compagnie Alitalia a conçu *Transit Time*. Une série de programmes destinés à offrir aux passagers de nouveaux services durant leur escale à Rome. Le premier programme, « *Roman graffiti* », propose une visite guidée aux fouilles d'Ostie. En dix minutes, le car Intermezzo conduit les passagers dans les ruines de l'ancien port de Rome.

Sur place, le circuit dure deux heures. Du forum des corporations au musée, en passant par les thermes et le théâtre, la promenade constitue un excellent moyen de découvrir un site historique en oubliant l'ambiance stressante de l'attente à l'aéroport.

● **Renseignements : à l'aéroport de Rome-Fiumicino, au comptoir « early check-in » de la société Aeroporti di Roma, dans le secteur arrivées internationales, avant le contrôle des passeports.**

### Etapes à l'italienne

Le charme et le luxe peuvent faire bon ménage. Mais ils ne sont pas indissociables. C'est ce qui ressort du guide *Auberges et hôtels de charme d'Italie* (Rivages), réalisé par Simonetta Greggio. Le charme sans le luxe, on le trouve à l'hôtel Verbano, une petite auberge aux prix modiques sur l'Isola dei Pescatori, l'une des îles Borromées. En hommage à Toscanini, qui aimait à s'y retirer, les propriétaires de l'hôtel ont remplacé les numéros de chambres par des noms de musiciens.

A la Villa Cortine Palace, à Sirmione, au bord du lac de Garde, le luxe s'accorde avec un environnement luxuriant qui étonne en ce lieu. Les plantes tropicales et les palmiers donnent à cet édifice néoclassique une atmosphère irréelle. Un air de palace début de siècle.

A sa manière, chacune des cent dix adresses répertoriées est une garantie d'originalité. Si le Relais El Toula, près de Trévise, propose l'hospitalité des grandes villes vénitiennes à un prix aussi exceptionnel que sa cave (1 000 à 2 200 F la nuit), la Villa 600, à Torcello, sur la lagune de Venise, offre, elle, le confort rustique d'une auberge de campagne pour... 150 F maximum.

De Capri à Novara, l'Italie réserve, dans chaque région, quelques lieux de villégiature de qualité, et à tous les prix. Les meilleurs ne sont pas toujours les plus chers, d'ailleurs, car le charme reste une notion qui échappe aux tarifications.

C. L. P.

● **Auberges et hôtels de charme d'Italie. Editions Rivages, 114 p., 52 F.**

## Milan express

### Les bonnes adresses d'un savoir-vivre raffiné.

MILAN n'est pas une ville facile. Au premier coup d'œil, elle se refuse. Pendant tout l'hiver, elle joue à cache-cache avec le brouillard. Le reste du temps, elle a l'art de dissimuler ce qu'elle a de plus beau. Ses cours et ses jardins, derrière des portes monumentales. Les trésors kitsch et néo-Empire de ses façades, sous la crasse. On se met à l'aimer quand on goûte, au-delà de ses apparences froides et stressées, le raffinement tout italien de son savoir-vivre. Encore faut-il connaître les bonnes adresses où il se célèbre.

Le quartier le plus en vogue, dans le Vieux Milan, c'est Brera. Pendant la journée, architectes, publicistes, journalistes s'y activent, et le soir, le Tout-Milan y revient pour dîner, prendre un verre. La Briciola est un des restaurants les plus cotés. Pas seulement pour sa cuisine, sobre et agréable, à base de carpaccio (tranches de bœuf cru très fines servies avec un filet d'huile, de citron et de fromage râpé), ou son décor à voûtes et colonnes, typique des vieilles maisons de Brera, mais aussi pour l'élégance de son atmosphère. Il faut impérativement réserver le matin pour le soir. Plus bon enfant et tout proche, Da Dina. Une ambiance qui rappelle celle des « bouchons » lyonnais. Quelques peintres désargentés ont accroché là leurs tableaux pour régler leurs dettes. Parce que Dina, la patronne, l'a bien voulu. Souveraine, elle tutoie tout un chacun. Inutile d'insister, elle ne vous présentera pas de carte. C'est une mauvaise habitude très italienne. Ce serait dommage de se priver d'un bon repas pour autant. Dina ne vous demandera pas plus de 25 000 lires par personne (125 F).

On va dîner à *La Torre di Pisa* pour déguster le meilleur « tiramieu » de Milan, une glace à la crème très recommandable, et pour admirer les plus beaux mannequins de passage. Au moment des collections, le restaurant devient la salle de récréation des défilés (mi-mars et mi-octobre). Les raisons qui font le succès de *l'Antica Trattoria della pesa*, toujours dans le Vieux Milan, sont plus directement gastronomiques. Dans un cadre à l'ancienne, on sert une cuisine milanaise classique mitonnée dans des casseroles en cuivre. Osso buco, minestrone, cassœula (potée), risotto à la milanaise cuit dans du bouillon à la moelle de bœuf et parfumé au safran. Ici, soyez tranquille, on ne vous proposera pas de risotto aux fraises, comme le voulait la mode de l'été dernier dans les restaurants d'avant-garde.

En ce moment, le restaurant le plus mondain, l'Oca nera, n'est pas à Brera mais un peu excentré, près de Porta Ticinese. Il a ouvert en août dernier, et Milan en a tout de suite fait la scène de ses dîners les plus chics. Le décor est raffiné (vue sur jardin, sol à damiers en marbre noir et blanc), le service, aussi. La cuisine, légère, se veut inventive. Comme l'endroit, elle est surtout à la mode : mélanges salé-sucré, cuisson *al dente*, recherche de l'esthétique. Surprise agréable, les prix sont très sages. Avec en prime, pour ceux qui ne dédaignent pas les petits plaisirs snobs, la chance de pouvoir dîner à une table voisine de celle d'Armani ou de Versace. Pensez à réserver plusieurs jours à l'avance.

#### Jeunes frimeurs

Pour les Milanais, le restaurant avec majuscule reste toujours Savini. Au cœur de la ville, à l'ombre du dôme, dans la galerie Vittorio Emmanuele, il a une réputation aussi mythique que la Tour d'argent à Paris. Un service de grande classe et une cuisine milanaise au meilleur de sa tradition. Lors d'un passage à Milan, Raymond Barre a déjeuné chez Savini. Il a, paraît-il, été subjugué par le « *risotto al salto* ». Une spécialité à goûter que ces galettes de riz bien dorées. En plein centre aussi, à deux pas de la piazza San Babila, lieu de rencontre favori des « *paninari* » (ces très jeunes frimeurs à l'italienne, bronzés en permanence, qui ont une prédilection pour les fast foods). Une pizzeria qui fait preuve d'originalité mais sans excès, Paper Moon. On y sert des pizzas à la salade de Trévise, aux petits légumes (carottes, haricots verts...). La proximité des ateliers des grands stylistes se fait sentir. Ici, on est élégant ou on n'est pas à l'aise.

Autre plaisir dont il faut savoir profiter à Milan, celui du rite de l'apéritif, toujours servi avec ce qu'il faut d'olives et de petits fours salés. Si l'*espresso* se boit debout, l'apéritif se savoure en terrasse. A celle du Bar Basso, par exemple, lieu cossu, célèbre pour ces maxi-cocktails somptueux. Ceux qui ont la mémoire longue se souviennent que même les terroristes ne les dédaignaient pas puisque deux membres des Brigades rouges se sont fait tuer là pendant les années de plomb. Autre lieu de rendez-vous pour un apéritif plus bohème, le Bar Magenta. Dans un décor Art-Déco Liberty, près de la belle église Sant'Ambrogio, on y déguste les meilleurs sandwiches de la ville (essayez les jambons crus, San Daniele, Speck, Parma).

A Brera, le Caffé Roma, bien dans le nouvel esprit du quartier, fait toujours le plein. L'endroit a trois dimensions, piano-bar, restaurant et discothèque, et attire tous les jeunes loups milanais. Aux antipodes bien qu'à quelques encablures, Moscatelli, un vieux bistrot populaire, aux mains depuis plus d'un siècle d'une famille de négociants en vins. Peintres, intellectuels y discutent jusque tard dans la nuit, dans une atmosphère qui donne une idée de ce qu'était Brera avant qu'il ne devienne à la mode.

*(Lire la suite page 18.)*

CORINNE BLANCHÉ.

## Partir

### L'art au Japon

La civilisation japonaise à travers ses musées, ses temples, ses collections, sans oublier la nature, source de toute inspiration. Un voyage guidé par Chantal Valluy, chargée de mission au musée Guimet. Tokyo-Osaka-Kyoto (6 nuits) - Nara - Mont Koya - Kobe - Himeji - Osaka. Du 16 mai au 31 mai. Prix : 24 940 F.

● **Renseignements et inscriptions : Association française des amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-64-85.**

### Périple sicilien

Spécialiste des voyages offrant un intérêt archéologique, historique ou culturel, Traditions et Civilisations propose une croisière inédite de onze jours à la découverte de la Sicile et des îles Eoliennes. A bord d'un yacht italien de 15 cabines, *le Queenie*, au confort et aux prestations dignes d'un paquebot. On visite des sites archéologiques en compagnie d'une conférencière diplômée de l'Ecole du Louvre. Un cabotage culturel de Palerme à Palerme en passant par Ségeste, Trapani, Agrigente, Syracuse, Taormine, les îles Lipari, Vulcano et Stromboli.

Croisières inaugurales du 9 au 19 juin, puis du 20 au 30 septembre et du 18 au 28 octobre.

● **Renseignements et inscriptions : I.V.S. — Traditions et Civilisations, 6, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42-66-10-33.**

### Mer et canaux en Hollande

La navigation à l'ancienne. Chaque soir, on mouille dans un petit port du nord de la Hollande. Les passagers forment l'équipage de ces bateaux entièrement en bois. Il faut aimer la vie en collectivité et vouloir vivre cette expérience d'une semaine sur ces bateaux hors du temps. Six jours. Du 12 au 18 juillet et du 2 au 8 août. Prix : 1 820 F.

● **Organisation pour le tourisme universitaire, 137, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 43-29-12-88.**

# French motel

## La chaîne Ibis à la conquête de l'Ouest.

ATLANTA, ville noire. *« Autrefois, le Sud était le pays des esclaves ; aujourd'hui, votre maire est un Noir »*, aime répéter à ses administrés Andrew Young, actuel premier magistrat d'Atlanta, capitale de la Georgie et du sud-est des Etats-Unis. A la radio, musique noire encore, sur 91,9 FM qui diffuse, nuit et jour, tous les classiques du jazz (Parker, Ellington, Basie) entre deux messages publicitaires dénonçant les ravages de la drogue. Dans la rue triomphe la mode black : cheveux bouclés et mouillés pour ressembler à Michaël Jackson, sans oublier l'énorme transistor sur l'épaule pour déambuler sur un rythme funk.

Au centre-ville, Atlanta se souvient que fut découverte ici la première pépite du Nouveau Monde : une forêt d'immeubles futuristes, un cylindre sans fin, un château de sable, un escalier géant, tous très réussis, témoignent que le nouveau Sud aime également la richesse. A Atlanta, on enregistre chaque jour la création de quatre-vingt-quatre entreprises !

C'est ici encore, *downtown*, au coin d'International Boulevard et de William Street, qu'un néon annonce : *« One acre of France in Atlanta* (1) » pour signaler l'existence de l'hôtel Ibis. Trois raisons, au moins, expliquent la présence de la marque française à Atlanta.

D'abord Ibis, leader européen de l'hôtellerie économique, revendique, avec cent cinquante-neuf établissements (14 000 chambres) ouverts ces dix dernières années, une croissance exemplaire. Traverser l'Atlantique ne faisait donc que concrétiser une logique d'expansion.

Pourquoi les Etats-Unis ? Parce que, si les quatre premières chaînes mondiales de ce « segment » hôtelier sont américaines, c'est en raison de l'importance du marché national : le motel, une des images classiques des Etats-Unis, représente 500 000 des 3 millions de chambres du pays. De plus, l'actuelle évolution de la clientèle qui, outre une chambre bon marché (environ 50 dollars la double), exige des prestations annexes (restaurant, bar et salons), favorise Ibis qui peut, en la matière, exporter son expérience européenne.

Pourquoi Atlanta ? Parce que la ville est, aux Etats-Unis, une plaque tournante. Son aéroport dessert, *en moins* de deux heures de vol, trois cents des principales villes américaines. Sauf vol direct, la liaison entre Paris et n'importe quelle ville moyenne des Etats-Unis passe donc par Atlanta. Enfin, la capitale géorgienne est devenue aujourd'hui le troisième centre américain de congrès, avec 8,5 millions de visiteurs l'an passé. Après s'être implanté à Disneyland, Ibis arrive donc à Atlanta avant d'ouvrir prochainement à San Francisco, Karson-City, Sacramento, Salt-Lake-City... Objectif avoué : une centaine d'enseignes avant la fin du siècle.

La démarche est ambitieuse mais point irréaliste. Ibis redouble de séduction à l'égard de sa nouvelle clientèle : moquette profonde, miroirs de stars dans les salles de bains, télés câblées dans chaque chambre, distributeurs de boissons parlant... français, bar accueillant et carte de restaurant fleurant bon les coteaux du Beaujolais et la marmite landaise !

Et le fait est que, pour le moment, l'*« acre of France »* fait un malheur à Atlanta. Il est vrai que la ville, jumelée à Toulouse, a de quoi séduire, le temps d'une pause, les voyageurs européens.

Certes, la ville de Coca-Cola et de Ted Turner (le magnat de la télévision) est à l'image des mille provinces américaines : avenues sans piétons, flot monotone d'énormes voitures, néons jamais éteints et banlieues silencieuses. Ennuyeuse jusqu'à ce qu'on plonge dans un de ces fabuleux centres commerciaux (Lenox Square) où toutes les modes de la planète se côtoient sur des kilomètres de boutiques pimpantes. Ou mieux, jusqu'à ce que, la nuit venue, on pénètre dans un de ces clubs où une mama de couleur chante le blues en s'accompagnant au piano (au Walter Mitty's par exemple). Comme si Atlanta ne révélait vraiment son âme qu'au plus profond de la nuit. Noire.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

(1) « Un petit coin de France à Atlanta. »

● **La compagnie américaine Delta assure quatre vols directs hebdomadaires (une cinquième liaison sera ouverte à mi-avril) entre Paris et Atlanta, à partir de 5 325 F aller-retour (séjour entre quatorze et soixante jours). Renseignements et réservations : Delta Airlines, 31, rue Falguière, 75015 Paris. Tél. : (1) 43-35-40-80.**

# Milan express

*(Suite de la page 17.)*

A l'écart du centre, au sud de Milan, les Navigli, deuxième pôle de la vie nocturne. Au bord de ces canaux plus pollués que bucoliques, nombre de bars, glaciers, pubs où se côtoient sans heurts tous les styles. De l'ex-soixante-huitard non repenti à l'étudiant de la Bocconi (université d'économie privée très prisée), parfait BCBG. Pour écouter du jazz, le plus vieux club de Milan, Capolinea, est aussi le plus apprécié. Autre bonne adresse, la Gelateria ecologica où les *gelati* aux fruits de saison, garantis sans colorant, ça va de soi, sont délicieux. Dans le quartier, prenez le temps de jeter un coup d'œil derrière les portes cochères. Les petits immeubles populaires, avec leurs balcons en fer forgé *(casa di ringhiera*, architecture typique de Milan) qui donnent sur les cours en U, semblent là tout exprès pour rappeler que Milan, c'est quand même l'Italie.

Bien sûr, une des propositions les plus évidentes et les plus alléchantes de Milan tient à ses vitrines de mode et de design. Toutes les boutiques des stylistes, chausseurs, maroquiniers les plus prestigieux, Armani, Coveri, Missoni, Pollini, Lario 1898, Prada... sont concentrées dans le «quadrilatère de la mode», entre via Montenapoleone, via della Spiga, corso Manzoni et corso Venezia. A quelques rues de là, via Durini, sont regroupées dans un shopping-center tout beau tout neuf, Caffé Moda, vingt-deux boutiques de prêt-à-porter qui ont de l'allure. Comme le nom de l'endroit l'indique, on peut aussi y prendre un verre, au milieu des plantes vertes.

Autre adresse intéressante et plus économique, Salvagente, un entrepôt de dégriffés (hommes, femmes, enfants), où les créations des plus grands stylistes se retrouvent à des prix enfin abordables (modèles de la saison passée ou avec un léger défaut). Les stocks sont renouvelés chaque début de semaine.

Dans le centre et à Brera, les show-rooms des grandes marques de design sont à visiter comme des expositions. Chez Arflex, découvrez le fauteuil Lady de Marco Zanuso, qui date de 1951. Indémodable. Chez Salvini est réunie toute la production de la marque Zanotta, pour laquelle Achille Castiglioni a beaucoup travaillé (1). Dans le show-room d'Artemide, qui se présente comme une série de petits espaces d'exposition, sont exposées une multitude de propositions pour l'éclairage. Si vous n'avez pas le temps de courir aux quatre coins de Milan, sachez que la via Manzoni est en train de devenir la voie royale du design. C'est là que Memphis, le groupe des Nouveaux Designers, a choisi d'installer ses meubles en folie. Le symbole d'une certaine créativité à la milanaise.

CORINNE BLANCHÉ.

(1) Voir l'article intitulé « Pas de marchés pour les stars du design » dans notre supplément «Villes au futur» consacré à Milan dans *le Monde* du 4 avril.



## Tutti quanti

**Restaurants**

*La Briciola*, via Solferino, 25. 30 000 lires env. (= 150 F env.)

*Da Dina*, via Marsala, 2. 25 000 lires.

*La Torre di Pisa*, via Fiori Chiari, 21. 30 000 lires.

*L'Antica Trattoria della pesa*, viale Pasubio, 10. 35 000 lires.

*L'Oca nera*, via de Amicis, 45. 30 000 lires.

*Savini*, galleria Vittorio Emmanuele. 70 000 lires.

*Paper Moon*, via Bagutta, 1. 20 000 lires.

**Bars, glaciers, clubs de jazz**

*Bar Basso*, via Plinio, 39.

*Bar Magenta*, via Carducci, 13.

*Caffé Roma*, via Ancona, 4.

*Moscatelli*, corso Garibaldi, 93.

*Capolinea*, via Lodovico il Moro, 119.

*Gelateria ecologica*, corso di Porta Ticinese, 40.

**Mode**

*Caffé Moda*, via Durini, 14.

*Salvagente*, via Folli Bronzetti, 16.

**Design**

*Arflex*, via Borgogna, 2.

*Selvini*, via Manzoni, 45 et via Paisiello, 4.

*Artemide*, corso Monforte, 19.

*Memphis*, via Manzoni, 46. Pénétrez dans la cour.

## PHILATÉLIE n° 1943

### Soixantième anniversaire de...

**...la naissance de la reine Elizabeth II.** Pour le 21 avril, vingt-trois pays membres du Commonwealth préparent chacun l'émission d'une série commémorative de cinq valeurs :



Ascension ; Bahamas ; Barbade ; Bermudes ; Caïmanes ; Fidji ; Falkland ; Hongkong ; Jamaïque ; Kiribati ; Maurice ; Papouasie et Nouvelle-Guinée ; Pitcairn ; Sainte-Hélène ; Salomon ; Samoa ; Seychelles ; Swaziland ; Tristan-da-Cunha ; Vanuatu ; Zambie ; Zil Elwagne Sesel. Géorgie du Sud et Sandwich du Sud.

Ce dernier, à partir de cette émission, *remplace* l'ancien *Falkland Dependance*. Notre illustration se présente avec ce nouvel intitulé pour ces îles.

● **Roulettes de la « Liberté »** à 1,80 F et 2,20 F à l'avenir seront numérotées (au verso) tous les cinq timbres au lieu de dix. Elles sont déjà en vente expérimentale et elle sera généralisée dans tous les « Points Philatélie » dès le courant d'avril. Vente par correspondance au Service philatélique des PTT, 18, r. Fr.-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

● Une exposition philatélique ayant pour thème « l'Infirmière » sera organisée par le comité local de la Croix-Rouge française du Val-d'Oise, du 25 au 27 avril, dans la salle des fêtes de Domont. Maître Decaris dédicacera, le 27 avril, ses œuvres et les souvenirs illustrés par lui. Enveloppe 14,20 F, entier 12,20 F, au comité de Domont, Croix-Rouge française, 4, rue Henri-Dunant, 95330 Domont.




### Calendrier des manifestations

- ⊙ 80240 Roisel, PTT 22-23/III*.
- ⊙ 21700 Nuits-St-Georges, 23/III*.
- ⊙ 97427 L'Étang-Salé, 29/III*.
- ⊙ 47200 Marmande, Lactar. 29/III*.
- ⊙ 83500 La Seyne-s./M., 29/III–6/IV*.
- ⊙ 13000 Marseille, 1er-2/IV*.
- ⊙ 73200 Albertville, 3/IV*.
- ⊙ 69680 Chassieu, Eurex. 5/IV*.
- ⊙ 80000 Amiens, phil. 5-6/IV*.
- ⊙ 81100 Castres, phil. 6/IV*.
- ⊙ 75009 Paris, GDF, 8/IV*.
- ⊙ 75008 Paris, EDF, 8/IV*.
- ⊙ 93100 Montreuil, 8/IV*.
- ⊙ 75013 Paris, 9 au 13/IV*.
- ⊙ 34300 Cap-d'Agde, 11-12/IV*.
- ⊙ 75015 Paris, rest. 11 au 14/IV*.

* *Voir « Bureaux temporaires »,* le Monde *du 9 mars et du 6 juillet 1985.*

● **Retrait de six timbres est prévu** pour le 9 mai : la France à ses morts, 1,80 F ; 40e anniversaire de la Documentation française, 2,20 F ; Accueil des Huguenots, 2,50 F ; Nations unies, 3 F ; Charles Dullin, 3,20 F ; Mystère Falcon 900, 10,00 F.

● **Point Philatélie**, à partir du 19 avril, à Verdun (Meuse).

● **MALAISIE** : couronnement de son altesse royale Paduka Seri, sultan de Perak, trois valeurs, sujet unique, 15 c., 20 c., 1,00 $. Maquette de Kathy Design, impression litho.

● **NAURU** : série « transports » de quatre valeurs, 15 c., moto ; 20 c., camion ; 30 c., chemin de fer ; 40 c., automobile. Maquettes de Martin Joyce, imprimés en litho polychrome.

● **A la GALERIE DU MESSAGER** : 75e exposition et 50e anniversaire de la Société des Peintres-Graveurs et Lithographes Indépendants, *« Le Trait »*. « Hommage aux anciens Présidents », du 12 avril au 10 mai, burin, eau forte, pointe sèche, lithographie, bois ; « la gravure et le timbre-poste ». Visite commentée les 19 et 26 avril, à 15 h... Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Entrée gratuite, de 10 à 17 h, tous les jours, sauf fériés.

ADALBERT VITALYOS.





# TELEVISION

## Arsenic et dentelles de Loudun

### Marie Besnard ou l'histoire authentique et instructive d'un acquittement.

QUI aurait cru, lorsqu'elle commença en 1949, que l'affaire Marie Besnard serait, trente-sept ans plus tard, le titre et le sujet de ce téléfilm en deux épisodes que propose aujourd'hui TF 1 ?

Réalisé par Yves-André Hubert, sur un scénario et des dialogues de Frédéric Pottecher, il restitue avec la rigueur d'un documentaire l'histoire de cette femme très ordinaire qui, à cinquante-cinq ans, faisait sur la scène judiciaire de l'époque une entrée assurément remarquée. Soupçonnée d'abord d'avoir empoisonné à l'arsenic son second mari, Léon Besnard, mort en octobre 1947, elle devait être inculpée non seulement de ce crime, mais de onze autres accomplis de la même manière, sur d'autres membres de sa famille, ou sur des proches dont, ainsi, elle devenait héritière.

Au bout du compte, cet excès de zèle accusatoire allait finir par la servir. Mais il fallut douze années, une succession de responsabilités, des controverses scientifiques passionnées, pour que finalement, le 12 décembre 1961, la cour d'assises de la Gironde mette fin, par un acquittement mémorable, à une procédure pénale logiquement sanctionnée pour un manque de rigueur qui avait fini par apparaître comme la seule évidence.

Cela méritait bien cette chronique nouvelle par laquelle Frédéric Pottecher, observateur attentif de cette évolution, ne cache pas aujourd'hui qu'il a « *vidé son sac* ».

Les faits le lui permettaient. Il les présente avec scrupule et fidélité. Tout est restitué. Du caractère exceptionnel de ce dossier, dû d'abord à l'énormité, par leur nombre, des victimes reprochées. Mais tout autant à la personnalité de Marie Besnard qui, selon sa propre expression, n'était pas « *louis d'or* », et aux procédés déployés contre elle, pour tenter d'obtenir un aveu.

Loudun, petite ville de la Vienne, où tout commence quelques années après la guerre, est ici restituée dans son climat de suspicions, de jalousies, de fantasmes, avec ses façades blanches, ses fenêtres derrière lesquelles un rideau se soulève.



R. RUTMAN/TF 1

Ses « pauvres disparus ».

Ainsi naît la rumeur. Ainsi s'interprète, d'une voisine à une autre, une confidence entendue. Ainsi commence la dénonciation, que l'on porte sans vraiment la porter. Les gendarmes hésitent. La police, qui prend le relais, n'apparaît pas d'abord très convaincue, et puis...

On compte, en effet, sur les expertises. Avec elles, du moins, va-t-on détenir au-delà de la présomption le commencement d'une preuve. Car on exhume à tour de bras, dans les cimetières environnants où se trouvaient installés, certains depuis plus de vingt ans, ceux que Marie Besnard continuera d'appeler « *mes chers défunts* ». A s'en tenir au rapport initial, l'arsenic ne manque pas dans tous ces restes. Personne ne tique pourtant sur les chiffres et les doses présentés par le docteur Beroud, expert marseillais. Personne, sauf Marie Besnard, qui répète de son filet de voix que nul mieux qu'elle ne sait assurément comment sont morts ses « *pauvres disparus* ».

Lorsque s'ouvre, le 20 février 1952 devant les assises de la Vienne, le procès de « *l'empoisonneuse* », de celle qu'une complainte appelle « *la super-Brinvilliers, une femme-assassin pire que la Voisin* », ces singularités sont encore mal connues. Pourtant, en six jours, tout vacille. La défense confond le docteur Béroud, par un de ces coups de poker que personne, même au cinéma, n'oserait imaginer. Elle montre les anomalies criantes jusqu'à l'énormité. De ce jour, tout le monde mesure que l'affaire Marie Besnard dépasse la blême quinquagénaire vêtue de noir, silencieuse sous sa mantille. Mais il faudra encore neuf années pour mener à son terme l'affaire Marie Besnard et rendre la liberté à une femme, alors détenue depuis plus de cinq ans.

Voilà tout ce que nous rappelle ou nous apprend, selon les âges, le téléfilm de Frédéric Pottecher et de Yves-André Hubert. Les interprètes sont à la mesure de ce feuilleton authentique. Alice Sapritch compose une Marie Besnard stupéfiante de ressemblance physique. Marc Eyraud, dans le personnage du châtelain Auguste Massip, dénonciateur initial, restitue exactement l'hurluberlu que l'on vit à la barre des assises de la Gironde. Bernard Fresson, en restant lui-même, trouve les accents justes pour tenir le rôle d'Albert Gautrat, chef de file de la défense.

Il reste, au-delà de la qualité des interprètes, l'illustration donnée des insuffisances du système pénal français, dans les années 50. A ce titre, *L'affaire Marie Besnard*, si elle donne matière à se divertir, requiert d'abord attention.

J.-M. THÉOLLEYRE.

● **Série : L'affaire Marie Besnard**, les samedi 12 et 19 avril, TF1, 20 h 30.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 13 AVRIL

**Le Silencieux ■**

Film français de Claude Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Glenn, P.M. Le Conte, B. Dhéran.
TF 1, 20 h 35 (100 mn).

*Un physicien français, qui avait été forcé de travailler pour les Soviétiques, se retrouve libre, à l'Ouest, mais poursuivi par les tueurs du KGB. Ce premier film de Claude Pinoteau où Lino Ventura avance solitaire, les dents serrés, pris dans un engrenage, a quelque chose d'hitchcockien.*

**I Wake up Screaming ■**

Film américain de Bruce Humberstone (1941), avec B. Grable, V. Mature, C. Landis, L. Cregar, W. Cargan, A. Mowbray (v.o. sous-titrée. N.).
FR 3, 22 h 30 (80 mn).

*Une jeune fille modèle est assassinée. Sa personnalité apparaît à travers les souvenirs de ceux qui l'on connue. Le cycle des « films noirs » inédits continue. Dans celui-ci, ni le réalisateur ni les interprètes féminines ne sortent de la banalité. Le sujet et les interprètes masculins valent mieux. Et puis, il y a la curiosité.*

### LUNDI 14 AVRIL

**Un million clés en main**

Film américain de H.C. Potter (1948), avec C. Grant, M. Loy, M. Douglas, R. Denny, S. Moffett, C. Marshall (N.).
TF 1, 15 h 25 (115 mn).

*Un Américain moyen, mal installé à New-York, fait construire à la campagne la « maison de ses rêves ». Les difficultés pleuvent. Une comédie familiale dont l'humour s'est plus éventé que le charme de Cary Grant.*

**L'inspecteur ne renonce jamais ■**

Film américain de James Fargo (1976), avec C. Eastwood, H. Guardino, B. Dillman, J. Mitchum, De Veren Brookwalter.
TF 1, 20 h 30 (100 mn).

*A San-Francisco, l'inspecteur Callahan doit éliminer une bande de terroristes dirigée par un psychopathe. Clint Eastwood interprète, pour la troisième fois, ce « dirty Harry » aux méthodes trop expéditives dont il a fait une sorte de mythe. A voir pour lui. La réalisation est anonyme.*

**La Fureur des hommes ■**

Film américain de Henry Hathaway (1958), avec D. Murray, D. Varsi, C. Wills, D. Hopper, R.G. Armstrong, J.-C. Flippen.
FR 3, 16 h 05 (100 mn).

*Un jeune homme est poursuivi par des tueurs au service d'un fermier, qui le rend responsable de la mort d'un de ses fils. Thème de western mais traité de façon inhabituelle, puisque le garçon traqué a horreur de la violence, même pour se défendre.*

**Comptes à rebours ■**

Film français de Roger Pigaut (1970), avec S. Reggiani, S. Signoret, J.M. Bory, J. Moreau, A. Pousse, C. Vanel.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

*Après sept ans de réclusion, un homme revient à Paris pour se venger d'un de ses complices dans un cambriolage, qui l'avait trahi. Mais lequel ? Evitant les stéréotypes de la série noire française, Roger Pigaut donne une épaisseur psychologique et un intérêt certain à ses personnages, joués par de grands comédiens.*

### MARDI 15 AVRIL

**Que la fête commence ■**

Film français de Bertrand Tavernier (1974), avec P. Noiret, J. Rochefort, J.-P. Marielle, C. Pascal, M. Vlady, N. Garcia, G. Desarthe.
A 2, 20 h 35 (115 mn).

*La vie de plaisir et les façons de gouverner de Philippe d'Orléans, régent du royaume de France, en 1719, année d'une révolte conduite par un nobliau breton. Mosaïque de petits faits pris dans tous les milieux sociaux, à Paris et en province, pour une chronique recréant l'Histoire vivante. Interprétation de grande qualité.*

**Un beau salaud**

Film américain de Burt Kennedy (1970), avec F. Sinatra, G. Kennedy, A. Jackson, L. Nettleton, J. Elam, M. Carey.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

*Un type sans scrupules est aux prises avec un vieux copain qu'il a volé, avec l'armée à cause d'une Indienne amoureuse de lui, et avec les Indiens. Quelques bons moments, à cause d'intentions parodiques et de Sinatra mais, dans l'ensemble, cela manque de rythme et de vraie fantaisie.*

### MERCREDI 16 AVRIL

**Agit ■**

Film turc de Yilmaz Güney (1971), avec Y. Güney, H. Hamzaoglu, B. Inci, A. Olgac, Y. Koc, S. Dolbaz (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 45 (80 mn).

*Dans une région sauvage et montagneuse, cinq contrebandiers sont traqués par les gendarmes. Leur chef est grièvement blessé. Un inédit de Güney, qui, auteur du scénario, tient également le rôle principal. Les mœurs rudes de ceux qui refusent la loi.*

### JEUDI 17 AVRIL

**Ronde de nuit ■**

Film français de Jean-Claude Missiaen (1983), avec G. Lanvin, E. Mitchell, F. Arnoul, R. Pellegrin, L. Malidor.
A 2, 20 h 35 (90 mn).

*Deux policiers, bon copains et très honnêtes, mettent les pieds dans une enquête aux implications politiques. Sujet certes pas neuf dans le cinéma français. Missiaen l'a traité dans une atmosphère de fantastique social, un Paris presque onirique.*

### VENDREDI 18 AVRIL

**The Philadelphia Story (Indiscrétions) ■■**

Film américain de George Cukor (1940), avec C. Grant, K. Hepburn, J. Stewart, R. Hussey, J. Howard, R. Young (v.o. sous-titrée, N.).
A 2, 23 h (110 mn).

*La fille aînée d'une famille de la haute société de Philadelphie va se marier pour la deuxième fois. Des journalistes indiscrets viennent faire un reportage chez elle, accompagnés de son ex-premier mari, qui veut la reconquérir. Sur le schéma d'une comédie américaine classique, Cukor a mis en scène un ballet amoureux digne de Marivaux, une étude sociale et psychologique. C'est éblouissant, Hepburn est géniale, ses partenaires sont à la hauteur. Bref, la classe...*

## Samedi
### 12 avril

**TÉLÉVISION FRANÇAISE 1**

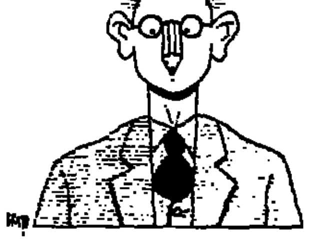
7.45 **RFE : le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service** (et à 9 h 45) ; **9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances** (diff. le 9 avril) ; **11.00 Hauts de gammes**, magazine de la musique en simultané avec France-Musique : Hommage à Lily Laskine, qui fêtera ses quatre-vingt-quatorze étés en août prochain ; **12.00 Tournez manège.**

13.00 **Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.25 Série : La croisière s'amuse ; 15.15 Dessin animé** : Astro le petit robot ; **15.45 Tiercé à Vincennes ; 15.55 Temps X**, magazine de la science-fiction ; **16.50 Série : La dictée** (redif.) ; **17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.05 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.**

20.00 **Journal ; 20.30 Tirage du Loto.**

20.35 **Téléfilm : L'affaire Marie Besnard.**
D'Yves-André Hubert, scénario et dialogues F. Pottecher. Avec A. Sapritch, J. Alric, V. Silver...
*(Lire notre article.)*

22.05 **Droit de réponse : Revue de presse.**
Emission de Michel Polac.



*Avec J.-M. Bouguereau* (Libération), *N. Copin* (la Croix), *A. Du Roy* (l'Evénement du jeudi), *P. Bénichou* (Nouvel Observateur), *M. Gallo* (Matin de Paris), *G. Carreyrou* (Europe 1), *P. Ganz* (RMC), *D. Vernet* (le Monde).

0.00 **Journal.**

0.15 **Ouvert la nuit.** Série : les Incorruptibles. (Redif.)

**ANTENNE 2**

10.25 **RFE ; 10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle**, de L. Bériot. Edition 1947 ; **12.00 A nous deux.**

12.45 **Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2** (L'Empire des cinq, Téléchat) ; **14.50 Les jeux du stade** (rugby : France-Roumanie ; handball : Tournoi des capitales, Paris-Copenhague) ; **17.00 Les carnets de l'aventure** (Little Karim : l'ascension en Himalaya vue par un porteur pakistanais) ; **18.00 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.**

20.00 **Journal.**

20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
*François Valéry, Nicoletta, Chantal Goya, The Cure...*

22.00 **Histoires de l'autre monde.**
Une série d'histoires étranges.
*N° 1. L'anniversaire : l'arrivée d'une jeune fille dans une maison isolée au milieu des bois, dans laquelle un vieux couple s'apprête à fêter son quarante-troisième anniversaire de mariage.*

22.25 **Magazine : Les enfants du rock** (et à 23.45).
Rock'n' roll graffiti : *M. and the Vandellas ; Billy Bridge, Johnny Hallyday...* ; La Salsa, *avec Bernard Lavilliers ; à 23.45, Sade en concert, à Londres en 1985.*

23.30 **Journal.**

**FRANCE RÉGIONS 3**

**Espace 3 : 11.45 Samedi vision ; 12.30 Chlorophylle ; 13.15 Connexions ; 13.45 Atari ; 14.00 Cent ans d'innovations ; 14.30 Objectif santé.**

16.15 **Liberté 3**, magazine des associations.

17.30 **Emissions régionales.**
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.30, où l'on verra sur tout le réseau* Fraggle rock ; *à 18.55* Croqu'soleil ; *19.55* Les recettes de Gil et Julie.

20.05 **Disney Channel.**
*Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».*

21.55 **Journal.**

22.20 **Feuilleton : Dynastie.**
*Juste un petit accident d'avion où les vedettes de la série bien sûr survivront...*

23.05 **Musiclub.**
*Spécial Henri Sauguet, le célèbre musicien compositeur se raconte pendant une heure, ses rencontres, ses impressions sur la musique d'aujourd'hui...*

**LA 5**

7.30 **à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille** (7.30 C'est beau la vie ; 8.30 Flamingo Road ; 9.30 Arabesque ; 10.30 Grand prix ; 11.30 C'est beau la vie ; 12.30 Flamingo road ; 13.30 Arabesque ; 14.30 Grand prix ; 15.30 C'est beau la vie ; 16.30 Flamingo Road ; 17.30 Arabesque ; 18.30 Grand prix).

19.30 **Cinq sur cinq**, programme musical.

20.30 **Cherchez la femme**, variétés.

22.30 **Record, le grand show du sport**, magazine sportif.

23.30 Rediffusion des programmes de la soirée.

**PÉRIPHÉRIE**

- **RTL**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Viva Zapata*, film de E. Kazan, ou : *le Clan des irréductibles*, film de P. Newman ; 23 h, Startest : Jane Manson.
- **TMC**, 20 h, Knight Rider ; 21 h, L'aigle et le vautour (4e partie) ; 22 h 45, Monte-Carlo Zoom ; 23 h 5, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Peter et Elliott le dragon*, film de D. Chaffey (prod. Walt Disney) ; 22 h 15, Jeu : Le mot de la fin.
- **TSR**, 20 h 10, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, la Patience de Maigret ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, *l'Aventure sauvage*, film de S. Hayers.

# TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

## Dimanche 13 avril

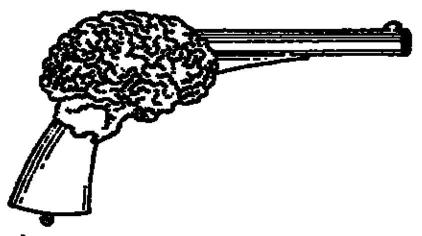
**8.00** Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée dans la paroisse d'Andrésy (78), prédicateur : Père Michel Quoist ; 12.00 Téléfoot 1 ; 13.00 Journal. 13.25 Sports dimanche : Automobile, Grand Prix d'Espagne, en direct de Jerez ; Moto, arrivée des 24 Heures du Mans ; Tiercé en direct de Longchamp ; Cyclisme, en direct de Roubaix. 17.35 Les animaux du monde : l'éléphant des oiseaux.

**18.05** Série : Pour l'amour du risque.

**19.00** Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
*Invité : Claude Imbert, cofondateur de l'hebdomadaire* le Point.

**20.00** Journal.

**20.35** **Cinéma : le Silencieux.**
Film de Claude Pinoteau.



**22.25** Journal.

**22.40** Sports dimanche soir.
*L'actualité sportive du week-end.*

**23.40** Tennis : Finale du tournoi WCT.
En différé de Dallas.

## Lundi 14 avril

**11.15** Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

**13.00** Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 La maison de TF 1 : Deux dossiers importants, l'éclairage et le point sur les antennes de télévision, et bien sûr les rubriques habituelles, jardinage, santé et forme, cuisine... ; 15.25 Cinéma : Un million clefs en main, film de H.C. Potter ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : La famille Boussardel ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.

**20.00** Journal.

**20.35** **Cinéma : L'inspecteur ne renonce jamais.**
Film de James Fargo.

**22.05** **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Bernard Blier évoque ses cinquante ans de carrière cinématographique à l'occasion du premier long métrage de Krawzyck : *Je hais les acteurs ;* Ben Johnson et Harry Carey racontent l'histoire du western aux Etats-Unis, illustrée de nombreuses anecdotes ; Une fois de plus Frédéric Mitterrand pourra s'enflammer sur le portrait de l'actrice italienne, née en 1925 à Rome, Silvana Pampanini ;

**23.05** Journal.

**23.20** C'est à lire.

## Mardi 15 avril

**10.55** Le chemin des écoliers (CNDP) : Raconte-moi autrefois : 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : l'île de la Réunion ; 15.40 Reprise : Infovision (dif. le 3 avril) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : La famille Boussardel ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

**20.35** Les grands écrans de TF 1 : Le Bouffon.
Téléfilm de G. Jourré et B. Haller, adapt et dial. de J.-C. Carrière, avec F. Rey, B. Haller, F. Dorner ...
*Tel le bouffon d'un roi, un jeune animateur comédien est embauché par l'un des plus riches hommes du monde. Arrivera-t-il à dérider la « haute société » et le téléspectateur ? Ce n'est pas sûr, le rôle est difficile même s'il est bien interprété...*

**22.00** **De la sainteté.**
De J.-M. Berzosa. Epître III: Les Bienheureux.
Comment l'Eglise de Jean-Paul II a béatifié quatre-vingt-dix-neuf martyrs d'Angers, exécutés pendant la Révolution pour avoir défendu leur foi. A travers la caméra acérée de Berzosa, la liturgie dans tous ses états et la découverte de la France provinciale et ancrée dans la tradition.

**23.05** Journal.

**23.20** C'est à lire.

# ANTENNE 2

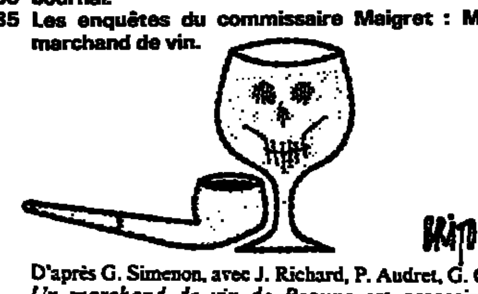
## Dimanche 13 avril

**9.00** Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 *(Clémentine, Mafalda, Zorro, Les mondes engloutis)* ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.

**12.45** Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Le crime d'Ovide Plouffe (nº 2). *La chronique d'une famille québécoise dans les années 50 ;* 18.40 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy.

**20.00** Journal.

**20.35** Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et le marchand de vin.



D'après G. Simenon, avec J. Richard, P. Audret, G. Garcin...
*Un marchand de vin de Beaune est assassiné en sortant d'une maison de rendez-vous... Le commissaire Maigret enquête.*

**22.15** Magazine : projection privée.
*Marcel Jullian reçoit Gilles Vigneault, poète et chanteur québécois, sur le thème de la chanson française.*

**23.15** Journal.

## Lundi 14 avril

**6.45** Télématin ; 9.00 RFE ; 9.15 Antiope ; 10.05 Reprise : Apostrophes ; 11.25 Histoires courtes ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Amazonie, la recherche de l'Eldorado ; 12.00 Jeu : Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.

**12.45** Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec R. Varte) ; 15.00 Les confessions du chevalier d'industrie Félix Krull (nº 1 redif.) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Cobra) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré.

**20.00** Journal ; 20.30 Loto sportif.

**20.35** Les cinq dernières minutes : l'Impasse des brouillards.
Réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, C. Rigollier... (Redif.)
*Un bar, un racket, un mort, puis deux, des lettres anonymes... Cabrol et Ménardeau sur la piste, de Montmartre à Pigalle, du passé au présent, de la nuit aux brouillards.*

**22.05** **Série documentaire : Touche pas à mon poste.**
Deuxième volet : Il était une fois la télé, de M.C. Treilhou.
Après les habitants de Créteil privés de leur récepteur, ceux de Labastide-en-Val, un petit village des Corbières, parlent de la télé. La France de nos racines confrontée à l'univers magique des médias modernes.

**23.05** Journal.

## Mardi 15 avril

**6.45** Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Série documentaire : Nos ancêtres les Français (le music-hall) ; 11.00 Histoires courtes ; 11.35 Les carnets de l'aventure (la lumière des rochers) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.

**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif : avec Karim Kacel). 15.00 Les confessions du chevalier d'industrie Félix Krull (nº 2) 16.00 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Latulu et Lireli...). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le Petit Bouvard illustré.

**20.00** Journal et Loto sportif.

**20.35** **Cinéma : Que la fête commence.**
Film de Bertrand Tavernier.

**22.35** Magazine : Cinéma-cinémas.
De C. Ventura, A. Andreu et M. Boujut.
*Au sommaire : Welles, un inédit (une bobine oubliée par Orson Welles a été retrouvée) ; un entretien avec Marco Ferreri et avec Kathleen Turner (vedette du film « le Diamant du Nil »), un document sur le Festival de Cannes 1963.*

**23.00** Série : Johnny Staccato.
Réal. B. Sagal (v.o. sous-titrée N)
*La suite de cette belle série américaine en noir et blanc, dans l'univers du jazz, avec John Cassavetes en pianiste et Harry Guardino au saxo. Pour amateurs éclairés.*

**23.55** Journal.

# FRANCE RÉGIONS 3

## Dimanche 13 avril

**9.00** Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : spécial France-Algérie, premier Festival des jeunes talents de Tébessa (Algérie).

**13.00** Emissions régionales ; 14.30 La pêche au gros ; 14.45 Le ski de fond, tournée des massifs ; 15.15 Patinage artistique, exhibition mondiale en direct de Bercy ; 16.20 Emission pour les jeunes : Les Entrechats, Lucky Luke ; Génies en herbe. 17.30 Décibels, avec Bauhaus, Floo Flash, les Endimanchés, les Privés... 18.00 Culture clap, magazine de la culture qui bouge de Daniel Populus : invitée, Elisabeth D., journaliste : au sommaire : atelier d'images et informatique, les classes patrimoine. Coup de pouce au théâtre... 18.30 RFO hebdo ; 19.00 Signes particuliers : Jean-Luc Lahaye ; 20.05 Le Muppet Show.

**20.35** Document : Les Arbrorigènes
de Claude Thiébaut.
*Un artiste (Ernest Pignon-Ernest) et un scientifique (Claude Gudin) ont créé des sculptures végétales, véritables formes vivantes qui s'intègrent à l'univers naturel. Un cinéaste a filmé la naissance de ces mutants, exposés récemment au Jardin des plantes de Paris.*

**21.30** Aspect du court métrage français.
La dernière parade, d'O. Chavarot, M. Ribodetti, M. Sauva et O. Morel. Contact, de G. Datis et G. Bourseul.

**21.55** Journal.

**22.30** **Cinéma de minuit : I wake up screaming.**
Film de H. Bruce Humberstone.

**23.50** Prélude à la nuit.
*Prélude pour piano de Fauré, par Laurent Petitgirard.*

## Lundi 14 avril

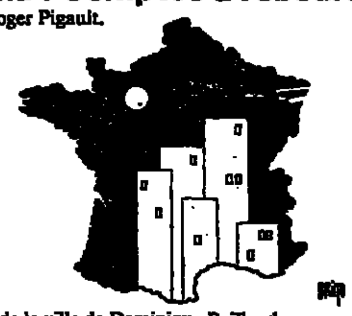
**16.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau le film d'Henry Hathaway :* **la Fureur des hommes.** *A 17 h 35,* Actualités de jadis ; *à 17 h 45,* Loups, bars et Cie, *ou la cuisine des marins ; à 18 h 55,* Croq'soleil ; *à 19 h 35,* l'Homme au képi noir.

**19.55** *Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux.*

**20.35** **Cinéma : Comptes à rebours.**
Film de Roger Pigault.

**22.25** Journal.

**22.50** Urba.



Magazine de la ville de Dominique Baillaud.
Au sommaire : Vous prendrez bien un vert ? Trois reportages posent une fois de plus le problème de l'écologie en France.

**23.25** Prélude à la nuit.
*Fugue en sol mineur BWV 100* de J.S. Bach, par Valérie Duchateau.

## Mardi 15 avril

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 00, où l'on verra sur tout le réseau :* La mer buissonnière ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* Croqu'soleil ; *à 19 h 35,* Feuilleton : L'homme au képi noir.

**19.55** Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

**20.35** **Cinéma : Un beau salaud.**
Film de Burt Kennedy.

**22.05** Journal.

**22.30** Emissions régionales.
*Strasbourg : spécial Japon ; Nancy-Reims : rock ; Lille-Amiens : gens du Nord, gens de Picardie ; Rennes-Nantes-Le Mans : le F.C. Nantes comme vous ne l'avez jamais vu ; Limoges-Poitiers : Jazz avec Richard Galliano ; Bordeaux : débat politique ; Toulouse-Montpellier : passé simple, le chant de la mine et à 23 h 10 les romances de l'Espagne médiévale ; Marseille-Nice-Corse : émission médicale, la cardiologie ; Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand : Bernard Muller et Laurence Gaultier de la Ferrière à l'assaut du Kangchenjunga et de la face nord de l'Annapurna ; Dijon-Besançon : les Goguettes ; Rouen-Caen : le risque de la stérilité ; Paris-Orléans : Effraction, avec Georges Moustaki.*

**23.15** Prélude à la nuit.
*Sonate nº 4, en sol majeur, K. 9 pour violon et piano de Mozart par Dominique et Nathalie Juchors.*

# LA 5

## Dimanche 13 avril

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille. (7.30 Cinq sur cinq ; 8.30 Cherchez la femme ; 10.30 Record : le grand show du sport ; 11.30 Cinq sur cinq ; 12.30 Cherchez la femme ; 14.30 Record : le grand show du sport ; 15.30 Cinq sur cinq ; 16.30 Cherchez la femme ; 18.30 Record : le grand show du sport).

**19.30** Les Schtroumpfs.

**20.30** Les dimanches du cinéma : Et vive la liberté !, film français (1977) de Serge Korber, avec les Charlots et Cl. Piéplu. *Les Charlots, faits prisonniers, s'évadent.*

**22.30** La 5 en concert : Concert de l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala, Moussorgski/Ravel : « Tableaux d'une exposition », dir. Carlo Maria Giulini (et à 2 h 30).

**23.20** Jicop le proscrit, film américain (1957), de H. Levin, avec A. Perkins. *Western.*

## Lundi 14 avril

**7 h 30** à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille ; (7 h 30 Série : l'Homme de l'Atlantide ; à 8 h 30, Et vive la liberté ; 10 h, Jicop le proscrit ; 11 h 30, l'Homme de l'Atlantide ; à 12 h 30, Et vive la liberté ; à 14 h, Jicop le proscrit ; 15 h 30, l'Homme de l'Atlantide ; 16 h 30, Et vive la liberté ; 18 h, Jicop le proscrit).

**19.30** Jeu : C'est beau la vie.

**20.30.** Lundi superstars : A nous la victoire, film américain (1981), de J. Huston. Avec M. Caine.
*Des prisonniers de la dernière guerre mondiale tentent de s'enfuir à l'occasion d'un match de football.*

**22.30** La Cinquième Dimension, série américaine de science-fiction. (et à 1 h 30).

**23.30** Cinéma : Une fille de province.
Film américain de G. Seaton (1954), avec B. Crosby, G. Kelly, W. Holden.
*Mélodrame de l'alcool, de la déchéance, de l'amour et des planches.*

## Mardi 15 avril

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille. (7.30, C'est beau la vie ; 8.30 Une fille de la province ; 10.30 La cinquième dimension ; 11.30 C'est beau la vie ; 12.30 Une fille de la province ; 14 h 30, La cinquième dimension ; 15.30, C'est beau la vie ; à 16.30, Une fille de la province ; 18.30, La cinquième dimension).

**19.30** Jeu : C'est beau la vie (et à 2 h 30).

**20.30.** Fantastique mardi : l'Homme qui venait d'ailleurs, film GB/USA (1976), de N. Roeg, avec D. Bowie, Rip Torn, Candy Clark.
*Thomas Jerome Newton vit avec sa famille sur une planète lointaine dont les habitants ont du mal à subsister. Science-fiction.*

**22.30** Jonathan ; magazine de l'aventure (et à 1 h 30).

**23.30** Cinéma : Dr. Jerry and Mister Love Film USA (1963) de Jerry Lewis. Comédie.
*Un professeur amoureux d'une de ses élèves, mais il s'appelle Dr Jerry...*

# PÉRIPHÉRIE

## Dimanche 13 avril

- RTL, 20 h, *C'est toujours oui quand elles disent non,* film de N. Panama ; 22 h 15, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, *l'ABC de la vie,* film de G. Nelson ; 22 h 45, Forum ; 23 h 10, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, l'Esprit de famille ; 21 h 25, Téléfilm : *Anna Karénine (2e partie).*
- TSR, 20 h, Série : le Tiroir secret ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, le Défi mondial.

## Lundi 14 avril

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série noire : la Nuit du flingueur.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *la Dernière mélodie,* film de A.-J. Levi ; 22 h 45, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Ecran-témoin : *la Chasse aux diplômes,* film de J. Bridges, suivi d'un débat sur le même thème.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : les cartes postales ; 20 h 35, Théâtre Wallon : Li Diale e cwer ; 22 h 5, PME : des tremplins pour l'expansion.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

## Mardi 15 avril

- RTL, 20 h, Cinémania : *Sur un arbre perché,* film de S. Korber ; 21 h 55, *le Géant de Métropolis,* film de U. Scarpalli.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, *Les héros sont fatigants,* film de R. Duchawny ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : *Fanny,* de Pagnol ; 22 h 30, Dites-moi... Juliette Greco.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, cycle Bergman, *le Visage,* film de I. Bergman.
- TSR, 20 h 10, Hill Street Blues ; 21 h 5, L'affaire du siècle, ou l'émergence de la réforme ; 22 h 5, Cadences ; 22 h 40, Football.

# CANAL+

## Voler comme un oiseau

Voler fait partie des grands rêves, des grands fantasmes. Voler comme un oiseau dans le silence. Voler comme un aigle au-dessus des montagnes. Monter et descendre, remonter... Bill Moyes a été l'un des premiers hommes à voler grâce à des ailes qu'il a construites lui-même en s'inspirant des pélicans. Pour ce père du Deltaplane, l'épreuve suprême était de se lancer du haut du Kilimandjaro, en Afrique. Un glacier sur un volcan de 60 kilomètres de long sur 40 kilomètres de large. Le document, réalisé par Richard Dennison, montre l'entraînement poussé (il faut se mettre dans les conditions de la marche en altitude, avec peu d'oxygène), puis le départ de l'équipe (lui, son fils, les porteurs), les différentes étapes, la fatigue de plus en plus grande au fur et à mesure qu'on s'approche du sommet, les paysages qui changent, les découragements, la migraine au moment de l'envol. L'envol... tout change ! Voler enfin *comme un oiseau, comme un aigle, au-dessus du monde, au milieu des nuages...*

CATHERINE HUMBLOT.

● <u>Les Hommes-oiseaux du Kilimandjaro</u>. Le 12 à 17 h, le 18/19 à 3 h 35.

## Sélection

### DOCUMENTAIRES

*Sur les chemins de l'aventure* : **Pierre Dominique** Gaisseau. A la découverte d'un grand documentariste, du Japon à *la Nouvelle-Guinée, du Vietnam* à la Colombie. Le 13 à 7 h, le 15/16 à 2 h 15.

### TÉLÉFILMS, SÉRIES

*Gentleman des antipodes.* L'Australie à la fin du siècle dernier. Le fils d'un officier britannique vient y tenter sa chance. *2ᵉ épisode.* Le 12 à 17 h 55, le 15 à 10 h 5, le 16/17 à 2 h, le 18/19 à 5 h 55.

### VARIÉTÉS, SPORTS

**Comics**, série britannique de Sandy Johnson et Bob Spiers. Le 12/13 à 6 h 10, le 13 à 15 h 35, le 16 à 17 h 5.

**BASKET AMÉRICAIN**, le 13 à 16 h 10, le 14 à 23 h 30. **Le grand chemin du golfe 1986**, en direct d'Augusta, le 13 à 23 h 50.

**Etoiles et buts**, le 14 à 22 h 15. **Les KO de Canal +**, le 14 à 22 h 30. **Rugby match du centenaire**, en différé de Cardiff, le 16 à 22 h 45. **Football, championnat de France**, en différé Toulon-Rennes, le 18 à 22 h 45.

## Les films

**HISTOIRES D'OUTRE-TOMBE ■.** — Film anglais de Freddie Francis (1972), avec Sir R. Richardson, J. Collins, le 14 à 20 h 35, le 18/19 à 4 h 25.

*Un moine* dévoile le destin de cinq personnes isolées dans des *catacombes. Cela donne* cinq histoires horrifiques et le grand frisson.

**ÇA N'ARRIVE QU'A MOI ■.** — Film français de Francis Perrin (1984), avec F. Perrin, V. Genest, le 13 à 17 h 55, le 15 à 22 h 25, le 16 à 9 h 35.

Un garçon malchanceux connaît *l'aventure à sensation* avec la fille d'un magnat de la presse. *Références cinéphiliques* et distraction garantie.

**PULSIONS ■.** — Film américain de Brian de Palma (1980), avec M. Caine, A. Dickinson, le 13 à 20 h 35, le 17 à 22 h 40.

Une femme blonde, portant *de grosses lunettes noires*, assassine des femmes seules. *Mais il ne faut pas se fier aux* apparences. De Palma pense à Hitchcock.

**LE JUMEAU ■.** — Film français d'Yves Robert (1984), avec P. Richard, C. More, le 15 à 20 h 35, le 17 à 8 h 25.

*Un homme* fauché s'éprend de deux sœurs jumelles et *riches. Il s'invente un jumeau.* Comédie burlesque d'après un *roman* noir américain.

**EMBRYO.** — Pas de film américain de Ralph Nelson (1976), avec R. Hudson, B. Carrera, le 16 à 21 heures.

Le chercheur Paul Holliston recueille une chienne blessée qui attend des chiots. Il lui greffe un fœtus humain. L'embryon devient une ravissante jeune fille. Qu'en faire ? Science-fiction et épouvante... C'est inédit.

**ELLE.** — Film américain de Blake Edwards (1979), avec D. Moore, B. Derek, le 17 à 20 h 35.

*Un quadragénaire* rêve de conquérir une femme idéale. *L'élue est mariée. Il la suit en* voyage de noces ; comédie plus *érotique que sentimentale.* Ratée.

**RIZ AMER ■ ■.** — *Film italien* de Giuseppe De Santis (1948), avec V. Gasmann S. Mangano, le 18 à 21 heures.

Une voleuse et son amant se trouvent mêlés aux ouvrières saisonnières, dans les rizières de la plaine du Pô. Un chef-d'œuvre incontestable du néo-*réalisme et la révélation de* Silvana Mangano.

**LES REPRISES**

*Pour les films suivants,* lire nos commentaires parus dans *les suppléments précédents.*

**MR. PATMAN ■.** — Film canadien de J. Guillermin (1980), le 12 à 8 h 35, le 16 à 0 h 25.

**HAMMETT ■.** — Film américain de W. Wenders (1982), le 12 à 10 h 20, le 15 à 8 h 30, le 17 à 15 h 40.

**CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL ■.** — Film américain *de Nichols (1971), le 12/13 à* 1 heure, le 15 à 15 h 40.

**THE DEVIL IN MISS JONES nº 2.** — Film américain de H. Pachard (1984), le 12/13 à 2 h 30, le 17 à 0 h 10, le 18/19 à 2 h 15.

**LE COULOIR DE LA MORT ■.** — Film américain de G. Trikonis (1978), le 12/13 à 4 h 45, le 15 à 14 heures.

**LA NUIT DE SAN LORENZO ■ ■.** — Film italien de P. et V. Taviani (1981), le 13 à 8 h 50, le 14 à 10 h 15.

**TRAIN D'ENFER ■.** — *Film* français de R. Hanin (1984), le *13 à 10 h 30, le 17/18 à* 1 h 40, le 18 à 14 heures.

**L'HOMME DE LA TOUR EIFFEL.** — Film franco-américain de B. Meredith (1948), le 13 à 22 h 20, le 15 à 0 heure, le 17 à 10 h 15.

**LES NUITS DE LUCRÈCE BORGIA.** — Film italien de S. Grieco (1959), le 14 à 8 h 30, le 18 à 15 h 25.

**LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES ■.** — Film français de G. Oury (1984), le 14 à 16 heures.

**BESOIN D'AMOUR.** — Film américain de J. Schatzberg (1983), le 14/15 à 1 heure, le 17 à 14 heures, le 18 à 8 h 30.

# TV 6

*Voici la grille pour la* semaine.

**Samedi 12 avril : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.**

**Dimanche 13 avril** : de 14 h à 24 h, programme musical.

**Du lundi 14 au vendredi 18 avril : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.**

# France-Culture

### SAMEDI 12 AVRIL

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Fréquence buissonnière.**
8.05 **Littérature pour tous**, avec le général Copel : « Vaincre la guerre, c'est possible ».
*8.30* *D'une voix amicale.*
9.05 **Les temps modernes** : le président et les monuments (les grands projets architecturaux de la Vᵉ République), avec F. Chaslin et C. Parent, architectes ; à 10 h, Voix du silence : le Cameroun.
10.40 **Le mémoire en chantant** : le retour de Théodorakis.
11.00 **Grand angle** : la solitude.
12.00 **Panorama.**
14.00 **Les Quechuas.**
15.30 **Le bon plaisir de... Serge Silbermann.**
19.20 **Samedi soir** : avec Philippe de Fages et Thierry Mail « Theilhard de Chardin aujourd'hui ».
20.00 **Semaine Liszt** : Liszt et la modernité.
20.30 **Nouveau répertoir dramatique** : « Mon Herbert », de Herbert Achternbusch, *précédé* d'un entretien avec l'auteur.
22.10 **Démarches avec... Valère Novarina** : « Lettres aux auteurs ».
22.30 **Semaine Liszt** : Liszt en son temps : *« Qu'ils vivent, les artistes ».*
0.00 **Clair de nuit** : *tentatives premières.*

### DIMANCHE 13 AVRIL

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.03 **Chasseurs de son.**
7.15 **Horizon**, magazine religieux.
7.25 **La fenêtre ouverte.**
7.30 **Littérature pour tous**, avec Dominique Fernandez, « l'Amour ».
7.45 **Dits** *et récits* vietnamiens.
8.00 **Foi et tradition.**
8.30 **Protestantisme.**
9.05 **Ecoute Israël.**
9.35 **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la libre pensée française.
10.00 **Messe**, *à la chapelle des franciscaines de l'avenue de Villiers.*
11.00 **De 25 centimes à 4,50 F**, cinquante ans de presse (histoire de la presse) : la grande floraison des journaux d'après-guerre, avec Georges Montaron, directeur de « Témoignage chrétien ».
12.00 **Des papous dans la tête.**
13.40 **Entretiens** : *les décades lumineuses* de Jean Messagier.
14.00 *Le temps de se parler.*
14.30 **La Comédie-Française** présente « les Polichinelles » de Henri Becque. Avec C. Winter, F. Chaumette, B. Dhéran, G. Casile...
16.25 **La tasse de thé** : rencontre avec Daniel Mesguich ; histoire-actualité : les hauts fonctionnaires font trop de politique.
19.10 **Microfilms**, avec Jacques Rozier.
20.00 **Repérages** : la chanson d'expression *française (Louis Capart).*
20.30 **Atelier de création radiophonique** : « Essai sur la ville », par Pierre Henry.
22.30 **Semaine Liszt** : la face cachée des œuvres, des versions antérieures à la version définitive.
0.05 **Clair de nuit.**

### LUNDI 14 AVRIL

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : les cent *mille chants* de Milarépa (et à 10 h 50) : la sortie d'Egypte : l'invention de la liberté.
9.05 **Les lundis de l'histoire** : à propos de Voltaire.
10.30 **Miroirs** : semaine Liszt (et à 17 h).
11.10 **Passeport pour l'avenir** : institu*tions parallèles à l'université.*
11.30 **Feuilleton** : le Chevalier à la triste figure.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Le quatrième coup.**
14.00 **Un livre, des voix** : « les Mamantas », de Guy Dupré.
14.30 **Penta-di-Casinca** : *un* village de Haute-Corse.
15.30 **Les arts et les gens** : à 16 h 20, itinéraires protestants en France (en Alsace).
17.10 **Ile-de-France, chef-lieu Paris**, l'inauguration d'un quartier neuf en *ville nouvelle* : Courcouronnes.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques** : douze clés pour l'électronique.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : semaine Liszt.
20.30 **« Good bye Mister Love »**, de Bernard Delmane. Avec M. Creton, P. Mazzotti, F. Cottençon.
21.30 **Semaine Liszt** : *latitudes, musique traditionnelle* ; Liszt et le folklore.
22.30 **La nuit sur un plateau**, avec notre collaboratrice Annick Cojean et Frank Eskenazi, pour « FM, la folle histoire des radios libres ».

### MARDI 15 AVRIL

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** (voir lundi).
9.05 **La matinée des autres** : les langues africaines.
10.30 **Miroirs** : semaine Liszt (et à 17 h).
11.10 **L'école des parents et des éducateurs** : le psychologue et l'enfant.
11.30 **Feuilleton** : le Chevalier à la triste figure.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Instantané** : magazine musical.
14.00 *Un livre, des voix : « La bataille de Wagram », de Gilles Lapouge.*
14.30 **« L'Expulsé »**, de Samuel Beckett, lu par Roger Blin.
15.30 **Mardis du cinéma** : « Les comédies de Cukor, ou les délices de l'ambiguïté ».
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Quentin.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques** : *hypnose.*
20.00 **Musique, mode d'emploi** : semaine Liszt.
20.30 **Le journal du corps** : l'image de la naissance pour les autres enfants.
21.30 **Diagonales**, l'actualité de la chanson.
22.30 **Nuits magnétiques** : la nuit et le moment ; profession : témoin.
0.10 **Du jour au lendemain.**

### MERCREDI 16 AVRIL

6.00 **Boris Vian**, du jazz à l'opéra.
7.00 *Culture matin.*
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
9.05 **Matinée la science et les hommes** : la terre est-elle ronde ?
10.30 **Semaine Liszt** (et à 17 h).
11.10 **Le livre**, *ouverture sur la vie* : vivre son adolescence.
11.30 **Feuilleton** : le Chevalier à la triste figure.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Avant-première** : le théâtre des jeunes années, à Lyon.
14.00 **Un livre, des voix** : « L'Ecolier des rêves », par Georges-Emmanuel Clancier.
14.30 **Onzième biennale de la langue française.**
15.00 **Musique de chambre.**
15.30 **Lettres ouvertes** : magazine littéraire.
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Quentin.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques** : éthologiques, questions d'aujourd'hui sur le comportement animal et humain.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : « les contradictions », le virtuose et le compositeur.
20.30 **Pour ainsi dire**, avec Jacques Reda ; portrait : Eugenio Montalé ; *reportage sur* A. Giovanni, poète corse.
21.30 **Semaine Liszt** : *mise en scène imaginaire* « la Légende de sainte Elisabeth », d'après l'oratorio de Franz Liszt.
22.30 **Nuits magnétiques** : la nuit et le moment ; sur le vif.

### JEUDI 17 AVRIL

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 *Les chemins de la connaissance* : voir lundi.
9.05 **Matinée, une vie, une œuvre** : René Crevel.
10.30 *Miroirs* : semaine Liszt.
11.10 **Répétez, dit le maître** : et si on faisait un film ?
11.30 **Feuilleton** : le Chevalier à la triste figure.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Peintres et ateliers** : Michel Biot.
14.00 **Un livre, des voix** : « Bois d'épave », de Michel Croce Spinelli.
14.30 **Les Belles**, une nouvelle de G. A. Borgese.
15.00 **Les comédiens de la Ligue française** *d'improvisation.*
15.30 **Musicomania** : Orphée ou « l'apothéose immatérielle de la musique » ; « Rencontre, mouvements, énergie », ou le piano de F. Liszt.
17.00 **Poèmes**, *de Nathalie Fado.*
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Quentin.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : progrès et perspectives en chirurgie esthétique.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : semaine Liszt.
20.30 **Ecrit pour la radio** : « Une histoire ancienne », de C. Combaz. Avec G. Trejean, J. Bouise, M. Ribowska...
21.30 **L'actualité du livre** : Weber, Liszt, Wagner ou l'esprit de famille.
22.30 **Nuits magnétiques** : *la nuit et le* moment ; art, son, radio alternative *sur courant continu.*
0.10 **Du jour au lendemain.**

### VENDREDI 18 AVRIL

0.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 *Les chemins de la connaissance* : voir lundi.
9.05 **Matinée du temps qui change** : l'aventure électro-nucléaire à la française.
10.30 **Miroirs** : semaine Liszt (et à 17 h).
11.10 **L'école hors les murs** : la « charité », ça s'apprend ?
11.30 **Feuilleton** : le Chevalier à la triste figure.
12.00 **Panorama.**
13.40 **On commence... au TEP et au Théâtre Tristan-Bernard.**
14.00 **Un livre, des voix** : « Moustique », de Henry de Montherlant.
14.30 **Sélection prix Italia** : « Vesper », de Georges Aperghis.
15.30 **L'échappée belle** : à Bruxelles.
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Quentin.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Les grandes avenues de la science moderne** : quelques nouvelles de l'espace.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : « Les contradictions », Liszt et le goût.
20.30 **Le grand débat** : la politique de la terreur, avec Alain Hamon, Mᵉ Georges Kiejman, Jacques Verges, Michel Wieviorka.
21.30 **Black and blue** : les Crooners.
22.30 **Nuits magnétiques** : la nuit et le moment ; les premiers pas.
0.10 **Du jour au lendemain.**

# France-Musique

### SAMEDI 12 AVRIL

2.00 **Les nuits de France-Musique** : nuit cosmique.
7.02 **Avis de recherche** : Bach, Rachmaninov, Ropartz.
9.10 **Carnet de notes.**
11.00 **Moment musical** : Debussy, Haydn, Saint-Saens.
12.05 **Désaccord parfait** : *les étoiles de* « Désaccord parfait », les parutions *discographiques récentes, avec* J.-P. Derrien, M. Mamat, M. Vignal, P. Morin ; à 14 h, Concert : « sonate nº 1 » de Prokofiev et de Fauré, par A. Dumay, violon, et C. Ivaldi, piano.
15.00 **Le temps du jazz** : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal ; le grand orchestre *Super Swing Machine, du saxophoniste* G. Bedini.
16.00 **Opéra** : « les Contes d'Hoffmann », et « l'Ile de Tulipatan » d'Offenbach.
19.05 **Les cinglés du music-hall** : Ultraphone ultra-chic.
20.05 **Avant concert.**
20.30 **Concert** (donné le 10 juin 1985 au Severance Hall de Cleveland) : « Symphonie *Oxford* » de Haydn, « Résonances » de Chavez, « *Symphonie nº 1 en ut mineur* » de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : archives (W. Mengelberg dirige l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam) ; à 1 h, Champ d'étoiles : la *nouvelle chanson corse.*

### DIMANCHE 13 AVRIL

2.00 **Les nuits de France-Musique** : objets volants identifiés.
7.02 **Concert-promenade** : musique viennoise et musique légère : Mozart, Tchaïkovski, Schubert, Smetana...
9.10 **Musique sacrée** : « Service sacré pour le samedi matin », de D. Milhaud.
10.00 **Musiques profanes** : Mozart, Berlioz, Liszt, Chausson, Schmitt, Honegger.
12.05 **Magazine international.**
14.05 **Top laser.**
17.00 **Comment l'entendez-vous ?** : La *dramaturgie musicale, Œuvres de* Janacek, Charpentier, Mozart, Berg.
19.05 **Jazz vivant** : l'Orchestre national de jazz et le Pandémonium de François Jeanneau.
20.05 **Avant-concert.**
20.30 **Les grands concerts d'archives** (*donné le 24 -mars 1955*) : « *le Rossignol* » de Stravinsku ; « Requiem pour soli, chœurs et orchestre », de Jean Rivier, par l'Orchestre national et les chœurs de la RTF, chef des chœurs, R. Alix, dir. A. Cluytens, sol. J. Micheau, G. Mozan, C. Gayraud, L. Lovano.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : ex-libris ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

### LUNDI 14 AVRIL

2.00 **Les nuits de France-Musique** : Turcs et Maures.
7.10 **L'imprévu** : *magazine d'actualité* musicale.
9.05 **Le matin des musiciens** : Alexander von Zemlinsky, son temps, ses lieux, ses œuvres.
12.10 **Le temps du jazz** : le jazz de Quincy Jones.
12.30 **Concert** (*Festival international du* printemps de Prague, mai 1985) : *« Sonates pour violoncelle et piano »*, de Boccherini, Debussy, Prokofiev et Brahms, par Antonio Meneses, violoncelle et Franz Massinger, piano.
14.02 **Repères contemporains** : Dubedout.
15.00 *Les chants de la Terre* : *magazine* des musiques traditionnelles.
15.30 **Les après-midi de France-Musique** : les concerts du Gewandhaus de Leipzig (Carl Reinecke) : œuvres de Wagner, Bruch, Brahms, Berlioz ; à 17 h, au concert avec *Jacques Rivière et Alain-Fournier* : 1905-1907, « la Mer » et « la Demoiselle élue », de Debussy, « la Damnation de Faust » (extrait) de Berlioz.
18.02 **Avis aux amateurs.**
19.10 **Premières loges** : Pierre Deldi, baryton français.
20.05 **Jazz d'aujourd'hui** : vient de paraître.
20.30 **Concert** (Semaines internationales de musique de Lucerne, le 2 septembre 1985) : « Trema », « Trio pour hautbois, alto et harpe », de H. Holliger ; « le Marteau sans maître », de P. Boulez, par l'Ensemble *intercontemporain, dir. P. Boulez*, sol. J. Sulem, D. Pateau, M.C. Jamet, E. Laurence.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : les grands interprètes (Clifford Curzon) ; à 1 h, *Bing Crosby et les crooners.*

### MARDI 15 AVRIL

2.00 **Les nuits de France-Musique** : guerres et guerriers.
7.10 **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens** : Alexan*der von Zemlinsky, son temps,* ses lieux, ses œuvres.
12.10 **Le temps du jazz** : Quincy Jones.
12.30 **Concert** (Rencontres musicales de Cluny, mai 1985) : œuvres de Aperghis, *Leibowitz*, Debussy, *Drouet.*
14.02 **Repères contemporains** : Philippe Mion, Laurent Cuniot, Denis Dufour, Yann Geslin.
14.30 **Les enfants d'Orphée** : les métiers du spectacle (le cirque).
15.00 **Côté jardin** : magazine de l'opérette.
15.30 **Les après-midi de France-Musique** : les concerts du Gewandhaus de Leipzig (Carl Reinecke et le *centenaire de l'Orchestre*) : œuvres de Bruckner, Mahler ; à 17 h, Au concert avec Jacques Rivière et Alain-Fournier : 1907-1911 (œuvres de Debussy, Ravel, Franck, Moussorgski, Stravinski).
19.10 **Interlude** : Brahms.
20.05 **Jazz d'aujourd'hui** : lecture au laser.
20.30 *Concert (en direct du théâtre* des Champs-Elysées) : « Lénora, poème *symphonique* », de Duparc ; « la Mort d'Orphée », cantate de Berlioz ; « Œdipe roi », de Stravinski, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. G. Bertini, sol. H. Schwarz, W. Hollweg, D. Gordon, B. Weinkl, M. Smith.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : les grands interprètes (Clifford Curzon).

### MERCREDI 16 AVRIL

6.00 **Musique légère.**
7.10 **L'imprévu** : *magazine d'actualité* musicale.
9.05 *Le matin des musiciens* : Alexander von Zemlinsky, son temps, ses lieux, ses œuvres : le théâtre allemand de Prague, de 1911 à 1917.
12.10 **Le temps du jazz** : Quincy Jones.
12.30 **Concert** : (14ᵉˢ Rencontres de musique contemporaine de Metz, novem*bre 1985) : créations de Him,* N'Guyen, Niculescu et Isang Yung, par l'Orch. radiosymphonique de Sarrebruck.
14.02 **Tempo primo** : Isabelle Manent, soprano, Jeff Cohen, piano.
15.00 **Acousmathèque** : les nouveaux *mystères du son.*
15.30 **Les après-midi de France-Musique** : les concerts du Gewandhaus de Leipzig (Arthur Nikish) : à 17 h, Félix Mendelssohn et ses ambiguïtés.
19.10 **Interlude** : Granados.
19.30 **Spirale** : magazine de *la musique* contemporaine.
20.05 **Jazz d'aujourd'hui** : où jouent-ils ?
20.30 **Concert** (en direct du Théâtre de la Fenice, à Venise) : « le Carnaval romain » (ouverture), de Berlioz ; « Concerto pour piano et orchestre nº 2 », de Saint-Saëns ; « *l'Ascension*, quatre méditations symphoniques », de Messiaen ; « le Boléro », de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. P. Rogé, piano.
23.05 **Les soirées de France-Musique** : *jazz club, en direct du New Morning.*

### JEUDI 17 AVRIL

2.00 **Les nuits de France-Musique** : Héroïque et pathétique.
7.10 **L'imprévu**, magazine d'actualité musicale.
9.05 **L'oreille** *en colimaçon.*
9.20 **Le matin des musiciens** : Alexander von Zemlinsky, son temps, ses lieux, ses œuvres : le théâtre allemand de Prague, de 1911 à 1927 (autour de la symphonie lyrique).
12.10 **Le temps du jazz** : Quincy Jones.
12.30 **Concert** (40ᵉ Printemps de Prague, mai 1985) : œuvres de Glazounov, *Schnittke, Prokofiev, par l'Orch.* symphonique du ministère de la *culture* de l'URSS, dir. G. Rojdestvenski.
14.02 **Repères contemporains** : Ton That Tiet.
15.00 **Les chants de la terre**, musique traditionnelle et populaire.
15.30 **Les après-midi de France-Musique** : *les concerts du Gewand*haus de Leipzig (Wilhelm Furtwängler et Bruno Walter). A 17 h, Félix Mendelssohn et ses ambiguïtés.
19.10 **Interlude** : Gounod.
19.30 **Rosace**, magazine de la guitare.
20.05 **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes.
20.30 **Concert** (*en direct de l'église N.-D.-des-Victoires*) : « Fugues et caprice », de Roberday ; « Trois Études », de Loret ; « Cinq Noëls de Provence », de Morançon ; « Choral et *Marche* », *transcrits de « la Flûte enchantée »*, de Mozart ; « Adagio *pour orgue mécanique, sonatine* », de Beethoven ; « Prélude et Fugue en mi bémol majeur », de Saint-Saëns ; « Boléro », « Romance sans parole », « Sortie en si bémol majeur », de *Lefébure-Wely*, par Guy Morançon, orgue.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : les grands interprètes (Clifford Curzon) ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

### VENDREDI 18 AVRIL

2.00 **Les nuits de France-Musique** : musique viennoise.
7.10 **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens** : Alexander von Zemlinsky, son temps, ses lieux, *ses œuvres (de Berlin à l'exil et* à la mort : 1927 à 1942).
12.10 **Le temps du jazz** : Quincy Jones.
12.30 **Concert** (Printemps de Prague, mai 1985) : œuvres de Vivaldi, Bach, Vanhal, Suk, *par l'Orchestre de* chambre Joseph Suk.
14.02 **Repères contemporains** : de Leeuw, Mache.
14.30 **Les enfants d'Orphée.**
15.00 **Histoire de la musique.**
16.00 **Les après-midi de France-Musique** : Stravinski joue Stravinski à 17 h, Leçon de musique : Frans Bruggen et le Concert français : autour du « Concerto brandebourgeois nº 5 » de J.S. Bach.
19.10 *Les muses en dialogue.*
20.05 **Jazz aujourd'hui** : dernière édition.
20.30 **Concert** (donné le 4 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : « Obéron » (ouverture) ; « Concerto pour piano *et orchestre nº 2* », de Weber ; « Symphonie nº 5 », de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. D. Zinman, sol. M. Frager, piano.
22.20 **Les soirées de France-Musique** : « les Pêcheurs de perles » (Irma Kolassi, mezzo-soprano) ; à 0 h, musique persane.

# Capes d'Arles

**Aux pieds de la tour Sarrasine, la mise en bouche des aficionados.**

« *LA corrida du dimanche sera-t-elle bonne ?* » Combien de fois les aficionados n'ont-ils pas entendu poser cette question autour d'eux ? Question exaspérante. S'asseoir sur les gradins d'une arène n'est pas, en effet, la même chose que de se caler dans le fauteuil d'un cinéma, d'un théâtre ou d'une salle de concert où la qualité du spectacle, habilement préparé et suffisamment répété, est garantie. La tauromachie est le seul art qui s'offre à l'état pur à ses partisans aussi bien qu'à ses détracteurs. L'affiche la plus alléchante se traduit, parfois, sur le sable blond de la plaza, par un désastre, et le cartel le plus simple peut apporter de grandes joies.

Ainsi le dimanche pascal, dans les arènes d'Arles, où l'on attendait les taureaux de Don Eduardo Miura, un fer de légende. La ganadéria la plus prestigieuse de toutes les Espagnes fut créée en 1842 et présentée à Madrid en 1849. Les pensionnaires de Don Eduardo dans le toril, la corrida devient une miuriada !

Las ! Point de taureaux. De présentation inégale, sans force, faibles sur pattes, sans caste et sans bravoure, les bêtes à la devise vert et grenat ont terriblement déçu. Seul le sixième, un vrai Miura celui-là, offre le combat que l'on espère. Il permet au matador portugais Victor Mendez de s'exprimer et de réveiller, notamment à la cape et aux banderilles, les douze mille personnes entassées sur les vieilles pierres romaines. Ce fut tout ce jour-là.

Déception, désillusion, aux pieds de la tour Sarrasine. Mais ce n'est que partie remise. Lundi, Paco Ojeda et Emilio Munoz donnent, en effet, la leçon face à des taureaux de Viti-Garzon. A son premier adversaire, Ojeda fait preuve d'une grande autorité. Immobile au centre de l'arène, il entraîne, selon son habitude, le taureau dans des naturelles profondes. Il enchaîne par de belles *molinetas*, tord le cornu autour de son corps et conclut par de superbes passes de poitrine. Il domine totalement le taureau et le couche d'un grand coup d'épée.



Luis Miguel Dominguin triomphe dans les arènes d'Arles (*in* « Toreros dans l'arène ». Ed. S.F.L.).

L'arène explose. Pour son second combat, face à une bête difficile, le torero de Sanlucar est moins spectaculaire. On préfère alors un Ojeda efficace, qui *se* bat, qui torée moins les gradins, pénètre sans crainte dans le terrain du taureau et le soumet. L'Andalou, dont c'était la première corrida dans la plaza arlésienne, a remporté un véritable triomphe. Il y a bien longtemps qu'au bord du Rhône un torero n'avait ainsi enthousiasmé le public.

## Le rêve d'Hubert

Cette féria d'Arles a connu un succès populaire dont, ici, on avait perdu l'habitude, depuis des décennies. Les vieux aficionados affirment que, depuis 1957, année de la venue de Luis Miguel Dominguin dans l'amphithéâtre pour affronter des Salvador Guardiola, les guichets n'avaient plus affiché complet. Ce renouveau des arènes de la « Rome gauloise », on le doit à Hubert Yonnet qui, à l'appel du maire de la cité, M. Jean-Pierre Camoin (RPR), a pris en main, voici deux ans, les destinées du vieux *ruedo* arlésien en perte de vitesse. Hubert Yonnet, ce grand nom de la Camargue, est lui-même éleveur. Il gîte non loin de Salin-de-Giraud, à la Belugo, un mas dont le nom est familier à tous les aficionados. Chez les Yonnet, on est manadier de père en fils. Répartie sur 2 000 hectares, la manade a aujourd'hui plus de cent vingt-cinq ans. Trapu, un peu voûté, les tempes grisonnantes, l'homme, fidèle en amitié, a voué sa vie à l'élevage du taureau de combat. Il parle peu. Mais si le visiteur sait, près de sa petite arène réservée à la *tienta* (sélection) des vaches, engager la conversation sur la pugnacité des Guardiola, des Pablo Romero ou des Victorino Martin « sortis » à Madrid ou à Séville, il est alors intarissable.

Au temps jadis, la famille Yonnet a pâturé tout autour du Grand Rhône. Elle connaît des jours difficiles pendant la première guerre mondiale. La manade est alors vendue à la Compagnie Alais, Forges et Camargue (aujourd'hui Pechiney). La Compagnie maintient vaille que vaille l'élevage. En 1939, Christophe rachète le troupeau de Pechiney. C'est la renaissance de la ganadéria. En 1948, ce même Christophe prend une décision qui fera date dans l'histoire de l'élevage camarguais : il acquiert les vaches et les taureaux (origine Pinto Barreiros) qui appartiennent à la célèbre Conchita Cintron. Celle-ci abandonne en effet le combat à cheval pour convoler.

En 1956, Hubert devient le maître de la Belugo et maintient la pureté de la race de ses taureaux de combat par une sélection rigoureuse. Président de l'« *union des éleveurs français de taureaux de race espagnole* », il connaît son jour de gloire le 2 août 1979, quand une de ses bêtes jaillit du toril en plaza de Barcelone. C'est la première fois dans l'histoire de la tauromachie qu'un éleveur français est à l'affiche dans une arène « *tras los montes* ». Et quand on sait la sévérité avec laquelle les Espagnols veillent sur le monde de la corrida, dont ils tirent toutes les ficelles, on appréciera la performance de l'éleveur camarguais à sa juste valeur. Son rêve secret, il nous l'avait confié il y a quelques années, c'était de devenir un jour le patron de l'amphithéâtre arlésien. Pour redonner sa vraie place au combat du taureau, qui reste, pour lui, et avec raison, la vérité de la corrida.

Mais les aficionados n'ont pas, cette année, quitté Arles sans un pincement au cœur. Le mois dernier ont été, en effet, dispersés à la salle des ventes les beaux meubles provençaux du fameux Hôtel Nord-Pinus. Ce qui laisse supposer que le glorieux passé tauromachique de cet établissement n'est plus qu'un souvenir. Combien de matadors se sont habillés dans ses chambres au style rococo ? Combien de passionnés ont envahi ses couloirs après une grande journée aux arènes ? Un grand coup de nostalgie. Situé place du Forum, près de la statue de Frédéric Mistral, le Nord-Pinus a connu des heures émouvantes à l'époque où Luis-Miguel Dominguin était le « *numero uno* ». Voici, ici même, le torero qui dîne avec Jean Cocteau et Picasso qui le serre dans ses bras après une superbe *faena*. Mais ainsi que le remarque la revue *Toros*, « *Cocteau et Picasso ne sont plus. Il y a longtemps que Paloma ne vient plus aux corridas pascales. Dominguin vit retiré en ermite dans sa propriété de la province de Jaen et Dali pleure Gala* ». Des fantômes. Le bar du Nord-Pinus est désespérément vide.

JEAN PERRIN.

# échecs

N° 1172

**A. Khalifman**

(Championnat d'Europe des Juniors, Groningen, 1986)

Blancs : E. Arlandi (Italie)
Noirs : A. Khalifman (URSS)

Défense est-indienne. Système Saemisch.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 20. f6 | Cxg5 |
| 2. ç4 | g6 | 21. f×g7 | Ch3! |
| 3. Cç3 | Fg7 | 22. Cd3 | R×g7 (j) |
| 4. é4 | d6 | 23. Ré1 | Td8 |
| 5. f3 | 0-0 | 24. Cé5 | g5 |
| 6. Fé3 | ç5 (a) | 25. Cg4 | h5 |
| 7. dxç5 (b) | dxç5 | 26. Cé3 | g4 |
| 8. D×d8 | Txd8 | 27. Fé2 | Cf4 |
| 9. Fxç5 | Cç6 | 28. Tg1 (k) | Td4! |
| 10. Td1 (ç) | Cd7! | 29. Ff1 | Cg6 (l) |
| 11. Fa3 | b6 | 30. Fé2 | Cf4 |
| 12. Cg-é2 (d) | Fb7 (é) | 31. Ff1 | Fé4! (m) |
| 13. Cd5 | Cd-é5! | 32. a3 (n) | é5 |
| 14. Cç1 | é6 | 33. g3 | Cd3+ |
| 15. Cé7+ | Cxé7 | 34. Fxd3 | Txd3 |
| 16. Fxé7 (f) | Txd1+! | 35. Cd1 (o) | Ff3 |
| 17. R×d1 | Té8 | 36. Cç3 | é4! |
| 18. Fg5 (g) | f5! (h) | 37. Cd5 | é3! |
| 19. éxf5 | Cxf3!! (i) | 38. abandon. (p) | |

NOTES

*a)* Alexandre Khalifman vient de remporter les sept premières parties de ce championnat d'Europe, catégorie Juniors (7 sur 7) ; dans cette huitième partie, il renonce aux variantes classiques du système Saemisch (6..., é5 ou 6..., Cb-d7 ou 6..., b6) et se lance avec courage dans un gambit dont l'idée stratégique séduisante (le contrôle de la case d4 et l'activation du F indien en g7) rencontre, dans sa réalisation, des difficultés sérieuses. Taimanov estime que ce sacrifice de pion est trop beau pour être vrai et parle d'une « tentative incorrecte ».

*b)* Après 7. Cg-é2, Cç6 ; 8. dxç5, dxç5 ; 9. Fxç5, Da5! ; 10. Fé3, Td8, les Noirs obtiennent un beau jeu figural comme le montre la partie Polugaievsky-Dschindschichaschvili en 1974.

*ç)* Une position connue depuis une douzaine d'années dans laquelle la riposte imaginée par Karpov en 1975 contre Barcza à Portoroz est considérée comme une réfutation du gambit 6..., ç5, à savoir 10. Cd5!, après quoi les Blancs conservent une supériorité matérielle et positionnelle ; par exemple, 10..., C×d5 ; 11. çxd5, F×b2 ; 12. Tb1, Fç3+ ; 13. Rf2, b6 (ou 13..., Fd4+ ; 14. F×d4, C×d4 ; 15. Ré3, é5 ; 16. f4, f6 ; 17. f×é5, f×é5 ; 18. Cf3, C×f3 ; 19. g×f3 avec un net avantage aux Blancs) ; 14. Fa3, Cé5 ; 15. Cé2, Fd2 ; 16. F×é7, Té8 ; 17. Ff6, Cd3+ ; 18. Rg3, Fé1+ ; 19. T×é1, C×é1 ; 20. Cd4 et le Cé1 est perdu. Ou encore 10. Cd5!, é6 ; 11. Cé7+, C×é7 ; 12. F×é7, Td7 ; 13. Fa3, b6 ; 14. Ch3!, Fa6 ; 15. Cf2, Tç8 ; 16. Tç1, Fh6 ; 17. Tç2 (Moisseiev-Tchekhov, 1975) ou 10..., C×d5 ; 11. çxd5, b6 ; 12. Fa3, Cd4 ; 13. 0-0-0, é6 ; 14. Cé2, Cb5 ; 15. Fé7, Td7 ; 16. Fh4 (Bronstein-Dvorezki, Vilna, 1975). Il est probable que Khalifman, grand connaisseur des ouvertures, qui appartient à l'école de Leningrad, n'aurait pas poursuivi par l'échange 10..., C×d5, défavorable aux Noirs dans tous les cas, mais par 10..., Cd7! : après 11. C×é7+, C×é7 ; 12. F×é7, F×b2 ; 13. Tb1, Fç3+ ; 14. Rf2, Fd4+ ; 15. Rg3, Fé5+ la partie Salov-Glek de 1984 se termina par la nullité. 11. Fa3, é6 ; 12. Cç7 (si 12. Cç3, Fxç3+ ; 13. bxç3, b6!). Tb8 ; 13. 0-0-0, Fh6+ ou b6 est jouable mais peu clair (Beliavsky-Tchekhov, 1981). Le coup du texte est une nouveauté intéressante.

*d)* Sur 12. Cd5, la suite 12..., é6 (et non 12..., Cç5? ; 13. C×é7+) ; 13. Cé7+, C×é7 ; 14. F×é7, Té8 ; 15. Fa3, Cç5 donne aux Noirs des perspectives d'égalisation par Fb7 et f7-f5.

*é)* Ou 12..., Fa6 ; 13. Cb5!

*f)* 16. Txd8+ favorise les Noirs comme le remarque Khalifman : 16..., Txd8 ; 17. F×é7, Té8 ; 18. Fd6, Cxç4! ; 19. Fxç4, Tç8 ; 20. b3, b5 ou bien 18. Fg5, f5! ou encore 18. Fa3, f5 ; 19. éxf5, éxf5 ; 20. Rf2, Cg4+! ; 21. fxg4, Fd4+ ; 22. Rg3, Té3+ ; 23. Rh4, Fç8! menaçant h6.

*g)* 18. Fa3 ne changerait rien après 18..., f5.

*h)* Les Noirs ont toujours un pion de moins mais disposent d'un beau jeu figural malgré la réduction du matériel.

*i)* Et voici que disparaît la formation Saemisch : si 20. g×f3?, F×f3+ avec gain de la Th1.

*j)* Le pion est récupéré tandis que subsiste le dynamisme des forces noires.

*k)* Si 28. Tf1, C×g2+ ; 29. C×g2, F×g2 ; 30. Tg1, Fç6 ; 31. h3, Rg6 ; 32. h×g4, h4 ; 33. Ff1, Rg5 et les Noirs ont une finale gagnante.

*l)* En crise de temps, une imprécision sans gravité mais 29..., Fé4 était plus fort.

*m)* Une admirable centralisation à côté de laquelle l'alignement des pièces blanches sur la première rangée illustre parfaitement le rapport des forces.

*n)* Ou 32. g3, Cd3+ ; 33. F×d3, F×d3 ; 34. Rd2 (ou 34. b3, Rf6-Ré5-Té4-Rd4), F×ç4 ; 35. Rç3, Td3+.

*o)* Après l'affaiblissement de la case b3, 35. Ré2 est inopérant à cause de 35... Tb3.

*p)* Les Blancs, en zugzwang, sont perdus : si 38. Cç3, Td2 menaçant Tç2 et Tç1+. Une jolie partie, du sacrifice de pion à la récupération, de la mise en valeur de l'avantage positionnel à la phase d'exécution. Après huit gains en huit parties, Khalifman termina par quatre nulles et une victoire ! On peut prédire facilement à cet espoir au style brillant une carrière digne de celle de Karpov ou de Kasparov.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1171

V.A BRON, 1971.

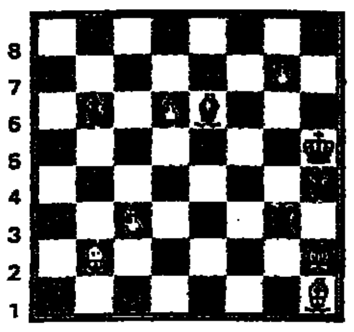
(Blancs : Rd2, Tf5 et h5, Fa7 et d7, Pf2. Noirs : Rf1, Dg6, Ta3, Fb3, Pé4, g5.)

1. Fb5+, Fç4! ; 2. Fxç4+, Td3! ; 3. Fxd3+, éxd3 ; 4. Th1+! (et non 4. Tf×g5?, D×g5 ; 5. T×g5, pat), Rg2 ; 5. Tg1+!, R×g1 ; 6. T×g5+!, Rf1! (si 6..., D×g5 ; 7. f4+ et 8. f×g5) ; 7. f4!, Db6! ; 8. Tg1+! et les Blancs gagnent. Un feu d'artifice.

ÉTUDE

V. A. BRON

(1946)



BLANCS (6) : Rh2, Fb2 et h1, Pç3, d6, g7.

NOIRS (5) : Rh5, Tg3, Fé6, Pb6, h4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

# bridge

N° 1170

**Chef-d'œuvre sans péril**

Ce chelem magnifique, que le temps n'effacera pas, a été gagné il y a plus de quarante ans par le fameux expert américain Charlie Goren qui ne voyait pourtant que son jeu et celui du mort.

| | Nord | |
|---|---|---|
| | ♠ D 10 4<br>♡ 7 4 2<br>◇ V 7 3 2<br>♣ R D 8 | |
| **Ouest**<br>♠ V 8 7 6 5<br>♡ V<br>◇ 8<br>♣ A 10 9 7 3 2 | N / O E / S | **Est**<br>♠ 9 3<br>♡ 10 5 3<br>◇ D 10 9 4<br>♣ V 6 5 4 |
| | ♠ A R 2<br>♡ A R D 9 8 6<br>◇ A R 6 5<br>♣ --- | |
| | Sud | |

Après avoir ouvert de deux Cœurs (qui était forcing de manche), Sud était arrivé à quatre Cœurs. Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, le déclarant fit tomber en trois coups les atouts d'Est, puis il tira As et Roi de Carreau, mais Ouest avait le 8 de Carreau sec. *Comment Goren a-t-il joué* pour gagner quand même ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

*Réponse :*

Goren a tiré l'As de Pique, puis il a joué le 2 de Pique et il a fait *l'impasse au Valet de Pique* qui a réussi : ensuite, il a joué le Roi de Trèfle sur lequel *il a jeté le Roi de Pique !*

Ouest a pris avec l'As de Trèfle, mais il a été obligé de rejouer Pique (ou Trèfle) pour les deux Dames noires sur lesquelles Goren a défaussé ses deux Carreaux perdants.

On notera que, si Ouest avait eu deux Cœurs de plus et deux Piques de moins, il aurait été facile de faire douze levées en jouant le Roi de Trèfle (pour la défausse d'un Carreau) après trois tours à Pique.

## Une étonnante précaution

Si vous n'êtes pas prévoyant vous allez chuter ce contrat comme l'a fait le déclarant, en maudissant peut-être le mauvais sort !

| | Nord | |
|---|---|---|
| | ♠ D V 9 4<br>♡ 6 5 3<br>◇ V 6 2<br>♣ D V 3 | |
| **Ouest**<br>♠ 8 3<br>♡ R 10 7 2<br>◇ A R 9 5<br>♣ 10 9 6 | N / O E / S | **Est**<br>♠ 6<br>♡ V 9 8<br>◇ 10 8 7 4 3<br>♣ R 8 7 4 |
| | ♠ A R 10 7 5 2<br>♡ A D 4<br>◇ D<br>♣ A 5 2 | |
| | Sud | |

Ann. : S. don. Tous vuln.

| *Sud* | *Nord* | *Sud* | *Nord* |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | passe | 2 ♠ | passe |
| 4 ♠ | passe | passe | passe |

*Note sur les enchères*

Sud était à la limite d'une ouverture de « 2 Piques » et, sur le soutien à Pique, il était normal de sauter à « 4 Piques ». Toutefois, il aurait peut-être pu faire une enchère d'essai... psychique à « 3 Cœurs » (comme si c'était le point faible de Sud). Nord aurait alors freiné à « 3 Piques », Sud aurait dit « 4 Piques » et, s'il n'avait pas eu une entame évidente à Carreau, Ouest aurait certainement attaqué dans la fourchette à Cœur, ce qui aurait facilité la tâche du déclarant.

## Courrier des lecteurs

*Le Blackwood à 4 Trèfles*

« *Quelqu'un m'a affirmé,* écrit J. Dumoulin, *que le Blackwood à 4 Trèfles était passé de mode même sur l'ouverture de 1 SA. Est-ce exact ?* »

Le Blackwood à 4 Trèfles, inventé en Amérique par Gerber et en France par Gueneau vers 1940, a connu très vite une certaine popularité alors que ce n'était pas une bonne convention, sauf peut-être en réponse à l'ouverture de 1 SA ou de 2 SA. Or, même dans ce cas (1 SA-4 Trèfles), les experts aujourd'hui préfèrent utiliser 4 Trèfles comme super Texas (pour faire dire 4 Cœurs par l'ouvreur de 1 SA). Enfin, dans les autres situations, il n'est plus question, heureusement, d'utiliser l'enchère de 4 Trèfles autrement que *comme enchère naturelle ou enchère de contrôle,* et cela évite bien des confusions.

PHILIPPE BRUGNON.

# scrabble®

N° 239

**Suite de notre petit dictionnaire K.O. tique**

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | EEJORSV | | | |
| 2 | JO+AAHLT | VERSE | H 4 | 24 |
| 3 | LOT+AEQX | RAJAH | 6 H | 31 |
| 4 | OQ+ELOUI | LATEX | 5 K | 37 |
| 5 | OOQ+BIRT | LIEUX | O 1 | 45 |
| 6 | OQT+GLRU | BRIO | 9 G | 19 |
| 7 | GL+EEFIU | ROQUET | 5 D | 28 |
| 8 | U+EOPSTY | GIFLEE | 8 J | 45 |
| 9 | U+EILMST | YSOPET (a) | 10 J | 72 |
| 10 | AACIMRT | ULTIMES | C 3 | 86 |
| 11 | AEGLMWZ | MATRIÇA | B 8 | 79 |
| 12 | GW+EEINT | CALMEZ | 13 B | 56 |
| 13 | TEE+EDN? | SWING | O 10 | 30 |
| 14 | ABFNNUU | ETENDE (S) | 15 E | 86 |
| 15 | ABNNU+OO | OUF | L 10 | 33 |
| 16 | NO+EISV? | NOUBA | A 4 | 36 |
| 17 | INOPRSU | REVIS(I)ON (b) | 11 B | 70 |
| 18 | RU+CDDNR | POINTS | M 1 | 32 |
| 19 | -ADEEHKS | CRU | B 2 | 15 |
| 20 | DEEHS+DR | KA | A 14 | 44 |
| 21 | DD+AN | HERES | 1 A | 33 |
| 22 | | KANA (c) | 14 A | 17 |
| | | | | 918 |

*Voici la deuxième livraison de notre recueil d'aphorismes virulents (la première a été publiée le 1er mars : n° 236,* Un Q précieux). *Dans chaque citation, un mot est remplacé par un tirage. Travaillez ce dernier d'abord isolément, puis, si besoin est, dans son contexte. Si vous ne trouvez pas, n'allez surtout pas croire que vous êtes plus bête que méchant !*

*1. Bruxelles, reine de l'industrie des AEEGPRSS précoces et des DEEINSV amères (O. Mirbeau). 2. Deux choses sont infinies : l'EINRSUV et la bêtise humaine ; mais en ce qui concerne le premier, je n'en ai pas encore la certitude absolue (Einstein). 3. Il y a des gens qui ont une bibliothèque comme les EENQSUUU ont un harem (V. Hugo). 4. Quand Dieu eut créé le AACDPRU, il lui restait un peu de boue DEEHISU dont il fit le briseur de grèves (J. London). 5. La ACEEHSTT est une économie qui ne profite à personne (Bouvard). 6. La minijupe est un abat-jour qui fait éclater la lumière au lieu de l'CCELORTU (Sternberg). 7. A la ACEENRS, on ne fait rien mais on le fait tôt, ensemble (J. Deval). 8. Quand un homme tue un tigre, c'est du sport. Quand un tigre tue un homme, c'est de la CEEFIORT (G.-B. Shaw). 9. Le chat est un AAEMMOTTU moelleux fourni par la nature pour recevoir des coups de pied quand les choses se gâtent dans le cercle de famille (Ambrose Bierce). 10. Le mouvement, chez Jacques Chirac, a toujours CDEEEPR la pensée. Souvent aussi, il en tient lieu (D. Jamet). 11. Le film* le Cabaret du grand large *est une histoire écrite par un idiot et tournée par un ABEORSTU pour le compte d'un producteur vraisemblablement en fuite (H. Jeanson). 12. Le cambriolage est une variante ABELNRT du bricolage (Sternberg). 13. Savez-vous pourquoi il y a tant d'EEGILSS à Paris ? C'est pour permettre aux piétons d'y faire une prière avant de traverser la rue (Art Buchwald).*

**Scrabble-club d'Eysines,**
**maison de quartier La Forêt, 29 novembre 1985**
**Tournois le vendredi à 21 heures**

**Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.**

(a) Recueil de fables moyenâgeux. (b) ou RENOV (A)IS. (c) inv. signe syllabique japonais.

| | | |
|---|---|---|
| 1. R. Racary | 917 |
| 2. M. Fraboulet | 830 |
| 3. A. Faux | 807 |

*Solution des anagrammes :* 1. ASPERGES – ENDIVES. 2. UNIVERS. 3. EUNUQUES. 4. CRAPAUD – HIDEUSE. 5. CHASTETE. 6. OCCULTER. 7. CASERNE. 8. FEROCITE. 9. AUTOMATE. 10. PRECEDE. 11. SABOTEUR. 12. RENTABLE. 13. EGLISES.

**● Festival de Vichy, du 8 au 11 mai 1986. Individuel et championnat international par paires, ouvert à tous. Ecrire à la FFSC, 96, bd Péreire, 75017 Paris. Pour les réservations de chambre, s'adresser à l'office du tourisme de Vichy, tél. 70-98-71-94.**

MICHEL CHARLEMAGNE.

# MOTS CROISÉS

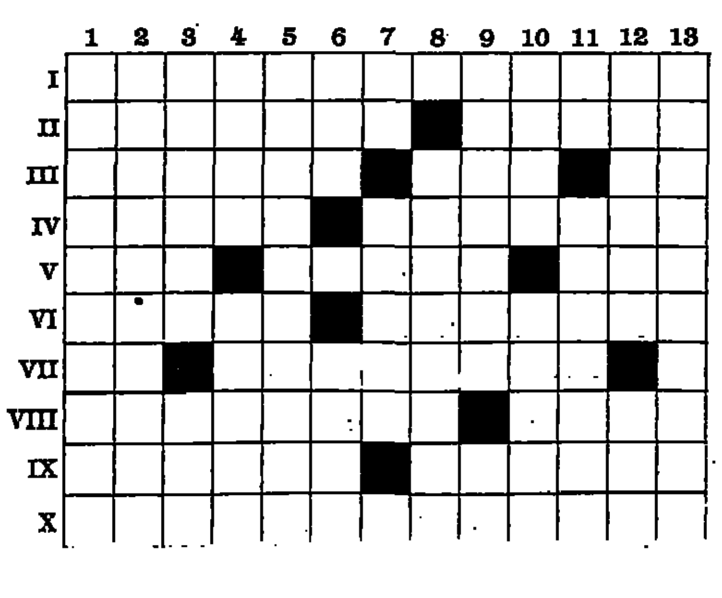
N° 401

**Horizontalement**

I. Les vôtres vous doivent leur titre. – II. Parfaite si elle est personnelle, plus contestée en politique. Tailla. – III. Cherchent à savoir. A appris quelque chose. Dans l'air. – IV. Il n'est pas facile de s'en évader. Elles recherchent le mariage. – V. Très personnel mais en pleine crise. Fit son chemin. On le pousse sur la fin. – VI. Théologien. Dégagea son jardin. – VII. Pronom. On les aura touchés. – VIII. On ne les coupe pas toujours. Voyelles. – IX. Rivière. Il est censé tout savoir. – X. Ce sont presque des sanglots.

**Verticalement**

1. Gillot-Pétré, avant la 5. – 2. Faisait le plein. – 3. Donne un résultat. Un bougre sans queue ni tête. – 4. Grandes formations. Se donna du mal. – 5. Quand on ne reconnaît rien, elle peut servir. – 6. Reconnut. Une gent très dispersée ou un début très chinois. – 7. Parti ou en partie. Préparer le départ. – 8. Quand les autres boivent c'est lui qui trinque. – 9. C'est aussi un Européen. Personnel en un sens. – 10. Ne fait que de bons coups. A la casserole. – 11. Dit non. Fait tout changer s'il n'y a pas de résistance. – 12. Choisir, c'est son boulot. Ici cela ne fait-il que six ? – 13. Très relax.



SOLUTION DU N° 400

**Horizontalement**

I. Quatre centième. – II. Ultra. Escortât. – III. Étoilées. Louer. – IV. Menées. Aménité. – V. Ares. Trières. – VI. Ni. Toro. Las. Li. – VII. Délégation. Tel. – VIII. Eue. Igor. Tnail. – IX. Urne. Orageux. – X. Retransmission.

**Verticalement**

1. Quémandeur. – 2. Ultérieure. – 3. Atone. Lent. – 4. Trieste. Er. – 5. Râle. Ogi. – 6. Estragon. – 7. CEE. Rotors. – 8. Essai. Iram. – 9. Nc. Melo. Gi. – 10. Tolérantes. – 11. Irones. Nus. – 12. Étuis. Taxi. – 13. Moet. Lei. – 14. Etrésillon.

FRANÇOIS DORLET.

# ANACROISÉS®

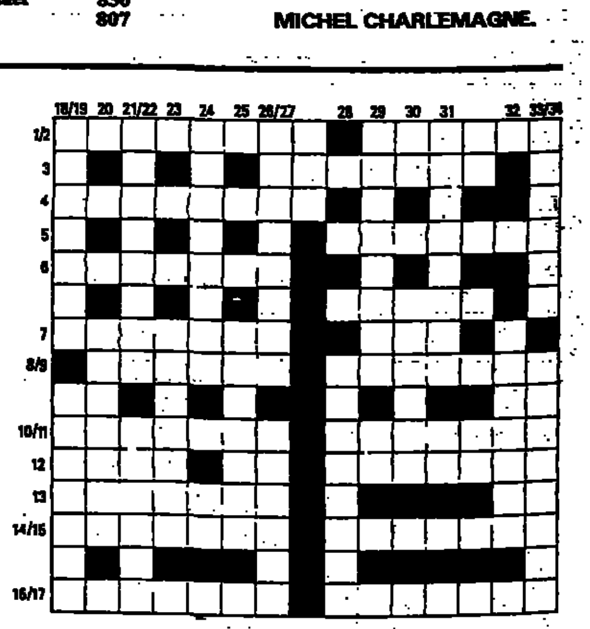
N° 401

**Horizontalement**

1. AABILRRT. – 2. ACINOP (+ 3). – 3. DFILOOS. – 4. CEEFIPRT. – 5. ABEHORR. – 6. EEEEGNN. – 7. ACEIMSS. – 8. BEEEHT. – 9. AEEGNRS (+ 3). – 10. AAEEMNR (+ 2). – 11. EEIPRTY. – 12. AAFIIRU. – 13. AEGINOS (+ 3). – 14. ACEEELR (+ 2). – 15. AABEIKN. – 16. EENRTUV (+ 1). – 17. BEELORU (+ 1).

**Verticalement**

18. AEEINRS (+ 5). – 19. AADEHRS (+ 1). 20. CEEGHOR. – 21. ABCEEIRT (+ 1). – 22. AACOTV. – 23. AABIMNO. – 24. EMNOOPTY (+ 1). – 25. EEEEHRT. – 26. ADEEIPSU – 27. AAENSU. – 28. AEGIORVY. – 29. BCEGILOO. – 30. ACENNR. – 31. ACEGIOPT. – 32. ACINOTU (+ 1). – 33. ADEEHR (+ 1). – 34. AAEERSTT.



SOLUTION DU N° 400

**Horizontalement**

1. COLLANT. – 2. ICARIEN (RICAINE). – 3. AVEULIR. – 4. CHIENNE. – 5. ACACIAS. – 6. BITURONS (BRUITONS BRUTIONS SUBIRONT). – 7. MISAINE. – 8. RESERVER (REVERSER). – 9. ESPERE. – 10. DESENFLE. – 11. INSTANCE (CANTINES). – 12. PLIABLE. – 13. ENTASSE (SEANTES). – 14. RETIRES (ETRIERS REITRES TRIERES). – 15. SIESTES (TISSEES). – 16. FETUQUE. – 17. TRUITE. – 18. GREEES (GEREES GRESEE). – 19. – TUEUSE.

**Verticalement**

20. CARBURE. – 21. EPRENNE (PERENNE). – 22. OVAIRES (VAROISE). – 23. PUNITIF. – 24. RETIAIRE (ETIRERAI REITERAI). – 25. ALARMER. – 26. BRETTE. – 27. NIÇOISE. – 28. TRANSE (ANTRES ENTRAS ESTRAN RASENT). – 29. MNESIQUE (ENQUIMES, MENISQUE (MESQUINE). – 30. CSARDAS. – 31. IVETTES (VETITES). – 32. CHAINES (ECHINAS). – 33. EREINTEE. – 34. CASSATE (CASATES). – 35. INACTIF. – 36. SEULES (ELUSSE). – 37. NERVURE. – VESTALE (LEVATES TAVELES VELATES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

# Les Tables de la Semaine

## Nouveau chef à l'Orphie

Quelle bonne adresse pour le soir ! A deux pas des Champs-Elysées mais au calme, de stationnement facile, de simple décor aimable et de bonne cuisine piscicole. Yves Groisard, nouveau chef, propose les poissons du marché grillés, en papillote ou cuits à la vapeur d'algues (80 F) mais aussi quelques variations cuisinées (navarin de lotte, aile de raie vinaigrette, filet de bar au beurre rouge). Quelques viandes (90 F), des entrées (de la soupe du pêcheur à la terrine de lièvre), les fruits de mer, bien sûr (claires spéciales, moules marinière). Vins en pichet et petite carte. Oui, une bonne adresse pour les gourmands tranquilles !

● **L'Orphie, 8, rue d'Artois (8e), tél. : 42-56-31-39, fermé samedi et dimanche.**

## Galant Mercure

Galant comme on l'entendait au dix-huitième siècle, dans cette maison à l'enseigne historique, au décor reposant et à la cuisine « en situation » du chef Ferranti. Admirables feuilletages (de langoustines mais surtout au dessert), succulente terrine, classique turbot aux écrevisses mais accompagné d'un subtil flan de persil, foie de veau à l'embeurrée de choux, etc. Très belle cave. Comptez 350 F.

● **Le Mercure Galant, 15, rue des Petits-Champs (1er), tél. : 42-97-53-85. Fermé samedi midi, dimanche et jours fériés.**

## Gril du Fouquet's New-Style

On s'en est à peine aperçu, et voilà, le gril du Fouquet's a fait peau neuve ! La salle aux plafonds d'un ciel qui rit en pleurs, d'un bleu très parisien, aux glaces et aux boiseries nous ramenant au jeune Fouquet's des années 30, mais, surtout, avec sa terrasse désormais couverte, fermée, chaleureuse (tables rondes, décoration de jardin d'hiver, avec aussi un petit salon de verdure) et le tout, bien entendu, en plein ciel et en pleine avenue Georges-V, dès le premier soleil de printemps. Un effort exceptionnel en ces temps et pour mettre ce rez-de-chaussée de la célèbre maison en accord avec le bar éternel et le Premier du Fouquet's, aux salons prestigieux.

Mais restons au Gril pour y rencontrer le Tout-Paris et surtout pour nous y régaler le plus simplement du monde d'un merlan frit, de la côte de bœuf sur chariot, d'un plateau de fromages à faire honte à tous ceux (ils sont trop, ces restaurateurs-là !) qui n'y attachent pas d'attention et se servent en usine, de bons desserts enfin. Cave bien fournie, mais le simple saint-émilion Fouquet's suffit à mon bonheur, sous la plaque de cuivre indiquant que cette place honore le commissaire Maigret et Georges Simenon tout ensemble !

● **Le Fouquet's, 99, Champs-Elysées (8e), tél. : 47-23-70-60. Pas de fermeture au Gril-terrasse Premier du Fouquet's, fermé samedi et dimanche. Salons.**

## Gauvain dans le jardin du Père Auto

Gauvain ou le restaurant à trois têtes (universitaires converties à la bonne bouffe) est un petit restaurant renommé de Levallois-Perret, 2, rue Louis-Rouquier, tél. : 47-58-51-09. Mais voilà que nos trois « bouffequetaires » ont essaimé un peu plus loin, à Ville-d'Avray, dans les meubles et le jardin du « Père Auto », vieille maison datant des débuts de l'automobile (dont Levallois était le fief) et lorsque celle-ci ne pouvait guère, avant déjeuner, franchir de kilomètres. Un beau jardin donc pour le printemps, une salle en attendant dont la grande baie vitrée éclaire les gourmands qui ont à choisir dans un menu-carte à 160 F avec deux plats, fromage et dessert ; à 190 F avec trois plats, fromage et dessert.

Bonne formule et surtout bonne cuisine, allant de la fricassée de sole aux artichauts au simple pot-au-feu, de la salade de magret au gingembre, au poulet rôti (fermier) cresson. Gauvain, le chevalier de la Table ronde, vous attend au jardin.

● **Le Jardin de Gauvain, 147, route de Versailles à 92410 Ville-d'Avray, tél. : 47-09-63-24. Fermé le dimanche soir et lundi.**

L. R.

## Miettes

**Maigret triomphe !** Non, il ne s'agit pas du fameux commissaire, mais du « maigret » (ou magret) de canard gras dont le Sud-Ouest a enfin obtenu la dénomination officielle (à dater du 18 février 1986 et entrant en vigueur en février 1987 !). Texte officiel : *« La dénomination est réservée aux muscles de la masse pectorale constituant le filet prélevé sur un canard ou une oie engraissés par gavage en vue de la production du foie gras. Le magret ne comprend pas le muscle de l'aiguillette et doit être présenté avec la peau et la graisse sous-cutanée le recouvrant. »* Voilà qui va bouleverser la carte de nombreux restaurants parisiens !

**La Côte d'Azur s'exporte...** C'est le chef Gilbert Picard (de *La Réserve*, à Beaulieu) qui a « mitonné » un grand repas de gala, le mois dernier, pour *Le Beau Rivage* d'Ouchy. A la carte : le loup au basilic et les courgettes-fleurs. Pendant ce temps, Jean Crépin, chef de *La Voile d'Or* de Saint-Jean-Cap-Ferrat, allait toute une semaine faire découvrir les mérites des poissons méditerranéens (venus chaque jour par avion depuis Nice) au *Zoo Lake Restaurant* de Johannesburg.

**Vins en livres et vins au verre.** C'est en découvrant une nouvelle librairie vouée à l'œnologie et à la gastronomie *(Gueule et gosier*, 8, rue du Bourg-Tibourg, Paris-4e. Tél. : 42-78-58-50), fort bien achalandée (et dont l'animateur, Claude Teulet, est aussi « tyrosémiophiliste » (collectionneur d'étiquettes de boîtes de camembert) et *buticula-microphiliste* (collectionneur de mignonnettes), que j'ai découvert son voisin, un bistrot à vin, *Le Coude fou* (12, rue du Bourg-Tibourg - Tél. : 42-77-15-16), où l'on peut « mâchonner » aimablement. Excellent blanc du Bugey, en hommage, peut-être, à Brillat-Savarin.

L. R.

# Salade composée

### Petit dictionnaire gourmand.

**Fromages.** – Que de courrier à la suite de mon papier sur l'industrialisation des fromages ! Un ancien de chez Androuet regrette que le murol (du nom du village de Murols) ne se prépare quasiment plus en ce cœur de l'Auvergne. On me signale encore, à Paris, la *Maison du Fromage* (62, rue de Sèvres). C'est en effet M. Quatrehomme qui fournit Alain Senderens. Et à Neuilly, la fromagerie *Pascaud* (7, rue des Huissiers).

**Andouillettes.** – L'AAAAA vient de décerner son diplôme à M. Lebon (de Jully-sur-Sarthe) en même temps qu'à Jean-François Blanc (*Taverne Kronenbourg* – 9e. Tél. : 47-70-16-64 – 24, boulevard des Italiens) qui a mis l'andouillette à sa carte. Mais Rémi Pommerai (*Le Manoir normand*, 77, boulevard de Courcelles – 8e. Tél. : 42-27-38-97) a trouvé un très bon artisan. C'est M. Edmond Samuel (*Charcuterie des Moines*, 24, rue des Moines – 17e. Tél. : 46-27-05-09) dont l'andouillette à la ficelle est digne, elle aussi, de l'AAAAA.

**Salmonidés.** – La France importe chaque année plus de 1 000 tonnes de saumon écossais (l'Ecosse produit quelque 7 500 tonnes annuelles, dont 6 500 de saumon d'élevage). La Scottish Salmon Growers Association a choisi *Prunier-Madeleine* pour présenter quelque vingt recettes (saumon cru mariné, saumon frais cuisiné, saumon fumé). Le saumon norvégien rivalise avec celui de la côte des Highlands. Le saumon français (Loire et Adour) est sans doute meilleur mais si rare... Que boire sur le saumon fumé écossais ? Du pure-malt, bien sûr ! Mais André Daguin, qui met celui de l'Adour en brochettes avec du foie gras, proposera peut-être un pacherenc local !

**Patates.** – Dans un quotidien du matin, un pseudo-gastronome saluant dans la Nouvelle Cuisine « celle qui a ouvert la voie aux mélanges sucré-salé (typiques du Moyen Age ! ) ajoute, à son honneur, les mélanges produits rares et produits communs, recommandant le caviar dans des pommes de terre vapeur ! Mais cet anoblissement *(sic)* de la patate pouvant faire hurler le portefeuille, il veut bien condescendre à ce que l'on remplace les œufs de l'esturgeon par des œufs de saumon !

**Fraudes.** – Par parenthèse, notons que, sur de nombreuses cartes, on propose ainsi du « caviar de saumon », ce qui est, d'après la loi, appellation frauduleuse. Lisez donc le *Dictionnaire des Trucs* (de Jean-Louis Chardans, paru chez Carrère) et au chapitre des fraudes alimentaires vous en verrez de belles. Saviez-vous (pas moi, en tout cas) que chez les crémiers il doit y avoir une distance de un mètre entre les étalages de beurre et ceux de margarine ? Un livre amusant mais instructif.

**Destructions.** – *Lapérouse* change de mains. Mais il paraît que l'on va retirer des célèbres petits salons particuliers qui en ont tant vu les fameuses banquettes qui en ont vu plus encore pour les remplacer par de vulgaires chaises. Iconoclastes !

**Un guide pas comme les autres.** – C'est celui à paraître dans quelques semaines à Genève. Sous le titre *les Adresses favorites de Jacques Souvairan dans le monde entier (J.-S. Favourite Places the World Over)*, c'est le répertoire pratique des meilleurs hôtels et restaurants de quatre-vingts pays. Préface de Jean Gillet, président d'honneur des « Clés d'Or ».

LA REYNIÈRE.

MAISON

# Plastique chic

### Un atout supplémentaire : l'esthétique.

LES revêtements de sols en plastique évoluent en qualité mais surtout en esthétique. Si les textiles (moquettes et aiguilletés) représentent la moitié du marché des revêtements, les plastiques arrivent, dorénavant, à égalité (25 %) avec les traditionnels parquets et carrelages.

Leurs atouts sont une grande résistance à l'usure, la facilité d'entretien et un prix accessible. En revanche, on leur reproche une absence de moelleux et, jusqu'à présent, des décors se bornant à imiter tomettes et parquets. Aujourd'hui, la plupart des fabriquants innovent en créant des revêtements d'aspect très contemporain, à poser aussi bien dans un séjour (genre « loft », très dépouillé) que dans une entrée ou une chambre de jeune.

Les « vinyles expansés à relief » (communément appelés VER) sont les plus récents des revêtements en plastique. Ils sont constitués d'une couche d'usure transparente, d'un décor imprimé sur plastique expansé, d'un support qui stabilise le revêtement et d'un envers en mousse pour le confort et l'isolation. Ces VER sont vendus en rouleaux, dans une fourchette de prix allant de 80 F à 95 F environ le mètre carré.

Parmi ces revêtements, en 4 mètres de large, deux nouvelles gammes sont à signaler. Le « Jumbo » de Gerflex, avec trois décors contemporains faits de lignes en diagonale formant des jeux d'optique. Les « Créatiques » de Sommer, à dessins très linéaires de losanges en gris ou ivoire, ou à damiers dans des dégradés de bleu, parme ou ton sable.

Dans la nouvelle collection « Cosymouss superflor » de Nairn, en 3 mètres et 4 mètres de large, « Tobago » a un aspect très géométrique de petits carreaux à effet de diagonale, en tons pastel ou fruités ou en marron et blanc. Autre nouveau revêtement VER, en 2 mètres de large, le « Balastone » de Baladécor est très réussi en grand dallage blanc brillant ponctué de joints gris mat.

Le Syndicat national des architectes d'intérieur (SNAI) a décerné son premier oscar au revêtement « Ornamenta design » de Pegulan, à la fois pour ses qualités techniques et pour son graphisme géométrique léger. « Ornamenta » est la première collection de VER dotée d'une protection contre les salissures. Un nouveau procédé permet, au cours de la fabrication, de vitrifier le revêtement de façon invisible.

Nouveau secteur en expansion, les dalles plastiques sont plus aisées à transporter et à manipuler qu'un rouleau de grande largeur. Il est, en outre, possible de réparer une partie du sol en changeant seulement quelques dalles. Lorsqu'elles sont auto-adhésives, les dalles sont particulièrement faciles à poser. Deux nouveautés dans ce domaine, où le choix est encore limité. Les dalles autocollantes de Sommer, en vinyle expansé à relief (VER), vont de petites mosaïques de tons doux à des carreaux de lignes inversées en noir, gris ou de couleurs vives (80 F environ le mètre carré). Parmi les dalles auto-adhésives en PVC de Gerflor (98 F environ le mètre carré), le décor « Vars » est un jeu de carreaux imbriqués dans des coloris pastel.

JANY AUJAME.

● **Les revêtements de sol en plastique sont vendus dans les grands magasins, chez les spécialistes en revêtements et dans les grandes surfaces de bricolage.**













# A Lire

## L'Aveyron des rivières et des lacs

Le Rouergue, rattaché à l'Aveyron depuis la Révolution, est une vieille terre criblée de rivières et de lacs. Toutes les possibilités de pêche existent donc dans cette région au paysage farouche... à peu près intact. Truites, ablettes, saumons, gardons, brochets et barbeaux peuplent en effet les nombreux cours d'eau qui dégringolent vers l'océan. Le guide *Rivières, ruisseaux, lacs en Aveyron*, de Jean-Pierre Comby, est bien utile pour le pêcheur, mais aussi pour les amateurs de randonnées et pour les sportifs pratiquant la planche à voile, la voile et le canoë-kayak. Bref, pour toutes les formes de tourisme liées à l'eau. Ce guide présente notamment une fiche signalétique complète sur les rivières et les lacs de la région, les différentes techniques de pêche et de nombreuses cartes. Un livre à mettre dans ses valises ou dans son sac pour des vacances en Rouergue.

**● « Rivières, ruisseaux, lacs en Aveyron ». Editions du Rouergue. Prix : 120 francs.**

## La Thaïlande sur le bout des doigts

Hachette propose une cinquième édition de son Guide Visa, *En Thaïlande*, une initiative d'autant plus opportune que l'infrastructure touristique de ce pays continue de se développer rapidement. L'ouvrage a l'avantage d'être clair, facile à consulter et agréable à parcourir.

Le lecteur y trouve non seulement la somme nécessaire des conseils pratiques indispensables mais aussi quelques notes d'ambiance qui lui permettront d'avoir une idée de l'endroit où il mettra les pieds.

Un bon guide, l'auteur l'a compris, doit également être une introduction à un univers différent. Les notes concernant l'histoire, la culture et le style de vie des « hommes libres » ne manquent pas. Une mise à jour, dotée de quelques nouveautés (suggestion d'itinéraires, recettes de cuisine, lexique par rubriques), qui est bienvenue.

**● Hachette « Guides Bleus », 192 pages. 60 F.**

# Conduite tout temps

### Apprendre à piloter sur sols humides ou verglacés.

LE permis de conduire donne le droit de rouler, mais certainement pas la capacité de maîtriser un véhicule dans toutes les conditions rencontrées au cours d'une vie d'automobiliste. Un grand nombre d'accidents pourrait être évité, sur les routes mouillées notamment, avec un minimum d'éducation automobile. La mode des GTI, la multiplication des turbos, les troupeaux de chevaux dissimulés en surnombre sous les capots des automobiles actuelles font augmenter un risque déjà bien réel.

Sans vouloir « prendre la roue » d'Alain Prost, il est possible de maîtriser un tête-à-queue sur sol humide et d'éviter un piéton imprudent. Sauver une vie humaine — et pourquoi pas la sienne ? — vaut bien un détour par une école de pilotage. Ces écoles, contrairement aux idées reçues, ne sont pas réservées aux *amateurs de sensations fortes*, elles s'adressent à des conducteurs responsables. De nombreuses entreprises paient un stage à leurs représentants pour leur éviter de courir, sur les nationales, des risques inconsidérés. L'idéal serait de faire un véritable stage de conduite six mois après la réception du sacro-saint triptyque rose, de façon à prendre tout de suite les bonnes habitudes. A commencer, d'ailleurs, par celle consistant à s'asseoir correctement au volant de son véhicule, ce qui est beaucoup moins simple qu'on ne le croit. Or un conducteur mal positionné sera incapable de rattraper un véhicule parti brusquement en dérapage.

Il est important de trouver un apprentissage en relation avec ses besoins propres. La Fédération française du sport automobile fournit sur demande une liste d'écoles agréées qui tiennent généralement boutique sur des circuits de vitesse : La Châtre, Montlhéry, Nogaro, Le Castellet, Magny-Cours, Ledenon, Bugatti... On y apprend à freiner au dernier moment, à prendre un virage selon les règles de l'art, en un mot à piloter en finesse.

Il existe, par ailleurs, des centres de formation adaptés aux exigences de la conduite tout temps. *Sur le sec, la plupart des conducteurs* savent à peu près s'arrêter et prendre un virage impromptu. Dès que l'on aborde les sols humides, gras, couverts de feuilles, d'huile, de terre ou de betteraves tombées d'une remorque, les voies enneigées ou verglacées, ils se retrouvent tétanisés... D'ou la nécessité de suivre une formation adaptée.

La Formation active à la sécurité automobile (FASA) d'ELF-Antar est un modèle du genre. Un revêtement spécial sur le circuit permet de reconstituer, en l'arrosant, les conditions d'un véritable verglas. Le conducteur y apprend à déraper, à freiner d'urgence, notamment en virage, et à glisser sans perdre le contrôle de sa voiture. Il découvre avec stupeur qu'un véhicule en courbe n'est pas un objet inerte, mais qu'un transfert de poids au moment du freinage le transforme en objet animé.

#### Phénomène pervers

Il fera connaissance avec le phénomène le plus pervers qui soit, le blocage des roues sur route humide qui rend le véhicule fou : il ne ralentit plus, mais glisse sur le sol et n'a plus de direction, donc va tout droit, comme un projectile. Deux attitudes inverses de celle recherchée par le conducteur. En relâchant légèrement la pression sur la pédale de frein, ce qui a pour effet de débloquer les roues, le conducteur retrouve l'usage de la direction — il peut donc éviter un piéton — et freine sa voiture au maximum. Mais ce geste antinaturel doit s'apprendre, en attendant que l'ABS (système d'antiblocage des freins) soit généralisé. Valant plus de 10 000 F, cette option n'est malheureusement pas pour après-demain.

Cinq circuits ELF-Antar existent en France près de Montereau, Nantes, Cambrai, Strasbourg et Lyon. Les tarifs sont d'environ 2 500 F pour un week-end, et la voiture est fournie. Dans le même ordre d'idée, Centaure propose, près de Lyon, des stages de maîtrise du véhicule d'une durée de deux jours avec, *au programme, sous-virage et survirage*, vent fort latéral, aquaplaning, éclatement d'un pneumatique, toutes choses auxquelles tout conducteur peut être confronté un jour ou l'autre.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, il existe des écoles de conduite sur glace, dans les stations de ski comme Font-Romeu, Méribel-Mottaret, Serre-Chevalier ou Chamonix. La glisse est reine, et l'on y apprend à maîtriser un engin qui ne demande qu'à s'échapper des courbes, faire des tête-à-queue et à désarçonner son pilote. Il faut « chausser » des gants de velours pour maîtriser la bête.

Pour les aficionados du Paris-Dakar, il est également possible d'aller tâter du pilotage sur terre au centre de pilotage Esso-Peugeot à Albi, au célèbre centre Peugeot de Cergy-Pontoise ou à l'école Ford de piste de Nîmes.

Tous ces apprentissages dans des conditions extrêmes apportent une grande maîtrise de l'automobile, un sang-froid à toute épreuve, les réflexes adaptés et une faculté de ramener dans le droit chemin une automobile partie à la dérive. Evidemment, si les enfants ne traversaient pas les nationales sans regarder, si les octogénaires ne tournaient pas à gauche sans clignotants et si les kamikazes ne brûlaient pas si souvent les feux rouges, il serait inutile d'apprendre à conduire correctement. Il suffirait de se suivre à la façon des petits trains. En attendant ces jours tristes, mieux vaut apprendre ce que l'on peut faire — et ne pas faire — avec une automobile.

DOMINIQUE GAUTRON.

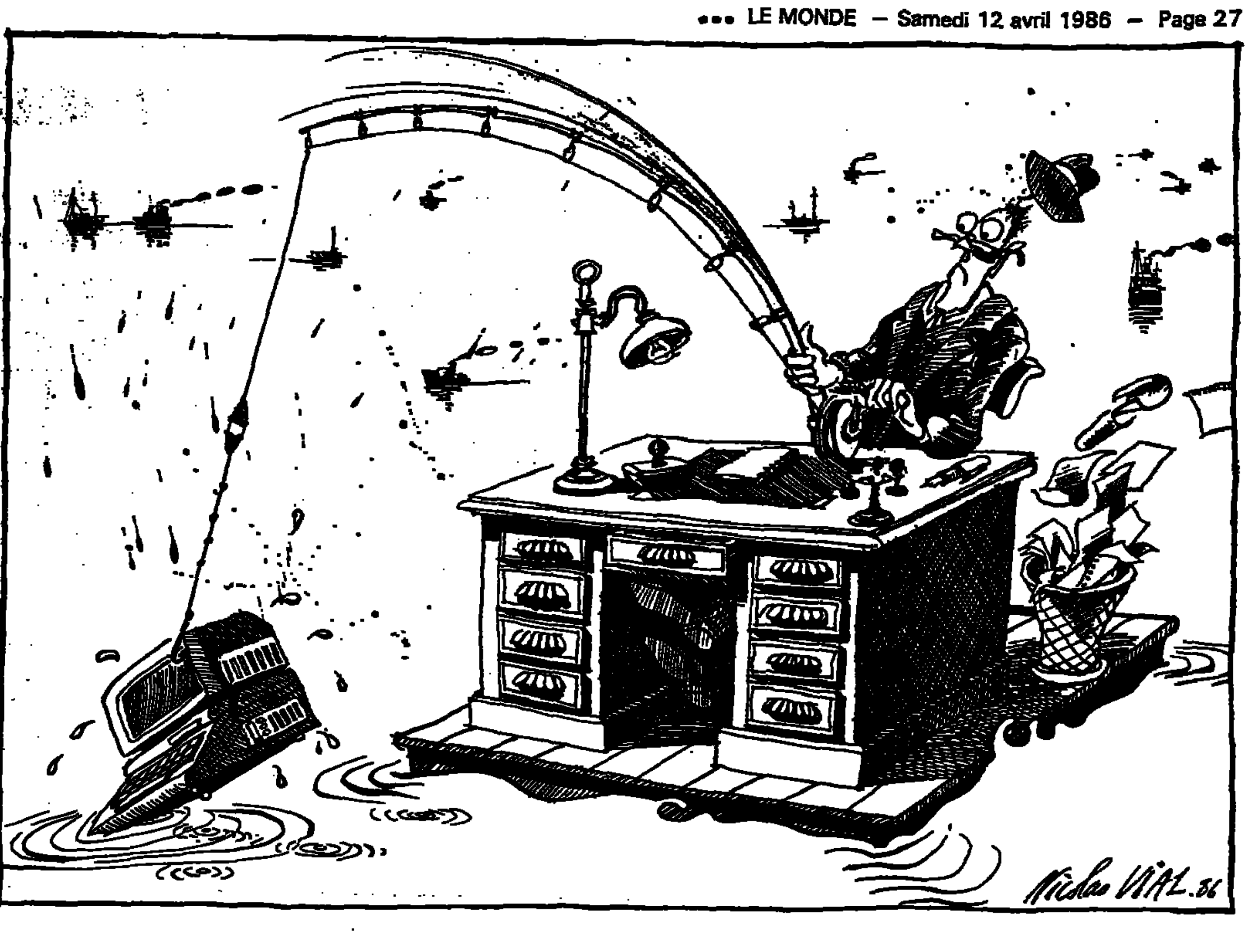
**● Fédération française du sport automobile, 136, rue de Longchamp, 75116 Paris. Tél. : 47-27-97-39.**

**● FASA ELF-Antar, 151, bd Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 45-63-03-99.**

**● Centaure, aire de l'Isle-d'Abeau, autoroute alpine A 43, 38300 L'Isle-d'Abeau. Tél. : 74-27-07-77.**

## SICOB PRINTEMPS

# Le bureau dans son univers



**Pour la première fois cette année, le SICOB (Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation du bureau et bureautique) se dédouble en deux Salons : l'un en avril, l'autre en septembre. Le SICOB de printemps est consacré à l'équipement de bureau, à la bureautique et la micro-informatique ; l'autre, en septembre, a pour thème l'informatique et les télécommunications.**

# Le phénomène minitel

*En 1985, ce n'était qu'un pari risqué.*
*En 1986, c'est un succès industriel et commercial*

IL est né un nouveau média en France : le minitel. Ce petit écran noir et blanc a véritablement fait son entrée chez les Français en 1985. Tous les pronostics ont été pulvérisés l'an passé. Il se crée aujourd'hui une quantité de nouveaux services spécifiques au rythme de trois par jour ! La durée de consultation s'allonge, les utilisateurs semblent plutôt fidèles.

Le succès prend l'allure d'un phénomène économique, avec la création de nouvelles entreprises et donc d'emplois, mais aussi sociologique, puisque l'on voit apparaître des « minitellistes » avec leur langage fait d'abréviations (1), leur presse, leur culture.

Dirigée d'un bout à l'autre par les PTT et très largement financée par l'administration, l'opération Minitel vient apporter une eau précieuse aux moulins des colbertistes assiégés par le libéralisme triomphant. L'État s'avère parfois capable de créer une activité, un marché, des emplois : la démonstration est opportune.

Le minitel français suscite, du coup, l'intérêt des étrangers. La presse américaine enquête sur ce *« phénomène typiquement français »* et salue. Les télécommunications françaises en ressortent comme un modèle. Car, aux États-Unis, les tentatives privées furent au contraire des échecs. Deux groupes de presse, Times Mirror et Knight-Ridder, pourtant fort puissants, viennent d'abandonner leurs expériences de Vidéotex (le nom générique du minitel), y laissant une ardoise particulièrement lourde de 80 millions de dollars (600 millions de francs). L'un et l'autre ont été incapables de dépasser seuls la contradiction fondamentale de ce genre de marché : ou bien l'on s'adresse à une cible peu nombreuse, et les terminaux informatiques font très bien l'affaire, ou bien l'on vise un vaste public – ce qui est le cas, – mais il faut alors des moyens énormes pour mettre les appareils à sa disposition à un coût supportable. Les Américains ont buté sur ce que l'on appelle classiquement à propos du développement d'un tel marché : « l'impasse de l'œuf ou de la poule ».

Le dilemme est connu et simple : qui commence ? Pour que les entreprises développent des nouveaux services, il faut qu'il y ait suffisamment de ménages équipés de terminaux, sinon lesdits services ne sont pas rentabilisés. Mais, d'un autre côté, pour que les ménages s'équipent en terminaux, il faut qu'il existe en quantité suffisante des services attrayants, sinon le terminal demeure sans intérêt. Personne ne pouvant se lancer en premier, c'est la paralysie. Seul un tiers peut débloquer une telle situation, ce qu'a fort bien compris la direction générale des télécommunications (DGT) en 1977.

Beaucoup de pays avaient, à l'époque, des projets dans leurs cartons. Avec les premiers rapprochements de l'informatique et des télécoms, il devenait possible d'envoyer des données sur les fils du téléphone ou sur les chaînes de télévision. Plus besoin de construire des réseaux particuliers pour les ordinateurs, un fort abaissement des coûts de la téléinformatique devenait possible sous le nom de télématique. Il restait simplement à fabriquer des terminaux simples, très bon marché, et à mettre au point les logiciels assez compliqués de gestion de l'ensemble.

L'originalité de la DGT a été d'imaginer le remplacement gratuit de l'annuaire papier pour chaque abonné par un de ces terminaux (baptisés ensuite minitel). Le volume de la production nécessaire (les 20 millions d'abonnés projetés pour 1985) devait en assurer un prix de revient très faible (500 F à l'origine, alors que les terminaux classiques coûtaient à l'époque plus de 400 000 F). Ainsi la base de clientèle équipée serait, d'emblée, suffisante pour attirer des prestataires de services. Toute une floraison devait naturellement apparaître à partir de la greffe de l'annuaire électronique qui devait suffire, en outre, d'après les premiers calculs, à rentabiliser l'opération, le traditionnel papier, très cher, étant supprimé. L'État dirigiste – d'avant 1981 rappelons-le – jouait son rôle de « force d'entraînement » dans la reconquête du marché français des terminaux, et au-delà, de l'informatique.

Cette stratégie a été *grosso modo* mise en place. Après 1981 M. Mexandeau, ministre socialiste des PTT, décidait que l'usager ne se verrait plus imposer le terminal mais aurait le choix de conserver l'annuaire papier, et, par ailleurs, que la presse aurait jusqu'en 1986 le monopole des petites annonces sur ce nouveau média. La machine devait « rouler » nettement moins vite, mais elle était lancée.

### 1,4 million d'appareils

Fin janvier 1986, le parc des minitels atteint 1,4 million d'unités (dont 300 000 dans les entreprises et 1,1 million au domicile des particuliers). La diffusion des appareils par les PTT est de 100 000 par mois, et il est prévu de parvenir à 2,4 ou 2,8 millions à la fin de 1986. Les usagers optent à 30 % pour le minitel, 70 % préfèrent conserver l'annuaire traditionnel (lorsque la DGT accompagne la diffusion départementale par une campagne de publicité, la répartition se fait à 50/50). C'est peu, mais l'administration se contente de ces chiffres, car elle espère que les candidats volontaires seront aussi *« plus motivés »*.

A côté de l'annuaire électronique, consulté 12 à 20 minutes par mois en moyenne (8 appels), on recense quelque 1 900 services offerts sur minitel par des sociétés les plus diverses, la liste s'allongeant chaque jour (500 services au 1er janvier 1985). Les services professionnels, utilisés au sein des entreprises par les concessionnaires – l'automobile par exemple – ou mis à leur disposition, représentent le tiers du trafic total. Leur croissance est régulière.

Mais l'explosion observée en 1985 de l'utilisation du minitel – le trafic grimpe de 15 à 25 % par mois – provient surtout des services « Kioske » offerts aux particuliers. L'engouement a été tel qu'il a fait « sauter » cet été les ordinateurs du réseau Transpac, prenant l'administration de court. L'incident a été oublié (*le Monde* du 26 février) ; il aura même mis sur le devant de la scène le phénomène minitel.

Des mairies aux banques, des journaux à l'éducation nationale, des grandes surfaces aux partis politiques, des hôtels aux sociétés d'intérim, l'annuaire des services (2) ressemble à un inventaire à la Prévert. Occas offre des petites annonces diverses. Elletel est destiné aux femmes. Le Club des poètes diffuse des poésies, Code permet à l'utilisateur de tester ses connaissances sur les règles de conduite, SOS Devoirs aide les écoliers... Du sérieux au cocasse, le minitel est un outil qui évite des déplacements, qui permet de jouer, de s'informer, de réaliser des transactions et aussi de faire des rencontres. L'annuaire diffusé en 1985 compte ainsi une trentaine de ces « messageries » où le minitelliste peut anonymement dialoguer avec les autres usagers. Mots doux, invitations, obscénités ou légèretés, ce système fait le bonheur des sociologues et... des salariés, puisque la moitié des consultations auraient lieu à partir des bureaux. Ce « forum électronique » n'a pas d'équivalent dans une société urbaine peuplée de solitaires. D'où son succès.

**ERIC LE BOUCHER.**

*(Lire la suite page 32.)*

(1) Branché sur une « messagerie », lors d'un dialogue avec un autre minitelliste, l'on se doit de taper MNTL pour minitel, BAL pour boîte aux lettres, SLT pour salut, etc.

(2) Cet annuaire des services Télétel est édité par la SERNAS avec la participation de la société A-Jour qui en a assuré la rédaction à partir des informations officielles transmises par les PTT. Edition : 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-07-59-63.

## DANS CE NUMÉRO



**Salon pratique**

Le programme du Sicob printemps et les renseignements pratiques

*Lire page 28*

# Du bureau-table au bureau-machine

*Les fabricants proposent désormais des mobiliers qui permettent d'utiliser tous les matériels informatiques*

CE premier SICOB de printemps consacre à l'aménagement de l'« espace de bureau » tout le niveau 1 du CNIT, à la Défense, et une bonne partie du niveau 2. Y sont exposés le mobilier de bureau proprement dit, les systèmes de classement, les cloisons amovibles, les guichets et comptoirs d'accueil, les systèmes de sécurité avec, en arrière-plan, tous les apports de la véritable révolution technique qui depuis dix ans a bouleversé le monde des « bureaucrates », c'est-à-dire d'un Français « actif » sur deux.

Qui dit bureau dit aujourd'hui informatique et bureautique, micro-ordinateurs et réseaux locaux, commutateurs privés et imprimantes lasers, copieurs ultra-performants et systèmes de stockage d'informations à très haute densité, tels les disques optiques numériques. Bref, le secteur tertiaire fait désormais appel à des technologies de pointe réservées auparavant à l'industrie.

Après avoir fait, tout d'abord, un gros effort pour améliorer la forme, la couleur, le confort de leurs produits, les fabricants de mobilier ont pris en compte la « révolution » informatique et bureautique, et proposent massivement cette année au SICOB des meubles adaptés à ces matériels.

Ce sont soit des supports pour terminaux, que l'on pose sur un bureau classique, composés d'un socle fixe et d'un plateau rotatif, et qui peuvent être inclinables en hauteur, et réglables par commande électrique ou mécanique. Soit des meubles conçus pour recevoir micro-ordinateurs ou systèmes de traitement de texte : un endroit précis est prévu à cet effet, et le clavier est placé un peu en dessous de l'écran, sur un autre plan horizontal, ces plans de travail pouvant être réglables en hauteur, indépendamment l'un de l'autre. Si l'ordinateur doit être partagé par plusieurs personnes, il est alors placé sur une table rotative, située à la jonction de deux ou trois bureaux. Il existe aussi des meubles conçus exclusivement pour l'informatique, tels les postes de saisie, ou les postes pour mini ou micro-ordinateurs, dotés d'étagères pour accueillir imprimante et lecteur de disquettes.

Pour ne pas voir se multiplier partout les différents câbles nécessaires au fonctionnement des machines et des luminaires — câbles coaxiaux et électriques, — ainsi que les fils téléphoniques, les postes de travail informatiques sont précâblés et électrifiés. Leur pied en « I » se révèle idéal pour le passage des câbles d'alimentation des machines. Il y a alors sur chaque bureau une prise, ou plusieurs, où l'on branche les différents appareils. Enfin, on ne pouvait concevoir un mobilier informatique sans prévoir des armoires de classement pour tous les supports d'information qui s'y rattachent : bandes et disques magnétiques, disques souples, listings...

Le mobilier de bureau peut s'adapter à l'évolution d'une entreprise et de ses services, aux variations d'une fonction, et s'organiser en structures « à géométrie variable ». Cette adaptabilité et cette flexibilité sont également obtenues au moyen de cloisons à mi-hauteur, droites ou courbes, opaques ou transparentes, qui se démontent rapidement et facilement. Insonorisées, elles sont équipées de câbles électriques ou de téléphone, et supportent, suivant le poste de travail, étagères et plans de travail.

## La fin des « paysagers »

Cette nouvelle approche du bureau a conduit bon nombre de fabricants à proposer, non plus un meuble isolé, mais des « mobiliers-systèmes ». L'équipement du bureau est considéré dans son ensemble, et les fabricants deviennent des *« aménageurs d'espace »*. Ils peuvent fournir ce qu'ils appellent une *« ambiance sociologique »* permettant au personnel de travailler dans une ambiance favorable et... d'avoir une meilleure productivité. Ils proposent alors des aménagements prenant en compte les tâches à accomplir et disposent en conséquence les surfaces de travail, les volumes de classement, les sièges, les équipements informatiques. L'espace est organisé en petites unités de 2 à 8 personnes, séparées les unes des autres par des cloisons mobiles. Cela favorise la communication indispensable à la marche de l'entreprise, tout en sauvegardant une certaine intimité.

Cette façon de répartir l'espace-bureau en petites unités est assez récente. Elle date du début des années 80 en Europe, et des années 70 aux Etats-Unis, et va à l'encontre de la disposition en bureau paysager qui a prévalu vers les années 60-70. Ces grandes surfaces de travail nées en République fédérale d'Allemagne, mais développées outre-Atlantique, n'ont jamais vraiment pris en France, en raison notamment de la promiscuité qu'elles impliquent. Impossible, en effet, d'y « marquer son territoire », d'agir sur l'éclairage — le même pour tous — ou le bruit.

L'adaptation du mobilier de bureau à l'informatique et à la bureautique ne doit pas faire oublier ses autres caractéristiques, plus anciennes mais tout aussi importantes : sa commodité, son confort visuel et esthétique. Ainsi les angles des meubles sont-ils, depuis longtemps, arrondis pour éviter qu'on ne s'y blesse. Un gros effort a été fait sur les sièges et les chaises pour qu'ils maintiennent bien le dos et s'adaptent à la morphologie de l'opérateur. Les cloisons-écrans, construites avec des matériaux absorbants, épais et de densités différentes, forment une barrière acoustique. Le capot d'insonorisation des imprimantes amortit leur bruit. Outre l'éclairage d'ambiance, l'éclairage de chaque poste de travail est réglé par l'utilisateur. Les jeux de couleurs des mobiliers et des sièges, qui vont des tons pastel à des teintes plus chaudes, l'apport esthétique des différents revêtements des meubles, tissus, laques... et des matériaux utilisés — aluminium, acier, glace, stratifiés, bois — concourent à offrir un cadre plus accueillant et chaleureux, une atmosphère plus propice au travail. Le SYMSO (Syndicat des fabricants de mobilier de bureau et d'atelier, sièges et systèmes d'organisation) a d'ailleurs créé, en 1985, un nouveau néologisme, la « confortique », pour désigner l'ensemble des moyens destinés à accroître l'efficacité au travail grâce à un confort « actif » (1). La « confortique » permet d'optimiser l'emploi des nouvelles technologies dans le travail de bureau.

## Un plus de 10 %

Les fabricants de mobilier de bureau ont incontestablement fait un gros effort pour proposer des matériels plus fonctionnels et agréables ; ils ont pour cela modernisé leurs usines. Mais force est de constater que le confort et l'esthétique au bureau sont encore bien souvent considérés par les chefs d'entreprise français comme un luxe qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir, alors qu'ils admettent fort bien la nécessité d'acquérir des matériels informatiques et bureautiques. Et lorsqu'il y a des économies à réaliser, on pense tout de suite au mobilier de bureau.

Or l'installation de machines performantes dans des bureaux mal adaptés, mal éclairés, équipés de mobiliers vieillots — « bricolages » encore assez fréquents — diminue le gain que l'on en peut attendre. D'autant que l'arrivée de nouvelles machines peut, au départ, troubler ceux qui ont à s'en servir. Trouble qui ne peut être qu'augmenté par l'inadaptation du mobilier à cette modernisation. Or, selon les professionnels, la productivité apportée par un poste de travail informatisé, confortable et fonctionnel est d'au moins 10 % — les Américains l'évaluent à 15 %.

Cet argument a fort bien été entendu par les grandes organisations que sont les banques, les sociétés d'assurances et les sièges sociaux des grandes entreprises. Moins bien par les PME, chez lesquelles le message « confortique » n'est pas encore bien passé.

CHRISTIANE GALUS.

(1) SYMSO, 28, avenue Hoche, 75008. Tél. : 45-63-02-00.

## Le salon pratique

Le SICOB printemps est organisé au CNIT, Paris la Défense, du lundi 14 au samedi 19 avril inclus. Le salon est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures. Les visiteurs sont admis sur invitation délivrée par les exposants et par le commissariat général du SICOB, ou en acquittant un droit d'entrée de 40 francs.

Deux services sont proposés au public pour faciliter la visite :

● SICOB info, à l'entrée du CNIT, composé de douze stands situés au niveau 1, face à l'entrée du RER, offre un véritable accueil gratuit et personnalisé par profession et par famille de produits : tourisme, agriculture, collectivités locales, aménagement de bureau, reprographie-micrographie...

● SICOBTEL permet de retrouver rapidement ce que l'on recherche au SICOB en consultant le minitel. Pour cela, il faut composer le 36-15-91-77 (service kiosque) et taper le nom du service : SICOB. SICOBTEL est proposé également en libre service aux visiteurs du salon en quarante-quatre points d'information disséminés sur les cinq niveaux du CNIT.

En même temps que le SICOB, des Journées d'études et d'applications sont organisées par des associations, organismes ou syndicats professionnels, sur des thèmes variés : artisanat et informatique, vidéodisque interactif, situation et perspectives de l'archivage dans l'entreprise, comptabilité informatique... Simultanément, des « micro-conférences » sont centrées sur la micro-informatique : comment choisir un micro-ordinateur ? quels logiciels utiliser ? comment connecter des micros ?...

Le SICOB printemps accueille au sein du CNIT deux autres manifestations :

● SICOB boutique, exposition-vente de produits de micro-informatique, au niveau 2, où se retrouvent constructeurs, revendeurs et distributeurs, et dont l'entrée est gratuite.

● INFODIAL-VIDEOTEX, congrès-exposition international sur les banques de données et les services vidéotex, implanté au niveau 1 avec des demi-journées à thème : le vidéotex et les mass média, banques de données et vidéotex pour l'information scientifique et technique en France... La participation par demi-journée thématique est de 250 F par personne.

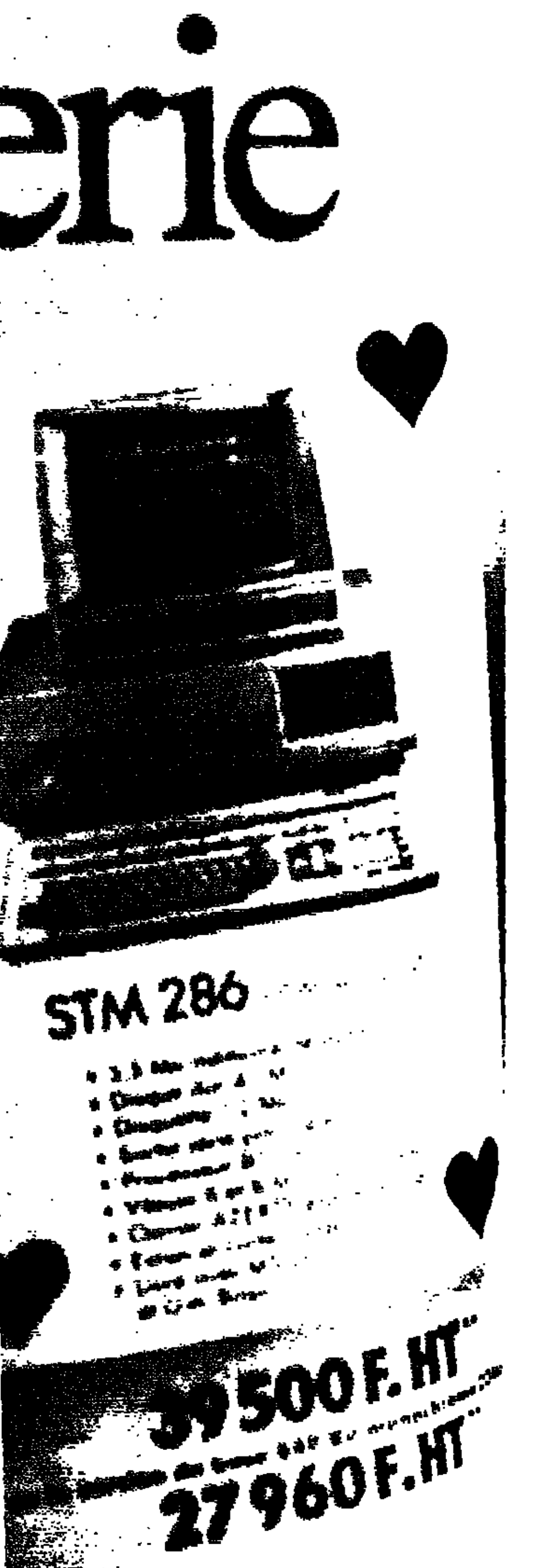
Il faut signaler enfin qu'en même temps que le SICOB, du 14 au 19 avril, se tient sur le parvis de la Défense le premier Salon international du vidéodisque 86 et de l'image interactive : « L'image laser 86 », organisé conjointement par le Carrefour international de la communication et par le SICOB.

SICOB

# -machine

Un plus de 10 %

CHRISTIANE GALUS






# Exportateurs par nécessité

*Les industriels du matériel de bureau ne peuvent se contenter du marché français*

EN France, le mobilier de bureau n'est pas encore considéré comme un investissement rentable, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays européens (Grande-Bretagne, RFA, pays nordiques), et surtout aux Etats-Unis. La vétusté du parc français dans ce domaine est d'ailleurs significative : le taux de renouvellement de ce type de matériel est en moyenne de douze ans...

Cela explique la faiblesse du marché intérieur français. Le chiffre d'affaires des fabricants ne progresse guère d'une année sur l'autre, excepté pour le mobilier en bois.

Selon les chiffres fournis par le SYMSO – qui représente 95 % des fabricants de mobilier métallique, ainsi que les grands généralistes, fournisseurs aussi bien de mobilier métal que bois – le chiffre d'affaires de ses adhérents pour 1985 a été de 2 557 millions de francs. C'est une légère amélioration par rapport à 1984 (2 370 millions de francs).

## Une profession très concentrée

Ne pouvant compter sur un marché intérieur dynamique, les fabricants français ont dû se tourner vers l'exportation. Pour affronter une vive concurrence et offrir à leurs clients des produits très adaptés, ils ont dû beaucoup se moderniser. D'où une concentration de la profession, et cette tendance ne fera que s'accentuer dans les années à venir.

Qu'on en juge : les huit premières sociétés ont réalisé à elles seules en 1985 un chiffre d'affaires de 2 052 millions de francs en production, et 3 453 millions de francs en matériel vendu – certaines font en effet du négoce, et vendent des matériels qu'elles ne produisent pas.

Ces huit sociétés sont, par ordre d'importance : le groupe Strafor (dont la moitié du capital est détenu par le fabricant américain Steelcase, et l'autre moitié par les Forges de Strasbourg), Vickers-Ronéo (capitaux anglais), Atal (capitaux américains), Vinco (capitaux anglais). Puis viennent des sociétés dont les capitaux sont à 100 % français : Sansen, Eurosit, Linguanotto et Marcadet-Mobilier. Eurosit et Linguanotto ne font que du siège.

Tous ces fabricants, quelle que soit l'origine de leur capital, ont leurs usines en France.

Outre la modernisation de leurs usines, les leaders du marché ont dû modifier leur stratégie commerciale. Ces industriels ne se contentent plus d'offrir à leur clientèle des meubles, mais aussi des ensembles – les « mobiliers systèmes » – et des services.

Les mobiliers-systèmes représentent en France de 18 à 20 % du marché – au lieu de 60 % aux Etats-Unis. Ce nouveau concept du bureau a d'ailleurs permis à l'industrie américaine d'augmenter ses ventes de 17 % par an ces dernières années, progression qui devrait être de 14 % par an dans les cinq ans à venir. Chiffres qui font rêver les fabricants français...

Outre-Atlantique, les industriels du bureau ont réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars – environ 28 milliards de francs..., le marché américain représentant à lui seul la moitié du marché mondial, une fois et demie à deux fois le marché global européen. Aussi l'industrie américaine du mobilier de bureau est-elle la première du monde, et son leader incontesté, la société Steelcase, suivie de sept à huit groupes internationaux et de sociétés américaines qui ne travaillent que pour les Etats-Unis.

L'industrie japonaise vient en second, au point de vue importance, mais n'a pas évolué dans ses concepts. Puis vient en troisième position la France, dont l'industrie est la première en Europe.

## Vers l'OCDE et le Sud-Est asiatique

Les exportations françaises se développent d'ailleurs rapidement, essentiellement en direction des pays de l'OCDE et du Sud-Est asiatique (Hongkong et Singapour), marché en plein développement. Elles couvrent largement les importations.

Le mobilier de bureau en bois, quant à lui, représente, suivant les statistiques, entre 30 % et 40 % du marché français. Selon les chiffres du Groupement national des meubles de bureau en bois, qui dépend de l'UNIFA (Union nationale des industries françaises de l'ameublement) (1), la profession a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 462 millions de francs. Le leader français en ce domaine étant ORDO, qui détient 30 % du marché, suivi de Ciolino.

Ce renouveau du bois a été rendu possible par les nouvelles techniques utilisées par les fabricants. Elles leur permettent d'offrir à leurs clients des meubles aux caractéristiques identiques à celles des meubles métalliques et ont conduit des sociétés comme Strafor, Ronéo et Atal à fabriquer et commercialiser des meubles en bois.

C. G.

(1) UNIFA, 28 *bis*, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 46-28-68-61.

# Le retour du bois

*Le compagnon ébéniste René Lévêque parie sur la qualité du meuble à l'ancienne*

LE palissandre de Rio au royaume du plastique, l'ébène de Macassar dans l'enchevêtrement des câbles : ce mariage contre nature n'est pas pour déplaire à René Lévêque, lui-même fait d'un curieux alliage de la tradition de l'ébénisterie et de la production industrielle.

Compagnon ébéniste, patron de la première entreprise française de matériel de bureau en bois, ORDO, il expose au SICOB ses lignes chaudes, ambre ou brunes, sans le moindre complexe. Rien n'est trop beau, aux yeux de cet artisan dûment estampillé par un tour de France de cinq ans, lorsqu'il s'agit de travail. En bon *« apôtre du bois »*, comme il se décrit lui-même, ce n'est pas le plastique qu'il déteste mais ce métal dont on fait les bureaux, qui grince au premier toucher, en froide création humaine qu'il est.

Cela fait longtemps déjà que René Lévêque, soixante et un ans, vient au SICOB sans désespérer. Mais les consommateurs n'ont commencé que récemment à lui donner raison : enfin, le mobilier de bureau de bois est devenu à la mode. Noyer, chêne et bois plus ordinaires ont pris le chemin des entreprises, grignotant avec avidité le monopole du métal. D'un peu plus de 20 % seulement en 1982, la part de marché du meuble en bois dans l'équipement de bureau (non compris les sièges et vestiaires) est passée à 40 % l'an dernier.

Pour René Lévêque, l'explication est simple. Dans l'univers de jungle qu'est l'entreprise, le bois correspond à *« un besoin »*. Lui-même, qui s'inquiète autant du sort des ormes français, attaqués par un mauvais champignon, que du poli des planches qui sortent de ses ateliers, en a fait l'expérience depuis longtemps.

Son premier meuble, il l'a fabriqué à seize ans : un buffet bas, aux portes galbées, *« copié sur le catalogue Lévitan »*. Son tour de France et son « chef-d'œuvre » accomplis, ce Limousin a repris un petit atelier en Vendée, à Montaigu, où il est resté. Il a conservé également la raison sociale de la maison, ORDO, en latin « ordre » : un nom qui correspond bien à la fermeté bienveillante avec laquelle il dirige l'entreprise.

Aujourd'hui, ORDO, avec trois cent cinquante salariés, occupe le premier rang dans son secteur ; son chiffre d'affaires a doublé entre 1981 et 1985 (160 millions de francs prévus pour cette année) alors que le marché du mobilier de bureau est globalement en récession.

Fleurons de la société, les meubles hors série, pièces uniques, faites d'essences précieuses. ORDO se flatte d'avoir fabriqué, à la demande du Mobilier national, les huit bureaux style Directoire, en acajou de Cuba, destinés aux participants du sommet de Versailles en 1982 (prix : 35 000 F). L'entreprise a également fourni des tables de conférences à plusieurs des nouveaux conseils régionaux. Cette fabrication de prestige ne représente cependant que 15 % du chiffre d'affaires. Le reste est assuré par la production en série.

Pour chacune de ses spécialités, le PDG-compagnon s'est manifestement efforcé de sacrifier le moins possible aux nécessités industrielles et de rester fidèle à l'esprit de la corporation. Il n'est pas un panneau qui, après avoir été poncé, calibré et usiné au dixième de millimètre à la machine, ne finisse entre les mains d'un ouvrier chargé de raboter au papier de verre les quelques rugosités récalcitrantes.

## Acajou, makore, douka...

Tout l'art du compagnon se manifeste aussi dans le choix des grumes, ces billes de bois de plusieurs mètres de long. Chaque essence possède en effet ses vertus propres : il serait aussi aberrant de fabriquer des tiroirs en peuplier, trop tendre, que de choisir du mélèze, bois prompt à faire des échardes, pour un plancher, par exemple.

Chez ORDO, le spécialiste des arbres est un « poète », Abel Orgeas, un compagnon lui aussi, qui sait ce que « toucher du bois » signifie. A l'entendre, le bois se pare de vertus presque surnaturelles d'*« isolation de courants magnétiques »* alors que le métal, très conducteur, serait plutôt à craindre. C'est lui qui va régulièrement sur les quais de Nantes ou de La Rochelle acheter le précieux acajou de Cuba (30 000 F le mètre cube), les bois d'Afrique comme le makore ou le douka, moins onéreux, dont sont faits pieds et moulures, ou encore le noyer de Virginie (10 000 F le mètre cube) et le chêne (3 500 F).

Ces « ébénistes du meuble de bureau » n'ont en même temps rien à envier à la plupart des patrons modernes. Si 60 % des membres du personnel sont ébénistes, beaucoup ont reçu également une formation en informatique, pour assurer la maîtrise des machines. Alors que leurs prédécesseurs avaient à peine envisagé de monter les tiroirs de bureau sur des coulisses métalliques, ils ont réussi à donner au bois une image fonctionnelle et même moderne, attaquant la concurrence sur son terrain. ORDO s'est ainsi adaptée tout naturellement à l'apparition de l'ordinateur sur les postes de travail.

Reste un inconvénient : le prix. Le mobilier métallique reste moins cher, même si la rationalisation de la production et l'utilisation du placage ou de la mélamine, une résine synthétique, ont amélioré la compétitivité du bois. ORDO n'en vient pas moins de se voir confier par une grande entreprise nationale la fabrication de 3 000 postes de travail.

Consacrant 20 % de son temps à transmettre ses « secrets » aux jeunes – il est président de l'Association de la formation professionnelle des industries de l'ameublement, – René Lévêque avoue se demander parfois si le chef d'entreprise qu'il est remplit bien son « devoir de compagnon ». Mais, répond-il, *« quand j'ai promis de faire mon devoir toute ma vie, je n'ai pas juré que je la passerais à tailler des copeaux comme artisan »*.

CORINE LESNES.



SICOB PRINTEMPS

# La bureautique sans tics

*L'important c'est moins le matériel que la façon de bien s'en servir*

LA bureautique, comme l'informatique ou la télématique, fait d'abord penser à des machines, à des micro-ordinateurs, des photocopieurs et des réseaux locaux. Elle évoque aussi des services, la messagerie, l'annuaire ou l'agenda électronique.

Pour en parler, on aurait volontiers tendance à aligner des chiffres, à faire des palmarès, à compter le nombre de postes de travail installés à la RATP, chez EDF, Bull, Thomson ou Renault. C'est d'autant plus facile que ces entreprises ont fait de gros efforts et que l'on commence à trouver beaucoup de machines dans leurs bureaux. On en voit aussi beaucoup dans des entreprises plus petites.

Pour ne prendre que cet exemple, la SERETE, une société d'ingénierie parisienne, peut montrer à ses visiteurs un ensemble bureautique complet avec des ordinateurs centraux, un réseau local, des micro-ordinateurs, des machines de traitement de texte et des terminaux pour la conception assistée par ordinateur.

Mais, à s'en tenir à ce constat, à cette image statistique, on ne ferait qu'effleurer la réalité de l'automatisation des bureaux.

## Défis

Si l'on veut comprendre ce que vivent ceux qui ont la charge de la mettre en œuvre, c'est plutôt en terme de défis qu'il faut parler. De défis et d'organisation. L'automatisation du bureau est une tâche complexe, lente, qui exige beaucoup plus que quelques compétences techniques. Les premiers *à s'en rendre compte sont*, d'ailleurs, les techniciens que les directions informatiques ont, trop souvent, par manque d'imagination, chargé de cette tâche.

Il faut, en effet, plus que des compétences techniques pour convaincre un cadre d'acheter un micro-ordinateur plutôt qu'un autre. Aussi étrange que cela puisse paraître, la réussite d'un plan bureautique commence souvent par là. Les prix des matériels ont tant baissé que, dans les grandes entreprises, la plupart des services peuvent aujourd'hui acheter un micro-ordinateur et ses logiciels sur leurs budgets propres sans en référer à une autorité supérieure. C'est ainsi qu'une société qui se croyait très en retard en matière d'équipement bureautique a découvert que ses ingénieurs avaient acheté, sans en parler à personne, des dizaines de micro-ordinateurs.

Les informaticiens savent, mieux que d'autres, les dangers des machines achetées dans le désordre, qui ne communiquent pas entre elles. La tour de Babel, ils connaissent ! Ils ont donc dû apprendre à « préconiser », à recommander sans commander. Les sociétés de service intégrées que l'on voit apparaître dans les plus grandes entreprises n'ont pas d'autre fonction : elles organisent des stages de formation, essaient machines et logiciels, font de la maintenance, donnent des conseils, traduisent les manuels... elles font, en un mot, ce que les distributeurs oublient parfois de faire.

## Résistances

Mais ingénieurs et cadres sont réservés, même s'ils ne sont pas *a priori* hostiles aux nouvelles technologies.

On a beaucoup dit que le clavier serait un frein au développement de la micro-informatique et des systèmes bureautiques. Ce n'est que très rarement le cas. On a craint les « reculs » devant l'outil lui-même. Ils sont à peu près inexistants. *« Il n'y a pas*, dit Alain Geismar, directeur général adjoint de l'Agence pour le développement de l'informatique, *qui vient d'organiser tout un cycle de formation pour les fonctionnaires, de résistance aux nouvelles technologies. »* Par contre, certains services qui paraissaient très prometteurs déçoivent. C'est ce qui s'est souvent produit avec la messagerie électronique.

Ce service, que l'on peut comparer à la poste restante, est très séduisant. Il élimine toutes les attentes au téléphone : que le destinataire soit ou non disponible au moment où on l'appelle, il recevra le message. Pourtant, il ne s'impose pas. Un service de messagerie exige, en effet, comme la poste restante, que l'on vienne relever son courrier et, comme le téléphone, qu'il y ait assez d'abonnés sur le réseau pour que l'on puisse communiquer ou... que les premiers utilisateurs aient assez d'autorité pour imposer la généralisation de la prestation. Autant dire que les responsables bureautiques doivent, d'abord, convaincre les cadres supérieurs de l'intérêt de l'opération.

Ce n'est pas, non plus, avec des arguments techniques que l'on peut convaincre les secrétaires de mettre à jour un annuaire électronique. Ce service, tout à fait comparable à l'annuaire que les télécommunications mettent à la disposition du grand public grâce au minitel, est lui aussi très séduisant. Il élimine l'annuaire papier que l'on ne retrouve jamais lorsque l'on en a besoin. Il n'a qu'un seul défaut, souvent rédhibitoire : il ne se justifie que s'il est vraiment à jour. Cela relève beaucoup plus de l'art du management que de la technique de l'ingénieur.

De quelque manière qu'on l'envisage, la bureautique est beaucoup plus qu'une technique et qu'un investissement en matériels. *« Il ne suffit pas d'avoir des machines, de s'équiper*, explique Elsbeth Monod, directeur de la bureautique interne de Bull, *il faut aussi agir sur l'organisation. »* Sur l'organisation, c'est-à-dire sur les individus, leurs comportements, la structure de l'entreprise, sa culture et ses produits.

## Choix

Sous le terme de bureautique, on regroupe en effet toute une série de produits et de services qui ont pour effet de modifier profondément le travail et les relations entre individus. A chaque pas, les responsables doivent faire des choix qui engagent plus qu'eux-mêmes. Prenons l'exemple de la communication électronique. Plusieurs produits coexistent : le courrier électronique et la messagerie électronique.

Le premier permet à des machines de traitement de texte (ou à des micro-ordinateurs faisant office de machines de traitement de texte) d'échanger des courriers formels. On est dans l'univers du secrétariat. Des secrétaires adressent des courriers à des secrétaires. On a simplement automatisé les huissiers.

Le second, plus simple, permet d'échanger des messages informels, des messages très courts, et un peu comparables à ceux que l'on laisse sur le bureau d'un collègue lorsqu'il est absent. On n'a plus besoin de quelqu'un pour les composer, les dactylographier... Selon que l'on privilégie l'une ou l'autre formule, on consolide ou l'on ébranle la « république des secrétaires ».

Prenons un autre exemple, plus stratégique. On peut bureautiser une entreprise de deux manières :

– En l'équipant de systèmes de bureautique intégrée comme en proposent Data General, NCR ou Philips, construits autour de mini-ordinateurs. Les utilisateurs ont des terminaux et se servent tous des mêmes progiciels de traitement de texte, de calcul, de gestion des données... Gain d'homogénéité et de sécurité.

– En laissant les utilisateurs s'équiper de micro-ordinateurs, machines « intelligentes » sur lesquelles ils peuvent « faire tourner » une plus grande variété de logiciels. On perdra en homogénéité mais on gagnera en souplesse.

D'un côté, on a une approche très ordonnée, très hiérarchisée. On part du haut, l'ordinateur central, et l'on descend progressivement vers les terminaux. De l'autre, on emprunte le chemin inverse : on laisse l'utilisateur libre de définir les applications qui lui conviennent. Et ce n'est qu'ensuite que l'on se pose la question de la connexion des machines, des échanges d'informations, de fichiers...

Ce choix, pas plus que le précédent, ne peut être fait à la légère. Il suppose tout un effort de rationalisation et une réflexion approfondie sur les produits, les méthodes, la division du travail.

L'apparition des réseaux locaux et les problèmes que pose leur installation sont tout à fait caractéristiques de ce mélange de technique et de sociologie de l'organisation que l'on retrouve dans toutes les opérations bureautiques. Ces réseaux permettent de transférer des informations d'une machine à l'autre, de partager des fichiers, de travailler à plusieurs sur le même dossier. Ils sont actuellement très à la mode. Tous les grands constructeurs en ont un à leur catalogue. Leur installation est techniquement simple : c'est un câble qui circule dans l'immeuble.

## Découvertes

Leur insertion dans l'univers du travail est, par contre, complexe. Elle amène, en effet, à reconsidérer les relations entre les différents services et la division du travail au sein de chacun d'eux. Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, on s'intéresse à la manière dont communiquent les cadres. Et l'on découvre :

1) que tous ne le font pas de façon identique. Les juristes qui rédigent un contrat à plusieurs ne s'y prennent pas comme les ingénieurs qui préparent une proposition commerciale ou les consultants qui réalisent une étude ;

2) que les informations que les uns utilisent n'intéressent pas les seconds ni les troisièmes... ;

3) que l'échange d'informations reste pour l'essentiel limité à de petits groupes : les ingénieurs n'ont rien à dire aux comptables, les juristes n'ont jamais l'occasion de rencontrer les spécialistes de la maintenance...

On découvre, en fait, que l'entreprise est faite d'une série de communautés autonomes qui ont des cultures, des modes de traitement de l'information très spécifiques et que l'on ne peut les traiter toutes de la même manière. Surtout si l'on veut satisfaire l'objectif initial de l'investissement qui reste, envers et contre tout, l'amélioration de la productivité. *« Il ne faut pas l'oublier*, assure Elsbeth Monod, *la bureautique, ce n'est pas une affaire de nombre de postes de travail installés, c'est accroître l'efficacité de l'entreprise et sa compétitivité. Il faut remettre les choses à leur place ! »*

BERNARD GIRARD.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
*Administrateur général :* Bernard Wouts

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX[e]



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

# Electroniquement vôtre...

*La messagerie électronique n'a pas encore réussi à conquérir les Français*

LA montée en puissance des réseaux informatiques a ouvert un nouvel espace aux communications. Par rapport au téléphone, en particulier, avec les messageries électroniques, il n'est plus nécessaire aux deux interlocuteurs d'être simultanément présents aux deux bouts de la ligne. On peut aussi, à partir de listes de diffusion, faire parvenir simultanément un même message à tous les membres d'un groupe de travail, d'une famille, d'une communauté, d'une entreprise. Les variantes sont multiples, depuis le simple message d'individu à individu jusqu'aux téléconférences assistées par ordinateur, en passant par le télétravail. Un seul gros ordinateur, dont la capacité mémoire est divisée en « *cases* », en boîtes aux lettres, et le tour est joué.

*Il suffit de se connecter*, de demander le numéro de boîte aux lettres de votre ou vos correspondants, et ceux-ci auront votre message dès qu'ils consulteront leur boîte aux lettres via leur micro-ordinateur ou leur minitel. De nombreuses messageries professionnelles sont ainsi en fonctionnement notamment les services des P et T en France et les réseaux internationaux. Sans compter les réseaux internes aux entreprises. Et ces nouveaux moyens touchent non seulement la transmission, mais le classement, l'archivage et l'édition. Bref, de véritables outils de gestion de l'information.

Après quelques années d'expérience, il faut pourtant bien reconnaître que l'on est loin du compte. La messagerie électronique n'a pas encore changé profondément notre mode d'existence. Pourtant, les moyens sont là. Il existe en France plus d'un million de minitels, *un nombre comparable de* terminaux informatiques classiques, des milliers de micro-ordinateurs plus ou moins connectés. Les expériences se sont multipliées, le plus souvent négatives. Après quelques semaines d'efforts, on en revient au bon vieux téléphone.

Pourquoi ? Jean-Paul Bois, conseil en communication, lui-même grand utilisateur, résume son expérience : « *La communication ne se décrète pas. Il faut de la volonté, de la discipline chez les interlocuteurs. En outre, actuellement, les messageries ne sont pas pratiques. Pour consulter une boîte aux lettres, y lire deux ou trois messages, il faut huit minutes. Si par malheur vous avez plusieurs boîtes, ce n'est plus possible !* »

Alors la messagerie est-elle condamnée ? Pas du tout. Elle représente d'ailleurs déjà 10 % du trafic de Transpac — dont la moitié pour la messagerie « rose ». Pour Jean-Paul Bois, la messagerie a sa place, mais « *sa place est étroite, limitée aux communications qui privilégient la confidentialité, la rapidité, la mobilité géographique des interlocuteurs* ».

PIERRE BERGER.

# 10 000 Soviétiques en « banque »

*La banque de données du « Monde » a mis en fiches tous les personnages qui comptent en URSS*

LES banques de données se sont multipliées ces dernières années dans les domaines scientifiques, techniques et économiques, et elles vont bientôt prendre leur essor dans celui de l'information dite générale avec l'arrivée prochaine sur le marché de nouveaux services en texte intégral (*le Monde* sera accessible par ce moyen à la fin de cette année). Mais l'informatique s'était encore montrée très timide dans ses applications aux sciences politiques. Une notion comme celle de « politologie assistée par ordinateur » (PAO) n'avait pas encore droit de cité.

Cette lacune est en passe d'être comblée avec les banques de données « SOVT », mises en exploitation par *le Monde* à la fin de l'an dernier. D'autant que de récents développements les ont transformées en un instrument d'investigation quasiment sans limites sur le personnel soviétique et sa sociologie.

## Les vertus de la biographie

S'il est une matière qui se prêtait particulièrement bien au traitement informatique, c'est l'information d'ordre biographique : qu'est-ce qu'une biographie, *sinon* une succession de fonctions, titres ou positions occupées par une personne (ou d'ailleurs par une institution), chacune étant encadrée par deux dates ? Mais les mêmes informations peuvent servir en même temps à bien d'autres choses : chaque « séquence » est aussi un élément de l'organisme auquel l'individu a appartenu. Il suffit de regrouper les séquences de même type pour restituer *la* composition d'une institution, d'un groupe, voire du personnel d'une région entière à tout moment.

Cela, c'est le point de départ. Restait à structurer le système de manière à permettre, en premier lieu, un découpage rigoureux du temps. *Il* était important de pouvoir faire apparaître non seulement la situation d'un homme, d'une institution ou d'un groupe pendant une année ou un jour précis, mais aussi de regrouper l'ensemble des changements survenus entre deux dates et d'isoler, au sein de cette population, les « *partants* » *des* « *entrants* ». En second lieu, de distinguer de manière simple à l'intérieur d'une biographie l'important du secondaire, d'isoler les diverses « facettes » d'un individu en fonction des divers appareils de pouvoir auxquels il se rattache, et bien entendu de rassembler les populations de même famille (parti, gouvernement, soviets, etc., en ce qui concerne l'URSS). Ensuite encore, de pouvoir analyser un groupe donné en fonction de l'âge, de l'ancienneté et de la nationalité. Enfin, de rapprocher diverses phases d'une même biographie afin d'opérer de nouvelles sélections en fonction de la profession, des activités antérieures, de l'éducation, etc.

Le travail de développement mené pendant deux ans a permis de résoudre ces problèmes. Dans le même temps, la saisie des données commençait, avec toute l'économie de temps et d'efforts que la puissance de l'*informatique* apporte pour la première fois dans cette matière : chaque informa*tion* (nomination, destitution, décès) n'est saisie qu'une fois, l'ordinateur fait tout le reste. Le cap des dix mille biographies a été franchi ce mois d'avril, en un peu plus d'un an ; et l'ensemble des organismes dirigeants élus par le récent congrès du PC soviétique (plus de cinq cents personnes au total) a été « entré » dans le système en moins de vingt-quatre heures par les trois personnes de l'équipe « SOVT ».

Au niveau de l'interrogation, le gain de temps est encore plus évident : l'analyse des mêmes organismes en termes de taux de renouvellement, d'âges, de répartition professionnelle ou géographique demande désormais au plus une trentaine de minutes à tout utilisateur exercé du système « SOVT ». Le même exercice demandait des journées et même des semaines d'un travail fastidieux avec les méthodes de la soviétologie classique.

## Révolution documentaire

Parallèlement, une autre banque de données, de type « événementiel », a été mise en route. Moins structurée que la banque biographie et plus proche des ban*ques de données* de type classique, elle enregistre des textes illustrant les activités des hommes (voyages notamment), mais aussi de nombreux extraits significatifs d'articles et de discours. Elle devient ainsi avec le temps (près de deux mille documents saisis à ce jour sur la période 1985-1986) *une petite encyclopédie de la vie* en URSS dans toutes sortes de domaines, notamment économiques. L'emploi des gros ordinateurs de GCAM serveur et du logiciel BRS de traitement en texte intégral permet l'interrogation en langage naturel moyennant des temps de réponse très brefs.

Il reste que le recours à ce nouvel instrument d'analyse politique exige un effort de la part de l'utilisateur, en termes de coût budgétaire et d'équipement bien sûr (1), mais peut-être plus encore en termes d'adaptation intellectuelle à ce nouvel instrument.

Si les administrations et centres de recherche déjà familiers des nouvelles techniques ont très vite tiré parti des banques « SOVT », les choses évoluent plus lentement dans certains centres universitaires où l'informatique n'est encore qu'un sujet abstrait, où des bibliothèques par ailleurs fort riches ignorent non seulement les banques de données, mais même le terminal ou le simple minitel. Pourtant, il ne fait aucun doute que la révolution technologique a déjà commencé dans les activités documentaires « générales » — et politiques en particulier. Quant à la « kremlinologie », elle a eu ses heures de gloire avec ses fiches et dossiers papier, mais ses futurs adeptes sont ou seront des utilisateurs de « SOVT ».

MICHEL TATU.

(1) Rappelons que la consultation peut se faire à partir d'un terminal, d'un ordinateur personnel branché sur le réseau ou d'un minitel. L'abonnement est gratuit, seul le temps réel de connexion est facturé. Les lecteurs intéressés peuvent écrire au *Monde* « SOVT », 7, rue des Italiens, 75009 Paris.



# Le phénomène minitel

*(Suite de la page 27.)*

La croissance du temps de consultation par chaque utilisateur aussi bien sur l'annuaire électronique (87 minutes fin 1985, contre 57 à la fin 1984) que pour les autres services (1 heure 15, contre 45 minutes) semble prouver que l'engouement n'est pas un feu de paille. La croissance du parc pouvait laisser craindre que seuls les nouveaux possesseurs utilisaient le minitel. Après quelques semaines, l'appareil risquait de rejoindre les autres gadgets électroniques dans les placards. Il n'en est donc apparemment rien. Les statistiques de la DGT sont d'ailleurs confirmées par différentes enquêtes, comme celles que vient de réaliser la société Quadrature, filiale du groupe télématique A-Jour, avec la SOFRES (3).

Trois utilisateurs sur quatre seraient plutôt satisfaits des services offerts selon cette étude. Deux *sur trois déclarent* qu'ils continueront à les utiliser : le minitelliste est fidèle. Mais il se plaint beaucoup de la forme (sommaires insuffisants, vitesse d'affichage inadéquate, temps d'accès trop longs, qualité graphique médiocre...) et du coût de ces services.

Aujourd'hui une *évolution* est jugée nécessaire par tous les acteurs et par la DGT elle-même. Les services et les utilisateurs sont encore dans l'enfance, les uns et les autres doivent gagner en exigence de qualité et de prix. Le besoin de distraction qui contribue à l'explosion actuelle perdurera, mais il reste à inventer des services qui correspondent à de réels besoins pratiques : le véritable créneau du minitel avec celui du forum. En outre les utilisateurs devront être mieux informés sur l'existence des services offerts, la presse spécialisée, pourtant en forte croissance, n'y suffisant pas.

Quoi qu'il en soit, le point de non-retour est dépassé. Le minitel n'est plus simplement expérimental, il a acquis en France un statut. Par effet boule de neige, toute une industrie sort des limbes, spécialisée dans les imprimantes, ou les boîtes noires permettant des fonctions additionnelles diverses. Le terminal minitel est, lui, proposé sous différentes versions plus ou moins évoluées et proches d'un microordinateur, tandis que les micros offrent désormais des connexions minitel. Côté infrastructures, il devient possible d'utiliser de plus en plus d'ordinateurs comme hôtes des services (centres serveurs), ce qui permettra de décentraliser cette *fonction* et donc de démultiplier les services.

La naissance d'une industrie périphérique s'accompagne de celle d'une presse spécialisée. *Minitel magazine*, crée en janvier 1984 par les Editions télématiques de France (filiale d'A-Jour, de *Ouest-France* et de la SPER), est tiré à 180 000 exemplaires. Ce journal, qui, de bimestriel va devenir mensuel, a divers concurrents grand public comme *la Revue du Minitel* (groupe Perdriel) ou plus professionnels. La presse informatique consacre de son côté une pagination croissante à la télématique.

Produit d'une planification étatique, le minitel commence à rencontrer un marché : la première phase est un succès. Le trafic minitel rapporte en moyenne 300 francs par an et par appareil à la DGT. Une fois prises en compte les économies réalisées sur le service de renseignement (le 12) évaluées à 200 francs par an, l'administration estime que son investissement de départ (2 000 francs par abonné) est rentabilisé en quatre ans, c'est-à-dire dans un délai conforme à ce qui se pratique pour les lignes téléphoniques. Si ces estimations de rentabilité économique mériteraient sans doute d'être confirmées, il apparaît en tout cas que la croissance des durées de consultations ne peut à l'avenir qu'améliorer les recettes de la DGT. Si la qualité des services s'améliore, le minitel pourrait même se transformer en poule aux œufs d'or...

Mais il reste à allumer le second étage de la fusée qui permettra la réelle mise sur orbite. Une rectification des lois sera nécessaire, et surtout une modification des tarifications. Les consultations sont encore trop chères, car le mode de paiement est trop uniforme. L'administration prépare l'introduction de tarifs plus différenciés (multipaliers).

Mais il faudra surtout réussir à l'exportation. Les ventes à l'étranger des logiciels pour les applications professionnelles ont été significatives, mais seuls 50 000 à 70 000 terminaux ont été exportés, et, surtout, aucun pays n'a accepté le système français de Vidéotex en entier. Normalisation différente, barrières protectionnistes, hésitation des administrations, tout s'est conjugué contre l'invention française. Phénomène, le minitel est resté pour l'instant phénomène strictement français.

ERIC LE BOUCHER.

(3) Sondage réalisé en mars 1986 sur un échantillon de 1 078 utilisateurs de minitels représentatif de la population française.

en «banque»

du « Monde »

qui comptent en URSS

phénomène mini

# La bataille des logiciels

*Les fabricants de programmes ont une influence de plus en plus décisive sur le marché des ordinateurs*

EN mars 1985, Microsoft – numéro deux du logiciel dans le monde – s'introduisait sur la Bourse de New-York. Le monde de l'informatique *retenait son souffle.* IBM allait-il profiter de cette ouverture du capital au public pour prendre le contrôle d'une société dont « *Big Blue* » dépend désormais pour une partie importante de ses logiciels ? Une question révélatrice de l'importance croissante des logiciels sur le matériel. Les programmes deviennent de plus en plus complexes, alors que le matériel de l'ordinateur, lui, se banalise.

Même le premier constructeur mondial informatique en a pris acte. En 1980, il signe un premier accord avec Microsoft, chargé de développer le système d'exploitation (1) de son PC. C'était la première fois que le géant de l'ordinateur faisait appel à une compétence extérieure. Auparavant, tout, dans ses machines, était « made in IBM ». En août 1985, il signe un nouveau contrat à long terme, destiné à préparer le passage à la génération suivante du micro-ordinateur, de 32 bits. L'entrée dans le capital de Microsoft était alors dans l'ordre des choses.

## Apple, cavalier seul

IBM ne s'y est finalement pas résolu. Son choix de 1980 avait en effet suffi à lui assurer les services du développeur du système d'exploitation MS-DOS et à faire le *tri parmi les sociétés de cette* industrie. Toutes les autres firmes ont dû se rallier au MS-DOS, érigé en « standard ». Leurs ordinateurs tournant sous le logiciel de Microsoft rejoignent le clan des « compatibles IBM ». Seul Apple fait cavalier seul. Le constructeur californien a tenu à conserver son système maison PRO-DOS, au risque de se marginaliser. Une nouvelle distribution des cartes va avoir lieu avec l'avènement de la nouvelle génération de micros. Là encore, l'influence des sociétés d'édition de programmes sera décisive. La difficulté pour IBM étant de préserver la compatibilité entre les appareils de chacune des deux générations. Le nouveau système d'application de Microsoft est encore à l'étude, tandis que, aujourd'hui, seul a été encore développé Unix, le système du géant concurrent ATT.

Ainsi vérifiée au niveau des systèmes d'exploitation, l'influence déterminante de l'industrie du logiciel s'applique également aux programmes d'application. L'exemple le plus connu est le Lotus 1, 2, 3 (de l'éditeur américain Lotus), lui aussi destiné à IBM-PC. Son lancement sur le marché a coïncidé avec les débuts du premier micro-ordinateur de IBM. Chacun a servi de marchepied à l'autre : premier logiciel « intégré », qui combine une feuille de calculs (tableur), une base de données et un traitement graphique, le Lotus 1, 2, 3 a apporté un « plus » indiscutable à l'IBM-PC, tandis que le succès de ce micro favorisait, en retour, le programme. Depuis, le Lotus 1, 2, 3 est resté premier au hit-parade des logiciels vendus aux États-Unis.

Au contraire, le constructeur américain Apple – qui a donc choisi un autre système d'exploitation que MS-DOS – a vite souffert de l'insuffisance de sa bibliothèque de logiciels, qui s'aggravait à mesure que les éditeurs de programmes se ralliaient au standard de son rival IBM. Cette désaffection a enfermé Apple dans un cercle vicieux à l'échelon mondial. L'Hexagone faisait cependant exception, où Apple France, grâce à une politique très active d'aide à la création de logiciels, s'est longtemps maintenu au premier rang sur le marché national.

## Rechercher les niches vacantes

Si, en règle générale, le logiciel prolifère en faveur de la machine la plus répandue, il arrive, néanmoins, que les sociétés d'édition de programmes cherchent à jouer de la concurrence entre les constructeurs pour lancer des produits nouveaux, et occuper les niches vacantes. C'est ainsi que Microsoft a développé Excel, qui intègre les trois fonctions du Lotus 1, 2, 3, mais cette fois destiné aux Apple, et non à IBM et ses compatibles. Avec les soucis récents de l'ancienne firme de Steve Jobs, de telles adaptations interviennent de plus en plus fréquemment en sens inverse. Tel Ashton Tate, autre éditeur américain, traduisant son produit à succès dBase II, initialement destiné à Apple, en un dBase III, qui tourne désormais sous MS-DOS.

De la lutte entre sociétés d'édition de logiciels, ont finalement émergé trois géants : Lotus (225 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1985) ; Microsoft (180 millions de dollars de juin 1984 à juin 1985), et Ashton Tate, en dernière position. Trois firmes installées aux Etats-Unis, seul pays qui permette de bénéficier d'énormes économies d'échelle.

L'industrie, encore jeune, compte toujours des « entreprises-*champignons » (start-up). Lotus,* lui-même, a été créé en 1982. Mais elles se font de plus en plus rares. Les coûts de développement des produits est en effet élevé. Et, surtout, le lancement d'une campagne de publicité nécessite aujourd'hui plusieurs millions de dollars pour convaincre un public sollicité par des logiciels en nombre toujours plus grand. Un ticket d'entrée désormais hors de portée, alors qu'Ashton Tate a *été* créé avec 7 500 dollars.

Encore les acheteurs se font-ils de plus en plus difficiles. Ils se risquent avec réticence sur des logi*ciels* moins connus, *quels* que soient leurs avantages de prix et de sophistication. S'engager sur un logiciel entraîne des frais considérables de formation du personnel. Quoi de plus dramatique alors que de découvrir que son programme a des erreurs *(buggs) !* Enfin, vu la masse croissante d'informations emmagasinées sous un programme, les firmes clientes préfèrent attendre le perfectionnement du logiciel *qu'elles utilisent déjà (les nou*velles versions sont fournies à prix préférentiels) plutôt que de changer de marque.

Cette fidélisation croissante de la clientèle n'empêche pas les compagnies de programmes de poursuivre un effort intense de développement de produits nouveaux dans plusieurs directions. Ainsi, l'intelligence artificielle permet, même au micro-ordinateur, des modes de raisonnement décalqués de l'humain. Appliqués à des domaines précis, juridiques ou médicaux, ces « systèmes experts » confrontent les informations qu'on leur apporte, avec les données en mémoire, et en déduisent un diagnostic. Autre développement, les logiciels de communication (MacTel ou MacTerminal sur Macintosh) permettent au micro-ordinateur de rompre son isolement, de dialoguer avec d'autres machines.

## La forme autant que le fond

Mais, surtout, les succès de Macintosh auprès du public ont révélé l'importance que, pour les utilisateurs, la forme pouvait prendre sur le fond. Une découverte qui semble élémentaire, mais qui implique, en informatique, une formidable progression dans le raisonnement. Ainsi avance-t-on *sur les chemins de la* « convivialité » informatique. C'est avec une « souris » que l'on déplace le curseur sur l'écran, selon le mouvement d'un boîtier sur la table, plutôt que par la frappe de touches sur le clavier. Et on se promène à travers le programme en « ouvrant » des fenêtres qui visualisent le menu des différentes fonctions proposées. Une solution plus « amicale » que les commandes aux noms peu évocateurs, « commande KD » par exemple, des programmes classiques.

Enfin, dernière direction suivie par les éditeurs de logiciels : l'intégration. Une première phase avait été inaugurée par le Lotus 1,2,3, combinant un tableur, un traitement graphique et une base de données (les trois applications les plus utilisées en micro-informatique), sur une même disquette. Lotus, poursuivant dans cette voie, intègre en sus, aujourd'hui, les deux fonctions manquantes (le traitement de texte et la « communication » entre ordinateurs) dans Symphony (version MS-DOS) et Jazz (version Macintosh).

Il a été un temps suivi par Microsoft, qui a développé Excell, reprenant les fonctions du Lotus 1, 2, 3, cette fois adaptées, sur Apple. Mais le numéro deux du logiciel mondial a bientôt choisi une autre voie, et a préféré l'« intégrateur » de logiciel au logiciel intégré. L'intégrateur permet en effet de combiner plusieurs logiciels fonctionnels déjà existants, tels le tableur Multiplan, le traitement de texte WorldStar et la base de données de Base III.

Il permet donc de répondre à une des principales critiques adressées aux programmes intégrés, accusés de rassembler autour d'une fonction *principale* (un tableur ou une base de données performants) d'autres programmes plus inégaux. Pour la société éditrice, la nouvelle formule a aussi l'avantage de multiplier les ventes de logiciels, ralenties par le système du « tout en un ».

L'intégrateur pourrait relancer la concurrence, aujourd'hui limitée dans les faits. Les trois géants ne laissaient plus aux autres édi*teurs que les applications spéciali*sées.

Mais ces multiples développements traduisent surtout des efforts de créativité de sociétés menacées par la « crise » du micro-ordinateur : le taux de croissance du marché est revenu de 46 % à 19 % aux Etats-Unis, et de 120 % à 48 % en France, de 1984 à 1985. A elles de prouver la proposition selon laquelle, aujourd'hui, c'est le programme qui fait vendre l'ordinateur.

DOMINIK BAROUCH.

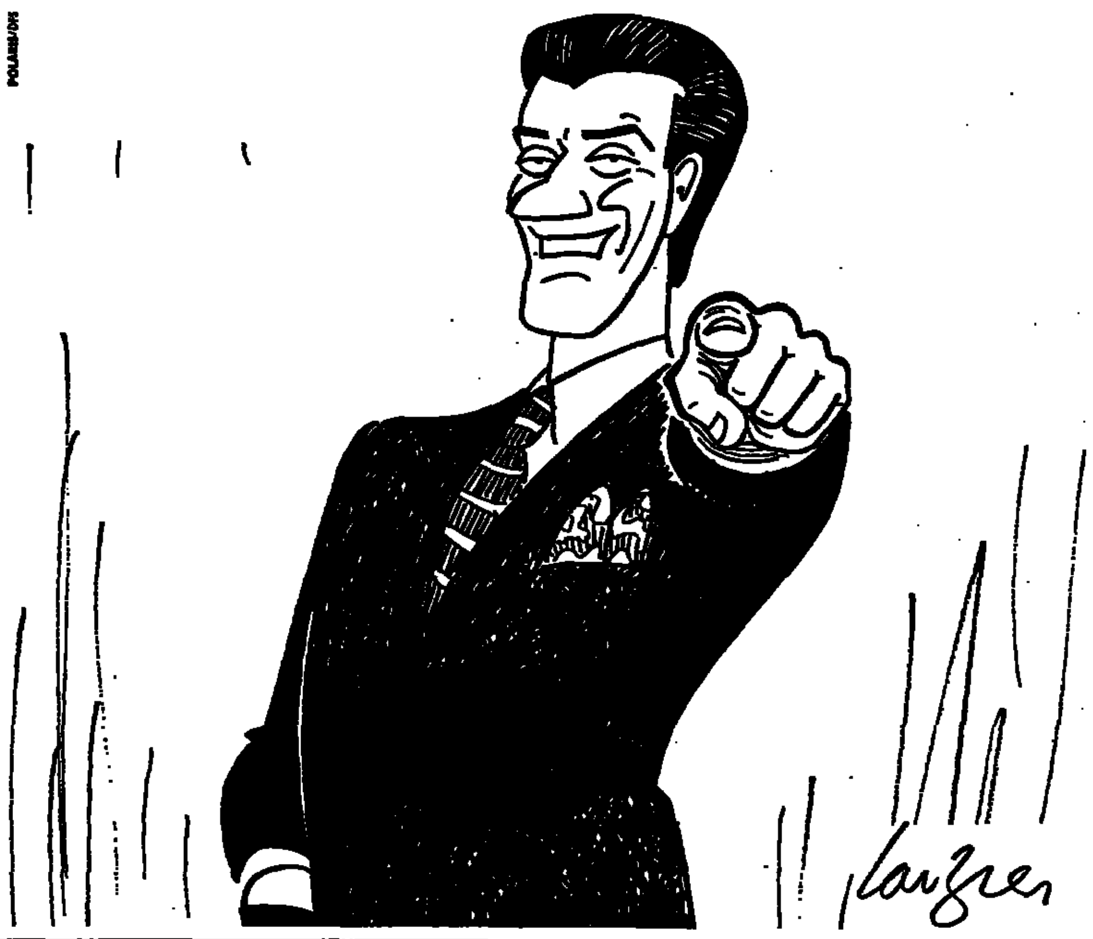
(1) Le logiciel qui fait tourner un ordinateur et le rend apte à recevoir des systèmes d'applications (logiciels fonctionnels) : *tableur, traitement de textes, de* graphiques ou base de données.

**MARCHÉ EUROPÉEN DES LOGICIELS STANDARDS (1984)**

| Pays | Nombre de logiciels (en unités) | Nombre vendu par machine | Marché du logiciel (*en millions* de dollars) |
|---|---|---|---|
| Royaume-Uni | 224 000 | 1,18 | 123 |
| RFA | 173 000 | 1,08 | 109 |
| France | 145 700 | 1,04 | 72 |
| Italie | 73 500 | 0,94 | 43 |
| Espagne | 16 400 | 0,63 | 11 |
| Pays-Bas | 43 600 | 1,03 | 26 |
| Belgique | 25 100 | 1,00 | 14 |
| Suisse | 24 100 | 1,00 | 14 |
| Autriche | 8 600 | 0,82 | 6 |
| Suède | 29 300 | 1,11 | 19 |
| Danemark | 15 200 | 0,92 | 10 |
| Norvège | 18 000 | 1,00 | 11 |
| Finlande | 12 500 | 0,89 | 10 |
| Autres pays | 9 000 | 0,65 | n.c. |
| Total Europe | 818 000 | 1,04 | 468 |

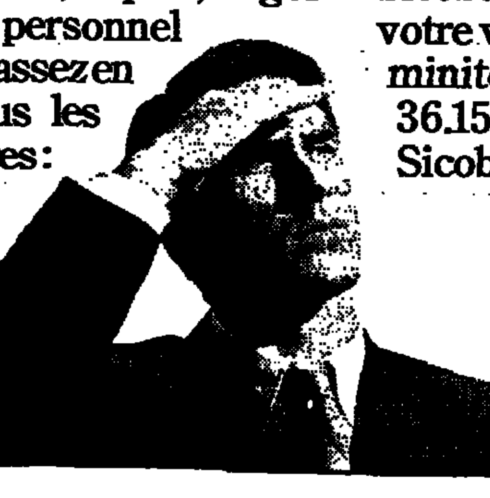
*Source :* Intelligent Electronics Europe.











Le Monde

# SPORTS

PIERRE DURAND ET JAPPELOUP

## L'obstacle à l'unisson

**Depuis jeudi et jusqu'à dimanche 13 avril, les quarante meilleurs cavaliers du monde sont réunis à Göteborg (Suède) pour la huitième finale de la Coupe du monde – Volvo de saut d'obstacles. Les dix-neuf Européens qualifiés à l'issue des neuf grands prix disputés cet hiver sont confrontés à quatorze Américains conduits par Conrad Homfeld, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Los Angeles et vainqueur l'an dernier. Quatre Canadiens, un Australien et deux Suédois complètent le plateau. Pour la première fois, un Français, Pierre Durand sur Jappeloup, figure parmi les grands favoris de l'épreuve.**

*« Être favori est la pire des situations, mais je l'assume désormais très bien. Je suis le meilleur Européen et je vais à Göteborg pour gagner. »* Au terme d'une saison hivernale exceptionnelle au cours de laquelle il a remporté deux Grands Prix de la Coupe du monde (Londres et Paris), Pierre Durand aborde le dernier obstacle en toute confiance.

Il a un cheval hors du commun, qui compense sa petite taille par une détente et une souplesse phénoménales. *« C'est un chat*, dit-il. *Le seul cheval que je connaisse à pouvoir rectifier sa trajectoire en l'air. »* Ces qualités, Jappeloup les avaient déjà aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Cela ne l'a pas empêché de plonger le camp français dans la consternation par un « refus » mémorable alors que la médaille d'or par équipes était en vue. A l'époque, le cheval était déjà *« hyperrespectueux des barres »*, mais encore un peu tendre pour la haute compétition. Depuis, il s'est aguerri. *« J'ai senti le changement l'an dernier, à mi-saison*, confie Pierre Durand. *Aujourd'hui, sa maturité est en rapport avec son potentiel physique. A onze ans, Jappeloup ne fait que débuter sa carrière au plus haut niveau. »*



### L'âge de la maturité

Comme ses pairs, Pierre Durand, est agacé par la prépondérance quelquefois donnée à l'animal dans le couple cheval-cavalier, *« dont l'harmonie, faite de liens très subtils, dépend d'un bon équilibre d'ensemble »*. *« Le cavalier*, dit-il, *est responsable à 99 % des fautes commises car c'est lui qui pense, c'est lui qui doit sentir la disponibilité de son cheval au moment donné et adapter sa monte en conséquence. » A contrario*, il doit bien avoir une part de responsabilité dans les succès...

Après *« un compagnonnage de cinq années »*, le couple Durand-Jappeloup est au point. *« J'ai moi aussi atteint l'âge de la maturité »*, estime, à trente et un ans, le cavalier bordelais. Mais l'expérience ne s'alourdit pas seulement du poids des ans. Pierre Durand attribue en grande partie les progrès réalisés à la fréquentation depuis trois ans du circuit Coupe du monde. *« On a longtemps cru en France*, rappelle-t-il, *qu'il n'était pas possible de concilier une saison hivernale et les grands événements de l'été. Or, en ménageant son cheval, on peut passer de l'indoor en plein air sans problème. Au contraire, le circuit de la Coupe du monde étant fréquenté par tous les professionnels, on ne peut que progresser à leur contact, devenir plus compétitif. A force de s'aligner sur les meilleurs, on arrive à se situer dans la hiérarchie. »*

Pierre Durand, lui, se voit au sommet : *« Je sais que je peux gagner la finale. Ce serait le résultat logique de ma progression. »* Ce serait aussi la victoire d'un amateur sur un aréopage de professionnels. Ce serait par la même occasion une pierre dans le jardin de Jean-Marc Dufosset, le directeur technique national de l'équitation française, qui prétendait, le 2 avril dernier : *« Le sport moderne de haut niveau implique un engagement permanent. Il faut être professionnel ou renoncer à sa place dans le peloton de tête. »*

Syndic de faillites à Bordeaux, Pierre Durand ne consacre, de son propre aveu, qu'un quart de son temps à son activité sportive. Conscient d'être l'exception, il approuve toutefois la règle édictée par le DTN. La vente partielle de Jappeloup (*le Monde* du 10 avril) lui permettra de poursuivre sa carrière avec une disponibilité plus professionnelle : *« En signant cet accord*, dit-il, *j'ai admis le principe de me mettre en retrait de ma profession pendant trois ans. Je pourrai consacrer davantage de temps à l'entraînement au lieu de ne retrouver Jappeloup qu'en fin de semaine pour la compétition. »*

### La reconversion

La situation est différente pour la plupart des autres cavaliers français, dont la vie est tout entière consacrée au cheval. Entre deux épreuves, ils doivent donner des leçons d'équitation ou bien faire le commerce de chevaux pour vivre. Cette dernière activité pouvant interférer de façon malsaine sur la compétition, la Fédération française les incite à se consacrer exclusivement à la compétition par des aides et des structures nouvelles. Mais que deviendront demain les glorieux professionnels d'aujourd'hui ? *« Nous n'avons pas encore maîtrisé les questions posées par la reconversion »*, reconnaît Jean-Marc Dufosset, face aux réticences des cavaliers.

En revanche, Pierre Durand, l'amateur, est serein. L'apport financier du contrat de copropriété signé avec Ecurie France et la société de Luze lui permet de réorganiser son cabinet en recrutant un collaborateur. *« J'y perds en rentabilité immédiate*, calcule-t-il, *mais je conserve mon acquis professionnel pour plus tard. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## Les lendemains bénévoles de M. Nelson Paillou

Sous le titre *Sport et économie*, M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique (CNOSF), a présenté, le mardi 8 avril, au Conseil économique et social, un rapport qui a le mérite de situer l'enjeu des activités physiques dans la société moderne : 12 millions de pratiquants, 150000 associations de base et 85 fédérations donnent des emplois à 200000 personnes et, avec 50 milliards de chiffre d'affaires, intéressent de très nombreux secteurs, par le biais de la publicité et du «sponsoring».

### Une démarche lourde de conséquences

L'avis en découlant, qui devait être soumis à l'approbation du Conseil économique, préconise de promouvoir la pratique sportive de l'école au plus haut niveau, d'accroître les moyens financiers – budget, Loto sportif, fondations, cotisations sociales et commanditaires – à la disposition du mouvement sportif, enfin de renforcer la maîtrise institutionnelle de ce mouvement. En clair, M. Paillou propose aux représentants des différents groupes sociaux d'avaliser les revendications constantes du CNOSF. La démarche n'est pas surprenante. Elle peut cependant être lourde de conséquences.

Comme point de départ de sa réflexion, M. Paillou a en effet posé le principe de *l'infaillibilité* du mouvement sportif, *« composé de bénévoles »* qui, à ce titre, *« poursuivent une mission désintéressée »*.

De ce postulat – contestable – découlent une série de revendications qui tendent toutes à renforcer les prérogatives des fédérations sportives. Le rapport attire ainsi l'attention sur les intentions, supposées coupables, des promoteurs privés dont le principal péché serait d'intervenir en fonction de leur intérêt économique. Ce qui amène le président du CNOSF à s'inquiéter aussi bien des reportages sur les tournois de billard en Grande-Bretagne que du financement des clubs de football professionnel en France.

S'agit-il, chez le successeur de Pierre de Coubertin, d'un attachement à un humanisme sportif ? Il l'affirme. Toutefois, celui-ci ressemble quelque peu à du corporatisme. Au lieu de demander un renforcement du pouvoir des fédérations, n'eût-il pas mieux valu se poser la question de savoir si la structure du mouvement sportif, qui date de la révolution industrielle, est encore adaptée aux conditions socio-économiques de la révolution cybernétique ?

Très peu de fédérations peuvent se vanter de faire face à leurs responsabilités en la matière. Et ce n'est pas nouveau : créé pour assurer le tirage estival d'un quotidien, le Tour de France cycliste est l'illustration même des carences des « bénévoles ».

### Les bienfaits de la concurrence

Foncièrement conservateurs, ceux-ci ont une médiocre capacité à intégrer les progrès dans leur vision du lendemain. Leur opposition aux modifications de règlement et de programmation des compétitions entraînées par les nouveaux moyens de communication est symptomatique. Or ils ne se rendent pas compte qu'en agissant ainsi ils laissent le champ libre aux initiatives privées, qui répondent simplement aux aspirations du public. C'est ainsi que des sports-loisirs comme le jogging ou la planche à voile, à fort coefficient de développement économique, se sont imposés au corps défendant des fédérations d'athlétisme et de voile, qui déploraient la concurrence pour leurs activités traditionnelles.

En fait, les sports dont l'impact est croissant sont ceux, comme le tennis ou le golf, dont le secteur fédéral a été sévèrement concurrencé par des promoteurs dynamiques. Bref, contrairement aux souhaits de M. Paillou, il semble que des mesures renforçant l'hégémonie du pouvoir sportif aboutiraient à l'inverse du but recherché, à une sclérose du sport en France.

ALAIN GIRAUDO.





## CIBLES

### CYCLISME
### Les couleurs de l'enfer

Les routiers professionnels découvriront dimanche 13 avril un *Paris-Roubaix nouveau style*. Avec, sur fond de grisaille, un enfer coloré. Toujours aussi long, toujours aussi rude, mais rehaussé de teintes vives. Un artiste du nom de Mahdjoub Ben Bella a peint les pavés en bleu, en rouge, en jaune et en vert, histoire d'apporter un peu de fantaisie à la plus célèbre des courses cyclistes. Et de rappeler que, depuis le début de la vélocipédie, le sport fournit à la poésie d'inépuisables sujets d'inspiration.

Innovation moins spectaculaire en apparence, qui aura cependant une portée plus large : l'arrivée de la grande classique française sera jugée devant le siège de La Redoute, et non au vélodrome de Lannoy comme il était de tradition depuis une quarantaine d'années. Cette modification de l'itinéraire, qui change aussi quelque peu l'esprit de Paris-Roubaix, obéit à des impératifs financiers. Ancien commanditaire d'une équipe cycliste professionnelle, La Redoute patronne désormais l'épreuve, et ce patronage est assorti de prix importants, tout à fait inhabituels dans le monde du cycle : 225 000 F, dont 110 000 F au premier. A cette somme s'ajoutent les 60 000 F alloués par l'organisation et 40 000 F versés par le Crédit lyonnais. Au total, le vainqueur recevra un prix de 150 000 F : dix fois plus que l'an dernier. Nous sommes loin des 8 000 F gagnés par Hennie Kuiper en 1983 et par Bernard Hinault deux ans plus tôt. Un Hinault qui, depuis, a d'ailleurs tourné le dos à cette course *« inhumaine et dépassée »*, pour reprendre ses propres termes.

Il est vrai que les cyclistes ont été et demeurent les parents pauvres du sport, comparés aux tennismen, aux footballeurs ou aux pilotes de formule 1. Les prix réévalués de Paris-Roubaix, une épreuve où l'on ne vole vraiment pas son argent, les aideront à patienter – et à espérer – en attendant des jours meilleurs. Une dernière précision : le Nordiste Bruno Wojtinek, l'un des espoirs du cyclisme français, qui se classa précisément deuxième l'an dernier et qui figure parmi les favoris, touchera 165 000 F en cas de victoire. Le prix de la première place sera en effet majoré de 15 000 F si le vainqueur est âgé de moins de vingt-quatre ans.

J. A.

### AUTOMOBILISME
### Un circuit des vins

*Boire ou conduire*, c'est en France un conseil de la Prévention routière. Boire et conduire, ce pourrait être la devise du Grand Prix d'Espagne de formule 1 automobile parrainé, dimanche 13 avril à Jerez della Frontera, par Tio Pepe, la principale marque de vins de Xeres. Pour aider la capitale du « cherry » à accueillir ce Grand Prix dont l'Espagne était privée depuis cinq ans, la société Gonzales Byass, qui commercialise 50 millions de bouteilles par an, a signé avec les organisateurs un contrat de 1 million de dollars avec option pour un deuxième parrainage en 1987.

Cette manne a contribué à l'édification d'un tout nouveau circuit permanent à une dizaine de kilomètres de Xeres. Situé au cœur de l'Andalousie, au centre d'un triangle formé par Cadix, Séville et Gibraltar, cet autodrome pourra accueillir 100 000 spectateurs. Le dessin de la piste de 4,218 kilomètres est assez tourmenté avec dix virages à droite et six à gauche. La vitesse moyenne des formule 1 ne devrait pas dépasser les 135 kilomètres-heure, avec des pointes à 260 kilomètres-heure dans l'unique ligne droite de 600 mètres devant les stands. Les freins et les pneus devraient donc être particulièrement mis à contribution, surtout si la chaleur est au rendez-vous.

G. A.

## LES HEURES DU STADE

### Automobilisme

**Grand Prix d'Espagne de formule 1.** Dimanche 13 avril, à Jerez (TF 1, 13 h 25, direct).

### Basket-ball

**Championnat de France.** Phase finale (deuxième tour retour). Le leader Orthez en danger à Antibes, tandis que les seconds, Villeurbanne et Challans, en découdront. Monaco et Limoges reçoivent Tours et Saint-Etienne pour une place européenne.

### Cyclisme

**Paris-Roubaix.** Dimanche 13 avril (TF 1, 15 h 45, « Sport Dimanche », direct). Sans Madiot. Avec Kelly.

**La Flèche wallonne.** Mercredi 16 avril.

### Football

**Coupe de France.** Demi-finales : Paris-Saint-Germain - Bordeaux et Marseille-Rennes, mardi 15 avril, 20 h 30.

**Championnat de France.** Première division (trente-septième journée). Vendredi 18 avril : Toulon-Rennes, Strasbourg-Sochaux, Monaco-Lens, Metz-PSG, Bastia-Nancy, Toulouse-Brest, Lille-Nice, Bordeaux - Le Havre, Laval-Marseille, Nantes-Auxerre.

### Golf

**Tournoi des Masters.** Jusqu'à dimanche 13 avril, à Augusta (Etats-Unis) (Canal Plus, samedi 12 à 23 h, dimanche 13 à 23 h 50, direct).

**Open de Mandelieu.** Jusqu'au 13 avril.

**Open de Cannes-Mougins** (Circuit européen). Du 17 au 20 avril.

### Handball

**Tournoi des capitales.** Samedi 12 et dimanche 13 avril, à Paris-Bercy.

Paris, Belgrade, Alger et Copenhague à guichets fermés.

### Motocyclisme

**Championnat du monde d'endurance : Vingt-Quatre Heures du Mans.** Samedi 12 et dimanche 13 avril (TF 1, samedi 12, 18 h 25).

**Championnat du monde de motocross : Grand Prix des Pays-Bas**, à Mill (125 cm³), et **Grand Prix d'Autriche**, à Schwanenstadt (250 cm³). Dimanche 13 avril.

**Championnat du monde de trial : Grand Prix d'Espagne**, à Lerida. Dimanche 13 avril.

### Rugby

**France-Roumanie** (amical). Samedi 12 avril, à 15 h, à Lille (A 2, « Les jeux du stade », direct).

**Challenge Yves-Du-Manoir.** Demi-finales, samedi 12 avril : Toulouse-Grenoble, à Clermont-Ferrand ; dimanche 13 avril : Béziers-Montferrand, à Grenoble.

### Ski alpin

**Championnats de France de monoski.** Samedi 12 et dimanche 13 avril, à Val-Thorens (Savoie).



### Tennis

**Tournoi FNAC Sport - Forest-Hill.** Jusqu'au 22 avril, éliminatoires dans les sept clubs Forest-Hill de la région parisienne pour 6 300 joueurs. Du 23 au 27 avril, phase finale à Meudon-la-Forêt.

**Tournoi de Nice.** Du 14 au 21 avril.

### Tennis de table

**Championnats d'Europe.** Jusqu'au dimanche 13 avril, à Prague (Tchécoslovaquie). Tous contre les Suédois.

# ANNONCES CLASSÉES

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine :

Sud-Est
. INGENIEUR MAINTENANCE — Réf. VM10/1350 I
Chimie - Pétrochimie

ACTE
. LA DIRECTION FINANCIERE, UNE ETAPE VERS LA DIRECTION GENERALE — Réf VM37/1754 A

. LOGISTIQUE DE GRANDS SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION — Réf. VM32/1386 M

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

## emplois internationaux

STAGE EN ALLEMAGNE
Famille allemande cherche jeune pédagogue/institutrice qui aimerait passer un an dans une famille allemande et s'occuper des 3 enfants (2, 4 et 6 ans). Possibilités de suivre des cours, soit à une école, soit à la faculté. Pièce isolée.
Ecrire sous le n° 8,822
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

## propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

# LES GRANDS RENDEZ-VOUS

## SECTEURS DE POINTE

SPÉCIAL SICOB

offres de situation du journal

Le Monde

Mardi 15 daté Mercredi 16 Avril

# L'immobilier

## appartements ventes

**6e arrdt**

DUROC
BEAU 2 PIÈCES RÉNOVÉ
CALME, CLAIR. 750.000 F
GARBI - 45-67-22-88.

ODÉON, charmant 3 pièces 45 m², 15, rue Racine. Samedi 14 h à 17 h ou 46-44-98-07.

**11e arrdt**

Part. vend Nation/Bastille, 3 P., clair, tt cft. 55 m². 530.000 F. Sur place, 12/4/86, 13 h à 17 h. 11, rue Titon ou tél. 43-73-32-26, + répondeur.

**14e arrdt**

DENFERT-ROCHEREAU
Imm. récent, tt cft, 4e ét., salon, 1 chbre, entrée, cuis., bains, balc. sur rue, vue dégagée, possibilité parking. 53, rue Liancourt Samedi-Dim., 15 h à 18 h.

**16e arrdt**

IDEAL PIED-A-TERRE
Mº CHARDON-LAGACHE
Immeuble P. de T. sur rue Séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bns, soleil, ch. centr. indiv. 79, rue Chardon-Lagache Sam., dim., lundi, 14 h à 17 h.

**18e arrdt**

LAMARCK-DAMREMONT
Bel imm. pierre de t., asc. BEAU 2 P., 55 m² s/rue, tt cft. 495.000 F.
Possib. 100 m² avec 2 P. occupées. Vis. sam., 10 h 30-12 30 112, RUE LAMARCK.

**19e arrdt**

70, RUE DE MEAUX
Imm. pierre de taille, beau 3 P., cft, 2e ét., samedi et lundi de 14 h à 17 h.

**20e arrdt**

Part. à part. de préf. vend STUDIO entièrement équipé Prix : 148.000 F. Visible sur place, samedi 19 avril, de 15 h 30 à 17 h 30 59, rue Orfila, 75020 Paris.

**92 Hauts-de-Seine**

SAINT-CLOUD, proche ttes commod. Idéal placement. 2 P. 630.000 - 46-02-57-27.

MONTROUGE 3' PARIS
Bel imm. récent, 100 m², séj., 2 chbres, 2 bains, terrasse, park. GARBI 45-67-22-88

GARCHES proche gare, gd studio, 30 m². Parf. état. 360.000 Téléphone : 46-02-57-27.

**94 Val-de-Marne**

NOGENT. Centre. Tr. beau 4 P., 83 m² + Loggia. 750.000 F. THUMAL - 48-83-12-11.

## appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT Téléphone : 48-73-57-80.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-39-75-50.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 P., même à rénover, Paris. Tél. 42-52-01-82.

## locations non meublées offres

**Paris**

MARAIS 2 Pièces, ancien tout confort + divers Téléphone : 43-45-78-93.

## locations non meublées demandes

**Paris**

Pour cadres et employés mutés. IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. Paris et env. appts 2 à 6 P., studios, villas. 45-03-30-33. 9 h 30 à 19 heures.

## bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE
Champs-Elysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81

## fonds de commerce

*Ventes*

CAUSE RETRAITE, MAGASIN DE SPORTS Val-de-Marne, près gare et mairie. C.A. annuel 450 000 F à développer. Loyer 4.600 F/trimestre. Fin bail juin 1991. Tous commerces sauf alimentaires. Prix intéressant. Tél. sauf dim. et lundi : 48-84-75-86.

## maisons individuelles

Rég. Toulouse ouest, part. vend gde maison, 4.000 m, calme, exp. Sud. 480.000 F. Girves. 9, r. St-Aimans, 31130 Balma. 61-24-30-00.

## fermettes

YONNE
140 km PARIS, dans village, FERMETTE parfait état, séj., 32 m², poutres, 2 chbres, cft, beau grenier aménageable. Cave voûtée, jard. 1.300 m². 320.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta JOIGNY 89300. (16) 86-62-19-44.

## viagers

ETUDE LODEL
35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Téléphone : 43-55-61-58.

LAPOUS 45-54-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe Paris-15e.

ST-MAURICE, Résidence 3e âge de grand luxe superbe 3 P. sur jard. + box occupé 84 ans. 185.000 F + 7.500. Lapous 45-54-28-66.

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

## propriétés

150 KM SUD PARIS
100 % DE CRÉDIT
PROPRIÉTÉ en U. Séjour rustique, cuisine, 4 chbres, s. de bains, chauff. + 2 gds corps de bât. s/3.800 m². 520.000 F. THYRAULT 89170-ST-FARGEAU. (16) 86-74-08-12 ou après 20 h (16) 38-31-48-74.

# l'agenda du Monde

*Bibliophilie*

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE (1) 46-34-73-25
Libr. PHILIPPE-AUGUSTE
19, rue Cardinal-Lemoine-5e.

*Bijoux*

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83.
PARCE QUE L'ON AIME
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

*Livres*

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE. (1) 46-34-73-25
Libr. PHILIPPE-AUGUSTE
19, rue Cardinal-Lemoine-5e.

*Moquettes*

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

*Troisième âge*

PROX. COULOMMIERS (77) RETRAITE valides, semi-valides invalides. Tél. 64-04-05-75

*Vacances*

*Tourisme*

*Loisirs*

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension £ 65 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172 New Kent Road London SE 1 Téléphone 01-703-4175.

RENNES
12-13 AVRIL
De 9 h à 19 h
Salle Solférino
Bourse-Exposition
MINÉRAUX
FOSSILES
Organisée par l'Association Gemmologie Minéralogie et Fossiles de l'Ouest.

# LE CARNET DU Monde

## Naissances

— Le vicomte Hervé BESANCENOT
et la vicomtesse,
née princesse Isabelle de MERODE,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

**Louis,**

frère de Frédéric, Mélanie
et Guillaume,

le 2 avril 1986.

— Marion Kerblat
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

**Flora,**

le 13 mars 1986.

M. et Mme Michel KERBLAT,
68, rue de Perrières,
21000 Dijon.

— Le 30 mars 1986 est né

**Valentin.**

Agathe LOGEART,
Bernard POULET,
11, rue Saint-Bernard,
75011 Paris.

## Mariages

— Catherine BELLARDIE
et
Jean-Marie PERET,

font part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, le samedi 29 mars 1986, à Bordeaux.

## Décès

— M. et Mme Jean-Claude Garreta
et Perronnelle,
M. et Mme Mario-Pierre Garreta,
Christophe et Nathalie,
M. et Mme Thierry Garreta,
M. Patrice Garreta,
Alfred et Amélie,

ont la tristesse de faire part du décès à Paris, le 27 mars 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

**Mme Georges GARRETA,**
née Christiane Roberty,

leur mère, belle-mère et grand-mère.

Un service commémoratif aura lieu au temple de l'Oratoire du Louvre, le jeudi 17 avril, à 16 heures.

11, rue Guénégaud,
75006 Paris.

— Mme Olivier Lahalle,
M. et Mme François Lebel
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Lahalle
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lukasik
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Olivier LAHALLE,**
architecte en chef
des bâtiments civils et palais nationaux,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 19 avril 1986, à 9 h 45, à l'abbaye bénédictine de Limon (Essonne). Vauhallan.

47, boulevard Murat,
75016 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le docteur Jean Lehman,
Mme Claudine Lehman,
ses enfants,
Marion, Caroline, Pierre,
ses petits-enfants,
M. et Mme Maurice Yacoel,
son beau-frère et sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Maurice LEHMAN,**
née May Reisfeld.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
11, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

— L'Association de presse France-Japon
a le profond regret d'annoncer le décès de l'un de ses membres fondateurs,

**Kazuo MATSUMOTO,**
correspondant de l'agence Kyodo,

survenu à Paris, le jeudi 3 avril 1986.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 15 avril, à 14 h 45, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

[Né en 1922 à Tokyo, diplômé de l'université de Tokyo, Kazuo Matsumoto, dont le père fut ambassadeur, entre au ministère des affaires étrangères en 1943. Après avoir servi dans la marine impériale et participé à la réouverture de la représentation japonaise à Paris, en 1952, il bifurque bientôt vers le journalisme tout en décidant de rester en France. Pendant trente ans, il a assuré la correspondance de plusieurs grands quotidiens japonais, puis de l'agence Kyodo, notamment dans les domaines politique et économique. Kazuo Matsumoto a contribué discrètement mais efficacement, grâce à sa double et forte culture, au rapprochement entre les deux pays durant trois décennies.]

— Mme veuve Bountem Souvannavong,
Les familles Souvannavong, Sihachakr, Vongkotrattana, Madouna, Norindr,

ont la douleur de faire part du décès du très regretté,

**Phagna Khorxaibok SOUVANNAVONG,**
ancien ministre de l'intérieur
et des cultes
du gouvernement royal du Laos,
ancien préfet,
ancien député,

survenu dans sa soixante-treizième année à Vientiane (Laos).
Les obsèques seront célébrés à Vientiane.

— La Confédération française de l'encadrement CGC,
La Fédération française des cadres de la fonction publique CGC,
La Fédération et le Syndicat national des cadres civils des armées CGC,

ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice TISSOT,**
président d'honneur de la FFCFP-CGC,
vice-président d'honneur
de la Fédération et du Syndicat
des cadres civils de la défense CGC,
président fondateur de la Préfond,
secrétaire général honoraire
de la ville de Lyon,

survenu à Menton, le 9 avril 1986, dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 12 avril, à 17 heures, en l'église d'Albens (Savoie).

— Mme Robert Tougne,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert TOUGNE,**
directeur départemental
adjoint honoraire des impôts,
administrateur
de l'orphelinat maçonnique,
ancien membre du conseil de l'ordre
du Grand-Orient de France,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 avril 1986 à Paris.
Levée du corps le lundi 14 avril, à 9 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Boucicaut, 91, rue des Cévennes, à Paris-15e.
La cérémonie d'incinération aura lieu le lundi 14 avril, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta), suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille à Sérignan (Hérault).
Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Candale, 93500 Pantin.

## Anniversaires

— Le 11 avril 1986 est le treizième anniversaire du départ de

**Aron LANGBORT,**
ingénieur ESCT.

Une pensée amicale est demandée à ceux qui se souviennent.

— Le 12 avril 1984 s'éteignait

**Paul TROISGROS.**

Que ses amis, ceux de la Résistance lyonnaise et de France libre, aient une pensée pour lui.

## Messes anniversaires

— Il y a quarante ans, Armand Marquiset fondait

**les petits frères des Pauvres.**

Une messe anniversaire d'action de grâces sera célébrée le dimanche 13 avril 1986, à 18 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, sous la présidence du cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

## Communications diverses

— Le club Notre Présence, présidé par M. Léo Hamon, ancien ministre, organise le mardi 15 avril un dîner-débat autour de M. René Rémond.
Ce dîner aura lieu à 19 h 30, à l'Hôtel France-Choiseul, 239, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

# RELIGION

## LE SÉJOUR DU CARDINAL GLEMP EN FRANCE

Primat de Pologne, le cardinal Josef Glemp devait arriver, ce vendredi 11 avril, en France pour une visite de dix jours. Il devait être reçu, samedi à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac. Il concélébrera la messe avec le cardinal Lustiger, dimanche à Notre-Dame de Paris, avant de participer, lundi, aux travaux du Conseil permanent de l'épiscopat.

Mais le principal motif de la visite en France du cardinal Glemp est le cent-cinquantième anniversaire de la Mission catholique polonaise, qui regroupe 90 000 fidèles et 139 prêtres. Principalement installée dans les régions minières, la population d'origine polonaise en France est estimée à près d'un million de personnes.

Le primat de Pologne visitera les communautés polonaises de Paris, d'Angers, où il sera mardi, de Montceau-les-Mines, mercredi, de Lorraine, où il se rendra les jeudi 17 et vendredi 18, à Metz, Nancy et Verdun. Le week-end prochain, le cardinal Glemp sera dans le Nord et le Pas-de-Calais, successivement à Waziers, à Lens, à Roubaix et à Lille.





NATIONAL LOTO Nº 15 — TIRAGE DU MERCREDI 9 AVRIL 1986

7 — 10 — 27 — 39 — 41 — 47 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 35

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 12 AVRIL 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 16 AVRIL 1986 ET LE SAMEDI 19 AVRIL 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS Nos | 11 | 857 755,00 F |
| 5 BONS Nos + complémentaire | 49 | 89 860,00 F |
| 5 BONS Nos | 2 109 | 6 560,00 F |
| 4 BONS Nos | 118 074 | 115,00 F |
| 3 BONS Nos | 2 127 547 | 9,00 F |

# économie

## REPÈRES

### Dollar : la baisse reprend, 7,3050 F

Sur des marchés des changes très nerveux, la baisse du dollar, amorcée depuis le mardi 2 avril et interrompue jeudi 10 avril, a repris vendredi 12 avril : les cours du « billet vert » ont chuté de 7,42 F à 7,3050 F, de 2,33 DM à 2,2950 DM et de 180 yens à 178 yens. Ce vif recul est dû aux déclarations de M. Nigel Lawson, ministre des finances britannique, qui, à l'issue de la réunion informelle du groupe des Cinq à Washington, a déclaré, jeudi soir, que le yen pourrait encore s'apprécier, le Japon étant le principal bénéficiaire de la baisse des prix du pétrole. Immédiatement, le dollar a fléchi vis-à-vis du yen, ce qui a entraîné son recul par rapport aux autres monnaies. A Paris, le cours de la devise américaine est revenu à son niveau du mercredi 26 mars, avant la dévaluation du franc.

### Automobile : le marché français a reculé de 8,1 % en mars

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, le mois de mars aura encore été mauvais pour le marché automobile français, qui a enregistré un recul de 8,1 %, avec 161 390 immatriculations, par rapport à mars 1985. Sur l'ensemble du premier trimestre 1986, les immatriculations reculent ainsi de 1,2 % par rapport au premier trimestre 1985, qui n'avait déjà pas été brillant. Les étrangers, de façon très inégale selon les marques, continuent à progresser : + 6,6 % en mars, + 9 % pour le premier trimestre. Parallèlement, ce sont les constructeurs français qui reculent : respectivement pour mars et pour le premier trimestre, de 16,7 % et de 9,6 % pour Renault, de 4,7 % et de 1,2 % pour Peugeot, de 26,1 % et de 8 % pour Citroën. Avril pourrait cependant marquer un retournement du marché, puisque les commandes enregistrées en mars, et qui se traduiront dans les immatriculations d'avril, sont en nette progression (avec 225 000 unités). Encore faut-il être sûr que cette progression ne soit pas un simple feu de paille dû à une anticipation sur la hausse des prix des voitures françaises annoncée fin mars (*le Monde* du 25 mars 1986).

### Loyers : + 3,17 %

L'indice du coût de la construction, au quatrième trimestre 1985, s'est établi à 847, contre 821 au quatrième trimestre 1984, en progression de 3,17 %. Cette hausse sert à calculer l'évolution des loyers (révision annuelle, renouvellement du bail), lorsque le contrat prend pour référence l'indice du quatrième trimestre. Cet indice a été publié au *Journal officiel* du 10 avril.

## ÉTRANGER

AGITATION SOCIALE EN EUROPE DU NORD

### Lock-out de 100 000 ouvriers en Norvège, grève des fonctionnaires en Finlande

De notre correspondant

Stockholm. — L'Europe du Nord n'est plus aussi paisible qu'il y a une dizaine d'années. Les syndicats de cols bleus et de cols blancs ont de plus en plus de difficultés à s'entendre avec les organisations patronales sur le renouvellement des conventions collectives et les salaires, sans le secours de médiateurs ou des gouvernements.

Les problèmes économiques ne sont pas étrangers à ce phénomène. Les préavis de grève et de lock-out ne sont plus, comme ils l'ont été longtemps, de simples « moyens d'intimidation » visant à accélérer les négociations paritaires et à trouver un compromis. Aujourd'hui, syndicats et employeurs n'hésitent pas à mettre leurs menaces à exécution. Les conflits sociaux sont encore assez rares dans ces pays, mais, lorsqu'ils éclatent, ils prennent immédiatement des proportions spectaculaires.

En Norvège, c'est le patronat (NAF) qui a employé la manière forte en décidant, le mardi 8 avril, le lock-out de plus de 100 000 ouvriers. Fait rare : cette mesure n'était pas destinée à répliquer à des grèves déclenchées par les syndicats. Cinq branches sont touchées : l'industrie mécanique et les chantiers navals, la confection et le textile, l'hôtellerie et la restauration, l'industrie électro-chimique et la métallurgie. Une entreprise sur trois est fermée. Le désaccord entre les partenaires sociaux porte essentiellement sur la réduction du temps de travail et le relèvement des bas salaires. Sur le premier point, un compromis sur la semaine de 37,5 heures était en vue. Mais le patronat a rejeté la seconde revendication principale du syndicat (LO), à savoir la garantie que le salaire des catégories les moins bien payées représente 85 % de la rémunération moyenne d'un travailleur de l'industrie en Norvège. Les employeurs, qui souhaitent desserrer l'éventail des salaires, estiment que cette garantie, qui existe déjà dans plusieurs branches, n'est pas de nature à favoriser l'emploi et risque au contraire de poser des problèmes à maintes entreprises, dans le textile et l'hôtellerie par exemple.

La commission de conciliation n'a pas réussi à trouver un terrain d'entente et le conflit social ouvert mardi est le plus grave que la Norvège ait connu depuis 1931. La centrale syndicale a sévèrement critiqué le premier ministre conservateur, M. Kaare Willoch, qui avait invité publiquement LO à faire preuve de modération dans ses revendications, sans mentionner le patronat, alors que la mission de médiation n'était pas terminée et que les discussions se poursuivaient sur la garantie de salaire.

Selon le chef du gouvernement de coalition de centre-droit, *« ce conflit est d'autant plus regrettable qu'il vient s'ajouter à celui qui paralyse depuis dimanche la production de gaz et de pétrole en mer du Nord »*. Et il avait ajouté : *« Nous avons perdu ces derniers mois des dizaines de milliards de couronnes en raison de la chute dramatique des cours du pétrole. Dans ces conditions, au lieu de batailler, il serait préférable de travailler davantage. »* Pour LO, ces propos constituent une *« pure provocation »* et *« ils ont contribué à l'éclatement du conflit »*. Mais la compagnie pétrolière nationale Statoil a prévenu ses clients qu'elle pourrait être amenée à invoquer la clause de force majeure et à interrompre ses enlèvements si la grève se poursuivait.

En Finlande, le printemps social est également agité. La grève de quelque quinze mille fonctionnaires, entamée le mercredi 2 avril, a entraîné notamment la fermeture des bureaux de poste et l'arrêt du trafic ferroviaire local à Helsinki. Les conséquences de ces débrayages sont encore limitées. Elles pourraient être beaucoup plus graves à partir du 16 avril. Si aucun accord n'intervient avant cette date, la grève affectera alors l'ensemble du pays.

Le syndicat, qui estime que les salaires des fonctionnaires n'ont pas augmenté au même rythme que ceux des autres catégories de personnel au cours de ces dernières années, réclame des augmentations de l'ordre de 20 %.

ALAIN DEBOVE.

## SOCIAL

A l'usine CGCT de Massy (Essonne)

### UNE MANIFESTATION CGT OBLIGE DES VIGILES A QUITTER LES LIEUX

A l'arrivée d'une manifestation de la CGT rassemblant plusieurs centaines de militants et des élus communistes du département, les vigiles d'une société de gardiennage ont été obligés, le jeudi 10 avril, de quitter les locaux de l'usine CGCT de Massy (Essonne), qu'ils surveillaient depuis une semaine.

Ce départ, qui s'est produit sans incident grave, donne satisfaction à la CGT, et Mme Michèle Perrot, secrétaire de l'union départementale, a déclaré que *« les nervis ont quitté l'entreprise »*.

En octobre dernier, la direction de la CGCT (Compagnie générale de construction téléphonique) avait annoncé la fermeture de l'usine, qui emploie trois cent cinquante salariés, et son intention d'y installer son siège social.

Les élus du personnel avaient entrepris une occupation des locaux avec des militants. Le 4 avril, une ordonnance de référé du tribunal de grande instance d'Evry avait nommé un médiateur et refusé l'expulsion demandée par la direction. Tandis que la CGCT faisait appel de cette décision, elle décidait de recourir à des vigiles, qui prenaient alors possession des lieux. Ceux-ci étaient *« armés de matraques et de fusils à pompe et secondés par des chiens »*, selon la CGT.

## AGRICULTURE

### Des milliards de francs promis aux exploitants

*(Suite de la première page.)*

Un gros morceau, si l'on sait que l'abaissement de 3 points du taux des prêts en cours non bonifiés du seul Crédit agricole représente une dépense de 2,5 milliards de francs.

Dans sa besace, le ministre a encore quelques décisions, comme le maintien à 500 000 F du plancher de chiffre d'affaires pour l'assujettissement au régime fiscal du revenu réel (il devait être abaissé à 380 000 F), comme surtout la désétatisation de la Caisse nationale du Crédit agricole, à laquelle souscrit la FNSEA. D'ailleurs, mais le ministre ne l'a pas dit, le produit du rachat par les caisses régionales des fonds propres de la Caisse nationale, évalués à 12 milliards de francs, pourrait bien servir à financer en large partie les libéralités annoncées à Brest.

L'orientation manifestée sur le plan européen mettra également à contribution le budget national. Pour M. Guillaume, l'intérêt de la France, dans les conditions actuelles des finances communautaires, c'est de concentrer les ressources disponibles sur le soutien des marchés (prix garantis et aides à l'exportation). *« Le reste,* [c'est-à-dire les diverses aides liées à la politique des structures] *peut parfaitement être rendu à la responsabilité et au financement des Etats, sous directive communautaire. »*

#### Pas d'aides pour les gros éleveurs

A propos de structures, le ministre a pris position dans un sens qui doit convenir à M. Lacombe, très soucieux de limiter la taille des ateliers hors sol. S'adressant à Alexis Gourvennec sans le nommer (il était d'ailleurs absent) et à ses émules de la FDSEA du Finistère qui accueillait le congrès, M. Guillaume a déclaré : *« Ceux qui en appellent au libéralisme pour créer de tels outils* [un atelier de 5000 porcs, par exemple] *sauront à tout le moins accepter la sanction libérale pure et dure de leur démarche, y compris en renonçant aux interventions de toute nature que l'Etat se propose de réserver désormais aux structures familiales (...) Il leur faudra aussi accepter sans récriminer les conséquences des perturbations qu'ils provoquent sur l'environnement. »*

Ce sujet est délicat, car nombre de congressistes trouvent passéiste cet accent mis à nouveau sur le contrôle des structures de production.

L'affaire du paiement des pénalités laitières est explosive aussi. Les éleveurs qui ont dépassé leur quota paieront, a dit sans ambages le ministre, mais cette sévérité affichée demande un traitement style main de velours dans un gant de fer. Le ministre pense à un étalement du paiement pour les jeunes agriculteurs et à une compensation pour les éleveurs en montagne.

Quant au programme de rachat de quotas laitiers proposé par la Commission, auquel la Fédération des producteurs de lait est hostile, le ministre ne dit pas non, à condition qu'on l'étale sur trois ans. Soit une nouvelle réduction de 1 % pour cette année du volume de production autorisé.

#### Le choc des MCM

Mais il est un point sur lequel le ministre s'est montré moins enjoué, voire discret : les montants compensatoires monétaires (MCM). Ils sont revenus dans la foulée de la dévaluation du franc. Ils ont été la vedette de ce congrès. Ils représentent pour des raisons autant économiques que psychologiques le second choc ressenti par les agriculteurs en quelques jours.

Le premier, c'était la nomination de « leur » ministre. Pour les MCM, M. Guillaume a promis qu'il s'efforcerait d'obtenir des Douze leur démantèlement et même leur « suspension » pour le porc et les produits avicoles. Mais il a indiqué aussi que l'effet sur les prix de la dévaluation du franc vert ne serait ni total ni immédiat.

La considération apportée par le ministre est manifestée aussi par la place accordée à l'agriculture dans le discours d'investiture du premier ministre à l'Assemblée nationale. Il est vrai que ses prédécesseurs socialistes ont toujours été chiches, de paroles sur ce sujet. Mais il y a plus : M. Guillaume veut faire connaître aux Français leur agriculture. *« Il y a,* a-t-il dit, *une bataille de la communication comme il y a une bataille de la production et de la commercialisation. »* Dans cette perspective, il envisage *« la création d'un grand magazine de télévision étudié et préparé avec le concours de la presse professionnelle »*. L'idée est bonne, mais les dirigeants des chaînes seront étonnés d'apprendre que au nom du gouvernement libéral dont il fait partie, le ministre de l'agriculture décide des programmes télévisés et de leurs auteurs.

#### Flottement à la FNSEA

Au cours des trois jours de ce quarantième congrès de la FNSEA, on a senti comme un flottement : le patron n'est plus là et la chappe de l'unanimisme silencieux est levée. M. Lacombe désormais aux commandes a fort à faire pour maintenir une ligne entre les exigences contradictoires des productions et des régions. On l'a vu à propos des références accordées en « droits à produire du lait », de la limitation des ateliers d'élevage, de l'organisation des marchés, ou du désordre engendré par certaines régions sur les marchés d'autres régions. A propos aussi de la fixation des prix agricoles, lorsque M. Michel Teyssedou, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) continue à enfoncer son clou en criant : Stop, on s'arrête et on réfléchit, plutôt que d'être contraints à des compromis irréparables sur les règlements communautaires.

Si la doctrine paraît aujourd'hui claire concernant les ateliers hors sol, cela n'empêche pas les gros producteurs de porcs de s'agrandir, en ce moment même, en pleine crise porcine. Ni la FDSEA du Finistère de camper sur sa position : oui pour le contrôle, à condition qu'il soit total, c'est-à-dire imposé aussi aux céréaliers tentés d'installer une porcherie derrière la moissonneuse-batteuse, et imposé encore aux concurrents européens.

Ces différences d'analyse ont une autre conséquence. Au moment où le RPR et M. Guillaume veulent changer le système des offices par produits, pour une meilleure coordination entre les productions et pour donner le pouvoir aux acteurs économiques au sein d'interprofessions, la profession agricole elle-même est divisée. De quel poids pèsera-t-elle face à l'industrie et au négoce et surtout à la grande distribution ? MM. Philippe Neeser, ancien président des céréaliers et toujours président de la commission économique de la FNSEA, et Michel Fau, président pour quelques jours encore, parce qu'il veut démissionner, de la Fédération nationale porcine, ont attiré l'attention du congrès sur ce point. Un président d'office voit lui, dans la réforme qui se prépare, *« un phénomène de libanisation de l'agriculture »*.

L'harmonie qui fait défaut dépend de la profession agricole elle-même et du syndicalisme « unitaire », adjectif que les dirigeants de la FNSEA se plaisent à répéter. Sur ce point, la réflexion contenue dans les deux rapports présentés au congrès par M. Lacombe et par le secrétaire général M. Luc Guyau est inexistante. En revanche, comme à chaque congrès, les agriculteurs qui vilipendent les fonctionnaires et les technocrates attendent beaucoup de l'Etat. D'ailleurs, M. Guillaume a promis beaucoup...

Dans le même ordre d'idée, la FNSEA s'inquiète de la décentralisation aux effets pervers : au nom de l'égalité de l'accès des citoyens aux équipements publics, M. Lacombe estime que les crédits pour la formation des adultes, la compensation des handicaps, l'aménagement foncier et le remembrement ne doivent plus être décentralisés.

On constate, qu'on le veuille ou non, que l'économie agricole recquiert une bonne dose d'administration. Entre 1981 et 1986, cette dose-là était officiellement insupportable pour la FNSEA, apolitique, dont le président est aujourd'hui ministre. La dose-poison est-elle subitement devenue remède ?

JACQUES GRALL.

## MONNAIES

LA RÉUNION DU COMITÉ INTÉRIMAIRE

### L'extrême prudence l'a emporté une fois de plus au FMI

De notre envoyé spécial

Washington. — Le communiqué final du comité intérimaire, instance politique du Fonds monétaire composée de vingt-deux ministres, consacre une place inattendue aux progrès accomplis dans l'étude du fonctionnement du système de réserve international, par le rôle que jouent les droits de tirage spéciaux (DTS). Mais c'est pour souligner le *« caractère monétaire »* des DTS, lesquels *« ne devraient pas être utilisés comme un moyen de transfert de ressources »*, sous-entendu des pays industrialisés vers les pays en voie de développement.

Cette prise de position semble trancher une fois pour toutes un débat ouvert il y a quelques années (dès avant mai 1981) par la délégation française, qui préconisait une émission de DTS profitant davantage aux pays en voie de développement par la renonciation d'une partie de leurs droits par les pays riches. Le communiqué insiste sur le fait que les DTS ont la qualité d'actifs de réserve possédée et non pas de réserve empruntée. Une grande partie des réserves internationales sont en effet aujourd'hui constituées par le produit des emprunts sur le marché des capitaux. Il reste à savoir si l'analyse du Fonds est tout à fait justifiée puisque les DTS portent un intérêt, ce qui, d'une façon ou d'une autre, les assimile à une créance. Pour l'instant, le débat est théorique puisque les Etats-Unis continuent à s'opposer à une nouvelle émission de « monnaie-papier » gérée par le FMI.

En ce qui concerne la question des taux de change, le moins qu'on puisse dire est que le communiqué ne s'engage pas très en avant. Il rappelle que la flexibilité dont a fait preuve le système international a été un facteur positif pour l'adaptation de l'économie mondiale à des troubles de première grandeur.

Peut-être un des rares résultats concrets de la session a été la décision annoncée par le Japon de ne pas supprimer la garantie aux crédits d'exportation aux pays ayant obtenu un rééchelonnement de leur dette. C'est là un résultat bien maigre pour une réunion ministérielle qui aura duré une semaine entière dans la capitale fédérale des Etats-Unis.

PAUL FABRA.

## CONJONCTURE

Depuis le début de l'année

### L'ÉTAT FRANÇAIS A EMPRUNTÉ 96 MILLIARDS DE FRANCS A LONG TERME

En émettant, jeudi 10 avril, 26 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor (OAT), l'État français a porté à 96 milliards de francs le montant de ses emprunts à long terme depuis le début de l'année, presque autant que pour l'année 1985 tout entière (100 milliards de francs).

L'émission de jeudi, lancée par voie d'adjudication, a rencontré un très grand succès, puisque le montant des soumissions atteignait 55 milliards de francs. Elle s'est affectuée à une taux moyen pondéré de 7,83 %, inférieur au taux de l'argent au jour le jour (8 3/8 %), en vif recul sur les 8,26 % de l'adjudication d'OAT du 3 avril dernier (12,8 milliards de francs) et aux 9,12 % de l'adjudication du 6 mars 1986 (11,3 milliards).

L'ampleur de ce recul, près d'un point et demi en un peu plus d'un mois, dont un demi-point pour la semaine dernière, reflète l'anticipation d'une forte baisse des taux qui incite les marchés financiers à accélérer ses souscriptions. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Trésor précipite ses émissions, nourrissant la fringale de ce marché, finançant le déficit budgétaire d'une manière plus orthodoxe et s'efforçant de ralentir la croissance de la masse monétaire.

F. R.

## FAITS ET CHIFFRES

### Agriculture

● **La Commission européenne dégage 100 000 tonnes de beurre de stocks.** — La Commission a accordé une subvention pour une vente exceptionnelle de 100 000 tonnes de beurre de plus de dix-huit mois à l'URSS, prélevées sur les stocks de RFA, du Royaume-Uni et de l'Irlande. Le montant de l'aide n'a pas été révélé. Le mois dernier, la CEE avait décidé d'améliorer son système de subventions pour dégager les stocks, qui s'élèvent actuellement à 1,1 million de tonnes. Trois destinations étaient retenues : l'URSS, le Pakistan et l'Inde. Les dernières ventes à bas prix à l'URSS remontent à 1984 : la Société Interagra de Jean-Baptiste Doumeng avait vendu 220 000 tonnes avec une subvention de 170 dollars pour 100 kilos. Ces ventes avaient été vivement critiquées par la Nouvelle-Zélande et les autres pays exportateurs.

### Social

● **Thomson-CSF demande 117 licenciements à Laval.** — Thomson-CSF a déposé auprès de la direction départementale du travail de la Mayenne une demande d'autorisation de licenciements de 117 salariés de son centre électronique de Laval. Parmi eux figureraient sept représentants du personnel. Cette demande de licenciement, qui s'inscrit dans un plan de restructuration, fait suite à une première demande faite en janvier pour 159 salariés.

● **La CGT appelle à « un grand 1er mai de lutte ».** — Dans une déclaration publiée le 10 avril, le bureau confédéral de la CGT appelle les salariés à faire du 1er mai 1986 *« une grande journée d'action pour la défense du pouvoir d'achat et l'égalité des droits, contre la casse industrielle et pour la défense de l'emploi, pour la défense et l'amélioration de la protection sociale, pour la défense des libertés syndicales »*. La CGT rappelle que il y a cent ans, le 1er mai 1886, la police de Chicago avait *« tiré sur les travailleurs manifestant pour la réduction de leur temps de travail »*. A Paris, l'union régionale CGT Ile-de-France organise un défilé de la Bastille à Richelieu-Drouot.



RELIGION

LE SÉJOUR DU CARDINAL GLE… EN FRANCE

LOTO

10 27 39 41 47

# AFFAIRES

## Le projet de loi sur la privatisation

*Voici le texte du projet de loi autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et à opérer certains transferts d'entreprises publiques au secteur privé.*

● **Article premier.** – Pour assurer aux entreprises une plus grande liberté de gestion et définir un nouveau droit de la concurrence, le gouvernement est autorisé, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi et dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, à modifier ou abroger certaines dispositions de la législation économique, notamment celles des ordonnances nº 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix et nº 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique.

Dans la définition du nouveau droit de la concurrence, il devra assortir de garanties au profit des agents économiques, l'exercice des compétences, dont dispose l'autorité publique et assurer le caractère contradictoire des procédures.

● **Art. 2.** – Le gouvernement est autorisé à prendre par ordonnances, dans les conditions indiquées à l'article premier de la présente loi, les mesures nécessaires au développement de l'emploi.

A cet effet, le gouvernement pourra :

1. Prendre toutes dispositions, notamment d'exonération de charges sociales, confortant l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans et favorisant leur embauche, en utilisant les dispositifs de formation professionnelle en alternance et tout autre dispositif existant ou à créer en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ;

2. Apporter aux dispositions des titres premier et troisième du livre troisième du code du travail les modifications propres à améliorer le placement des demandeurs d'emploi.

3. Apporter aux dispositions du code du travail les modifications permettant, d'une part, de lever certains obstacles au recours au contrat de travail à durée déterminée et au travail temporaire et, d'autre part, de favoriser l'exercice du travail à temps partiel.

4. Au vu des résultats des négociations entre les organisations patronales et syndicales, apporter aux dispositions du code du travail relatives à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail les modifications permettant, notamment de mieux prendre en compte les variations des niveaux d'activité et les conditions de fonctionnement des entreprises.

5. Procéder, dans des zones où la situation de l'emploi est particulièrement grave, à des allégements de charges sociales et fiscales en vue d'inciter à la création d'emplois.

● **Art. 3.** – Le gouvernement est autorisé à prendre, par ordonnances, dans les conditions indiquées à l'article premier de la présente loi, les mesures nécessaires au développement de la participation des salariés à l'entreprise.

A cet effet, le gouvernement pourra :

1. Modifier les dispositions du code du travail et du code général des impôts relatives à l'intéressement, à la participation et à l'actionnariat des salariés en vue de favoriser la participation de ceux-ci au capital et aux résultats de l'entreprise ;

2. Prendre toutes mesures en vue d'accroître la participation des salariés aux conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes.

● **Art. 4.** – Le gouvernement pourra transférer, jusqu'au 1er mars 1991, au secteur privé le contrôle majoritaire des entreprises visées par la loi du 27 septembre 1940 relative à la réorganisation de la société Havas, la loi du 10 novembre 1941 relative à la constitution de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, les articles 6, 7 et 8 de la loi nº 45-015 du 2 décembre 1945 relative à la nationalisation des grandes banques et à l'organisation du crédit, la loi nº 46-835 du 25 avril 1946 relative à la nationalisation de certaines sociétés d'assurances et à l'industrie des assurances en France, modifiée par la loi nº 73-8 du 4 janvier 1973 relative à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel dans les banques nationales et les entreprises nationales d'assurances, et la loi de nationalisation nº 82-155 du 11 février 1982.

Le gouvernement pourra transférer, en outre, dans le même délai, le contrôle majoritaire que l'Etat détient dans la Compagnie des machines Bull, la Compagnie générale de constructions téléphoniques, la société Matra et la Compagnie financière du Crédit commercial de France.

**Art. 5.** – Le gouvernement est habilité, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, et dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, à définir les conditions de transfert en vue notamment d'assurer la protection des intérêts nationaux et de faciliter l'acquisition par le personnel d'une fraction du capital. Il définira le régime fiscal applicable à ces opérations.

● **Art. 6.** – A compter de la promulgation de la présente loi, il sera procédé, dans les entreprises visées à l'article 4, à la désignation par décret du président du conseil d'administration. Dès cette nomination, le mandat des membres des conseils d'administration désignés en application du 2º de l'article 5 de la loi nº 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public prendra fin.

Dans un délai de trois mois à compter de sa nomination, le président peut convoquer l'assemblée générale ou l'instance en tenant lieu à l'effet de ramener le nombre des membres du conseil d'administration au nombre prévu dans la loi nº 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Dans les sociétés dans lesquelles les entreprises visées à l'article 4 détiennent, directement ou indirectement, la majorité du capital, une assemblée générale pourra être convoquée aux mêmes fins dans un délai de quatre mois à compter de la promulgation de la présente loi.

Dans les cas prévus aux deux alinéas précédents, le nombre de représentants des salariés doit être égal au tiers du nombre des membres du conseil, sous réserve toutefois qu'il n'excède pas leur nombre actuel. Les représentants des salariés au nouveau conseil seront désignés en fonction des résultats des élections à l'ancien conseil.

● **Art. 7.** – Le projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la présente loi devra être déposé devant le Parlement au plus tard le 31 décembre 1986.

● **Art. 8.** – L'autorité administrative peut, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, céder ou autoriser la cession au secteur privé des entreprises publiques qui ne gèrent pas un service public, ne constituent pas un monopole de fait, ne sont pas entrées dans le secteur public en application d'une disposition législative et dans lesquelles l'Etat ne possède pas plus de 50 % du capital social.

Nonobstant toute disposition législative contraire, toute opération portant sur le capital d'une entreprise publique et n'ayant pas pour effet de la transférer au secteur privé peut être réalisée dans les mêmes conditions.

## M. Alain Juppé : *« La mise en œuvre ce sera pour l'été, au plus tôt »*

*« La mise en œuvre effective des privatisation, ce sera pour l'été, au plus tôt »*, indique M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, dans une interview accordée à *Libération*, vendredi 11 avril. A propos du champ d'application de la loi, le ministre a précisé qu'il s'étendrait aux nationalisations de 1945. *« A partir du moment où l'on considère qu'il n'est pas sain que l'Etat gère directement des entreprises industrielles et commerciales du secteur concurrentiel, pourquoi appliquerait-on ce principe aux seules entreprises nationalisées après 1981 ? » « Il n'est pas question pour nous de supprimer la présence des salariés aux conseils d'administration*, poursuit M. Juppé. *Nous envisageons au contraire d'étendre cette mesure au secteur privé, cela à titre consultatif. »*

Dans le prochain collectif budgétaire, *« il y aura au moins 10 milliards de francs d'économie et tout le monde sera concerné. Ainsi, ce qui a déjà été annoncé pour les salaires dans la fonction publique va générer des économies de plusieurs milliards. (...) Les crédits de politique industrielle seront sensiblement réduits. »* Le ministre confirme que le gel des effectifs des fonctionnaires aura bien lieu, et que cela concernera 15 000 personnes en 1987.

De même a-t-il affirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers *« sans concertation avec nos partenaires européens, notamment l'Allemagne fédérale »*.

A propos du rétablissement de l'anonymat pour les transactions sur l'or, M. Juppé précise : *« Si on veut rétablir la confiance, si l'on veut faire revenir les capitaux en France, il nous faudra des éléments de souplesse, donc d'anonymat. »* Il a enfin concédé qu'il ne serait peut-être pas possible d'éviter le retour à un prélèvement proportionnel à l'ensemble des revenus pour combler les déficits des régimes de Sécurité sociale.



DROIT DE RÉPONSE

## Une lettre du PDG de la Fininvest

*Après l'article intitulé « La fuite en avant de la Galaxie Berlusconi », publié dans* le Monde *du 4 avril, nous avons reçu de la société Fininvest, dont le PDG est M. Berlusconi, la réponse suivante :*

*Le Monde* a cru pouvoir publier le 4 avril 1986 un article injustement et inutilement négatif. Fininvest, au titre de l'année 1984, année considérée par *le Monde*, venait :

– au premier rang de toutes les sociétés privées italiennes pour les résultats nets par rapport aux fonds propres ;

– au premier rang de toutes les sociétés privées italiennes pour les résultats net par rapport au chiffre d'affaires ;

– au premier rang de toutes les sociétés privées italiennes pour la valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires ;

– au premier rang des groupes privés italiens non cotés en Bourse pour son chiffre d'affaires :

– au septième rang de toutes les sociétés italiennes pour son chiffre d'affaires.

*Le Monde* cherche pourtant dans les comptes au 31 décembre 1984 audités par Arthur Andersen, et dans l'évolution ultérieure de Fininvest, des causes d'inquiétude totalement injustifiées.

● **IMMOBILIER**

Dans une conjoncture difficile, l'activité immobilière du groupe est à ce jour particulièrement dynamique. Pour Milano 3, sur 1 817 appartements construits, 1 600 ont été vendus et les immeubles en construction ont été prévendus. Pour Girasole (le plus grand centre commercial d'Europe), après un an seulement de commercialisation, la moitié des surfaces construites, soit 250 000 mètres carrés, ont été vendues et des négociations avancées sont en cours pour le solde. Pour Olbia (Sardaigne), Fininvest a dépensé (et non englouti) les montants nécessaires pour l'acquisition de terrains et la réalisation d'études appropriées pour la préparation des dossiers de demande des autorisations administratives. La région de Sardaigne a déjà approuvé le plan de construction pour 1 200 000 mètres carrés mais il faut deux ans encore pour obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires au commencement des travaux.

● **SITUATION FINANCIÈRE**

En ce qui concerne la situation financière pour l'année 1985, la Fininvest a un chiffre d'affaires total de 4 046 milliards de lires (20 milliards de francs) sans dettes exigibles avec un actif de caisse de 40 milliards de lires (200 millions de francs) et avec seulement 177 milliards de lires (850 millions de francs) d'emprunts à moyen et long termes.

Les prévisions de budget pour 1986, jusqu'à aujourd'hui respectées, fixent le chiffre d'affaires total à 5 100 milliards de lires (25 milliards de francs) avec un résultat record pour un groupe de cette dimension d'aucune dette financière, ni à court, ni à moyen, ni à long terme !

En outre, on peut aussi ajouter que si le groupe Fininvest désirait aujourd'hui se doter de liquidités, il lui suffirait de mettre en Bourse 10 % de son capital pour en retirer entre 2,5 milliards et 3 milliards de francs.

● **TÉLÉVISION**

Fininvest est le premier groupe de *télévision italien* pour l'audience dans les heures de grande écoute, et il produit pour l'Italie actuellement 54 programmes originaux, ce qui représente 66 % de ses investissements en programmes. Comme tous les acheteurs italiens de films et téléfilms américains, y compris la RAI, elle opère le doublage à ses frais, ce qui entraîne une augmentation des coûts de l'ordre de 10 % (et non de 50 % comme l'affirme *le Monde*).

Le groupe Fininvest diffuse ses émissions dans le cadre d'un système d'« interconnection fonctionnelle » de diffusion simultanée par des diffuseurs locaux de programmes enregistrés, système approuvé par de nombreux tribunaux avant 1985 et confirmé par la loi nº 10 du 4 février 1985. Le tribunal de la Liberté a depuis confirmé, à plusieurs reprises, la légalité de ce système, et il n'existe plus aujourd'hui à ce sujet aucune bataille entre le groupe Fininvest et la justice italienne.

Le groupe Berlusconi ne cherche donc pas son salut dans la fuite en avant. Il constitue l'une des plus brillantes sociétés européennes, et sa compétence professionnelle et sa situation financière lui permettent d'envisager avec sérénité son développement et sa diversification.

**ANGELO CODIGNONI,**
*représentant du groupe Fininvest SPA en France.*

**[*Le Monde* a fait son travail d'information sur une entreprise qui a pris de l'importance dans le paysage économique et audiovisuel européen. Il prend acte de l'annonce de la nette amélioration pour 1985 et pour 1986 d'une situation des comptes qui, selon une enquête menée à Milan, et les chiffres de 1984 – dernier bilan publié, – était moins révélatrice.]**

A LA DEMANDE DE M. MÉHAIGNERIE

## Un groupe de personnalités va réfléchir à l'aménagement du territoire

Entouré de M. Jacques Douffiagues et de M. Alain Carignon, respectivement ministres délégués aux transports et à l'environnement, *« tous deux des hommes de terrain »*, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, s'est déclaré, le 9 avril, *« attaché à trois principes essentiels : l'efficacité économique, le progrès social et la poursuite de l'effort de décentralisation »*. *« La question n'est plus, à notre époque, de savoir comment distribuer des richesses mais de trouver les moyens de les créer, c'est-à-dire en s'adressant aux entreprises »*, a-t-il déclaré.

Au cours des dernières années, selon le ministre, la politique d'aménagement du territoire a été *« fortement ébranlée. Mais comme élu de l'Ouest qui en a profité, je crois à l'intérêt de cette politique »*. Et M. Méhaignerie a annoncé qu'il allait demander à un groupe de personnalités notamment des élus locaux de réfléchir aux moyens de redéfinir et de relancer l'aménagement du territoire.

D'autre part, pour faire face aux besoins financiers de l'aide personnalisée au logement (APL), a déclaré M. Méhaignerie, il manque 1,2 milliard de francs, que devra dégager le collectif budgétaire. *« La situation est explosive*, a poursuivi le ministre, *et il faut prendre courageusement les moyens de limiter la croissance exponentielle de l'APL. Il y a des cas anormaux : des locataires qui payaient 400 F de loyer avant que des travaux soient entrepris, et qui dans le même immeuble entièrement remis en état ne paient plus que 100 F. »*

Le ministre a, par ailleurs, confirmé le dépôt d'un projet de loi, dès cette session parlementaire, afin de favoriser le développement de l'investissement privé dans l'immobilier et de l'accession sociale à la propriété. Le but de ce texte sera de *« stopper la dégradation et d'amorcer la reprise »*.

Dans le domaine des transports, M. Méhaignerie a annoncé que des augmentations de tarifs seraient prochainement décidées. Selon lui, des dispositions saines ont été prises ces dernières années en matière de sécurité routière : *« Il faut les appliquer avec rigueur et j'aurai une attitude de très grande fermeté. »*

Pour sa part, M. Douffiagues a précisé que la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ne serait pas augmentée au-delà de ce qui avait été décidé avant le 16 mars. Dans la perspective de la déréglementation qui commence à toucher le transport aérien européen, il s'efforcera d'*« aider les entreprises françaises à se mettre dans le moule européen »*.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

10 avril

### Ventes bénéficiaires

*La consolidation de la hausse récente, que les boursiers attendaient, et dont l'attente était régulièrement déçue, serait-elle en train de commencer ? C'est difficile à dire, mais le marché de Paris a reperdu jeudi son avance de mercredi, soit 1,71 %.*

*Comme les jours précédents, ce sont les Français qui ont vendu, prenant leur bénéfice, tandis que les étrangers achetaient un peu moins, après avoir, toutefois, forcé leurs achats la veille.*

*Les valeurs les plus touchées ont été celles les plus en vue précédemment : Lyonnaise des Eaux (– 6,6 %), Thomson-CSF (– 6,6 %), Peugeot (– 6,3 %), L'Oréal (– 5,5 %), Pernod (– 5 %), Radiotechnique (– 5 %), Poliet (– 4,3 %).*

*Les achats se reportent, néanmoins, sur d'autres valeurs, notamment Matra (+ 9 %), et sur les valeurs de BTP, notamment Auxiliaires d'Entreprises (+ 4 %) et Bouygue (+ 4 %). Cette dernière société, après avoir levé son option sur 17 % de la SCREG et porté sa participation à 30 %, va offrir de racheter à 60 F toutes les actions SCREG présentées, du 14 avril au 5 mai.*

*Un petit vent froid est passé sur le marché des obligations et, notamment, sur le Matif, où une secousse très nette a été ressentie : après une hausse du cours initial, un repli brutal a été observé de près d'un point : sur juin, on a vu les cours passer de 113,80 à 114,50, puis retomber à 113,60. Il faut dire que l'anticipation à la baisse des taux a été telle (le long terme passant au-dessous du cours terme) que le marché est devenu vulnérable dans l'immédiat, surtout si la baisse du taux tarde à venir, ce qui est possible.*

*Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 150 F à 80 400 F et le napoléon a perdu 2 F à 538 F. La devise-titre n'a guère varié à 7,43/7,45 F.*

## NEW-YORK

### La hausse se poursuit

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont progressé jeudi à Wall Street. Ralenti la veille, le mouvement, après avoir piétiné à l'ouverture, s'est accéléré. Pour la seconde fois de suite, la barre des 1 800 points a été refranchie (1 807,83), mais, derechef, toute l'avance acquise n'a pu être entièrement conservée. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 794,30 (+ 15,69 points). Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur les 2 039 valeurs traitées, 1 082 ont monté, 528 ont baissé et 429 n'ont pas varié.

Parallèlement, l'activité s'est encore accrue et 184,76 millions de titres ont changé de mains, contre 156,25 millions.

Indiscutablement, la température a encore monté de quelques degrés autour du Big Board. Les investisseurs sont de plus en plus persuadés que la Réserve fédérale s'apprête à réduire le taux d'escompte. La fermeté du marché obligataire les a renforcés dans leur conviction. Même les plus réticents se sont mis de la partie, constatant, rassurés, que la vigueur de la Bourse n'était pas entamée. L'attention s'est principalement portée sur le compartiment de l'automobile.

| VALEURS | Cours du 9 avril | Cours du 10 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 41 1/2 | 41 |
| A.T.T. | 22 | 22 3/8 |
| Boeing | 56 1/2 | 56 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 48 | 47 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 72 1/8 | 71 7/8 |
| Eastman Kodak | 59 1/4 | 59 1/2 |
| Exxon | 55 1/4 | 55 7/8 |
| Ford | 80 3/8 | 83 3/8 |
| General Electric | 76 1/8 | 76 1/4 |
| General Motors | 82 7/8 | 85 3/8 |
| Goodyear | 32 1/4 | 32 3/8 |
| I.B.M. | 149 1/8 | 150 1/4 |
| I.T.T. | 44 3/4 | 45 1/2 |
| Mobil Oil | 29 1/4 | 29 7/8 |
| Pfizer | 58 | 59 1/4 |
| Schlumberger | 31 1/2 | 31 3/4 |
| Texaco | 30 5/8 | 30 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 55 1/8 | 55 5/8 |
| Union Carbide | 22 3/8 | 22 7/8 |
| U.S. Steel | 21 | 20 1/2 |
| Westinghouse | 56 7/8 | 56 1/4 |
| Xerox Corp. | 65 5/8 | 66 3/8 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CYCLES PEUGEOT : DES SIÈGES AUTO POUR LES AMÉRICAINS.** – Cette filiale du groupe Peugeot vient de signer un accord de coïnvestissement avec la firme américaine Wickes Manufacturing, en vue de produire des sièges automobiles aux Etats-Unis d'ici à 1989. Destinés aux constructeurs américains, ces sièges seront conçus par la division spécialisée (800 millions de francs de chiffre d'affaires) des Cycles Peugeot.

**FORTE HAUSSE DES PROFITS DE SEB...** – Pour 1985, le bénéfice net s'élève à 70 millions de francs (+ 23 %). Cette forte hausse est due, en partie, aux bons résultats à l'étranger.

**...DE LUCHAIRE AUSSI.** – Le résultat net consolidé est de 37,2 millions de francs (+ 62,4 %). Mais la distribution du dividende, suspendue en 1980, n'est pas reprise. Candidat à la reprise d'Allinquant (premier fabricant français d'amortisseurs), Luchaire précise que la cour d'appel de Versailles devrait trancher, la semaine prochaine, entre la proposition de la société et celle, concurrente, du groupe allemand Fichtel und Sachs.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 9 avril | 10 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 141,3 | 139,3 |
| Valeurs étrangères | 111,7 | 110,4 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 9 avril | 10 avril |
|---|---|---|
| Indice général | 374,1 | 370,5 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 avril .......... 8 3/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 10 avril | 11 avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 179,80 | 178,15 |

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 35 20 | 1 578 |
| 5 % | 53 60 | 0 945 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 079 |
| Emp. 7 % 1973 | 7790 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 122 | 7 787 |
| 9,80 % 78/93 | 107 70 | 7 330 |
| 8,80 % 78/86 | 101 | 2 893 |
| 10,80 % 79/94 | 110 80 | 6 480 |
| 13,25 % 80/90 | 112 40 | 11 326 |
| 13,80 % 80/87 | 109 40 | 6 892 |
| 13,80 % 81/89 | 115 40 | 3 252 |
| 16,75 % 81/87 | 112 50 | 9 775 |
| 16,20 % 82/90 | 127 | 3 906 |
| 16 % juin 82 | 128 50 | 13 414 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 153 60 | 3 227 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 117 | 11 334 |
| Ch. France 3 % | 153 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 105 25 | 2 955 |
| CNB Paribas | 109 50 | 2 955 |
| CNB Suez | 109 | 2 955 |
| CNI janv. 82 | 105 70 | 2 955 |
| CRH 10,80 % déc. 85 | 118 50 | 2 741 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 10 AVRIL

## Actions au comptant

## SECOND MARCHÉ

## Hors-cote

## SICAV 10/4

## Étrangères

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1543 | 4,5 % 1973 | 1481 10 | 1481 10 | 1535 | + 3 63 |
| .... | C.N.E. 3 % | 4055 | 4080 | 4080 | + 0 61 |
| 230 | Elf-Aquitaine | 261 80 | 259 | 253 | – 3 36 |
| 220 | – (certific.) | 260 | 250 | 249 | – 4 23 |
| 530 | Ford Motors | 599 | 604 | 604 | + 0 83 |
| 83 | Freegold | 84 10 | 83 | 84 70 | + 0 71 |
| 96 | Gencor | 99 60 | 96 50 | 96 50 | – 3 11 |
| 560 | Gén. Electr. | 570 | 574 | 574 | + 0 70 |
| 416 | Gén. Belgique | 496 | 477 | 477 | – 3 83 |
| 590 | Gen. Motors | 620 | 612 | 612 | – 1 29 |
| 50 | Goldfields | 52 80 | 52 | 53 | + 0 37 |
| 42 | GdMetropolitain | 46 | 46 60 | 46 60 | + 1 30 |
| 89 | Harmony | 86 | 84 50 | 84 40 | – 1 86 |
| 141 | T.D.K. | 173 60 | 163 50 | 163 50 | – 5 78 |
| 14 | Toshiba Corp. | 16 85 | 16 40 | 16 40 | – 2 67 |
| 1160 | Unilever | 1215 | 1205 | 1212 | – 0 24 |
| 380 | Unit. Techn. | 382 | 380 10 | 380 | – 0 52 |
| 560 | Vaal Reefs | 524 | 495 | 495 | – 5 53 |
| 300 | Volvo | 379 | 375 | 374 | – 1 31 |
| 290 | West Deep | 265 | 259 | 259 | – 2 26 |
| 505 | Xerox Corp. | 485 40 | 485 50 | 486 | + 0 12 |
| 1 55 | Zambia Corp. | 1 53 | 1 51 | 1 51 | – 1 30 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 10/4 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 416 | 7 427 | 7 150 | 7 750 |
| ECU | 6 859 | 6 865 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 318 370 | 318 380 | 308 500 | 325 500 |
| Belgique (100 F) | 15 657 | 15 693 | 15 050 | 15 900 |
| Pays Bas (100 fl.) | 282 660 | 282 740 | 272 | 292 |
| Danemark (100 krd) | 86 650 | 86 500 | 82 | 90 |
| Norvège (100 k) | 101 640 | 101 780 | 100 | 106 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 828 | 10 855 | 10 600 | 11 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 5 087 | 5 115 | 4 750 | 5 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 648 | 4 649 | 4 400 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 377 880 | 380 720 | 366 | 386 |
| Suède (100 krs) | 100 650 | 100 800 | 98 | 104 500 |
| Autriche (100 sch) | 45 370 | 45 370 | 44 500 | 46 450 |
| Espagne (100 pes.) | 5 038 | 5 043 | 4 850 | 5 400 |
| Portugal (100 esc.) | 4 857 | 4 860 | 4 400 | 5 300 |
| Canada ($ can 1) | 5 358 | 5 360 | 5 200 | 5 650 |
| Japon (100 yens) | 4 118 | 4 133 | 3 980 | 4 150 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 10/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 80500 | 80600 |
| Or fin (en lingot) | 80250 | 80400 |
| Pièce française (20 fr) | 540 | 538 |
| Pièce française (10 fr) | 480 | 448 |
| Pièce suisse (20 fr) | 533 | 536 |
| Pièce latine (20 fr) | 475 | 481 |
| Souverain | 622 | 624 |
| Pièce de 20 dollars | 3355 | 3340 |
| Pièce de 10 dollars | 1780 | 1690 |
| Pièce de 5 dollars | 1060 | 1040 |
| Pièce de 50 pesos | 3070 | 3055 |
| Pièce de 10 florins | 507 | 509 |
| Or Londres | 338 65 | 338 15 |
| Or Zurich | 339 | 338 |
| Or Hongkong | 340 05 | 338 60 |
| Argent Londres | 5 33 | .. |

Le Monde

# M. Madelin se veut ministre de la « liberté d'entreprendre »

**M. Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, se veut *« le ministre des entreprises et de la liberté d'entreprendre »*. Il a indiqué, le jeudi 10 avril au cours de sa première conférence de presse, qu'il allait accompagner *« la révolution culturelle en cours. L'opinion prend conscience que le progrès ne vient plus de l'État mais du tissu des entreprises. »* Le ministre va réactiver la commission mixte CNPF-gouvernement, mise en route par M. Fabius, alors ministre de l'industrie, en août 1983 et chargée d'estimer quelles aides publiques pourraient être remplacées par des allégements de charges.**

**M. Madelin, qui traçait ainsi les grandes lignes de son action, a précisé ensuite sa position sur deux dossiers « chauds », l'équipement automobile et les chantiers navals.**

*« Plus question pour les pouvoirs publics d'imposer leurs solutions. Mais nous pouvons servir de MM. Bons Offices. »* Telle est la doctrine de M. Madelin, nouveau ministre de l'industrie, sur le dossier de l'équipement automobile, qui comporte deux volets.

Le premier, c'est la réponse que l'italien Fiat attend des pouvoirs publics pour regrouper, sous son égide, ses filiales Weber (carburateurs) et Veglia (tableaux de bord) avec Solex et Jaeger, leurs homologues françaises, filiales de Matra. *« La solution ne se fera pas contre les constructeurs automobiles français »*, a assuré M. Madelin, en précisant : *« Nous pouvons avoir des garanties. »*

Tel n'est pas l'avis des constructeurs. La société qui chapeauterait Weber-Solex et Jaeger-Veglia devrait dans le schéma actuel, être détenue à 35 % par Matra et à 65 % par l'italien. M. Madelin pense-t-il aux deux postes de « censeurs » que Fiat a proposés, au sein du conseil d'administration, aux constructeurs français pour vérifier qu'il y aurait égalité de traitement entre les trois clients de la nouvelle société (Peugeot, Renault, Fiat) ? *« Ridicule* déclare-t-on chez Peugeot, *les censeurs assistent au conseil d'administration, mais n'ont pas voix délibérative. Nous ne sommes pas opposés au rapprochement Fiat-Matra si la majorité de la société reste française et si la recherche est basée en France. »* Peugeot se refusant à entrer dans le capital de ses fournisseurs, par principe et parce qu'il n'en a guère les moyens, où trouver alors les 16 % du capital qui *manquent* pour obtenir dans cet accord Matra-Fiat cette majorité française ?

Chez Renault, l'attitude n'est guère différente. *« Nous voulons des équipementiers qui soient indépendants à la fois des autres fournisseurs étrangers, c'est-à-dire le britannique Lucas et l'allemand Bosch, et de nos concurrents constructeurs automobiles »*, affirme M. Besse, le PDG de Renault, tout en reconnaissant qu'il n'a pas de solution de rechange. Pour les mêmes raisons de principe que Peugeot, et plus encore pour des raisons financières. Contrairement à l'optimisme de M. Madelin, le dossier apparaît donc dans une impasse.

Par ailleurs, la situation financière de Renault a permis à M. Madelin de faire connaître son point de vue : *« Il n'y aura pas de nouvelles aides à la Régie sans changement de structures. »* Le ministre faisait ainsi allusion au statut particulier de la Régie.

Le deuxième volet du dossier de l'équipement automobile, l'affaire Valéo, paraît plus simple. Le Trésor a encore un mois pour se prononcer sur l'opération menée par l'Italien Carlo de Benedetti, qui détient déjà 19 % du capital de Valéo, premier équipementier français, et a lancé une OPA pour l'achat de 16 % supplémentaires. *« M. Boisson, le PDG de Valéo, a encore un mois pour trouver une alternative »*, commente, laconique, M. Madelin. Et en cas d'échec ? *« Une partie de l'activité de Valéo pourrait poser problème »*, répond l'entourage du ministre, sous-entendant ainsi qu'elle pourrait être considérée comme « stratégique » par la défense et que l'OPA pourrait être bloquée pour cette raison. Mais est-ce bien libéral ?

C. B.

## POUR SE SOUVENIR DU « FRANCE »

Plusieurs centaines de millions de francs devraient être inscrits au prochain collectif budgétaire en faveur de la construction navale si M. Madelin parvient à surmonter les réticences très vives de la Rue de Rivoli. La conjoncture mondiale dans ce secteur est toujours aussi désastreuse, et les deux grands chantiers français, Alsthom et Normed, engagés dans un plan drastique de réductions d'effectifs, ont encore besoin d'importantes aides de l'Etat pour survivre.

Les négociations les plus délicates concernent la commande éventuelle d'un paquebot (qui pourrait être prolongée par celle d'un autre navire comparable) pour l'armement Sitmar, dirigé par M. Vlassov, des Bahamas, et pour lequel les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, semblent bien placés.

M. Madelin ne s'est pas montré hostile à une aide publique, qui pourrait atteindre quelque 500 millions de francs, pour emporter la commande (1).

Si l'affaire se concluait, les Chantiers de l'Atlantique, où le souvenir du *France* flotte encore, confirmeraient leur réputation de numéro un mondial pour la construction des paquebots. Alsthom a en effet signé en juillet dernier avec l'armateur norvégien Royal Caribbean Cruise Line un contrat pour construire le plus gros paquebot du monde (175 millions de dollars, 2 600 passagers), qui sera livré en décembre 1987. Mais les aides publiques devront aussi permettre à Normed (entreprise privée en état de quasi-commandite publique) de passer le cap difficile de sa restructuration. A cet égard, il n'est plus guère de spécialistes, dans les milieux professionnels, administratifs ou politiques, qui contestent la nécessité à terme de fermer un ou deux des cinq sites actuels. — F. Gr.

(1) En 1984, les crédit alloués à la construction navale (lois de finances initiale et rectificative) ont atteint 4,83 milliards de francs, en 1985, 4,6 milliards, et en 1986, 2,295 milliards jusqu'à maintenant.

## Bourse du matin

### LÉGÈRE REPRISE

Un peu déprimé vingt-quatre heures auparavant par des ventes domestiques, la Bourse de Paris s'est assez sensiblement redressée vendredi matin. A l'issue de cette séance préliminaire, l'indicateur instantané s'établissait à 0,6 % environ au-dessus de son niveau précédent.

Parmi les valeurs les plus en vue, signalons Pernod-Ricard (+ 4 %), L'Air liquide (+ 2 %), Elf (+ 2 %), Sanofi (+ 1 %) et Bouygues (+ 1 %). De l'effritement a encore été enregistré sur Peugeot, l'Oréal et Louis Vuitton en recul de 1 %.

### A LA BOURSE DE PARIS

**Valeurs françaises négociées dans la matinée du 11 AVRIL**

Indicateur de séance (%) : + 0 48

| VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 438 | 439 | 438 |
| Agence Havas | 1876 | 1888 | 1880 |
| Air Liquide (L') | 749 | 789 | 765 |
| Alsthom | 487 | 489 | 489 |
| Bancaire (Cie) | 1180 | 1180 | 1180 |
| Bongrain | 1875 | 1875 | 1870 |
| Bouygues | 1080 | 1095 | 1086 |
| B.S.N. | 3835 | 3880 | 3882 |
| Carrefour | 3470 | 3450 | 3460 |
| Chargeurs S.A. | 1215 | 1215 | 1215 |
| Club Méditerranée | 576 | 575 | 574 |
| Dumez | 1185 | 1186 | 1187 |
| ELF-Aquitaine | 258 | 260 | 259 |
| Essilor | 2600 | 2620 | 2620 |
| Lafarge-Coppée | 1460 | 1465 | 1465 |
| L. Vuitton S.A. | 1235 | 1225 | 1230 |
| Michelin | 3000 | 3080 | 3010 |
| Midi (Cie) | 6000 | 6050 | 6040 |
| Moët-Hennessy | 2495 | 2500 | 2490 |
| Navig. Mixtes | 920 | 930 | 925 |
| Oréal (L') | 3835 | 3800 | 3810 |
| Pernod-Ricard | 1030 | 1070 | 1070 |
| Peugeot S.A. | 1067 | 1049 | 1045 |
| Sanofi | 734 | 745 | 740 |
| Source Perrier | 704 | 707 | 706 |
| Télémécanique | 3435 | 3435 | 3435 |
| Thomson-C.S.F. | 1150 | 1155 | 1160 |
| Total-C.F.P. | 356 | 355 | 355 |
| T.R.T. | 2530 | 2530 | 2530 |
| Valéo | 580 | .... | .... |

## Durant une heure

### LE PRÉSIDENT DE SOS-RACISME S'ENTRETIENT AVEC LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a été reçu, à sa demande, au ministère de l'intérieur, le jeudi 10 avril, durant une heure, par M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, qui lui a indiqué qu'un policier avait été tué à la suite de l'affaire Deguin. Patrick Deguin, un lycéen âgé de dix-huit ans, avait affirmé avoir été passé à tabac pendant la nuit du 15 au 16 mars dans un commissariat parisien.

M. Harlem Désir a indiqué que M. Pandraud l'avait assuré que *« si l'enquête révélait que le jeune homme avait bien été passé à tabac, des sanctions administratives seraient prises, en attendant une décision judiciaire. »*.

Au cours de cet entretien *« très sérieux et très intéressant »*, selon M. Harlem Désir, le président de SOS-Racisme a demandé à M. Pandraud des éclaircissements sur les projets du gouvernement concernant les contrôles d'identité, la réforme de la procédure des expulsions et celle du code de nationalité. M. Désir a indiqué qu'il avait insisté auprès de M. Pandraud *« sur l'importance de l'instruction civique dans la formation des policiers et sur la nécessité de l'affichage du code de déontologie dans tous les commissariats de France »*.

Le président de SOS-Racisme a ajouté que, selon M. Pandraud, *« il n'était pas honorable que des fonctionnaires de police commettent des actes racistes et que, dans ce cas, ils seraient sanctionnés »*.

## M. Michel DELEBARRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

**M. Michel Delebarre, député socialiste du Nord, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans le gouvernement Fabius, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 13 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**L'ancien ministre, qui fut également directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon, répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt du *Monde*, et de Janine Perrimond et de Jules Leclerc de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.**

## *Sur le vif*

### Rupture de contrat

*Qu'est-ce qu'ils ont*, les mecs, d'où ça leur vient cette agressivité, ce besoin de se cogner dessus, de s'entretuer ? C'est génétique ou quoi ? Moi, je le crois. S'ils se conduisent comme des bêtes, c'est qu'ils sont programmés pour.

Vous avez vu, hier, à la télé la fin du match Bilbao-Barcelone ? Grandiose : les flics planqués derrière leurs boucliers, poursuivis, écume aux lèvres, hampe de drapeau au poing, par une meute de supporters déchaînés, enragés. Pour une connerie, une histoire de penalty. Et au même moment, au stade de Bâle, les Suisses, oui, les Suisses, rendus fous furieux par la violence de l'attaque allemande, qui se sont mis à tout casser ! Résultat : cinq brancards à zéro.

Non, je vous jure, ils sont vraiment dingues. Ecoutez ça : un masochiste munichois, décidé à mourir dans d'atroces et délicieuses souffrances, verse toutes ses économies à deux tortionnaires bien sadiques, bien sanguinaires, de sa connaissance. Manque de pot, ce jour-là, ils n'avaient pas le cœur à l'ouvrage, leur libido était raplapla. Au lieu de le trucider bien voluptueusement, ils se sont contentés de le casser en petits morceaux. A peine recollé, il a porté plainte, le type, il a demandé des dommages-intérêts pour rupture de contrat.

Pas étonnant qu'en RFA, à Bielefeld déjà, à Cologne bientôt, la municipalité offre aux femmes qui ont peur de circuler seules la nuit un service de taxis à un prix forfaitaire de dix balles. Il paraît que c'est la ruée. Ils ne savent plus où donner de la course, les chauffeurs.

Qu'est-ce qu'il attend pour en faire autant, mon Jacquot ? Il est toujours maire de Paris ou pas ? Non mais, sérieusement, il paraît que c'est très dangereux les mesures de sécurité décidées par le père Pandraud. Ces centaines de fauves condamnés à chercher pendant trente ans le moyen de s'échapper de cages mal équipées, mal gardées. Moi, ça me flanque la trouille. Au lieu d'enfermer les assassins, on ferait mieux de planquer les victimes.

Tiens, à propos, il faut que je vous dise, je me tire, je vais me cacher pendant une semaine dans un coin très protégé. Rien de grave, non, simplement un lecteur qui menace de me faire la peau.

CLAUDE SARRAUTE.

## LE PROJET DE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

### Le gouvernement ne sera pas tenu de rendre publics les avis de la commission des magistrats

Le projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le gouvernement à délimiter par ordonnances les circonscriptions électorales a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 avril. « *Certes*, constate son exposé des motifs, *chaque mode d'élection a ses qualités et ses défauts. Mais le système proportionnel rend difficiles l'élection d'une majorité nette et la formation d'un gouvernement stable. La proportionnelle présente également l'inconvénient de supprimer le lien entre le député et ses électeurs, en empêchant ces derniers de choisir leurs représentants »*. L'exposé des motifs proclame qu'au contraire *« le mode de scrutin majoritaire a donné à la France la stabilité politique qui lui avait fait défaut, depuis l'instauration de la République »*.

Le projet de loi rétablit dans leur rédaction antérieure à l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1985 les dispositions du code électoral dont le nouveau système électoral avait entraîné l'abrogation.

L'article 2 du projet prévoit : *« Il est procédé à la révision des limites des circonscriptions en fonction de l'évolution démographique, après le deuxième recensement général de la population suivant la dernière délimitation. »*

Le nombre des circonscriptions est identique au nombre des députés tel qu'il avait été fixé par le précédent gouvernement, lors de l'adoption du système proportionnel. La répartition des sièges par département ne change pas.

Le projet prévoit (article 5) que les nouvelles circonscriptions seront établies par ordonnance dans un délai de six mois à compter de la publication de la loi. *« Sauf en ce qui concerne les départements dont le territoire comporte des parties insulaires ou enclavées*, précise le projet, *les circonscriptions sont constituées par un territoire continu. En outre, à l'exception des circonscriptions qui seront créées dans les villes de Paris, Lyon et Marseille, et sous réserve que l'application de cette règle soit compatible avec les dispositions du dernier alinéa du présent article, la délimitation des circonscriptions respecte les limites cantonales. »*

Ces dispositions sont les suivantes : *« En aucun cas la population d'une circonscription ne peut s'écarter de plus de 15 % de la population moyenne des circonscriptions du département. » « Avant d'être transmis au Conseil d'Etat*, prévoit encore le projet de loi, *les projets d'ordonnance sont soumis pour avis à une commission »* composée, comme il avait été annoncé, de deux conseillers d'Etat ou anciens membres du Conseil d'Etat, de deux conseillers à la Cour de cassation ou anciens membres de la Cour de cassation, de deux conseillers maîtres à la Cour des comptes ou anciens membres de la Cour des comptes.

Le texte du projet de loi ne porte aucune mention d'une éventuelle publicité de l'avis rendu par cette commission. Au cours du conseil des ministres du mercredi 9 avril, le président de la République avait pourtant insisté sur la *« nécessité de rendre publics »* les avis de cette commission. Le gouvernement avait envisagé d'inscrire dans le projet la faculté, pour lui, de publier ces avis.

Le Conseil d'Etat avait émis des réserves sur ce point, en arguant de ses propres prérogatives dans l'élaboration des projets de loi.

**Sur CFM**

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

**VENDREDI 11 AVRIL de 19 h à 19 h 30**

**YVES SIMON sera « Face au Monde »** avec LAURENCE PIVOT et OLIVIER SCHMITT

**LUNDI 14 AVRIL**

**Allô « le Monde » 47-20-52-97**

**L'AGRICULTURE DE M. GUILLAUME** avec JACQUES GRALL

Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

Chaque mardi et chaque vendredi, à 8 h 27, la chronique placement de CFM, réalisée avec le Crédit lyonnais.



Le numéro du « Monde » daté 11 avril 1986 a été tiré à 552 951 exemplaires

A B C D E F G